LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

la météo: aujourd'hui ensoleillé. Maximum 29. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé **(détail en page 18)**

Vol. LXXIII — No 169 Montréal, samedi 24 juillet 1982 (Côte-Nord, **45 cents**; Iles-de-la-Madeleine, **90 cents**) **35 CENTS**

Vers une guerre commerciale?

Les tensions s'aggravent entre les Dix et Reagan

WASHINGTON (d'après AFP) — La décision française de passer outre à l'embargo américain sur le gazoduc eurosibérien et le rejet américain des dernières propositions des Dix sur les exportations d'acier ont considérablement accru les tensions entre l'Europe et les États-Unis qui pourraient dégénérer en guerre commerciale, craint-on dans les milieux diplomatiques.

«L'atmosphère entre Européens et Américains devient de plus en plus tendue. Dès lors, une escalade commerciale entre la CEE et Washington n'est plus à exclure», estime-t-on à Bonn.

Certains observateurs craignent même que le président Reagan, dans un geste de colère, se décide à limiter les importations d'automobiles européennes aux États-Unis, voire même à quitter le GATT (accord général sur les tarifs et le commerce) à Genève.

Dans les milieux économiques ouest-allemands, on reconnaît que jusqu'à présent, les États-Unis n'ont pas vraiment cherché à attaquer le marché commun agricole, qui est depuis de longues années «leur bête noire», car Washington reproche aux Européens de subventionner abusivement leurs produits agricoles et de faire ainsi une concurrence déloyale aux produits américains.

Aux États-Unis même, le chancelier Schmidt, dit-on, s'efforce de «limiter les dégâts» et joue en quelque sorte un rôle de «médiateur» entre l'Europe et les États-Unis.

Car, si le chef du gouvernement de Bonn est ferme sur le fond, il ne veut pas prendre le risque d'une crise grave transatlantique qui menacerait directement les intérêts ouest-allemands, notamment à Berlin-Ouest, où les États-Unis jouent un rôle essentiel.

De son côté, le président Ronald Reagan a affirmé qu'il désirait «modérer» le ton de la polémique entre Washington et les pays européens.

M. Reagan a fait valoir à cet égard que «beaucoup de monde essaie de hausser le ton» sans préciser à qui il faisait allusion, au cours d'une brève conversation avec les journalistes à bord de l'avion présidentiel qui le conduisait à Washington, de retour de son voyage dans le Missouri.

Reprenant les récentes déclarations faites à la presse américaine par le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt, en vacances en Californie, le président Reagan a souligné que l'affaire du gazoduc devait être considérée comme une «dispute de famille».

Le conflit entre les Etats-Unis et l'Europe sur le gazoduc euro-sibérien reflète, au delà des intérêts économiques en jeu, les profondes divergences de vues entre Washington et ses alliés européens à l'égard des intentions de l'URSS.

Pour le gouvernement américain, la

Voir page 10: Gazoduc

Le no 2 de l'OLP à Paris assassiné

PARIS (d'après Reuter et AFP) — Le directeur-adjoint de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en France, M. Fadl Dani a été tué dans un attentat à l'explosif hier matin à Paris alors qu'il s'apprêtait à se rendre en voiture à son travail.

D'après des témoins, M. Dani venait de s'installer au volant lorsqu'un engin a été lancé à l'intérieur par un des trois occupants d'une voiture bleue. La Fiat 124 du représentant palestinien a été désintegrée. L'explosion qui s'est produite dans une petite rue du 13e arrondissement n'a pas fait d'autre victime.

M. Ibrahim Souss, représentant de l'OLP en France, a attribué la responsabilité de «ce lâche attentat» aux services secrets israéliens. L'ambassade d'Israël a rejeté «catégoriquement» ces accusations les qualifiant de «ridicules».

Un correspondant anonyme a téléphoné à un organe de presse pour revendiquer l'attentat et affirmer que M. Dani, qualifié de «traître», avait été «ex-

Voir page 10: Attentat

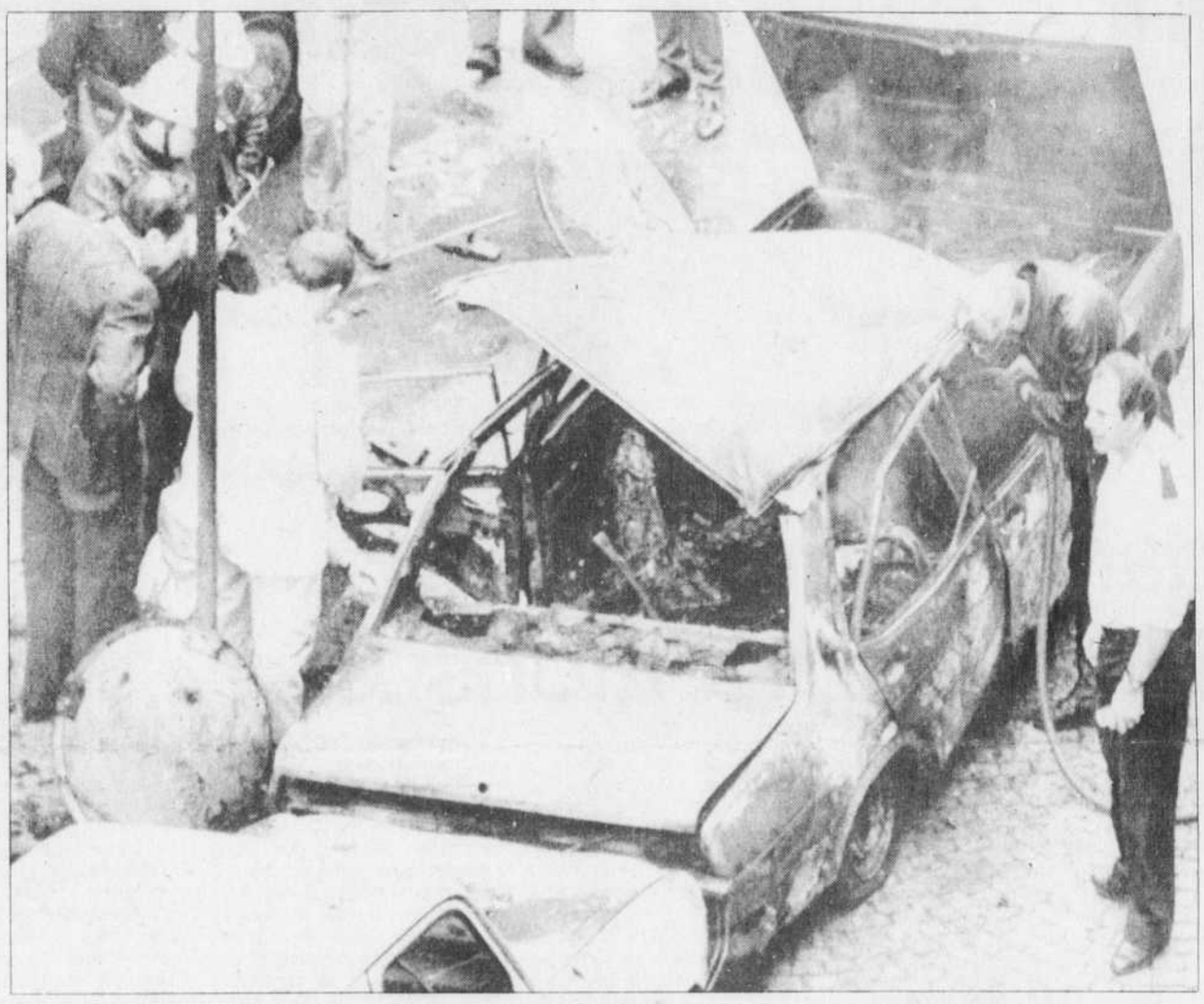

Policiers et pompiers parisiens inspectent les débris de la voiture à l'intérieur de laquelle le numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine à Paris, M. Fadl Dani, a été victime d'une attentat à la bombe incendiaire, hier matin. (Photolaser AP)

Les quartiers de ma ville

Le Café-chimères Le Funambule, rue Saint-Denis, a connu un printemps difficile mais l'été est bon à ce «lieu de rendez-vous et de rencontres», selon les termes de son jeune gérant, M. Robert Théorêt. (Photo Réjean Meloche)

La rue Saint-Denis, en haut de la côte

par Paule des Rivières

La rue Saint-Denis, en haut de Sherbrooke, prend définitivement du poil de la bête. Au milieu des commerces qui y poussent comme des champignons et disparaissent souvent comme rosée au soleil, elle se fait une beauté et affine sa personnalité.

Cela donne de jolies boutiques bien décorées qui évoquent une certaine qualité française, avec des produits faits main, et bien faits. Des produits chers aussi. Mais de nos jours, on n'a rien pour rien et puis, que voulez-vous, l'originalité, ça se paye!

Plusieurs établissements n'échappent pas à la crise cependant et, de l'avis général, les galeries d'art accusent le coup particulièrement mal.

Toutes n'en meurent pas mais presque toutes tirent la langue, quand elles n'ont pas choisi de changer de vocation, d'accentuer par exemple les services d'encadrement ou d'impression.

Plusieurs s'attristent et soupirent: la précarité des galeries compromet le rôle culturel de cette partie de la rue Saint-Denis (des rues Roy à Marie-Anne plus spécialement), qui rompt avec la cadence qu'on trouve en bas de la côte, celle du «un café, un restaurant, un bar, un café, un restaurant, un bar, un café...».

Effectivement, deux des dix galeries qui se sont regroupées il y a quelques mois sous l'appellation un peu pompeuse de «Galeries du Haut Saint-Denis», soit l'Aquitaine et plus récemment l'Atelier 858, n'existent plus.

Voir page 10: Saint-Denis

«J'ai quitté Paris pour Montréal il y a un an et je ne regrette rien», dit Annie Molin Vasseur, devant sa maison de la rue Saint-Denis, tout en bleu et blanc, dont la devanture constitue la meilleure invitation à entrer voir ses livres d'artistes. (Photo Réjean Meloche)

culture & société

Michel Garneau

Prolifique et serein, Michel Garneau continue son oeuvre. Poète, dramaturge et bientôt professeur, il vient de signer l'adaptation et la mise en scène de *La Tempête*, de Shakespeare, qui prend l'affiche au Vieux-Port demain. Il a confié ses projets à Robert Lévesque. **Page 11**

Sheila Fishman

Elle vient de terminer la traduction d'*Héloïse*, d'Anne Hébert. Auparavant, elle avait adapté à l'anglais les Roch Carrier, Michel Tremblay, Marie-Claire Blais, Hubert Aquin, et bien d'autres. Jacques Larue-Langlois a recueilli les vues de Sheila Fishman sur son métier et sur la place des anglophones au Québec. **Page 11**

Le 6%: Trudeau croit toujours gagner son pari

par Claude Turcotte

OTTAWA — Malgré divers signes apparus au cours des derniers jours que la participation volontaire des entreprises et des travailleurs à un programme pour ramener le taux d'inflation à 6% ne peut être prise entièrement pour acquise, le premier ministre fédéral, M. Pierre Trudeau, demeure convaincu que les Canadiens en général répondent favorablement à l'appel du gouvernement.

Au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, M. Trudeau n'a paru aucunement ébranlé par certaines réactions toutes récentes comme celles du Congrès du travail du Canada (CTC), de Bell Canada et d'Air Canada notamment.

«Ma perception à moi, a-t-il dit, c'est que les Canadiens répondent favorablement. La suite des événements le dira. Loin de penser que c'est voué à l'échec, je pense que c'est voué au succès, malgré ceux qui tentent d'épucer le programme ou de chercher noise à chaque tournant».

Le premier ministre et d'autres membres de son gouvernement ont indiqué un peu plus concrètement leur intention d'aider au volontariat en ayant recours aux méthodes classiques de la carotte et du bâton.

À ceux qui s'inquiètent du refus du CTC d'endosser le principe des limites de 6 à 5%, M. Trudeau a répondu qu'il faudra voir à quel niveau de salaire les conventions seront signées dans les mois à venir.

Voir page 10: Trudeau

Éditorial

La liste des volontaires au plan MacEachen pour une limite de 6% des hausses de prix et de salaires semble bien courte pour l'instant. En éditorial, Michel Nadeau écrit qu'aucune entreprise ne peut s'octroyer le privilège d'être à l'abri de la récession. Si la bonne volonté ne suffit pas, il faudra, en octobre, prendre les mesures pour favoriser l'équité. **Page 8**

Textes de Brian Barton, Michel Beaud, Pierre Beaulne, Diane Bellemare, Robert Boyer, Benjamin Coriat, Vincent Dagenais, Gilles Dostaler, Olivia Élias, Bernard Élie, Sydney Ingerman, Jean-Guy Loranger, Marcel Pepin, Michael Piore, Lise Poulain-Simon, Paul Sweezy et Jack Weldon.

Consacré plus spécialement à la situation qui prévaut au Québec, en France et aux États-Unis, ce livre s'adresse à tous ceux qui veulent comprendre, au-delà des discours officiels, les causes et les manifestations de la crise mondiale actuelle.

Volume de 256 pages, en vente dans toutes les librairies à $13.50

BORÉAL EXPRESS

L'aviation israélienne bombarde Beyrouth-Ouest

(D'après AFP et Reuter) — La tension est demeurée vive hier au Liban, après les nouveaux raids de l'aviation israélienne sur Beyrouth, alors qu'un nouveau forcing diplomatique a été engagé par les Etats-Unis et l'ONU pour tenter d'enrayer la brusque détérioration de la situation.

Intervenant après les raids de jeudi, les nouvelles attaques israéliennes ont été déclenchées à 11 h 00 GMT et se sont poursuivies jusqu'à 12 h 30 GMT. Présentées par Tel-Aviv comme un «avertissement» aux Palestiniens, elles ont visé, selon un porte-parole de l'armée israélienne, «des objectifs palestiniens» à Beyrouth-Ouest, notamment les positions de chars et d'artillerie près du quartier de «Sabra» et aux abords de l'aéroport international.

Mais selon la radio libanaise, l'aviation israélienne aurait élargie la zone de ses bombardements une demi-heure après le déclenchement des raids, en attaquant notamment la région de la Cité sportive, de l'université arabe et de Fakhani à Beyrouth-Ouest.

Avant le déclenchement de ces raids, un commando des «forces communes» (palestino-progressistes) avait attaqué dans la nuit de jeudi à vendredi un poste de commandement israélien à Saïda, entraînant la proclamation du couvre-feu dans la ville.

En outre, des échanges de tirs ont opposé dans l'après-midi les forces israéliennes aux forces palestiniennes retranchées dans la capitale libanaise, a indiqué le porte-parole militaire israélien.

L'artillerie et les chars israéliens ont «vivement riposté» à des tirs déclenchés à partir des positions palestiniennes tout de suite après le bombardement de Beyrouth par l'aviation israélienne.

L'affrontement a été intense mais bref, et le calme était revenu en Israël autour de la capitale libanaise, a ajouté le porte-parole.

De son côté, M. Yitzhak Shamir, chef de la diplomatie israélienne, a déclaré que les attaques de jeudi (à Beyrouth et dans la vallée de la Bekaa) et d'hier avaient été lancées en représailles contre les violations répétées du cessez-le-feu par les Syriens et les Palestiniens.

Selon un responsable israélien, les raids doivent servir d'avertissement. «Nous espérons que les terroristes (de l'OLP) et les syriens ont enfin compris que le cessez-le-feu ne fonctionne pas à sens unique», a-t-il déclaré.

Ces avertissements sont également destinés, selon les observateurs, à rappeler l'impatience d'Israël de voir aboutir les négociations menées jusqu'ici sans résultat par l'émissaire américain Philip Habib, qui vient d'entamer une nouvelle tournée dans plusieurs capitales arabes.

Une fois de plus M. Shamir a rappelé «que le temps accordé à la diplomatie n'était pas illimité». Jeudi, les raids de l'aviation israélienne ont ramené le facteur syrien au premier plan du conflit. C'est en effet face aux Syriens que se trouve engagé le gros des troupes israéliennes.

«Nous ne pouvons accepter les opérations terroristes organisées à partir de territoires sous occupation syrienne car nous savons que les Syriens peuvent arrêter les terroristes s'ils le veulent», a dit un autre responsable israélien.

Les troupes israéliennes ont été mises en état d'alerte sur les différents fronts du Liban pour faire face à une éventuelle riposte de la part des forces syriennes et palestiniennes, a annoncé la radio israélienne.

A Beyrouth, cet état d'alerte a renforcé les craintes de nouveaux actes de guerre de la part des Israéliens, de source libanaise et palestiniennes, on attribue en effet à Israël l'intention de reprendre les hostilités afin de court-circuiter les efforts diplomatiques visant à une solution qui ne lui donnerait pas entière satisfaction.

On continue d'affirmer en effet, de source libanaise autorisée, qu'un projet de pacification de Beyrouth a bel et bien été élaboré à Washington, mardi dernier. Mais Israël, dont le chef de la diplomatie, M. Yitzhak Shamir doit se rendre «très prochainement» à Washington, pourrait chercher à torpiller cette solution, dit-on à Beyrouth.

Les bombardements d'hier coïncident avec le début de la nouvelle tournée de M. Habib à Damas, tournée à laquelle M. Shamir ne donne pas beaucoup de chances de succès.

Selon les observateurs, si M. Habib est parti chercher des pays susceptibles de permettre l'entrée des combattants palestiniens sur leur territoire, cela signifierait que les forces palestiniennes dans Beyrouth-Ouest ont obtenu gain de cause: une évacuation en échange d'un gain politique.

Or, depuis plusieurs jours, les médias israéliens parlent d'une possibilité d'ouverture américaine vers l'OLP. Depuis quelques jours également, diverses informations font état d'un tournant dans la politique de l'OLP, qui accepterait de reconnaître la résolution 242, moyennant certaines modifications et surtout en échange d'une reconnaissance américaine.

Une telle éventualité est «un cauchemar» pour le gouvernement de M. Begin. Il n'est donc pas exclu, que la reprise des opérations militaires à l'initiative d'Israël soit aussi l'expression de ces craintes.

A Jérusalem, la majorité du premier ministre, Menahem Begin vient d'être renforcée par l'entrée au gouvernement du parti ultra-nationaliste Tehiya, qui dispose de trois sièges à la Knesseth.

Tehyia, qui revendique la terre sainte tout entière comme revenant de droit au peuple juif, a décidé d'adhérer au gouvernement pour en renforcer la politique au Liban et dans les territoires occupés, où elle désire accroître la présence israélienne. Le professeur Yuval Neeman, éminent physicien et dirigeant de Tehyia, va recevoir le portefeuille de la Science et du développement.

Les Druzes du Golan ont cessé la grève

MADJEL CHAMS, Golan (AFP) — Après cinq mois et six jours d'une grève générale pacifique, ininterrompue, sans précédant dans l'histoire du conflit israélo-arabe, les 13.000 Druzes du Golan, annexé par Israël, ont repris le travail en début de semaine, espérant avoir obtenu satisfaction sur l'essentiel et sûrs d'avoir emporté une grande «victoire morale».

Le premier mouvement avait été déclenché dès la mi-décembre 1981, en protestation contre le vote par la Knesseth de la loi d'annexion du Golan. Les habitants druzes s'affirment citoyens syriens en territoire occupé depuis 1967, et refusent l'extension de la juridiction israélienne sur leurs personnes et leurs terres.

L'arrestation en février de quatre chefs spirituels de la communauté, les menaces sur les terres notamment par l'envoi immédiat d'arpenteurs après le vote de la loi et la décision d'imposer la carte d'identité israélienne eurent pour seul effet de durcir le mouvement.

En février, la grève est lancée. Les chefs religieux donnent un appui indispensable, mais selon un jeune professeur du lycée de Bukata «les jeunes entraînent les notables».

«Nous interrompons cette grève en ayant obtenu satisfaction sur l'essentiel. De toute façon, elle n'était pas destinée à chasser les Israéliens du Golan», déclare cheikh Mahmoud Safadi, libéré il y a un mois et demi après quatre mois de détention.

La négociation n'est pas terminée, dit-il, précisant que la grève est juste «suspendue». «Jamais aussi peu de gens ont fait preuve d'une pareille ténacité, surmontant un blocus de 45 jours, et refusant de céder malgré toutes les pressions», poursuit-il.

Selon lui, les Druzes ont obtenu des promesses et un accord formel signé en bonne et due forme par les représentants du ministère israélien de la Défense stipulant qu'Israël n'obligera pas les Druzes du Golan à servir dans l'armée israélienne comme les Druzes israéliens.

Les promesses, données par l'intermédiaire de notabilités druzes israéliennes, engagent les autorités à ne pas saisir de terres ou des points d'eau appartenant aux populations druzes, à laisser ouvert les points de passage avec la Syrie et à ne pas marquer «nationalité druze» sur les cartes d'identité qui seront distribuées, après la restitution ou la destruction des actuelles. «Nous sommes des Arabes de nationalité et des Druzes de religion, personne ne décidera à notre place de notre identité nationale», déclare M. Aref Safadi, agriculteur, emprisonné également durant trois mois.

Reconnaissant que la grève n'a pas toujours été facile, surtout pour les plus pauvres, il affirme qu'elle reprendra «si l'on nous a menti». «Si nous nous laissons faire, Ils vont nous prendre la terre comme pour les Palestiniens», déclare-t-il sous les photos de Nasser et de Kamal Jumblatt (le leader druze libanais assassiné).

A Massadeh son village, la guerre pourtant proche (quelques dizaines de km) paraît loin: les policiers ont levé leurs barrages, les militaires gardant les lignes face aux Syriens tout proches, sont discrets. Des familles druzes venues du Liban profitent de l'invasion israélienne pour visiter des proches du Golan.

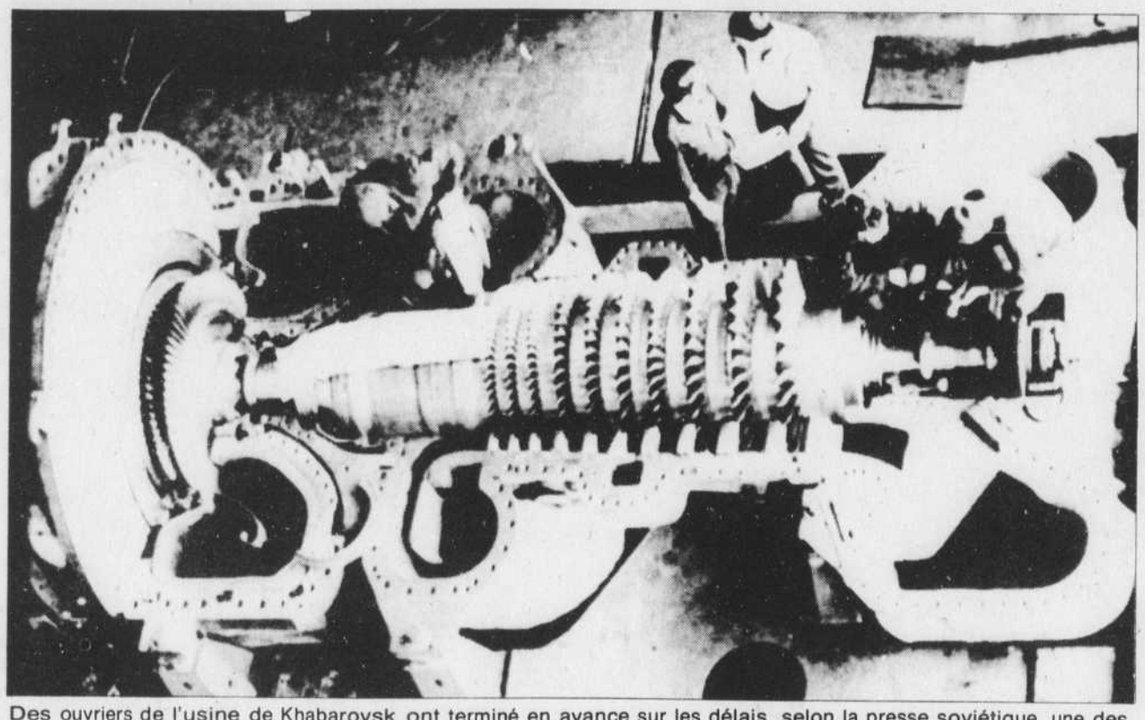

Des ouvriers de l'usine de Khabarovsk ont terminé en avance sur les délais, selon la presse soviétique, une des quatre pompes électriques destinées au gazoduc euro-sibérien. La production en a été accélérée en raison de l'embargo décrété par le président Reagan sur le matériel fabriqué en Europe sous licence américaine.

(Photolaser AP)

Solidarité pourrait être rétabli sous conditions...

VARSOVIE (AFP) — La possibilité de rétablir Solidarité, à condition qu'il soit garanti que le syndicat exprime réellement les intérêts des travailleurs et soit coupé de l'intelligentsia, a été évoquée hier dans le journal du gouvernement polonais, Rzeczpospolita. (La République.)

Dans un article intitulé «La question ouvrière et les syndicats», le journal, qui précise qu'il ne s'agit là que «d'une voix dans la discussion», propose que ce soient les ouvriers à la base qui décident de la «conception du mouvement syndical». Dans cette optique, l'auteur préconise une «libre discussion» à ce sujet, afin que les masses laborieuses puissent «adopter une décision démocratique».

«Si le syndicat Solidarité, poursuit le quotidien, devait être rétabli dans ses formes primitives, le parti (POUP) et le pouvoir en Pologne auraient alors l'obligation de veiller à ce qu'il y ait des garanties à ce que le syndicat exprime les besoins et les intérêts réels des travailleurs».

Rzeczpospolita dénie à cet égard le droit à l'intelligentsia de parler au nom des travailleurs, tout en soulignant qu'il ne s'agit pas, dans ce contexte, de la mettre à l'écart ou de «diviser pour régner».

«L'intelligentsia, souligne le journal, doit comprendre et accepter que la classe ouvrière est suffisamment mûre pour s'organiser elle-même sans aucun concours extérieur». Les ouvriers, poursuit-il, ont le droit de parler en leur propre nom. D'autant qu'ils paient ce droit par un «tribut spécifique».

Rzeczpospolita dévoile alors que l'on enregistre annuellement en Pologne près de 1.500 accidents mortels du travail, que sur les quelque 16 millions de travailleurs que compte le pays, près de la moitié travaillent dans des conditions «pénibles et insalubres», dont 300.000 dans des conditions «extrêmement nuisibles à la santé».

Cette prise de position de l'organe du gouvernement revêt une signification particulière dans la mesure où, notent les observateurs étrangers à Varsovie, elle intervient deux jours après que le général Jaruzelski s'est prononcé, devant la Diète, en faveur de la «renaissance» du mouvement syndical en Pologne.

Elle augure, estiment-ils, de la reprise dans les moyens d'information officiels de la «consultation» que les responsables du pays avaient engagée avec la population à propos de l'avenir des syndicats.

Cette consultation avait d'ailleurs rapidement tourné court, la majorité des ouvriers ayant fait savoir au pouvoir qu'il suffisait de rétablir les syndicats, dont Solidarité, suspendus depuis la proclamation de l'état de siège, le 13 décembre 1981.

Où est la vérité sur le front irano-irakien?

MANAMA (d'après AFP et Reuter) — Au dixième jour des combats à l'est de Bassorah, les Iraniens sont fermement convaincus que leurs «combattants de l'Islam» conservent l'initiative sur le front tandis que les Irakiens jurent que leur année anéantit les agresseurs au fur et à mesure de leur arrivée.

Où est la vérité? A Bagdad et à Téhéran, ce sont les mêmes cris de victoire.

Sur le front? Du côté irakien, les journalistes ne sont emmenés que dans les secteurs où la situation est contrôlée, les corps des soldats iraniens enterrés et où il ne reste plus que ceux, calcinés, des équipages de chars à leurs postes de combat. Du côté iranien, la télévision montre des photos semblables mais de T-54 et de T-62 irakiens en train de brûler avec les corps de leurs servants, également à leurs postes de combats.

Dans les communiqués? Leur ton triomphaliste qui s'accentue de jour en jour finit par en affecter la crédibilité. Dans le bilan de son offensive de «grande envergure» contre l'armée irakienne, mercredi et jeudi, l'Iran a affirmé que 372 blindés et 200 véhicules irakiens ont été détruits et qu'une superficie de 250 km2 a été «nettoyée».

Si l'on estime qu'au moins 500 autres engins n'ont pas été détruits, le bilan de Téhéran laisse supposer que quatre engins irakiens défendaient chaque kilomètre carré, sans compter les pièces d'artillerie.

Il est vrai que l'Irak possède, selon les instituts spécialisés, quelque 2.700 chars, mais il doit aussi défendre plus de 600 km de frontières.

Du côté irakien, les observateurs constatent que le compte-rendu de ces mêmes combats ont commencé sur un ton dramatique mais déjà victorieux. Après un préambule virulent sur l'imam Khomeiny, «qui a ordonné à nouveau à ses forces d'attaquer», le communiqué a parlé de «forces iraniennes terrorisées, battant en retraite, dans la débâcle, laissant derrière elles des milliers de morts».

Le bilan définitif qui a annoncé «l'anéantissement total» des agresseurs n'a parlé en revanche que de neuf chars détruits. Le «score» moyen des Irakiens dans les précédents communiqués, n'a presque jamais été inférieur à 15 blindées.

En définitive, c'est le bilan des morts, en augmentation constante, qui témoigne de la réalité de cette guerre dans laquelle les deux parties déclarent marquer des points. En moins de 24 heures, mercredi et jeudi, près de 4.500 Irakiens et Iraniens auraient été tués à l'est de Bassorah.

A ce propos, l'état-major iranien, envoie dans la bataille des foules de jeunes gardiens de la révolution en véritable «vagues humaines», ont indiqué des spécialistes de la défense américaine.

Ces spécialistes, qui ont accès aux rapports des services de renseignements américains, ont déclaré à Reuter que les pertes, sur lesquelles ils n'ont pas de chiffres, étaient certainement très élevées. Mais le recrutement de nouveaux gardiens ne posera aucun problème, ont-ils ajouté.

Ils ont participé à la troisième attaque, lancée mercredi en direction de Bassorah, seconde ville irakienne. Les deux premières offensives avaient été effectuées par les chars et l'artillerie.

«Ils ont avancé comme des vagues humaines», en première ligne, suivis par des troupes plus entraînées, ajoute-t-on de même source.

La même tactique avait été utilisée lors de la reconquête par les Iraniens de leurs positions prises vingt-deux mois plus tôt par les Irakiens.

A la lumière des événements des dix derniers jours, qui ont vu l'Irak résister victorieusement aux assauts iraniens, certains experts du Pentagone estiment que le régime du président Saddam Hussein pourrait finalement sortir renforcé du conflit.

L'ayatolah Khomeiny veut, en capturant Bassorah, déclencher la chute du régime baasiste.

Mais jusqu'à présent, l'offensive n'a donne aucun résultat, et pourrait avoir l'effet inverse que celui recherché par le chef spirituel iranien: cimenter l'unité nationale autour du président Saddam Hussein.

Le pentagone estime à cent milliers d'hommes le nombre de combattants de part et d'autre.

Le climat et le terrain contribuent également à rendre les choses difficiles pour les Iraniens.

Le Japon augmente son budget de défense

TOKYO (AFP) — Le gouvernement japonais a adopté hier un plan quinquennal de dépenses militaires prévoyant notamment une augmentation sensible de l'équipement du pays en chars, navires et avions de combat.

Le Conseil national de défense, organe ministériel présidé par le premier ministre Zenko Suzuki, a approuvé les propositions de défenses faites par l'Agence nationale de défense pour les armées fiscales 1983 à 1987.

Ce plan prévoit un budget global pour les cinq années de $61.6 à $64.7 milliards. Sur cette somme, entre $17.4 et $18.2 milliards seront affectés à l'achat de 373 chars, 49 navires et sous-marins, 50 avions anti-sous-marins et 75 avions de combat F-15.

Si les échéances de ce plan sont honorées, les forces d'auto-défense du Japon auront presque satisfait les exigences du «profil général de défense» défini en 1976. Ce profil mettait l'accent sur une nécessaire augmentation des capacités de défense du Japon de sorte que le pays puisse faire face à une «agression limitée et d'ampleur réduite».

Le Japon aura également, selon l'Agence de défense, les sixièmes forces armées conventionnelles du monde, après les États-Unis, l'URSS, la Grande-Bretagne, la Chine et la France.

Le plan quinquennal met l'accent sur la défense aérienne, anti-sous-marine et sur la défense des côtes. Il souligne l'importance pour le Japon d'une amélioration de sa logistique, de ses installations d'entrainement et de ses connaissances en matière de guerre électronique.

Au cours des cinq ans considérées (avril 1983-mars 1988), outre 373 chars, les forces terrestres se verront doter de 354 canons, 240 véhicules blindés et 78 lance-missiles anti-chars ou anti-navires supplémentaires. Elles recevront également 178 appareils divers, notamment 150 hélicoptères anti-chars, de transport ou de reconnaissance.

Pour les forces maritimes, le Japon construira 49 nouveaux navires d'un total de 97.000 tonnes, dont 14 destroyers et six sous-marins. 125 nouveaux avions, notamment 50 appareils anti-sous-marins Orion P3c leur seront octroyés.

Enfin, les forces aériennes recevront 75 avions de combat F-15, ce qui portera leur total à 138, 30 avrions de soutien dont six F-1, et huit appareils de transport EC-130.

Ce type de programme, sorte de liste d'achats pour les forces d'auto-défense, est révisé tous les trois ans en fonction de l'évolution des besoins.

Aux termes de ce dernier programme, selon l'Agence de défense, les dépenses japonaises dans ce secteur sont susceptibles de passer en 1984 la barre de 1% du produit national brut (PNB).

Depuis plusieurs années, la politique japonaise consistait à maintenir ces dépenses en dessous de ce seuil, comme le prévoyait le profil général de 1976.

Haïtiens bientôt libérés

MIAMI (AFP) — Un premier groupe d'une dizaine de réfugiés haïtiens sera libéré vendredi après-midi et remis aux organisations charitables chargées de les héberger, a-t-on appris à Miami.

Les services américains de l'immigration ont annoncé que les derniers obstacles techniques à la libération des quelque 1.900 Haïtiens détenus dans des camps d'internement aux États-Unis et à Porto Rico avaient été levés.

Au terme d'un arrêt pris par un juge fédéral à la fin juin, les services de l'immigration auront trente jours, à compter de la date de leur libération, pour statuer sur le sort des réfugiés.

Si l'immigration ne reconnait pas leur demande d'asile politique, ils pourront être expulsés vers Haïti, l'arrêté du juge Eugene Spellman ne considérait en effet pas la légitimité des requêtes des réfugiés à rester aux États-Unis. Il a uniquement statué sur la procédure employée par les services de l'immigration.

Drôle de guerre dans l'Ogaden

MOGADISCIO (AFP) — La «drôle de guerre» entre la Somalie et une force combinée d'Ethiopiens et de dissidents somaliens s'enlise dans les sables, aux confins de l'Ogaden.

Ces hostilités, engagées le 1er juillet, anniversaire de l'indépendance de la Somalie, sont, de l'avis des diplomates occidentaux, les plus sérieuses depuis la guerre de l'Ogaden de 1977-78.

L'armée somalienne — environ 60.000 hommes — aurait en face d'elle 10.000 hommes dans les régions de Ballamballe et de Galgadud, et autant dans la région de Mudug, plus au nord, et dans celle de Galdogob. L'estimation des dissidents du Front démocratique pour le salut de la Somalie (SSDF) varie entre 800 et 2.000.

Le «front», dans cette région semi-désertique, ne constitue évidemment pas une ligne continue. Les accrochages et la pénétration des troupes éthiopiennes, appuyées de blindés et protégées par des MIG 21 et 23, se sont effectués ponctuellement entre Fer Fer, près de Belet Uen, et Galdogob, quelque 330 km plus au nord.

Des tirs d'artillerie ont eu lieu à Borama, au nord d'Hargeisa, et à Mandera, au sud, où les frontières éthiopienne, somalienne et kenyane se rejoignent. Le président somalien, M. Siad Barre, a déclaré à l'AFP que plusieurs Kenyans auraient été tués à cette occasion, mais les pertes ne sont chiffrées ni d'un côté ni de l'autre.

Depuis le début de la semaine, les adversaires se font face et, exception faite d'échanges de tirs d'artillerie, aucun combat d'envergure n'a été signalé jusqu'à jeudi. Toutefois, selon le président Siad Barre et ses officiers sur le terrain, des renforts seraient en route du côté éthiopien.

On estime, dans les milieux diplomatiques de Mogadiscio, que l'offensive actuelle répond avant tout à des objectifs politiques consistant notamment à déstabiliser le régime somalien, à la veille du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et du congrès du parti qui s'ouvrira le 1er août.

Le SSDF et l'Éthiopie ont, semble-t-il, jugé qu'à la suite des manifestations populaires et des défections militaires qui se sont produites dans le nord au début de l'année, et après l'arrestation en juin de sept personnalités, les autorités de Mogadiscio étaient en situation de faiblesse.

Les observateurs soulignent que les opérations ont été déclenchées dans le centre du pays, peuplé de Marehan (le clan du président).

Les opérations actuelles sont aussi considérées comme un test pour l'administration américaine. L'accord, signé il y a deux ans entre Washington et Mogadiscio, accordant des facilités militaires et notamment l'ancienne base soviétique de Berbera, à la force d'intervention rapide américaine dans l'océan Indien, est pratiquement resté lettre morte.

L'EXPLOSION DE L'ANNÉE
LA PLANCHE À VOILE
LOCATION-VENTE
ÉCOLE
Des marques renommées et prestigieuses
STOCK RÉDUIT JUSQU'À 20%
UNE DUFOUR WING POUR 920$
UNE SAINVAL POUR 720$
UNE CRIT 1000$
UNE STARSURF 920$
VENEZ NOUS VOIR
PLEIN VENT
Boutique Nord-Québec Enr.
1200 est, boul. de Maisonneuve, Montréal H2L 1Z9
(métro Beaudry)
598-9052
Nous sommes distributeurs de marques Dufour, Crit, Sainval, Starsurf, Ken Winner
Aussi, location de canots St-Maurice

BOTTIN DES FEMMES
PROFESSIONNELLES ET COMMERÇANTES
Inscrivez-vous dès maintenant
(514) 866-0553

BELLERIVE
3½ - 4½ - 5½
Un panorama saisissant sur Montréal et la rivière des Prairies
788 APPARTEMENTS SPACIEUX ET LUXUEUX • 2 salles de bains • Transport gratuit au métro par l'autobus "Bellerive" • 2 courts de tennis • Piscine de compétition avec saunas • Câble T.V. gratuit • Moniteur vidéo de sécurité • Parc à pique-nique avec B.B.Q. • Magnifique promenade riveraine • Parc d'amusement pour enfants • Port de plaisance • Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée • Balcons • Terrasse • Salles de réception • Garderie.
5, Place Bellerive, Chomedey, Laval - Tél.: 331-5512

Interdiction de la chasse aux baleines

BRIGHTON (AFP) — La chasse à la baleine doit s'arrêter à la fin de la saison 85-86, a décidé hier à Brighton (Angleterre) la Commission baleinière internationale (CBI), portant ainsi un coup dur à tous les pays baleiniers, et notamment au Japon.

Les «conservationnistes» l'ont emporté, faisant ainsi valoir que la survie des baleines était plus que jamais menacée et justifiait ce moratoire sur la chasse.

Le moratoire, qui n'autorise plus que trois saisons de chasse, devra être réexaminé en 1990 par la Commission. Mais pour être remis en cause, il faudra alors une majorité des trois quarts des membres de la Commission, ce qui paraît peu probable et semble ainsi signifier la fin définitive de la chasse en 1986.

Le camp conservationniste, à l'issue d'une semaine de travaux de la Commission, a accueilli ce vote avec des hurlements de joie. «Ça y est, c'est le résultat de six ans d'efforts», a déclaré un représentant du mouvement écologiste Green Peace, dont les bateaux ancrés au large de Brighton faisaient donner leurs sirènes.

Le moratoire proposé par les Seychelles et contre lequel ont voté le Japon, l'URSS, le Brésil, l'Islande, la Corée du Sud, la Norvège et le Pérou, a été notamment appuyé par les pays occidentaux, en tête desquels les États-Unis. La décision, acquise par 25 voix pour, a suscité l'abstention de cinq pays: le Chili, la Chine, les Philippines, l'Afrique du Sud et la Suisse. Un pays baleinier, l'Espagne, a voté pour le moratoire.

Tous les pays baleiniers, le Japon en tête, ont fait valoir que le moratoire leur paraissait contraire au statut de la Commission, qui impose à ses membres de ne prendre des décisions que sur des données scientifiques sûres quant aux menaces pesant sur la survie des baleines. «Il n'y a aucune justification scientifique à un moratoire», a déclaré le chef de la délégation japonaise. Mais les Seychelles ont répliqué que c'était précisément «l'incertitude manifeste» des données scientifiques qui imposait de ne prendre aucun risque quant à la survie des baleines, et donc d'arrêter la chasse.

Les pays baleiniers ont trois mois pour faire objection à la décision de la Commission, afin de ne plus être liés par celle-ci. Le Japon en a déjà manifesté l'intention. Mais la portée morale du moratoire devrait s'avérer telle qu'il sera difficile à ces pays de poursuivre une activité condamnée par la communauté internationale. Qui plus est, les États-Unis ont menacé de sanctions économiques graves les pays qui ne respecteraient pas les décisions de la Commission.

Devant cette incontestable défaite, les pays baleiniers pourraient se retirer de la Commission, créée en 1946, la faisant ainsi éclater et supprimant sa raison d'être, qui est de réglementer la chasse. Le délégué du Japon a laissé planer cette menace, assurant «qu'un éclatement de la Commission ne pourrait pas être imputé à sa délégation».

La Commission doit voter aujourd'hui, également à la majorité des trois quarts, les quotas de prise autorisés pour la prochaine saison de chasse 82-83. Jusqu'à présent les quotas proposés sont tellement bas que, ne permettant pas une exploitation rentable, ils pourraient en fait signifier, s'ils étaient définitivement adoptés, la fin de la chasse à la baleine dès à présent.

Les grandes baleines ne sont plus qu'une poignée dans les océans malgré la protection totale dont elles font l'objet depuis quelques années et la même menace d'extinction pesait sur les espèces plus petites sur lesquelles les chasseurs s'étaient rabattus.

La chasse menée sur ces plus gros animaux du monde, qui représentaient une fabuleuse richesse en huile, trésor longtemps inestimable, les a, en effet, décimés.

La baleine est pourtant un animal fabuleux. La baleine bleue, le plus grand mammifère de tous les temps, mesure une trentaine de mètres de long et pèse l'équivalent de 34 éléphants. Sa langue à elle seule pèse trois tonnes et son coeur 600 kilos.

Le «régime du 6%»: le désaccord des syndicats est total

OTTAWA (PC) — Le plan fédéral de lutte contre l'inflation prévoyant un plafonnement des salaires des fonctionnaires fédéraux a été pris à partie, hier par deux des principaux syndicats du pays, qui ont affirmé leur refus d'une «loi matraque qui nie le droit à la négociation».

Comparaissant devant le comité des Communes chargé d'étudier le projet de loi C-124 par lequel Ottawa entend geler les augmentations de salaires de ses employés à 6% puis 5% au cours des deux prochaines années, les représentants de l'Alliance de la fonction publique et du Congrès du Travail du Canada (CTC) ont énergiquement dénoncé cette loi «qui sacrifie injustement les fonctionnaires».

Depuis deux jours, le fossé s'est dramatiquement creusé entre le gouvernement et les syndicats et les déclarations d'hier ont ruiné les espoirs d'Ottawa de voir les syndicats appuyer sa croisade contre l'inflation.

La vice-présidente du CTC, Mme Shirley Carr, a indiqué l'intention de la centrale de porter le débat sur la scène internationale en portant plainte auprès de l'Organisation internationale du travail.

«La loi sera peut-être valide, ça ne l'empêche pas d'être sauvage», a déclaré pour sa part M. Pierre Samson, président de l'Alliance, qui représente quelque 175,000 fonctionnaires fédéraux. Ce dernier n'a pu toutefois s'engager à ce que des hausses réduites de salaires soient acceptées par les membres, si Ottawa retirait sa loi.

Ottawa prétend épargner quelque $550 millions avec ses restrictions budgétaires, mais pour l'Alliance, ce geste lui fera perdre $140 millions en impôt et ne lui fera épargner qu'un demi de un pour cent de ses dépenses totales. Par ailleurs, les avocats de l'Alliance étudient le projet fédéral pour mettre en lumière ses contradictions avec la charte fédérale des droits.

M. Samson, s'est montré fort peu loquace sur les moyens de pression qui pourraient être utilisés pour faire reculer Ottawa. L'Alliance en est toujours à une étape d'information des membres, a-t-il simplement indiqué.

La pollution à Mercier

Fini la «tolérance» envers Tricil (Léger)

par Gilles Provost

Le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger, a annoncé hier sa décision de mettre fin à la «tolérance» dont a «trop longtemps» bénéficié l'incinérateur de déchets industriels toxiques de la compagnie Tricil, à ville Mercier.

Dans cette veine, M. Léger a rendu publiques deux études démontrant que Tricil outrepasse gravement certaines normes anti-pollution et a annoncé l'envoi d'un avis d'ordonnance qui aurait pour effet d'obliger Tricil à corriger la situation d'ici un an si elle ne donne pas suite entre-temps à son projet de construire un autre incinérateur beaucoup plus moderne.

Au cours de cet entretien-omnibus qu'il accordait à trois journalistes de son choix, M. Léger a aussi fait le point sur la contamination toxique des eaux souterraines dans le secteur de Mercier, sur la rive sud de Montréal. À ses yeux, la santé de la population n'est aucunement en danger pour l'instant, contrairement à ce que laissent croire «certains individus irresponsables».

Enfin, le ministre de l'Environnement a évoqué longuement le problème de l'épuration des égouts de la région de Montréal, réaffirmant que la CUM n'aura jamais la permission de déverser sans traitement dans le Saint-Laurent le contenu de son collecteur nord et cela, aussi longtemps qu'il sera ministre de l'Environnement.

Concernant l'eau potable de la région de Sainte-Martine et de Mercier, M. Léger déplore qu'on ait suscité une véritable panique dans la région sur la foi d'un seul test qui semble avoir été erroné. «Au contraire, dit-il, trois séries d'échantillonnages indépendantes montrent que les sources actuelles d'eau potable sont parfaitement saines et conformes aux normes».

Pour éviter que ce problème ne se reproduise, M. Léger a annoncé l'ouverture imminente d'un bureau de son ministère à Mercier, où les fonctionnaires mettraient à la disposition du public les résultats d'analyses les plus récents, à mesure qu'ils deviennent disponibles.

À court terme, dit M. Léger, les problèmes d'eau potable ont été résolus par la construction d'aqueducs; il ne reste plus que 16 maisons à y raccorder. À plus long terme, toutefois, il est évident qu'il faut trouver un moyen de nettoyer la nappe d'eau souterraine qui a été contaminée par les déversements industriels à la fin des années 60.

Diverses sessions de pompage ont permis de récupérer l'essentiel des déchets toxiques déversés dans la lagune de Mercier mais il est évident que ces efforts ont été insuffisants, selon M. Léger. Une étude de $125,000 confiée aux compagnies SNC et Foratek permet maintenant d'évoquer trois hypothèses de solution qu'on a soumises hier matin aux édiles municipaux du secteur.

Selon cette analyse, le laissez-faire serait la solution la plus coûteuse puisque la progression de la nappe souterraine contaminée obligerait les municipalités à investir environ $9 millions dans des conduites d'aqueducs.

Une autre hypothèse, évaluée à environ $6 millions, consisterait à pomper toute la nappe contaminée et à l'épurer sur une période de cinq ans. Toutefois, cette solution pose quelques problèmes techniques et entrainerait une certaine pollution de l'air, réelle quoique inférieure aux normes de contamination actuelle.

La dernière solution évoquée, de loin la moins coûteuse ($500,000) consisterait simplement à pomper l'eau du sous-sol pour la rejeter sans traitement dans la rivière Esturgeon. On compterait alors sur la dilution pour la rendre inoffensive.

Enfin, M. Léger a signalé le rôle important qu'a joué la compagnie Tricil dans l'épuration de la lagune de Mercier et l'utilité de cet incinérateur qui permet chaque année de détruire sept millions de litres de déchets industriels dangereux.

En tenant compte de cette utilité et des intentions de la compagnie de construire prochainement un nouvel incinérateur plus efficace, le gouvernement avait accepté de tolérer temporairement certains rejets supérieurs aux normes, a dit M. Léger.

Selon les documents diffusés hier, les rejets d'acide chlorhydrique étaient de 30% supérieurs à la norme. En outre, les émissions de particules sont 13 fois plus importantes que le maximum permis. Quant à leur concentration, elle est 27 fois supérieure à la norme.

Selon M. Léger, cette situation est inacceptable, d'autant plus que Tricil retarde de mois en mois son projet de nouvel incinérateur et la publication de l'étude d'impact environnemental qui devrait accompagner le projet. En outre, elle a entrepris d'importer des déchets industriels des États-Unis et de l'Ontario.

Aux yeux de Québec, Tricil devra faire savoir au plus tard dans trois mois si elle préfère investir une dizaine de millions de dollars pour assainir son incinérateur actuel ou dépenser le double pour moderniser ses opérations. Si elle optait pour la modernisation, elle pourrait bénéficier encore d'une tolérance, le temps de la construction du nouvel équipement, c'est-à-dire pendant presque deux ans.

L'avocat de Vermette flétrit Lévesque

L'un des deux avocats plaidant la requête en renvoi d'accusation de l'inspecteur Claude Vermette, de la GRC, accusé du vol de la liste des membres du Parti québécois, en 1973, s'en est pris violemment, hier, au premier ministre René Lévesque, pour avoir, par ses propos, fait avorter le procès de M. Vermette en mai.

M. Lévesque, en réponse à une question du chef de l'opposition, M. Claude Ryan, avait qualifié de «bête puante» l'un des témoins de la défense, M. Robert Potvin, un membre de la GRC, le comparant à un poisson qui lance «un liquide nauséabond» pour facilier sa fuite. Le magistrat entendant la cause de l'inspecteur Vermette, la juge Claire Barrette-Joncas, avait alors annulé le procès à la requête des avocats de la défense.

L'agent Potvin, un ancien sergent travaillant pour la section G du service de sécurité de la GRC, section qui a mené des opérations contre le PQ, avait affirmé que le Parti québécois avait mis sur pied un réseau d'espionnage utilisant des prostituées pour séduire des députés et des hauts fonctionnaires fédéraux.

Recherches sur les femmes: première mondiale à Montréal

par Andrée Poulin

collaboration spéciale

Le premier colloque international sur la recherche et l'enseignement relatifs aux femmes débute lundi, à l'université Concordia. Ce colloque, organisé par l'Institut Simone de Beauvoir, réunira environ 300 déléguées, représentant plus de 80 pays.

C'est la première fois depuis l'avènement du féminisme que des spécialistes du monde entier se réunissent pour discuter de leurs recherches sur la femme. L'objectif premier du colloque est donc de sortir ces «chercheures» de leur isolement pour leur donner l'appui et l'encouragement dont elles ont besoin. «Il est absolument vital pour les chercheures et enseignantes de travailler de concert, d'être au courant de ce qu'elles font les unes et les autres et d'éviter la dispersion», ont souligné les organisatrices du colloque.

Cette rencontre a aussi pour but de renforcer les jeunes centres de recherches ou d'enseignement à travers le monde ainsi que de reconnaître et de faire valoir l'apport économique de la recherche et de l'enseignement relatifs aux femmes.

La première journée du colloque est réservée à l'inscription et à la cérémonie d'ouverture. La journée de mardi débutera avec une plénière sur la recherche relative aux femmes. Trois autres plénières, consacrées à l'enseignement relatif aux femmes, les ressources et les réseaux ainsi que la recherche et l'action sociale, auront lieu successivement les 28 et 29 juillet et le 2 août.

Plusieurs films sur les femmes et le féminisme seront présentés au cours de la semaine. On y retrouve des titres connus: *Not a Love Story; a Film About Pornography, Marie Uguay, Margaret Laurence, Some Historical Feminists...* Quelques écrivaines québécoises seront présentes: Louky Bersianik, Nicole Brossard, Simone Monet-Chartrand. La ministre d'État à la Condition féminine, Mme Pauline Marois, fera également acte de présence lors d'une réception, le vendredi 30 juillet.

Plusieurs autres activités culturelles sont prévues à l'horaire: séances de signature de livres, forums de discussion sur différentes thèmes, soirée de musique et de poésie, soirée avec des femmes autochtones... Un service d'interprétation simultanée sera offert pendant les séances plénières dans les trois langues de travail: le français, l'anglais et l'espagnol. Un service de garderie accueillera les enfants des déléguées. Les activités se déroulent au pavillon Hall de l'université Concordia, 1455, boulevard de Maisonneuve ouest. Pour plus de renseignements, communiquer avec Edna Fainaru, à 879-8521.

RELIGION

■ *300 étudiants chrétiens de 88 pays à Montréal*

(Par Denise Robillard) — Plus de 300 étudiants venus de 88 pays des cinq continents sont attendus à Montréal, où ils participeront du 30 juillet au 24 août à l'Assemblée mondiale du Mouvement international des étudiants chrétiens (MIEC) et de la Jeunesse étudiante catholique internationale (JECI). Autour du thème général, «Les étudiants solidaires du peuple vers une Église des pauvres», ces jeunes délégués s'échangeront information et expériences de vie et s'emploieront à faire connaître et comprendre leur situation particulière tout en essayant d'en faire autant à l'égard de la situation de ceux qui vivent dans des conditions sociales, politiques, économiques et religieuses fort éloignées des leurs.

L'ouverture officielle de ces assises de quatre semaines se fera le vendredi, 30 juillet à 16 h à la Maison Saint-Jean-Vianney, à l'est de Montréal, où se tiendront les délibérations. Des délégués des gouvernements fédéral et provincial, Mme Jeanne Sauvé et M. Marcel Léger, s'adresseront aux délégués à cette occasion. Seront également présents l'ambassadeur du Canada aux Nations unies, M. Gérard Pelletier, et son épouse. Ces derniers, on s'en souviendra, ont été dirigeants des mouvements d'Action catholique au cours des années 40.

Le monde religieux sera également représenté, ainsi que les centrales syndicales CSN, FTQ et CEQ, de même que l'Association nationale des étudiants du Québec et le Regroupement des associations étudiantes universitaires.

Le MIEC — autrefois Pax Romana — et le JECI sont deux organismes internationaux non gouvernementaux qui participent activement à l'UNESCO et aux Nations unies dans les domaines des droits de l'homme et de la jeunesse.

Parmi les points à l'étude de l'Assemblée mondiale d'août, citons: vie et situation des peuples, étudiants et système éducatif, foi et Église des pauvres, expériences des mouvements. Seront présents comme personnes ressources, le théologien camerounais Jean-Marc Ela et le professeur d'économie péruvien Javier Iguiniz.

Une journée de solidarité à laquelle tous les jeunes sont invités aura lieu le 21 août à 19 h 30 au sous-sol de l'église Saint-Édouard (angle Beaubien et Saint-Denis). Un programme de musique d'un grand nombre de pays sera offert.

■ *7,500 témoins de Jéhovah au Vélodrome ce week-end*

Après le Colisée de Québec, en fin de semaine dernière, c'est au Vélodrome qu'environ 7,500 témoins de Jéhovah des régions du Nord et de l'Ouest tiennent leur assemblée annuelle qui, cette année, se répétera dans 16 autres villes du pays où on dénombre 73,000 adhérents de cette secte.

Sous le thème «La vérité du Royaume», le congrès de Montréal a débuté jeudi et se termine demain. En plus des discours habituels, il y aura aujourd'hui une cérémonie de baptême et, demain, une conférence publique.

Selon l'administrateur de la région du Québec des témions de Jéhovan, M. Léonce Crépeau, le nombre de fidèles dans la province a doublé en 10 ans, passant de 5.000 membres actifs en 1972 à 10.000 en 1982, «sans compter les miliers qui étudient avec nous la Bible».

■ *Les chrétiens non blancs en majorité depuis 1981*

PARIS (AFP) — En 1981 l'Église chrétienne dans le monde a pris un tournant décisif: les «non-blancs» sont devenus majoritaires pour la première fois depuis 1.200 ans dans la population chrétienne, qui devrait atteindre le chiffre de 1.55 milliard de personnes en 1985.

Actuellement, les chrétiens (catholiques, protestants, anglicans, orthodoxes) sont blancs à 47.4%, noirs à 19.3%, bruns à 11.6%, basanés à 11%, jaunes à 7.2%, rouges à 3.3%. Ces statistiques très précises sont tirées de *L'Encyclopédie chrétienne mondiale*, publiée à Nairobi par Oxford University Press sous le direction de David Barrett, chargé de recherches par l'Église anglicane du Kenya, et citées par *Mensuel*, bulletin du Conseil oecuménique des églises.

En l'an 500, souligne l'encyclopédie, les chrétiens représentaient 22.4% de la population mondiale et 38.1% d'entre eux étaient des blancs. Vers l'an 1,000, la proportion des chrétiens était tombée à 18.7% mais la majorité était blanche. Ce monopole des blancs sur le christianisme a connu son apogée au début du XVIe siècle avec 92.6%.

Au début du XIXe siècle, la prépondérance des blancs a commencé à décliner (86.5%) alors que la proportion des chrétiens dans le monde augmentait (23.1%). Vers 1950 enfin, les chrétiens constituaient 34.1% de la population mondiale avec 63.5% de blancs.

Cet ouvrage de plus de 1,000 pages, qui a coûté 14 ans de travail à ses auteurs, révèle qu'au début du siècle les athées ou agnostiques ne constituaient que 0.2% de la population mondiale. Ils forment actuellement 20.8% de la population et leur groupe augmente de 8.5 millions de personnes par an en majorité en Europe et en Amérique du Nord.

en bref...

■ *Syrois chez Nordair*

Le syndicat représentant quelque 550 employés au sol du transporteur aérien Nordair a décidé hier de reporter la grève prévue pour cette fin de semaine, afin de permettre la poursuite de la médiation entre les deux parties.

Un porte-parole du syndicat, l'Union internationale des machinistes, a précisé que les membres ont été convoqués à une assemblée spéciale, lundi, pour prendre connaissance des plus récentes offres de Nordair.

Les négociateurs des deux parties ont repris leurs pourparlers mercredi, pour la première fois depui le 29 juin, et le médiateur dans le conflit a convoqué une autre rencontre pour demain. Le syndicat avait menacé de déclencher la grève à minuit hier soir. Le principal point de discorde demeure la demande de Nordair de certains réaménagements administratifs, que les syndiqués interprètent comme l'abandon de certains droits acquis.

Quelque 150 employés de bureau de Nordair sont présentement en grève, mais le transporteur aérien a néanmoins réussi à maintenir ses vols.

■ *Les correspondances abolies à la CTCUM?*

La Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) devrait abolir son système de correspondances et modifier le prix de la carte CAM. C'est la suggestion que vient de faire la Fraternité des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et employés des services connexes, estimant que la CTCUM pourrait ainsi réaliser des économies suffisantes sans instaurer un régime d'employés à temps partiel, source de litige dans les négociations actuelles.

Selon le syndicat, le système de correspondances fait perdre beaucoup d'argent à la CTCUM, «d'autant plus que beaucoup d'usagers utilisent des correspondances périmées que le chauffeur d'autobus peut difficilement contrôler». Quant au prix de la carte CAM, la Fraternité propose qu'elle soit fixée «en fonction de l'utilisation réelle qu'en font les usagers, à savoir au moins deux voyages par jour ouvrable». Selon la tarification actuelle, indique un communiqué du syndicat, «c'est comme si l'on accordait à l'usager une semaine et demie ouvrable de transport gratuit par mois.»

■ *Laval manque d'eau*

La Ville de Laval prie ses citoyens de ne pas utiliser l'eau potable à d'autres fins que l'alimentation et l'hygiène tant que durera l'actuelle sécheresse. Dans un communiqué publié hier, elle demande aux Lavallois «de ne pas arroser les pelouses, ne pas remplir les piscines, ne pas laver les voitures et ne pas gaspiller l'eau».

■ *Pas d'eau, pas de feu*

Une interdiction des feux à ciel ouvert en forêt vient d'être émise dans plusieurs régions du Québec, en raison du temps sec. Le ministère de l'Énergie et des Ressources précise que l'interdiction touche plusieurs unités de gestion dans l'Outaouais, la Mauricie, et le sud du Québec, ce qui comprend le sud de Montréal, de l'Estrie, de la Beauce et la portion ouest des Appalaches.

■ *Losique attend en silence*

L'affaire étant désormais devant les tribunaux, le directeur du Festival des films du monde (FFM), M. Serge Losique, a refusé hier de commenter la poursuite de $1 million en dommages et intérêts qu'il vient d'intenter contre quatre distributeurs indépendants.

M. Losique soutient que les intimés s'acharnent à l'accuser faussement d'être lié au groupe français Gaumont ce qui, selon eux, créerait un conflit d'intérêts avec ses responsabilités dans le festival.

La semaine dernière, l'Association québécoise des distributeurs de films (AQDF) et son président M. Gilles Bériault, annonçaient que leurs membres, détenteurs des droits au Canada pour des films devant être projetés au FFM (19-29 août), retiraient du programme une dizaine de longs métrages.

M. Bériault alléguait alors le conflit d'intérêts impliquant M. Losique qui, après la tenue du festival, doit devenir conseiller de Gaumont pour le Canada. De plus, une entente avec le groupe américain Columbia concernant la distribution des films de Gaumont en Amérique du Nord finira par tuer les distributeurs indépendants canadiens, ajoutait M. Bériault.

■ *Déluge au Japon*

TOKYO (AP) — Dix-huit personnes au moins ont été tuées, 147 ensevelies dans des glissements de terrain, et 54 ont été portées disparues à la suite de pluies torrestielles qui sont tombées sur le sud de la province de Nagasaki, hier, a annoncé la police japonaise. On ignorait si certaines des 147 personnes ensevelies étaient encore vivantes. Plus d'un millier d'habitations ont été inondées et la circulation ferroviaire a été paralysée dans toute la province.

■ *Entente avec 18 sociétés d'ambulances*

Après plus de six mois d'intenses discussions, 18 compagnies d'ambulances ont convenu cette semaine de s'intégrer au nouveau centre de coordination des urgences-santé pour assurer une disponibilité permanente de ce système de transport spécialisé. Le Conseil régional de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain (CRSSS-MM) et les compagnies ambulancieres se sont en effet entendus sur une modification des tarifs qui entrera en vigueur le 1er octobre prochain. D'ici là' les compagnies d'ambulances appliqueront la tarification provinciale du transport par ambulance: $60 par voyage, plus $1.50 du kilomètre.

À compter du 1er octobre, elle sera de $30.50 l'heure pour la disponibilité des véhicules, de $37.50 pour le transport hors établissement et de $32.50 pour le transport interétablissements. À ce moment, le CRSSS-MM deviendra l'unique agent payeur pour les compagnies d'ambulances.

Pour les citoyens non couverts par un programme de gratuité, ce changement signifie qu'ils recevront à compter du 1er octobre prochain leur facture du CRSSS-MM plutôt que du transporteur ambulancier.

■ *Les restaurateurs restent sur leur faim*

L'Association des restaurateurs du Québec s'est félicitée hier de la décision du gouvernement d'interdire aux clients d'apporter leur vin ou alcool dans les restaurants détenteurs d'un permis, mais a demandé en outre que l'Assemblée nationale légifère à l'automne pour bannir purement et simplement les établissements sans permis qui acceptent les clients se présentant chez eux avec leur propre vin ou boisson alcoolique. En conférence de presse, le président de l'Association, M. Claude F. Blanche, a soutenu qu'il devrait exister seulement deux catégories de commerces, ceux qui détiennent un permis et les autres, sans classe intermédiaire pour les restaurateurs qui accueillent les clients avec leur sac de papier brun.

■ *Enquêtes sur le racisme dans le taxi*

OTTAWA (PC) — La Commission des droits de la personne de l'Ontario et la ville d'Ottawa ont annoncé hier qu'elles étudieront les cas de discrimination qui ont cours dans l'industrie locale du taxi.

Ces déclarations font suite à la publication, jeudi, d'un sondage effectué par le quotidien *The Citizen*, démontrant que cinq compagnies de taxi sur neuf, dans la région de la capitale nationale, ont répondu aux exigences des clients — journalistes-enquêteurs — qui sollicitaient l'envoi d'un chauffeur de race blanche.

La mairesse d'Ottawa, Mme Marion Dewar, a dit douter que plusieurs résidents de sa ville fassent de la discrimination contre les chauffeurs noirs ou immigrants. Elle a précisé que la division des permis de taxis n'avait jamais reçu de plainte, de la part des chauffeurs, quant à une discrimination possible.

Anglais Langue Seconde

1982 - Programme d'été

Pour garçons et filles 15 - 17 ans

4 AU 24 JUILLET
25 JUILLET AU 14 AOÛT

- Programme d'immersion — approche communicative
- Surveillance assurée
- Belles résidences
- Activités socio-culturelles et récréatifs
- Magnifique campus.

CAMPUS **LENNOXVILLE** CAMPUS
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE

Pour plus de renseignements:
M. Daniel Fricker
Champlain Regional College
Lennoxville, Qué. J1M 1Z7
Tél.: (819) 563-6881

«VIVE LE QUÉBEC LIBRE»

Le constat que le Général de Gaulle a fait le 24 juillet 1967 constitue un moment important dans la lutte nationale des Québécois.

De tous ceux qui ont réagi alors, c'est sans doute François Aquin qui, dans son discours à l'assemblée législative le 3 août 1967, a le mieux dégagé le sens profond de cet événement.

En ce 15e anniversaire, et en l'honneur de tous ceux qui luttent pour que vive le Québec libre, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal présente ce texte d'Aquin et le vibrant appel qu'il adresse à tous les Québécois et à toutes les Québécoises.

Le voyage du Président, les propos qu'il a tenus, la franchise avec laquelle il est allé au fond des choses constituent un événement historique et un pas en avant dans l'accomplissement de notre destin.

Après avoir connu l'occupation du conquérant, la tutelle de l'étranger et les trahisons de l'intérieur, le peuple québécois considère depuis quelques années que l'État du Québec est l'instrument unique de son progrès. À cet État québécois manque l'affirmation internationale, affirmation aussi vitale pour un peuple que l'est pour un homme le besoin de communiquer avec les autres. À cet État québécois manque la maturité d'un statut constitutionnel propre qui lui donnerait tous les outils nécessaires pour transformer sa situation dans le sens de l'humain et dans le sens de liberté.

Le général de Gaulle n'est pas venu ici nous dire quoi penser ni quoi faire. Il est venu offrir l'appui de la France à la marche de notre évolution nationale. (...) Charles de Gaulle a compris les aspirations profondes du peuple québécois désireux de libération et d'affranchissement. Il a saisi le tréfonds du drame vécu par nos compatriotes qui sont pauvres dans un pays riche, citoyens de seconde classe dans leur propre cité, forcés de travailler dans la langue des maîtres, étrangers sur le sol même de leur patrie, déchirés entre ce qu'ils sont et ce qu'il voudraient être.

Au cri de «Vive le Québec Libre» (...) il devenait exorcisé, ce mot liberté, qu'avant certains osaient à peine murmurer, ce mot de liberté qui appartient pourtant à l'humanité, qui appartient aux nations, qui appartient à l'homme.

Ce jour-là, le Président a révélé le Québec à beaucoup de Québécois et il a révélé les Québécois au monde. La prise de conscience de notre situation ne peut que coincider avec celle de tous ces autres peuples du tiers-monde qui, eux aussi, marchent vers leur réalité. Il en est des peuples comme des individus. C'est en creusant leur propre liberté que peu à peu le chemin s'ouvre vers les autres. Le Président de Gaulle (...) a plaidé la cause d'un nationalisme moderne, nationalisme progressiste, ouvert et pacifique qui l'emportera un jour ou l'autre sur le nationalisme bourgeois, territorial et guerrier des puissances colonisatrices. (...)

Il a répondu avec enthousiasme au message de décolonisation. Évidemment, pour ceux qui détruisent un peuple au Vietnam et pour ceux qui les cautionnent dans le cadre de soi-disant accords militaires, pour ceux qui tuent à Aden, et pour ceux qui les cautionnent dans le cadre du Commonwealth, pour ceux qui oppriment en Angola et pour ceux qui les cautionnent dans le cadre de l'Otan, pour ceux que scandalise la soi-disant ingérence d'une parole fraternelle mais qui préferent l'envoi d'armées ou la livraison d'armes, la présence même du Général de Gaulle en Amérique était un reproche vivant et ses paroles devenaient inacceptables.

L'heure approche où chaque homme libre au Québec devra aller au fond des choses et dire le fond de sa pensée. Jamais n'a été aussi pressante l'oeuvre de la libération du Québec prisonnier d'une constitution tombée en désuétude et qui tout en étant une entrave pour nous est devenue un tremplin pour le gouvernement du Canada. Abandonnons ces masques du statu quo que sont le changement de la constitution canadienne et l'évolutionnisme conservateur du statut particulier. Ce n'est pas en points d'impôt que l'on bâtit le destin d'un peuple. Par-delà les arguties et les juristes et les experts fiscaux, au plus profond de lui-même, le Québec a choisi la liberté. La liberté suppose que l'État du Québec possède en propre la totalité des pouvoirs essentiels à transformer radicalement sa situation économique, sociale et culturelle. (...) Dans la construction de cette liberté, les structures économiques et sociales devront changer, devront se transformer, l'homme québécois et la femme québécoise qui deviendront collectivement responsables de notre révolution dans la paix, dans la justice et dans l'amour.

La vérité est dans l'avenir. Dans 25 ans, dans 50 ans, alors que depuis des décennies le Québec sera devenu une patrie libre, alors que, par delà les sociétés colonisatrices révolues, il aura tendu la main aux autres territoires libres d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et d'Europe, alors qu'il fera le poids de la mégalopolis française sur le sol des Amériques, des hommes et des femmes viendront dans cette enceinte et ils ne seront pas intéressés par les débats partisans que nous y avons tenus. À notre sujet, ils ne se poseront qu'une seule question: Est-ce que c'étaient des hommes libres?

VIVE LE QUÉBEC LIBRE!

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H2X 1X3

Pour témoigner votre solidarité et pour nous aider à défendre le droit des indépendantistes de s'exprimer dans les journaux par des placards comme celui-ci;

Envoyez votre contribution à: **La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal**
82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H2X 1X3

Les assises financières des caisses d'établissement demeurent fragiles

■ *L'actif n'a progressé que de 1% en 81-82*

par Michel Nadeau

L'année financière 1981-1982 aura été une année de croissance nulle pour les onze caisses d'établissement du Québec. L'actif de ces coopératives québécoises regroupant 110,000 membres n'a augmenté que de 1% seulement pour s'établir à $156 millions. La fédération, qui fournit certains services aux unités locales, montre un bilan stable à $3.7 millions. Les dépôts des membres n'ont progressé que de $3 millions pour s'établir à $152 millions.

L'analyse des données montre la fragilité financière de l'organisme au chapitre des réserves accumulées en cas de mauvais coups. Le capital-social a baissé de $4 millions à la fin de l'année financière 1981 à $2.9 millions au terme du dernier exercice.

Le poste des trop-perçus non répartis, qui était déficitaire de $32,000 le 31 mars 1981, montrait au 31 mars dernier un solde négatif de $486,000. Les réserves accumulées dans les 11 caisses locales ont baissé légèrement de $2.2 millions à $2.1 millions.

Au total, le «coussin financier» de l'organisme s'établit à $4.5 millions par rapport à un bilan de $156 millions pour un rapport de 1/36. Ce chiffre ne tient pas compte des montants accumulés dans la «Corporation du fonds de sécurité de la Fédération des Caisses d'établissement».

Les caisses d'établissement sont des organismes fondées au début des années 50 pour la cueillette de l'épargne dans les régions agricoles du Québec. Le principe au départ était le même que celui des caisses d'entraide: l'épargne méthodique où, tous les mois, le membre-sociétaire verse un montant fixé à l'avance.

L'objectif initial était l'établissement des jeunes sur les fermes, mais les prêts de ce genre ne représente que 10% du volume de $125 millions consentis l'an dernier.

Les caisses d'établissement se sont montrées très prudentes dans leur politique de prêts en 1981-1982. Le volume d'argent avancé aux membres a baissé de $1 million pour s'établir à $125 millions. Par contre, du côté des placements, on note une augmentation de $15.6 millions à $18.6 millions. Cet accroissement s'explique par l'acquisition de $3 millions d'obligations de municipalités et commissions scolaires.

Emboîtant le pas aux caisses d'entraide, les caisses d'établissement sont entrées dans le domaine du crédit commercial et industriel, où est concentré aujourd'hui environ le quart de ses prêts. Plus de la moitié des prêts — $70 millions sur $125 millions — ont été consentis dans le domaine hypothécaire.

Le bilan montre que les provisions pour mauvaises créances sont demeurées à peu près stables autour de $650,000.

Au cours de l'an dernier, on note un déplacement de $6 millions environ de prêts hypothécaires vers le secteur commercial et industriel. Ce créneau du marché financier permet des prêts à taux variables, ce qui peut rapporter davantage dans un marché fluctuant, mais qui comporte des risques d'échecs et de faillites.

Du côté du passif, les 11 caisses d'établissement ont vu un fléchissement de 25% de leur capital-social en 1981. Les dépôts à terme ont diminué de $1 million pour glisser à $53.3 millions. Par contre, l'épargne stable, incluant l'épargne méthodique, avance de $3 millions à $83 millions.

Tel que mentionné plus haut, l'excédent non réparti a fondu de $2.2 millions à $1.6 million.

Si on tient compte du taux d'inflation de 11% environ l'an dernier, le bilan des caisses d'entraide montre un recul de 10% en termes réels. L'organisme coopératif a encaissé une perte de sa part du marché de l'épargne puisque ses concurrents, banques et caisses populaires, ont accru leur volume d'affaires au cours de la même période.

Il faut signaler par ailleurs que le nombre de membres a curieusement augmenté de près de 10% pour s'établir à 110,929. Il se peut qu'il s'agisse de personnes ayant plusieurs comptes ou d'un plus grand nombre de sociétaires ayant investi une somme moindre dans leur caisse d'établissement.

Les caisses d'établissement demeurent le seul organisme financier coopératif en dehors de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, qui a regroupé trois des six fédérations de caisses d'épargne et de crédit qui existaient auparavant. La disparition des caisses d'entraide, le printemps dernier, n'a laissé que les caisses populaires et les caisses d'établissement dans le marché financier coopératif. Cependant les premières ont un bilan de plus de $14 milliards alors que les secondes possèdent $156 millions, soit un rapport de 1 à 10 environ.

Les deux organismes ont leur siège social dans la région de Québec.

Domtar perd $6 millions et coupe son dividende

par Michel Nadeau

Bien que l'ensemble des activités de la compagnie ait laissé un mince profit de $2.7 millions (14 cents par action), une perte de $9 millions attribuable à la fermeture d'une usine de chaux à Bellefonte, en Pennsylvanie, a contraint Domtar à afficher un déficit de $6.2 millions (35 cents par action) au dernier trimestre.

Le conseil d'administration a aussitôt décider hier de couper de moitié le dividende, qui est ainsi ramené de 50 cents à 25 cents. Cette mesure signifiera la perte de $2 millions par trimestre pour les deux plus importants actionnaires de Domtar. La Caisse de dépôt et placement du Québec et la Société générale de financement possèdent environ 8.3 des 17 millions d'actions de la firme papetière du boulevard de Maisonneuve.

Les ventes trimestrielles ont légèrement fléchi, passant de $430 millions au deuxième trimestre de 1981 à $425 millions pour les trois derniers mois. Les secteurs les plus touchés ont été les matériaux de construction, les papiers fins et les cartonnages ondulés.

Les intérêts sur la dette ont été sensiblement plus élevés que pour la période correspondante l'an dernier.

Cependant, la compagnie montréalaise a tiré profit de la baisse du dollar canadien et du fléchissement de son taux d'imposition.

Il convient de remarquer que pour l'ensemble du semestre, les résultats demeurent positifs avec un bénéfice net après postes extraordinaires de $5.4 millions. L'exploitation a permis de dégager des fonds de l'ordre de $53 millions; pas moins de $80 millions ont été investis dans les usines de la compagnies au cours des six derniers mois.

La direction de la compagnie ne donne aucune indication pour la performance envisagée au cours des prochains mois.

À la Bourse, les actions se transigent autour de $17.75. On peut prévoir cependant une légère baisse en raison de la réduction de $2 à $1 du dividende annuel annoncé. Les titres ont oscillé entre $15.50 et $22 au cours du trimestre.

Cette semaine, la Caisse de dépôt et placement informait l'Ontario Securities Commission de l'achat récent d'un bloc de 136,465 actions pour porter sa participation à 4,385,624 actions. La Société générale de financement contrôle Dofor Inc., qui possède 3,881,000 actions. Les deux organismes québécois ont payé en moyenne $30 pour ces quelque 8.3 millions d'actions. En poursuivant l'accumulation, la Caisse de dépôt souhaite évidemment réduire son prix moyen d'achat.

L'annonce d'un déficit décevra les analystes boursiers qui, dans le cas de McLeod Young Weir, prévoyait un gain par action de $1.80 pour 1982. Le premier semestre n'a laissé que 29 cents. Il sera difficile d'atteindre ce montant en raison du marasme dans lequel se trouve actuellement l'ensemble de l'industrie forestière nord-américaine.

■ Domtar a annoncé hier après-midi la fermeture, de façon permanente, de son usine de panneaux ignifuges pour plafonds située à Cornwall, en Ontario. Environ 94 employés perdront ainsi leur travail d'ici le 17 décembre 1982.

au jour le jour

■ *Alcan monte malgré tout*

La décision de la direction de l'Alcan de réduire de 50 cents à 25 cents son dividende trimestriel n'a pas atténué l'ardeur de certains investisseurs à l'endroit du titre qui a de nouveau avancé hier à la Bourse, fermant à $24.38. Cette mesure réduira de $19 millions les sorties de fonds trimestrielles. Plusieurs avaient prévu l'élimination du dividende. Hier, Alcan du Canada Ltée a annoncé son intention d'emprunter $100 millions US vers la fin du mois de juillet, ou au début d'août.

■ *Airbus et le Québec*

Le gouvernement fédéral pose trois conditions avant d'investir quelque $500 millions dans le projet d'Airbus A320: la rentabilité du projet, des emplois spécialisés au Canada et le recouvrement des frais engagés. Il est étrange que ce projet — devant amener la construction d'une usine au Québec — soit négocié du côté canadien par une firme de Toronto, De Havilland. Où sont les Québécois?

■ *Inflation à 13.3%*

L'indice des prix à la consommation aux Etats-Unis a fait un bond imprévu au cours du mois de juin pour atteindre un taux annuel de 13.3%. Les économistes de Washington ont parlé «d'aberration statistique». Au cours des 12 derniers mois, l'indice des prix à la consommation a avancé de seulement 7.1% aux USA.

■ *INCO: encore des pertes*

La compagnie INCO a enregistré un déficit de $37 millions au cours des trois derniers mois pour porter à $75 millions ses pertes depuis le début de l'année. Il s'agit du troisième trimestre consécutif qui se termine avec un déficit. Son concurrent, Falconbridge, a lui aussi terminé le trimestre avec un solde négatif de $16 millions. L'effondrement des prix et de la demande pour le cuivre et le nickel explique cette détérioration.

■ *Les ambitions des Postes*

Afin de mieux faire connaître sa nouvelle performance et «ses quelque 17 produits et service de base», la Société des Postes investira $200,000 en publicité dans 39 quotidiens et publications d'affaires. Selon le vice-président aux communications, M. André Villeneuve, «la Société ne cherche pas uniquement à améliorer son service mais aussi à s'approprier une part plus grande du marché des communications et des messageries». C'est à une agence de Toronto, Jerry Goodis, que le contrat a été accordé.

■ *Factures express*

Pour la première fois en Amérique du Nord, les résidents de Markham, en Ontario, recevront leurs factures d'électricité directement des mains du préposé venu vérifier leur compteur. La commission hydro-électrique de Markham vient en effet d'acheter six ordinateurs portatifs «Porta-Printers», qui établissent en quelques secondes la facture de l'abonné. Mais déjà, la Société des Postes a fait savoir que ce procédé est illégal et que les factures doivent être livrées par courrier de première classe... Un ordinateur portatif coûte $11,000, mais économise bien des timbres.

■ *À cause du pétrole*

La compagnie Dominion Stores présente un curieux alliage dans son rapport annuel, où les viandes côtoient le pétrole. Avec l'acquisition de Norcen Energy et de Hollinger Argus, la chaîne de supermarchés réalise 60% de ses activités dans le domaine des richesses naturelles et 40% seulement dans l'alimentation, d'où la disparition du grand «D» sur le rapport annuel. Devant les actionnaires, le président de Dominion a indiqué que l'entreprise misait beaucoup sur ses magasins-entrepôts «Best for Less».

■ *En raccourci*

Qui aurait cru qu'un jour la direction de **Dome Petroleum** devrait annoncer des réductions de salaire allant de 1 à 10% à compter du mois de septembre? Le personnel doit maintenant travailler 1 h 45 de plus par semaine au siège social, qui ne compte plus que 550 employés, soit 75 de moins que l'an passé... La Chambre de commerce de Calgary multiplie les efforts pour faire de cette ville un **centre bancaire** international. Il s'agit d'un concept mis de l'avant par les milieux d'affaires montréalais... Des assurés de la région de Québec auront la surprise de leur vie en apprenant que leur courtier, la firme Denyse V. Martel Inc. n'a tout simplement pas transmis leur prime à une compagnie **d'assurances** générales... La production d'automobiles au **Japon** continue de diminuer avec une baisse de 4.4% au mois de juin dernier par rapport au même mois de 1981... La compagnie **Marconi** demandera à ses actionnaires, le 5 août prochain, de déplacer de Montréal à Toronto le siège social légal de la firme, affirmant qu'elle se devait d'être plus près d'Ottawa... **Sulpetro** et la Compagnie internationale pour le développement de l'énergie (M. Maurice Strong) viennent de décrocher un contrat d'exploration dans le golfe de Suez, en Égypte... Le gouvernement ouest-allemand, champion du libéralisme économique, doit néanmoins endosser pour plus de $300 millions de prêts au groupe **Telefunken...** Les ventes de **maisons** ont baissé de 8.6% selon les données fournies par le service inter-agences de la Chambre d'immeubles du Québec... **Hewitt** ne distribuera pas de façon exclusive les produits des Industries Tanguay comme nous le laissions croire hier... Les taux élevés retardent toujours le projet **Lavalin-Marathon** de la construction d'une tour de $50 millions au coin de Dorchester et Stanley, à Montréal.

Michel Nadeau

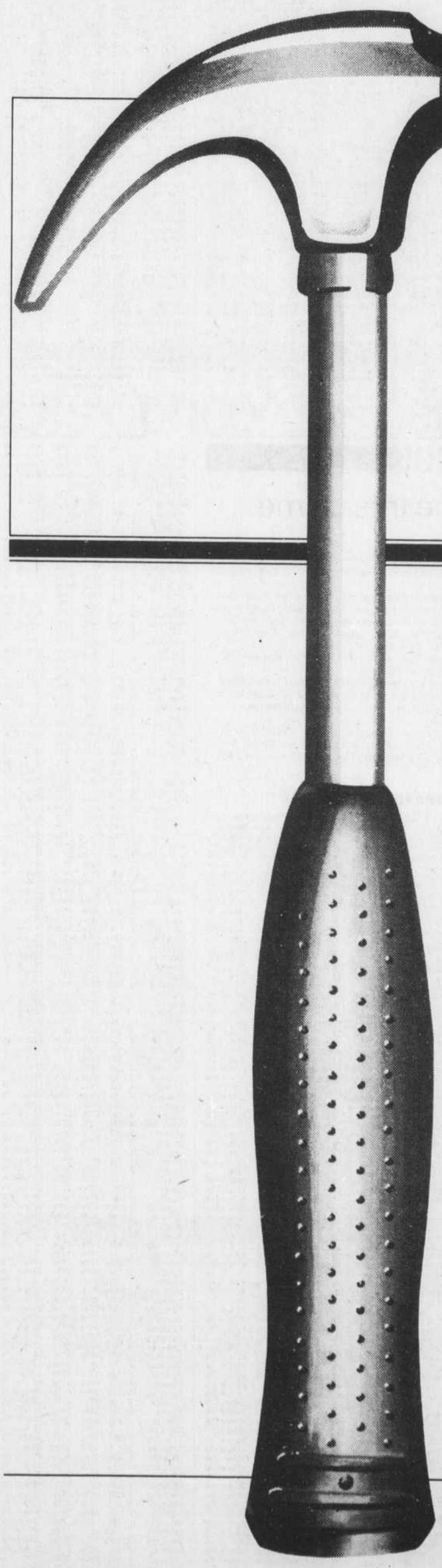

LES TAUX CHUTENT À 13½% POUR 3 ANS

Les taux d'intérêt élevés et instables sont les causes principales des difficultés rencontrées dans le domaine de la construction.

Heureusement, des mesures positives viennent d'être prises pour amorcer la relance. Tous les partenaires québécois intéressés ont créé un organisme sans but lucratif appelé CORVÉE-HABITATION. Son but? Administrer et redistribuer un fonds d'aide à la construction qui ramène le taux hypothécaire à 13½%, garanti 3 ans.

Ce nouveau taux est offert à tous les citoyens qui veulent faire bâtir maintenant, même s'ils sont déjà propriétaires.

1 LES AVANTAGES DE BÂTIR MAINTENANT

Un taux d'intérêt avantageux.

La baisse du taux hypothécaire à 13½% a été rendue possible par un accord conclu entre les travailleurs et les employeurs de la construction, les institutions financières et le gouvernement du Québec.

Ce nouveau taux d'intérêt est garanti pour 3 ans.

Ceux qui auront souscrit à un plan d'Épargne-logement en 1982 pourront bénéficier d'une déduction d'impôt additionnelle de 2000 $.

S'il s'agit d'un ménage qui n'a jamais été propriétaire, il pourra déduire une somme atteignant 6000 $.

Les municipalités sont maintenant habilitées à accorder d'autres avantages spécifiques aux acquéreurs d'habitations nouvelles. Il suffit de vous renseigner auprès d'elles.

Les architectes, les ingénieurs, les arpenteurs-géomètres et les notaires qui contribuent à CORVÉE-HABITATION consentiront, pour leur part, des avantages supplémentaires.

2 LES TYPES D'HABITATION À BÂTIR MAINTENANT

- Tout bâtiment résidentiel n'excédant pas 3 étages ou qui peut faire 4 étages avec une partie des logements construits sous le niveau du sol.
- Les logements doivent appartenir à l'un des types d'habitation qui suivent:
  - de l'unifamilial au quintuplex
  - condominium, co-propriété divise
  - coopérative d'habitation non déjà subventionnée par les programmes existants.

3 LES CONDITIONS POUR BÂTIR MAINTENANT

- Le coût de chaque logement, quel qu'il soit, ne doit pas dépasser 60,000 $, terrain compris.
- Vous devrez habiter le bâtiment dans les 12 mois suivant le premier versement hypothécaire.
- Vous devez faire l'acquisition d'un logement mis en chantier entre le 25 mai et le 31 décembre 1982.
- La construction devra être terminée le 30 juin 1983.
- Ces logements doivent être:
  construits par les travailleurs et les employeurs qui participent à CORVÉE-HABITATION,
  financés par des institutions financières participantes,
  et couverts par un programme approuvé de certification de garantie des maisons neuves.

4 LES MATÉRIAUX POUR BÂTIR MAINTENANT

De préférence avec des matériaux fabriqués au Québec afin de favoriser des retombées de CORVÉE-HABITATION chez nous.

5 OÙ VOUS ADRESSER POUR BÂTIR MAINTENANT

À Québec: 643-7676
Partout ailleurs au Québec: sans frais,
1-800-463-4315

TOUS D'ACCORD POUR BÂTIR MAINTENANT

LES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION
LES EMPLOYEURS DE LA CONSTRUCTION
LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

CORVÉE HABITATION

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Canada Trustco à $22

Pour la huitième fois en autant de jours de marché, l'indice composé a clôturé hier sur une bonne note: une montée de 11.80 points, à 1454.81. Quelque 4.6 millions d'actions ont été échangées et la valeur s'établissait à $49.1 millions. Les gains ont supplanté les pertes par 290 à 166 et 202 valeurs étaient stationnaires.

Sauf trois secteurs, toute la Bourse de toronto a progressé, les pétroles venant en tête avec un gain de 44.59 à 2465.38. Les métaux ont grimpé de 24.86 à 1380.28, les aurifères de 14.11 à 1850.43, les compagnies de gestion de 12.42 à 1556.08, et les commerces de 11.39 à 1213.80.

L'immobilier-construction a fait une chute de 35.99 à 2907.75. Un lot de 200,000 actions de Canada Trustco a changé de main en cours de séance, sans que la compagnie puisse en expliquer la raison. Le titre a gagné deux points à $22.

Du côté des valeurs industrielles, Mitel Corp. gagne 1-4 à $24 1-4. Banque Toronto Dominion 1 à $25 5-8. Banque de Nouvelle-Écosse 1-8 à $23 5-8 et Walker Resources 3-8 à $17 5-8. Bell Canada perd 1-8 à $17 1-2. General Motors 1 1-4 à $56 1-4 et IBM 7-8 à $83 1-2.

Dans les mines, Placer Development prend 1-4 à $14 3-4. Rio Algom 1 1-4 à $32 1-4. Pine Point Mines 1-8 à $25. Campbell Red Lake cède 1-8 à $15. Gibralter Mines 1-8 à $8 3-4.

Dans les hydrocarbures, Canadian Reserve Oil and Gas gagne 2 1-2 à $16 1-2. Chieftain Developments 1-8 à $19 5-8 et Big Hart Oil and Gas 3-8 à $9 1-4. Total Pete abandonne 3-4 à $10 7-8 et Trinity Resources 1-8 à $10 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	100	480	480	480	−20
AMCA Int	675	$17¼	17	17	
AbtiPrce	z25	$17	17	17	
Acklands	100	$10	10	10	
AdanacM	1000	70	70	70	
AeroE	3400	63	63	63	
AgnicoE	13300	$8¼	7⅞	8	+⅛
Albany	3500	85	85	85	+1
AltEnergy	12640	$12¾	12⅝	12¾	
AltEnrA	1100	$27⅜	27¼	27¼	−⅛
AltaNat	500	$23	22½	23	
Alcan	40918	$24⅝	24¼	24⅜	+¼
AlgomaSt	1360	$26¾	26¼	26¼	−¼
AStel p	2100	$15	14¾	14¾	−¼
Alum3rdp	1300	$19	19	19	
AmEagle	200	185	185	185	−4
AndrsWAf	10300	$15⅝	15½	15⅝	+⅜
AngDGld	46100	60	60	60	
Arbor C	200	$7	7	7	
Argus	z5051	$9	9	9	
Args260p	100	$17½	17½	17½	+⅛
ArgusBpr	z65	$18¼	18¼	18¼	
ArgusCpr	1639	330	325	325	−10
Asamera	500	$9⅛	9⅛	9⅛	−⅛
Asbestos	200	$10½	10½	10½	+⅛
Astralt	400	$5	490	5	
Atcolf	400	$5½	5½	5½	+¼
AtcoII	600	$5¾	5⅜	5¾	+⅜
AtlasYk	2500	37	36	36	+1½
Augmitto	2000	150	148	150	+4
BCSugarA	400	$14¼	14	14¼	+¾
BPCan	15448	$24	22¾	24	+1¼
Bachelor	3200	340	330	335	+20
BanisterC	2700	$7	7	7	+½
BankBC	1450	$12⅛	12	12⅛	+⅛
BkBC228	400	$15½	15½	15½	−½
BankMtl	23492	$19⅝	19⅛	19⅛	−⅜
BkMtl285	3260	$24½	24	24½	−¼
BkMtl250	4760	$18½	18½	18½	
BkMtlw	20200	390	335	390	+50
BankNS	82025	$24	23½	23⅝	+⅛
Bankeno	800	225	225	225	−10
Bankenou	700	375	370	375	+5
Basic Res	1300	335	335	335	+15
Baton B	100	$7¼	7¼	7¼	+⅜
BellCanad	65130	$17¾	17½	17½	−⅛
BellDpr	300	$53	53	53	−1
Bell2.28	300	$26⅞	26⅞	26⅞	
Bell1.80	z50	$14	14	14	
Bell2.05	750	$17¾	17½	17½	−¼
Bell2.70	14025	$20⅝	20½	20½	−⅛
BighartOG	24450	$9¼	9	9¼	+⅜
BlackPhot	2700	$8½	8½	8½	
BlakeRes	7000	90	90	90	
Bluesky	2350	270	261	261	
Bonza O	11505	275	251	251	−9
BowValy	10700	$14¾	14⅜	14¾	+¼
BowVly7	150	$57	57	57	
BowVlyR	1000	350	345	345	−5
BralorRes	12000	$7	6⅝	7	+¼
Bramalea	3500	450	445	450	+5
Brscadep	4601	$28⅝	28⅛	28½	+½
BrascanA	8784	$15⅜	14¼	14¼	−⅝
BrascanB	4886	$15	15	15	+¾
Brscn8½	1100	$15½	15½	15½	
Brscn1981	225	$21¾	21¾	21¾	−¼
BrendaM	1850	$8¾	8	8½	−¼
Brinco	635	370	350	370	+25
Brincop	800	420	420	420	−5
BCFP	4377	$8	7⅝	8	+½
BCFPpr	z20	$25¼	25¼	25¼	
BCPackB	z50	$28	28	28	
BCRes	134430	345	330	330	−5
BC Phone	8600	$14⅛	14	14⅛	
BCPh4½p	105	$32	32	32	−⅜
BCPh4¾p	220	$34	34	34	−1
BCPh6.80	250	$12	12	12	
BroulReef	2000	75	75	75	
Brunswk	2900	$9⅝	9¼	9½	+⅛
BuddCan	200	450	450	450	
CAE	1000	$7¼	7¼	7¼	+¼
CIL	442	$19⅛	19⅛	19⅛	
CME Res	14000	40	33	40	+8
Cableshar	3550	$5⅜	5¼	5¼	
CadFrv	11200	$6¼	6	6	−⅛
CadFrvA	12850	$5½	5⅜	5⅜	
Calvert	2500	28	27	28	+1
CamelOG	500	250	250	250	
Camflo	1600	$5⅞	5½	5½	
CampRL	34625	$15½	15	15	−⅛
CampRes	1813	$6	5⅞	6	+¼
Campeauf	400	$6	6	6	+¼
Camreco	3000	145	135	145	+5
CanCem	260	$8½	8⅜	8½	
CCem6½	z50	$9⅛	9⅛	9⅛	
CCem2p	200	$10⅛	10⅛	10⅛	
CDCf	12938	455	450	450	−5
CDCprB	1150	$80	80	80	+⅛
CDC1980	9185	$10⅛	10	10⅛	
CNorWest	622	$23	23	23	+¼
CanPEnt	15501	$14¾	14½	14⅝	+¼
CPackrs	750	$29½	29¼	29¼	−¼
CPerm8	120	$14¼	14¼	14¼	
CTrst	202930	$22	20	22	+2
CTung	500	$16	15¾	15¾	
Canadex	8000	135	130	134	−1
CCManXf	7000	$8⅝	8⅜	8⅝	
CFms s	300	185	185	185	−15
CGE	475	$29½	29½	29½	−¼
CG Invest	562	$17½	17½	17½	−⅛
CIBkCom	11230	$18⅝	18¼	18½	+⅛
CIBC250p	1150	$21⅜	21¼	21⅜	+⅜
CIBC2.05p	4755	$16⅛	15⅞	16	
CIBC35625	3850	$25⅛	24⅞	25⅛	
CIBCw	30400	330	325	330	+5
CIBCw2	27900	130	125	125	−3
CMarconi	1130	$31½	31¼	31½	+¼
CNat R	27200	248	229	235	+3
COcdental	2675	$12¼	12	12¼	+⅜
COcdntl p	200	$17½	17½	17½	
CPLtd	8167	$27	26¾	26⅞	+⅛
CReserve	28500	$17¾	14	16½	+2½
CdnTire	z75	$34¾	34	34	
CTireAf	4460	$36⅜	36	36⅛	+⅛
CUilties	z90	$18⅞	18⅞	18⅞	
CU 10¼	1180	$20⅜	20¼	20⅜	−⅛
CU 10¼	1180	$20⅜	20¼	20⅜	−⅛
CUtil9.24	300	$16½	16⅛	16½	−⅛
CUtil2ndD	1100	$24¼	24¼	24¼	
CUtil2ndG	690	$25¾	25½	25¾	
Canbra	100	$6½	6½	6½	+½
Canray	z100	30	30	30	
CanronA	900	$10¼	10	10¼	+¾
Canuc	2000	40	40	40	+5
Cara	500	$5⅞	5⅞	5⅞	
Cara A f	500	$5¾	5¾	5¾	
CarlOK	56500	$8⅛	7¾	8⅛	+½
CarlAp	100	$17	17	17	
CarlBp	z20	$19¾	19¾	19¾	
CarmaA	15700	250	235	250	+15
Carmacvp	900	$6⅜	6⅜	6⅜	−⅛
CarolinM	3600	$11¼	10¾	11	+¼
Celanese	700	495	490	490	
Celan175p	400	$11¾	11¾	11¾	
CentPat	600	340	340	340	+10
CentrlTr	267	$6⅞	6¾	6¾	−⅛
Chnclr	1000	125	125	125	+3
Cherokee	500	395	395	395	+5
ChieftanD	13720	$19¾	19½	19⅝	+⅛
ChieftanB	400	$40½	40½	40½	
Chrysler	1300	$9¾	9½	9½	−¼
CHUM	100	$15	15	15	−1
Coho A f	3005	360	360	360	+10
Cominco	7830	$41½	40¼	40⅞	+1⅛
ComincoA	400	$15	15	15	
ComrclOG	1500	120	120	120	+5
Comterm	2600	$6¼	6	6	
Coniagas	5400	145	145	145	
ConBathA	1180	$15	14¾	15	+¼
ConBathp	700	$11¾	11¾	11¾	+¼
ConFardy	400	145	145	145	+10
ConCopper	10500	22	21	21	−1
CDurham	12117	92	88	90	+3
Cons Prof	100	102	102	102	+2
C Rexspar	1100	18½	18½	18½	−1½
C Summit	1000	45	45	45	−2
Consoltex	900	224	205	224	+4
ConDistrb	16700	$8⅝	8½	8⅝	+⅛
CGas13½	800	$24¾	24½	24¾	
CTLBank	425	$6¾	6⅝	6¾	
Conventrs	1600	480	475	480	+10
ConwestA	600	350	340	350	+10
ConwstBf	1400	340	335	340	+10
CopFields	200	$7⅞	7¾	7¾	+¼
Corbyvt	100	$22¾	22¾	22¾	
CorpFood	100	$43	43	43	
CFalconC	4800	$10⅝	10⅜	10½	+¼
Corrida	1000	77	77	77	+2
CosekaR	8050	370	355	365	+10
Coseka7p	400	450	450	450	−5
Craigmt	2200	190	180	180	−5
CrainRLf	100	$10¼	10¼	10¼	+¼
Crestbrk	147	$42	42	42	
Crown8¾	200	$12	12	12	−½
Crown14½	584	$20⅜	20⅛	20⅜	+¼
CZelrbaAf	400	$23¼	23	23¼	+⅜
Cullaton	56400	170	152	160	+1
CzarRes	3225	215	210	215	+5
CzarWt	500	25	25	25	−4
DaonDev	77133	240	215	225	−10
Daon8⅜p	3500	415	400	400	−5
Daon9½p	100	435	435	435	
DEldona	10800	62	60	61	−2
DelhiPac	3000	40	39	39	−1
Denison	2831	$19	18¾	19	+⅛
DicknsnAf	8650	195	180	195	+15
DicknsnB	4650	195	190	195	+15
Discovry	1320	110	108	108	−2
DofascoA	936	$31¼	31	31	
Dfs 235	500	$17	16⅞	17	+¼
Dofascowt	1500	375	375	375	
DomanI	7600	300	290	295	−5
DomeCda	46861	400	380	400	+15
DmeCdaw	21250	50	47	49	+2
DomeMine	4460	$8⅝	8½	8⅝	
DomePete	54660	$5¼	5	5⅛	+⅛
DPeteAp	2250	$9¾	9¼	9¾	+½
DPeteBp	656	$9⅝	9½	9⅝	+⅝
DPetw	265696	36	33	33	−3
DomeResp	73750	$49½	49¼	49⅜	
DCitrus	600	$5¼	5¼	5¼	
DExplor	2500	44	42	42	+2
DomStore	3625	$14½	14¼	14½	+½
DTextie	108	$9½	9½	9½	−½
Domtar	3157	$17⅞	16¾	16¾	−1⅛
Domtarpr	350	$7	7	7	−½
DrumndP	88850	61	58	59	+1
DuPontA	2902	$15	14⅝	15	
Dynamar	5000	215	207	214	−1
Dynex	3000	71	71	71	+1
EstMirtic	1100	380	380	380	−15
EchoB300	2100	$12½	12	12½	+⅜
Echo1986w	3600	210	205	210	+5
Echo1987w	6000	160	155	155	+4
Echo1988w	6900	160	155	155	+5
Echo1989w	4000	160	155	160	+14
EconInv	101	$18	18	18	−¾
EgoRes	3500	41	40	41	+1
ElcthomX	2400	$5⅜	5	5	
ElcthmYf	13220	485	480	485	+5
Epitek	4700	115	111	115	
Extndcrf	975	$8	8	8	
Ext A f	200	$8	7⅝	8	+⅛
FCAIntl	400	$7¾	7¾	7¾	
FlbrgNik	12465	$46¾	45	46⅝	+1⅝
FathmOcn	4050	195	191	191	+6
FedIndA	1100	$11¼	11¼	11¼	+¼
FidelityTrp	1200	$9⅞	9⅞	9⅞	−¼
FinningA	z50	$5¾	5¾	5¾	
FinningBf	z50	440	440	440	
FCalgary	4200	120	103	120	+15
FCalgryp	100	$5⅝	5⅝	5⅝	
FCtyTrA	200	$7	7	7	−⅛
FCtyTrC	700	480	480	480	−5
FMar	300	130	130	130	−5
FisherO	9000	48	45	45	
Foodexp	800	195	195	195	
FordCnda	z50	$29⅛	29⅛	29⅛	
FSeaApr	300	$5⅛	5	5	−⅛
G&HSteel	7200	385	385	385	−15
GMRes	2000	200	200	200	
Galveston	12500	210	193	194	−16
Gandalf	1500	$15¼	15⅛	15⅛	
Gane	6000	90	88	90	+2
GazMetr	800	$5⅜	5¼	5⅜	+⅛
Gaz15p	100	$25¾	25¾	25¾	
GDistrbw	300	350	350	350	−40
GMC	2033	$56⅜	56¼	56¼	−1¼
GenstarL	2525	$10⅞	10⅝	10¾	+⅛
Gnstar2.35	700	$16⅞	16¾	16⅞	+¼
Geocrude	4200	145	135	145	+5
Gibraltar	23600	$9⅛	8¾	8¾	−⅛
GoldaleAf	3000	270	270	270	+5
GoldundM	7400	92	90	92	+2
Goodyear	200	$19	19	19	−½
Goodyearp	z80	$33	33	33	
GraftonAf	1800	$10⅛	10⅛	10⅛	
Grandma	6700	280	270	275	+5
Granduc	500	140	130	130	−10
GLNickl	2900	46	45	45	−5
GtPacific	150	$15	15	15	+¾
GWSteelA	1200	170	170	170	+10
GGoose	200	$5¾	5¾	5¾	
GGoose9¾	100	$6¾	6¾	6¾	+½
Greyhnd	220	$19¾	19¾	19¾	
GulfCan	35368	$14½	14	14¼	+⅛
Gulfstrem	31310	182	175	180	
HCIAf	15420	58	57	57	
HCIHldgB	13400	56	55	55	−4
Haley	4300	385	380	380	
HrdingAf	2500	100	90	90	−10
HarrisAf	300	360	360	360	+5
HarrisB	200	360	360	360	+5
HatleighA	700	270	270	270	+25
Hawker	2770	$9¼	9	9¼	+¼
Hawkerpr	100	$39½	39½	39½	+½
HayesD	100	$7⅜	7⅜	7⅜	−⅛
HighfieldA	1000	140	140	140	−10
Hollinger	150	$24	24	24	+½
HBayMng	100	$16⅜	16⅜	16⅜	
HBayCo	1140	$17¾	17⅛	17¾	+¾
HBCpr	1900	$11	10⅞	11	+⅛
Hu-Pam	2250	32	32	32	−1
HuskyOil	62300	$5⅜	5⅛	5⅜	+⅜
HydraEx	10500	46½	39	46½	+8½
IUIntlf	2780	$16¾	16⅝	16¾	+⅛
Imasco	3462	$40	39⅜	39⅜	−⅝
ImascoBp	400	$42½	42½	42½	+½
ImpLifep	700	$24	23⅞	24	−¼
ImpOilA	45968	$24⅞	24	24⅞	+¾
ImpOilB	500	$24	24	24	
Inca	700	290	290	290	−5
Inco	31210	$11⅝	11¼	11¼	−⅛
Inglis	1000	$15¼	15	15	−¼
InlandGp	800	$7¼	7	7	−⅛
Inter-City	2900	$9¼	9⅛	9¼	+⅛
InterCBp	1000	$10½	10½	10½	
IBM	2149	$84	83½	83½	−⅞
IntlThom	100	$7¼	7¼	7¼	+¼
IntprPipe	27070	$18¾	18¼	18½	+⅜
Ipsco	100	$14½	14½	14½	
Inverness	700	280	280	280	+5
Invernw	z35	3	3	3	
InvGrAf	200	$23¾	23¾	23¾	
InvGrp5p	z50	$16⅜	16⅜	16⅜	
IrwinToy	127	$9⅞	9⅞	9⅞	+¼
IrwinToyf	440	$9⅜	9⅜	9⅜	
IvacoB	270	$11¾	11¾	11¾	
IvacoCp	100	$28	28	28	
Jannock	2600	$6	5⅞	6	+¼
Jannock8	2625	$7½	7⅜	7½	
Jofret	4900	65	61	65	+3
JorexLtd	9500	34	30	32	+3
Joutel	7350	60	58	58	−2
KamKotia	3000	110	100	110	+15
KegRest	166	286	286	286	−9
KegAf	500	285	285	285	−1
KellyDAf	100	$10½	10½	10½	−½
KerrAdd	750	$14⅛	13⅝	14⅛	+½
LabattA	11610	$25	24¾	24⅞	
LabattB	100	$24¾	24¾	24¾	+⅜
Lacana	4800	$5	495	5	
LaidlawA	600	$6¾	6⅝	6¾	+½
LaidlwBf	650	$7	6⅞	7	+¼
LOntCem	1500	475	475	475	−5
LShore	100	$12⅜	12⅜	12⅜	+1⅜
LarderRes	2600	26	26	26	−2
Laurasia	3100	18	18	18	+2
LavaCap	6923	175	165	175	+10
LeighInst	400	295	295	295	
LLLac	2142	$10½	10	10	−⅛
LoblawCo	1175	$7¼	7¼	7¼	
LobCopr	z50	$18	18	18	
LobLtdAp	200	$11¼	11¼	11¼	−½
LochielAf	510	87	87	87	+1
LochielB	820	80	80	80	−10
LLMnrls	1794	$5¾	5⅜	5¾	+⅜
Lumonics	4700	$14	13¾	14	
LynxCan	3500	36	36	36	−2
LyttonM	z100	19	19	19	
MDSHA	360	$9	9	9	+¼
MICC8⅜	600	$12⅜	12⅜	12⅜	−⅛
MSRExp	8932	$6⅛	5⅜	5¾	+⅜
MclanHX	4250	$8¼	8	8¼	
MclnHYf	100	$8	8	8	
Macmilan	67249	$19¼	19	19	
Mcmiln200	1000	$15⅜	15¼	15¼	−⅛
Mcmiln208	771	$15½	15½	15½	+¼
Macquest	2100	200	190	200	+5
Madeline	z100	35	35	35	
MajstcWil	2200	355	325	325	−25
Manville	1500	199	191	199	−1
Manvilew	2160	25	21	21	−9
Maritimef	805	$20⅛	20	20	
MarkWrkf	3500	135	125	125	−5
MassFer	11927	230	221	221	−1
MasFA	1300	360	355	355	+5
MasFB	575	345	330	345	+15
Maynard	200	280	280	280	+10
McAdam	3000	22	22	22	+2
Mentor	2000	365	350	350	−25
Mercantil	1100	$11⅞	11½	11⅞	+⅞
MerlandE	7320	425	410	425	+25
Meston f	500	70	70	70	−5
Metalore	500	260	260	260	
MetStorsp	z50	$12¼	12¼	12¼	
Midcon	1400	300	300	300	
MinrlRes	5100	105	102	102	+2
Mitel	114882	$24⅝	23¾	24¼	+¼
MolsonAf	550	$27⅝	27¼	27⅜	+⅜
MolsonB	12000	$25⅝	25⅛	25½	+½
MtlTrust	100	$16	16	16	+½
Moore	23304	$37½	37⅛	37½	+⅛
Morisn	4200	185	175	185	+9
MtJamie	z300	25	25	25	
Murphy	7400	$26½	24½	26½	+2½
NBCook	1000	50	50	50	
NSRRes	7100	30	28	28½	+1½
Nahanni	2000	29	29	29	
NatBkCan	2280	480	470	475	+5
NatBk15	1100	$23¾	23½	23½	−¼
NatPete	1000	49	49	49	+1
Neomar	3500	130	120	130	+10
Nearctic	1500	75	75	75	
NBTel	927	$16⅜	16⅜	16⅜	
NProvidD	1000	20	20	20	
NQueRagl	4000	210	202	210	+10
NfldLPA	150	$18	18	18	
NfldTel	1131	$8	8	8	
NfldTe885	250	$12⅜	12⅜	12⅜	−¼
NorAcme	2000	81	81	81	+1
Noranda	20368	$14¾	14	14¾	+¾
Nor9½	143	$82	82	82	+1
Norcen	1582	$27¼	27	27¼	+¼
Norcn288	150	$48¼	48¼	48¼	+¼
Norlex	2000	10½	10½	10½	
NormickP	z25	$5½	5½	5½	
NCOils	19450	$12½	9⅞	12½	+2½
NCanada	500	77	77	77	−4
NorTel	2900	$45⅜	44¾	45⅛	−⅜
Northgat	1600	405	395	395	+5
Northld	2500	20½	19	20½	+2
Northstar	1000	100	100	100	
Nthstar10	2000	450	450	450	−25
Nthumber	3000	31	30	31	−4
NvaAltAf	67998	$6⅛	5⅞	6	
NovaCp	z50	$52	52	52	
NovaEp	680	$13½	13½	13½	
NovaGp	150	$18¼	18¼	18¼	−⅛
NovaJp	4700	$25⅛	25	25	−⅛
NovaKp	1200	$16¾	16⅝	16¾	
Nova15p	1000	$26	25⅝	25⅝	−⅜
NBeauc	500	30	30	30	+10
NSSav10¼	100	$13	13	13	−1
NowscoW	2000	$10⅝	10⅝	10⅝	+⅛
NWstA	124980	215	198	200	−7
NuWstCf	17761	150	131	140	+11
Nu-Wst8p	1800	$6½	6⅛	6½	+¼
NufortRes	5000	30	29	30	
Numac	3600	$12¾	12⅜	12¾	
Oakwood	7705	$11¼	10¾	11¼	+1⅛
Obrien	1300	80	80	80	+4
OcelotBf	700	$11	10¾	11	+¼
Omega	5100	$14¼	13⅞	14⅛	+⅛
Onapingf	11150	193	170	176	−17
OnyxPete	3000	$6	5⅞	6	
OshawaAf	300	$13⅝	13⅝	13⅝	
PacCoper	5834	120	110	120	+5
PacNthAf	225	$11⅜	11⅜	11⅜	+⅛
PagePet	900	$7¼	7¼	7¼	−¼
PgurinAf	3000	345	345	345	
PalomaP	1000	315	310	310	+5
Pamour	25503	480	475	480	
PanCanAf	700	250	250	250	+5
PanCanaB	600	245	245	245	+15
PanCentr	5250	44	40	42	+4
PanCanP	725	$70	69	70	+1
PangoGld	z180	13	13	13	
Parlake	21500	50	47	50	+3
PatinoNV	500	$14¾	14½	14½	+⅞
PeBenO	4500	175	172	172	−18
Peerless	200	405	400	400	−50
Pegasus	5000	375	350	365	+30
PennWest	13500	84	80	83	+3
PenWstAf	14600	59	51	59	−1
PenWstW	z917	3	3	3	
Pennant	6000	72	70	70	−3
Penningtn	600	410	410	410	−15
Peningtnp	z50	$5	5	5	
PetroCan	50	$138	138	138	−½
Petrol	2400	215	202	205	+5
Petrotech	1400	325	315	315	−5
PhonixOil	9610	$13⅝	12½	13⅛	+½
PinePoint	10150	$25	24⅞	25	+⅛
PlaceG	2600	58	58	58	
Placer	41150	$15¾	14⅝	14¾	+¼
Poco	2000	110	105	105	+5
Pysrpr	1000	$25¾	25½	25½	
Pominex	3500	29½	26	29½	+5½
PopShops	2803	12	12	12	−1
PowrCorf	1050	$9⅜	9¼	9⅜	+¼
Precamb	4400	410	395	410	+20
Provigo	300	$7¾	7¾	7¾	+¼
QMGHldg	3900	210	180	205	+25
Quartet	200	265	265	265	+10
QueSturg	8800	290	280	285	+10
Qenstk	2000	210	200	210	−5
Rambler	7900	64	56	59	−11
RnchmAf	4222	$5¼	495	5¼	+35
Rnchmnp	100	$19	19	19	+1
Ranger	9400	$6¼	6⅛	6¼	
Rayrockf	3700	345	340	345	+5
RelCapAf	100	265	265	265	−20
Redpath	610	$7⅛	7	7	
Rdpth1.665	100	$12⅝	12⅝	12⅝	+⅜
Redstone	6000	74	72	74	+4
RSthA	z8	$10½	10½	10½	
Reichhold	100	460	460	460	−15
Reichlstp	200	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
Reich10½	300	$7½	7½	7½	
ResServf	5600	195	180	180	−15
RevnPrpA	877	115	113	113	−3
RevnuBf	656	66	66	66	+9
RileysD	600	95	95	95	
RioAlgom	12986	$32¼	31¼	32¼	+1¼
Rio8.5	218	305	305	305	+5
RioAlto	1200	51	51	51	−1
RogersA	3400	$5¾	5½	5½	
RogersBf	4507	$5⅞	5¾	5¾	+⅛
RollandAf	200	405	405	405	
Roman	3200	$6⅜	6⅛	6⅜	+⅜
RonyxCor	300	235	235	235	+5
Rothman	100	$24½	24½	24½	+½
RoxyPet	30300	230	220	220	
Roxywt	8550	25	24	25	
RoyalBnk	50465	$21¼	20⅝	21	+¼
RyBk1.88	400	$14⅜	14⅜	14⅜	
RyBk2.75	10260	$25	24½	24⅞	+⅛
RyTrscoB	z1	$11⅞	11⅞	11⅞	
Ruprtlnd	5300	240	215	230	+15
StFabien	53000	16½	16	16½	
SantaM	500	35	35	35	
Scarboro	4000	128	128	128	+7
Sceptre	36796	$7⅝	7⅜	7½	
Sceptrepr	400	$14	14	14	
Scintilore	2000	80	80	80	+5
Scintrex	300	$7⅛	7	7	−¼
ScotPaper	1500	$18	17¾	18	+⅜
Seagram	4312	$62	61¼	61¼	−½
Seaward	500	27	27	27	
SecoCemA	140	$5¾	5¾	5¾	
SecoSerB	34850	$24½	23½	24½	+½
SelkirkAf	26400	$10	10	10	
ShellCan	10165	$18¾	18½	18¾	+¼
ShltrHyw	3000	6	6	6	
ShltrHwB	z250	5	5	5	
SheperdP	200	$5	5	5	−½
Sherritt	7700	$5⅝	5½	5⅝	+⅜
ShpngNZp	1300	$19	19	19	
Sigma	251	$9¾	9¾	9¾	+¼
Silverton	2900	140	135	140	+5
SilverwdB	z54	$8	8	8	
SSearsAf	600	470	470	470	
SklarM	900	380	380	380	
SlaterStl	400	$10¾	10⅝	10⅝	+⅛
Sogepet	z100	67	67	67	
SonorP	900	35	35	35	−5
Southm	4900	$24½	24¼	24¼	−¼
SparAerof	14836	$13	12⅝	13	+⅜
Sparw	11190	400	375	380	+5
Spooner	2600	31	30	31	
StBrodcst	500	$8½	8½	8½	
StandIA	100	$9	9	9	
StdTrstco	825	$10¼	10¼	10¼	
STrstcop	325	$19⅜	19⅜	19⅜	−⅛
STrstcow	z50	60	60	60	
Stanford	26500	335	320	335	+10
StatesExp	200	135	135	135	−1
SteepR	600	495	490	490	−5
SteinbgAf	z55	$23¾	23¾	23¾	
StelcoA	11087	$18½	18¼	18½	+¼
StelcoCp	1850	$17⅛	17	17	+¼
StrandOG	1500	270	265	270	+5
Strhcona	1500	35	35	35	+2
SudCont	6500	135	120	135	+25
SulptroBf	1276	$5½	5⅜	5⅜	−⅛
Sulivan	z12	180	180	180	
SunbrstE	7800	15½	14	15½	+1½
SystmhsA	11200	345	330	330	−15
Tara	300	$6¾	6⅝	6⅝	+⅛
TaroInd	100	125	125	125	−10
TeckCorA	3286	$7¾	7¼	7¼	−⅜
TeckBf	12430	$7¾	7⅜	7½	+¼
Tectonic	2000	240	230	230	−2
Tectonicw	500	55	55	55	+10
Temag	5002	52	52	52	
TexCan	3191	$27½	27	27¼	+¼
ThomNA	46875	$19	18¾	19	+½
ThomNpr	100	$27¾	27¾	27¾	−¼
Tintina	z200	70	70	70	
TombillA	1000	90	90	90	
Toromont	250	$5¼	5¼	5¼	+¼
TorDmBk	88246	$25¾	25⅛	25⅝	+⅛
TDBk1.835	300	$15¾	14⅝	15⅜	+¾
TDBk2.375	300	$18¼	18	18¼	+1⅛
TDBkC	250	$19⅝	19⅝	19⅝	
TorSun	1220	$6½	6½	6½	−⅛
TorstarBf	350	$8	8	8	
Torstar268	200	$22½	22½	22½	
TotalPet	27750	$11⅜	10½	10⅞	−¾
TotalPAp	600	$22⅛	21⅝	21⅝	−⅞
TradersAf	1750	$7⅜	7	7⅜	+⅜
Trade4½p	100	$27¼	27¼	27¼	+¼
TraderBp	200	$12⅛	12⅛	12⅛	−⅛
Tr10¼	1000	$7	6¾	6¾	−¼
Trade7½p	300	$24	24	24	
TrCanRes	28400	109	101	101	−5
TrCRp	300	$10⅛	10⅛	10⅛	−⅛
TrnsMt	1400	$6⅝	6⅝	6⅝	
TrnsWst	1900	$6⅝	6½	6⅝	
TrAltA	27900	$15⅞	15⅝	15¾	
TrAlta4	z10	$30¾	30¾	30¾	
TrAlta4½	z10	$34⅝	34⅝	34⅝	
TrAlta7	300	$50	50	50	−4
TrAlta7½	150	$62	62	62	
TrAlta2.36	100	$17½	17½	17½	
TrAlta1.40	400	$15⅞	15⅞	15⅞	+⅛
TrAlta12	200	$24¾	24¾	24¾	−¼
TrAlt14.25	5050	$26¼	25⅞	26⅛	−⅛
TrCanPL	2887	$19⅜	19⅛	19¼	+¼
TrP2.80p	z60	$19⅝	19⅝	19⅝	
TrP1stD	600	$48¼	48	48¼	+¼
TrP1stE	100	$46¾	46¾	46¾	
TrP1stF	100	$51⅞	51⅞	51⅞	
Trpcfic	2400	140	133	140	+10
Trimac	3350	$5¼	5	5	−¼
TrinityRes	14550	$10½	10¼	10¼	−⅛
Turbof	86950	118	110	113	+3
Turbosp	7000	111	111	111	+5
Turbo8¾	100	425	425	425	
Turbo10½	1700	$6½	6	6½	+⅞
TwinRBf	500	270	270	270	+5
UlsterPet	5129	124	120	121	−4
Ultramar	300	$8½	8½	8½	+⅛
UnionGas	2200	$7⅝	7⅝	7⅝	+¼
UnAsbstos	200	$5½	5½	5½	
UCanso	4400	400	395	395	−5
UnCorp59	z40	$9¼	9¼	9¼	
UKeno	2625	$10⅜	9¾	10⅜	+1⅜
USiscoe	500	$5	440	5	+¾
UWbn6¼p	500	$30	30	30	
VSServ	235	$9½	9½	9½	+½
VerstlAf	1104	$6¼	6⅛	6⅛	+⅜
VerstlCIB	611	$6¼	6¼	6¼	−⅛
VerstlCorp	1011	$10	9¾	10	+½
Verstlwf2	800	430	425	425	+15
Vestgron	2075	$15½	15	15¼	+¼
Vilcentref	300	270	270	270	
VulcanInd	16550	$7¾	7¼	7½	−⅜
WajaxA	8100	$8	8	8	+⅛
WalkerR	72934	$17⅝	17¼	17⅝	+⅜
Walker9	4100	$23⅛	22⅞	23⅛	+½
Walker7½	17628	$17¾	17½	17½	+¼
Walker9½	12750	$19	18½	19	+⅛
Wlkr14.16	1200	$26⅛	25⅞	26⅛	+⅛
Walkerw	2000	215	210	215	+10
Wardair	100	265	265	265	−5
WarnCan	100	$7½	7½	7½	
Warren	7500	60	55	55	
Wrintn	7000	53	51	53	+3
Weldwod	300	$18½	18½	18½	
Wstburne	3300	$9⅜	9⅛	9⅜	+⅛
WcoastT	30220	$12⅞	12⅞	12⅞	
Westfield	800	115	110	110	
Westfort	5000	61	60	60	−8
Wesgroth	301	110	110	110	
Westmin	11500	$8½	8⅛	8½	+½
Westminp	800	$18½	18¼	18½	+¼
Wharf	5000	125	120	125	+5
WhimCrek	6500	30	30	30	−2
WhonokAf	2000	440	425	425	−25
Wilanour	1000	95	92	95	+5
Willroy	2800	$5¼	5	5¼	+35
WoodwdA	53050	$11¼	10¾	11¼	+⅛
YkBear	845	$7⅛	7⅛	7⅛	
Zephyr	7600	158	150	158	+8
PartnershipUnits Trust Units					
BBCRun	1000	$8½	8½	8½	+½
CPermun	300	$6⅞	6⅞	6⅞	+¼

MONTRÉAL

Denison gagne $2

Les valeurs boursières se sont encore appréciés hier à Montréal et l'indice composé a terminé la journée en hausse de 2.60 points à 251.85. En tout 651,419 actions ont changé de main contre 618,746 jeudi.

Les pétroles gagnent 8.59 à 450.74, les industrielles 2.88 à 265.36, les services publics 2.43 à 192.67 et les bancaires 1.00 à 274.65, tandis que les papetières reculent de 0.83 à 135.97.

Nova Alberta, valeur industrielle la plus active, est en baisse de 1-4 à $5 7-8 et 119,300 actions changent de main. Total, vedette des pétroles, perd 7-8 à $10 7-8.

Au total 65 valeurs sont à la hausse, 24 à la baisse et 52 stables.

Denison Mines termine grand vainqueur sur un bond de 2 à $19.

Alcan gagne 1-2 à $24 5-8, Noranda 1-2 à 14 5-8, Kiena 1-2 à $11, Long Lac 1-2 à $5 3-4 et Imperial Oil A 3-4 à $24 7-8, tandis que Banque de Montréal cède 3-8 à $19 1-4.

Dans les titres de deuxième ordre, Bateman gagne un cent à 10 cents. Americ Mines monte d'un cent à 31 cents, alors que West Quebec Mines est inchangé à 45 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AbtiPrce	z25	$16⅞	16⅞	16⅞	−⅛
AlcanAlu	22499	$24⅝	24⅛	24⅝	+½
Amcalnt	500	$17⅛	17⅛	17⅛	+⅛
Asbestos	400	$10⅜	10⅜	10⅜	+⅛
fAstralBl	z50	480	480	480	−45
BCPhone	1000	$14⅛	14⅛	14⅛	
BPCanad	200	$23¼	23	23¼	+½
BqueCont	300	$6¾	6¾	6¾	
BqMercn	200	$11½	11½	11½	+½
BqueMtl	29943	$19⅝	19⅛	19¼	−⅜
BMO2.85	z1	$24⅛	24⅛	24⅛	
BMO$2.50	750	$18½	18½	18½	
BMOWts	21600	390	325	375	+35
BankNS	8750	$24	23½	23½	
BqueNat	1671	480	470	475	+5
BqNat2.94	275	$18	18	18	
BqNatB	400	$23¾	23¾	23¾	
BqRoyale	3154	$21	20¾	21	+¼
BqRy1.88	z36	$14⅛	14⅛	14⅛	−⅜
BqRy2.75	1150	$24¾	24⅝	24⅝	−¼
BaxterTc	z480	70	70	70	−80
BellCan	40534	$17¾	17½	17⅝	+⅛
Bell2.05	408	$17¾	17½	17¾	+⅛
Bell2.70	300	$20⅝	20⅝	20⅝	
BombA	100	$9⅞	9⅞	9⅞	
BowVal	500	$14⅝	14⅝	14⅝	+⅛
Brascade	342	$28½	28½	28½	+½
BrascanA	100	$15⅛	15⅛	15⅛	+1⅜
CAEInd	300	$7⅛	7⅛	7⅛	+⅛
CadFwa	1400	$5¼	5¼	5¼	−⅛
fCanDvlp	z50	440	440	440	−20
CDevlpb	z37	$80¼	80¼	80¼	+½
CDC7.6p	600	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
CImpBk	2865	$18⅝	18⅜	18⅝	+⅛
CIBq2.05	302	$16	16	16	+⅛
CIBQWC	1300	126	126	126	−4
CPLtee	5700	$27	26¾	26¾	
fCTireA	8100	$36¼	36¼	36¼	
CarlOk	3350	$8	8	8	+⅜
Celanese	30200	490	490	490	−10
CentDyn	1200	75	70	70	
Comterm	1800	$6	6	6	
CBathA	1100	$14⅞	14¾	14⅞	
CosekaRs	200	360	360	360	+20
fDalmysC	2000	$6¾	6¾	6¾	
Denison	1000	$19	18¾	19	+2
DofascoA	750	$31¼	31	31	+¼
DomeCda	9600	400	360	400	+15
DomeCwt	z30	45	45	45	
DomePet	5250	$5⅛	5	5⅛	
DomePrA	450	$9¼	9¼	9¼	+1¼
DomPWt	2563	35	34	34	−1
DomRsA	955	$49½	49⅜	49⅜	
Domtex7p	z3	$99½	99½	99½	−10
EntrepCP	14055	$14⅝	14⅜	14⅜	+¼
fExtendA	z61	$7½	7½	7½	−3¾
FCAInter	100	$7¾	7¾	7¾	+¼
FalcnCop	3400	$10½	10½	10½	
FalNck	450	$46¾	45	46¾	+1¾
GazMetr	3200	$5⅜	5¼	5⅜	+⅛
Gaz15	100	$25¾	25¾	25¾	+¼
GulfCan	4653	$14⅜	14⅛	14⅜	+¼
HirWalkr	3554	$17½	17⅜	17½	+⅜
HWlkr9p	100	$22¾	22¾	22¾	+1½
HuskyOil	2902	$5⅜	5¼	5¼	+¼
Imascoltd	z2	$39⅜	39⅜	39⅜	−⅝
ImpOilA	9000	$24⅞	24⅛	24⅞	+¾
IncoLtd	18001	$11⅝	11¼	11¼	−⅛
IBM	z8	$83¼	83¼	83¼	−1
IntPapa	z1	$45	45	45	+00
InterPipe	600	$18⅝	18¼	18⅝	+⅜
Kiena	200	$11	11	11	+½
LabattA	1100	$24⅞	24¾	24⅞	+⅛
Lobl2.40	z50	$18	18	18	
MinLgLc	900	$5¾	5⅜	5¾	+½
McMBldl	z50	$18⅝	18⅝	18⅝	+1⅜
CMarconi	800	$31½	31½	31½	+¼
MassFer	4000	225	225	225	+3
MitelCorp	14775	$24⅝	23⅞	24¼	+¼
Moore	2000	$37½	37½	37½	+¼
NfldL714	200	$5⅞	5⅞	5⅞	
Noranda	35414	$14¾	14	14⅝	+½
NorcenEn	692	$27¼	27	27¼	+¼
Normick	z100	$5⅝	5⅝	5⅝	−⅛
fNovaAlt	119300	$6⅛	5⅞	5⅞	−⅛
Nova638	3967	$25¼	25	25	−¼
NuWestA	15000	205	205	205	+31
fNuWesC	15000	145	145	145	−55
fPowrCr	100	$9¼	9¼	9¼	+⅛
Provigo	1451	$8	7¾	8	+¼
fRanchA	1000	$5⅛	5⅛	5⅛	+512
Reichold	200	460	460	460	−40
RioAlgom	z50	$31⅜	31⅜	31⅜	+1⅞
Seagram	600	$61½	61⅛	61⅛	−½
ShellCan	2300	$18⅝	18⅝	18⅝	+¼
f5SearsA	z60	460	460	460	−65
SSearsB	802	475	475	475	+25
Southam	200	$24½	24½	24½	−½
fSparAer	z50	$12½	12½	12½	+1
fSparCap	6000	10	9	10	+2
StelcoA	366	$18¼	18¼	18¼	+¼
fTelMtB	10007	$14	14	14	+½
Texaco	500	$27¼	27¼	27¼	+¼
TorDmBk	15350	$25½	25⅜	25⅜	
TotalPete	16100	$11½	10⅝	10⅞	−⅞
TotPetpr	1550	$21¾	21½	21½	−1
TrCanPl	885	$19¼	19	19¼	+¼
Trsmount	100	$6⅝	6⅝	6⅝	+½
Trimac	10000	$5¼	5¼	5¼	
TrizecCrp	600	$18	17¾	18	
fUnigsB	1500	90	90	90	
UnionGas	z50	$7¾	7¾	7¾	+⅛
Weston	100	$28¾	28¾	28¾	+1⅛
Total sales:	547,779				
JuniorMinesOils					
Aiguebelle	2200	295	285	295	
AmericM	9000	31	28	31	+1
Bachelor	2000	345	335	335	+20
Bateman	25000	10	10	10	+1
BorelisEx	100	$10	10	10	
Brosnan	1000	20	20	20	+4
Bruneau	5000	20	20	20	
CadillcEx	5600	178	170	178	+7
ConsIRs	6000	55	53	53	−2
CSummit	1000	47	47	47	−3
Dumont	6200	20	20	20	+2
DynaMn	1500	30	24	30	+12
ESulM	3590	165	163	165	−7
ExploQue	5000	38	35	38	+3
Jamestown	500	50	50	50	−20
KewGold	z50	70	70	70	−20
Laduboro	1000	24	24	24	
Massval	3000	10	10	10	−3
Muscocho	4300	55	53	53	−1
ProvExp	1000	75	75	75	
Queenstn	1200	135	130	130	
Stanford	3900	335	325	335	+20
SullvnMin	500	190	190	190	
Talisman	7000	18	16	18	+1
WQMnes	7000	46	45	45	
Wrightbr	1000	30	30	30	−10

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $451.44 (offre) et $458.64 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $9.02 (offre) et à $9.58 (demande).

■ Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de jeudi: **Londres:** $364.50 ($356.875); **Paris:** $363.18 ($353.23); **Francfort:** $365.72 ($362.97); **Zurich:** $365.75 ($353.375); **Hong Kong:** $365.25 ($357.36).

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	1.1076
Afrique franco	Franc CFA	0.003754
Allemagne-Ouest	Mark	0.5224
Antilles Anglaises	Dollar	0.4660
Australie	Dollar	1.2632
Autriche	Schilling	0.07425
Bahamas	Dollar	1.2569
Belgique	Franc	0.02736
Danemark	Couronne	0.1503
Espagne	Peseta	0.01144
Etats-Unis	Dollar	1.2538
Finlande	Mark	0.2697
France	Franc	0.1877
Grèce	Drachme	0.01856
Hollande	Florin	0.4724
Hong Kong	Dollar	0.2141
Inde	Roupie	0.1327
Israël	Sheqels	0.04988
Italie	Lire	0.000929
Jamaïque	Dollar	0.7044
Japon	Yen	0.005028
Liban	Livre	0.2439
Mexique	Peso	0.02574
Norvège	Couronne	0.2014
N.-Zélande	Dollar	0.9334
Portugal	Escudo	0.01510
Royaume-Uni	Sterling	2.2098
Suède	Couronne	0.2090
Suisse	Franc	0.6191
Vénézuela	Bolivar	0.2921
Tunisie	Dinar	2.3948

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 9-20 et cotait $1.2600 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling a gangé 2 53-100 à $2.2235.

Le dollar canadien a perdu 11-50 à $0.7937 mais la livre a gagné 1 13-25 à $1.7647.

OBLIGATIONS

Les cours étaient inchangés et les affaires légères, hier, dans le marché canadien des obligations.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 16%. Les bons du Trésor à trois mois rapportaient en moyenne 15.35% au lieu de 15.93 la semaine dernière, et ceux à six mois 15.39% au lieu de 16.03.

Marché à terme

(Transactions combinées Toronto-Montréal) par la Presse canadienne

Bons du trésor du Canada, 91 jours, $1 million, multiples de $0.005.

Cours — Contrats

	Haut	Bas	De régl.	Var.	En vig.
Sep 82	96.440	96.425	96.425	.015	272
Déc 82	96.440	96.440	96.440	.005	185
Mar 83	—	—	96.375	.025	108
Jun 83	—	—	96.325	—	57
Sep 83	—	—	96.300	—	52
Déc 83	96.340	96.340	96.340	.040	4

Ventes: vend. 42; jeudi 6.

Contrats en vigueur: jeudi 678-1.

Limite de fluctuation quotidienne: $0.150 plus ou moins cours de règlement.

Obligations du Canada, 18 ans, 9%, quantité $100,000, base $100 (décimales à 1-32e).

Cours — Contrats

	Haut	Bas	De régl.	Var.	En vig.
Sep 82	58-30	58-24	58-30	02	684
Déc 82	58-26	58-26	58-26	02	424
Mar 83	—	—	58-28	—	100

Ventes: vend. 55; jeudi 18.

Contrats en vigueur: jeudi 1,208-5.

Limite de fluctuation quotidienne: 64-32 plus ou moins dernier cours de règlement.

NEW YORK

Marché très calme

La Bourse de New York a terminé la semaine sur un ton faible et dans une atmosphère très calme. L'indice des industrielles a clôturé à 830.57 en baisse de 1.43 point. Quelque 48 millions d'actions ont été échangées.

Les investisseurs ont été quelque peu découragés par l'annonce que l'indice des prix à la consommation avait enregistré sa seconde progression d'un pour cent en juin. Les dégagements ont toutefois été contenus par le sentiment que la baisse des taux d'intérêt va s'accentuer, tout au moins dans l'immédiat.

En clôture, le nombre des baisses dépasse celui des hausses: 767 contre 665; 469 titres ont été inchangés.

Pfizer a cédé 2 5-8 à $58 3-8. General Motors a perdu 1 3-4 à $43 5-8. Bristol Myers a clôturé à $58 1-4 en baisse de 1 5-8. Schlumberger a gagné 1 3-8 à $39 1-8. NSC a monté de 1 1-4 à $46. Halliburton a clôturé à $26 en hausse de 1.

Parmi les valeurs canadiennes, Seagram perd 3-8 à $47 7-8. McIntyre Mines 1-4 à $22 3-4 et Massey-Ferguson 1-8 à $1 3-4. Hiram Walker gagne 1-2 à $14. Alcan 1-2 à $19 5-8 et Canadian Pacific 1-4 à $21 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF	5	15	31	30¾	31	
ASA		306	32⅞	32⅜	32⅞	+⅜
Alcan	15	608	19⅜	19	19⅜	+½
AllgCp	7	14	41½	41⅜	41⅜	+⅜
AlgInt	3	85	21⅜	21⅛	21⅛	−½
AlldCp	4	1287	32¾	32¼	32⅜	+⅛
AllisCh		214	11⅜	10¾	10¾	−⅜
Alcoa	12	1256	24½	23⅞	24⅜	+⅜
Amax	10	657	21⅝	21⅛	21⅛	−½
AmHes	69	1985	17⅜	17	17⅛	.....
AmAir		1764	16¼	16	16	−⅛
ABrand	6	165	40⅛	39½	39¾	−¼
ABdcst	7	876	41⅝	40¾	41	−¼
AmCan	8	298	28⅛	27⅜	27⅜	−1
ACyan	8	2261	29¾	28⅝	29	−¾
AmElPw	7	620	16⅞	16¾	16⅞	+⅛
AmExp	7	2365	40¾	39¾	40	.....
AHm.20	11	1250	39¼	38⅞	38⅞	−¼
AmHosp	14	233	46⅝	46⅜	46⅜	−¼
AmMot		110	3½	3⅜	3½	+⅛
ATT	6	8072	54⅜	53⅝	53¾	−¼
Ampln	15	263	55⅞	54½	55½	+1⅛
ArmcoS	10	638	15⅞	15½	15½	−¼
ArmWln	13	153	16⅛	15⅞	16	.....
Asarco	32	356	23⅞	23½	23¾	+⅜
AtlRich	6	3733	38⅜	37⅝	37⅞	+¼
AvcoCp	6	180	17⅞	17¼	17½	−¼
Avon	6	895	22⅜	21⅝	21¾	−⅝
Axia	9	52	19	18¾	18⅞	−¼
BkrIntl	5	1241	22⅛	21⅞	22	+¾
BaldU	7	993	26⅜	25⅛	26⅜	+1
BaxTr	15	3494	37⅞	36¼	36¼	−1⅝
BelHow	8	39	20⅝	20½	20½	−⅛
BellCan		9	14⅛	14	14⅛	+⅛
BenflCp		96	17⅜	17	17⅜	−⅜
BethStl	7	773	16⅜	16	16	−⅜
BlackD	12	624	13⅝	13¼	13⅜	−¼
Boeing	4	2081	17⅝	17	17⅛	−⅜
BoisCas	9	285	24⅛	23¾	24	.....
Borden	6	419	u35¾	35	35½	+¼
BorgW	6	228	25⅞	24⅝	24⅝	−1⅝
BosEd	6	44	21⅝	21½	21½	
BristM	12	1579	60⅛	57⅞	58⅛	−1¾
BritPt	5	25	19¼	19⅛	19¼	+⅜
Brnswk	2	318	20⅛	19¾	19⅞	−¼
BucyEr	10	75	12⅞	12⅝	12⅞	.....
Burllnd	5	49	20	19¾	19⅞	−⅛
Burrgh	9	540	33½	33⅛	33¼	−⅛
CBS	6	739	40	39½	39½	−½
CPCInt	7	250	34⅝	34¼	34½	+¼
CSX	4	592	38½	38⅛	38⅜	+⅛
Callhn	20	77	11½	11¼	11½	+¼
CRLK		122	12¼	12	12	+⅛
CamSp	8	104	36	35½	35½	−⅜
CdnPac		20	21½	21¼	21½	+¼
Carlng		687	6½	6⅜	6½	+¼
CatrpT	10	1604	39	37⅞	37⅞	−½
Celanse	6	83	44½	44⅜	44⅜	−⅛
Chase	4	1600	36¾	35⅞	35⅞	−½
ChrisCf	16	71	38½	38¼	38½	.....
Chryslr		1190	7¾	7½	7⅜	.....
Citicrp	5	2416	25⅜	25	25¼	−¼
CitiesSv		322	55¾	55¼	55¼	−¼
ClarkEq	12	15	20	19½	19½	−⅜
Clorox	8	554	15	14¾	14⅞	+⅛
CocaCl	10	924	37⅜	37⅛	37¼	−¼
ColgPal	7	739	17⅞	17⅝	17⅞	.....
ColGas	5	x321	28⅜	27⅞	28¼	+¼
CmbEn	5	581	24⅞	23¾	24⅜	+¾
Comsat	13	128	56¼	55⅞	55⅞	−½
ConEd	5	4031	18	17¾	18	+¼
CntlCp	6	228	23¼	22¾	22⅞	−⅜
CntlGrp	4	302	26⅜	26⅛	26¼	−¼
CtDat	6	923	26⅞	25¾	26¼	.....
Coopr	4	612	24⅜	24	24¼	.....
Crane	7	31	21	20⅝	20⅝	−⅜
CrnCk	6	246	24⅝	24⅜	24½	.....
CrZell	10	479	18½	18¼	18⅜	+⅛
CurtW	5	9	35¼	d34¾	34¾	−¾
DartK	9	531	54¾	54	54⅝	+⅛
DataG	8	184	25⅞	25¾	25⅞	+⅛
DatTer		85	6½	6⅛	6⅛	−⅜
Datpnt	23	1123	13¾	12¾	13¼	+¼
Deere	10	315	23⅜	22⅞	23⅜	.....
DenMfg	7	25	19¼	19	19⅛	+⅛
Dexter	9	17	24⅞	24½	24½	−⅛
Digital	9	1135	67⅞	66½	66⅜	−¾
Disney	16	1721	53⅜	52½	53⅜	+⅞
DrPepp	10	1136	14⅜	14¼	14⅜	.....
Dome		449	7⅛	6⅞	6⅞	.....
Dorsey		49	22	21¾	22	.....
DowCh	9	2082	21⅞	21½	21⅝	−¼
Dravo	17	92	10	9¾	10	+⅛
Dresr	4	7792	16⅛	15⅛	16⅛	+⅞
duPont	6	2283	30¾	30¼	30¼	−¼
EGG	13	208	17⅜	17	17⅛	.....
EasKod	11	1856	77⅝	77	77⅞	+1
Eaton	7	392	24⅞	24	24¾	+¾
ElPaso	6	175	17	16⅝	17	.....
ElMeMg	28	76	4¾	4⅝	4¾	−⅛
Ethyl	5	59	21½	21¼	21½	.....
Exxon	4	12139	27	26¼	26½	−½
FMCCp	7	198	26¾	26½	26½	.....
Fairchd	8	1127	17¼	17	17⅛	.....
Firestn	17	528	11	10⅞	10⅞	.....
Fluor	6	926	15⅛	14¾	15	.....
FordM		3550	24¼	22¾	24¼	+¼
Foxbr	7	146	28⅜	28	28	−⅞
Fruehf		119	18⅛	17¾	17¾	−⅜
GTE	7	789	29⅛	28¾	29	.....
GnDyn	14	572	31½	31⅛	31⅛	−⅛
GenEl	9	1366	68	67⅛	67⅜	−⅜
GnFood	9	787	38	37¾	37⅞	−⅛
GInst	12	210	39¼	38⅞	38⅞	−⅛
GnMills	10	774	45⅝	45⅜	45½	+⅛
GnMot	52	9302	45½	43½	44	−1⅜
GPU	11	509	5⅜	5⅜	5⅜	.....
GnTireb	7	52	23⅝	23⅛	23⅜	−½
Genst		34	8⅜	8½	8½	−⅛
GaPac	6	1398	17⅛	16¼	16¼	−¾
GlobM	3	1981	10¼	9⅝	10¼	+½
Goodrch	7	45	18	17¾	17⅞	.....
Goodyr	8	1263	24	23½	23⅝	−⅜
Gould	9	311	21¾	21½	21¾	+⅛
GtAP		314	8	7⅞	8	.....
Greyh	5	396	13½	13⅛	13⅜	.....
GulfOil	4	995	26⅜	26⅛	26¼	+⅛
GulfRs		33	14¼	14	14¼	+⅛
Halbtn	5	3931	26¼	24⅝	26⅛	+1⅛
Hanna	6	210	19⅝	18½	19⅝	+1¼
HartSM	6	10	20⅞	20⅝	20¾	−⅛
HeclaM		649	10¼	9⅞	9⅞	+½
Heinz	8	284	33½	33	33⅛	−⅛
Hercul	8	544	17⅜	17⅛	17⅜	+⅛
Heublin	10	314	44¼	43½	43⅝	−⅜
HewlP	16	1089	46	45¼	45⅜	−⅜
HiVolt	10	184	7⅜	7	7	+⅛
Holiday	8	1520	29⅞	29⅝	29⅝	−⅛
Homstk	22	493	24⅜	24	24	.....
HousInt	8	607	19¼	18⅞	19	.....
HudM		2	12⅞	12⅞	12⅞	+⅛
HuntCh	12	18	10½	10⅜	10⅜	−⅛
ICInd	5	65	26¾	26½	26½	−⅜
INAIn	2	32	14¼	14¼	14½	.....
INCO		785	9¼	9	9⅛	.....
IngerR	4	155	43	42⅛	42⅛	−¾
Intrlk	4	10	26⅜	26⅛	26⅜	−⅛
IBM	11	4040	67	66⅜	66½	−⅛
IntFlav	14	1007	u23⅜	23	23½	+½
IntHarv		345	4¼	4	4¼	+⅛
IntPap	5	283	38⅛	37⅜	37¾	−½
IntTT	5	1541	23½	23¼	23⅜	+⅛
IpcoCp	14	520	u 6⅜	6¼	6⅜	+⅛
ItekCp	54	165	14¾	14½	14⅝	+⅛
JonLgn		34	13¾	13⅜	13½	+⅛
JoyMfg	4	82	21⅝	21¼	21⅜	+⅛
KMart	12	2179	19	18¾	18¾	−⅛
KaisrAl		269	12⅞	12⅝	12¾	−⅛
Kellogg	9	120	25⅛	24¾	25	.....
KerrM	8	1215	31¼	29⅝	30¼	+½
Kroehlr		22	8½	8⅜	8½	+⅛
LTV	501	489	10¾	10⅜	10⅝	+⅛
LTVpfl		1	10¼	10¼	10¼	.....
LeeEnt	9	16	24⅛	23⅞	23⅞	−⅛
Litton	5	523	43¾	43¼	43¾	+½
Lockhd		577	58⅞	57¾	58	−¾
Loews	5	8	92¼	92¼	92¼	+⅜
Lubrzl	8	171	16½	16⅜	16⅜	−⅛
LuckyS	7	1123	13¼	13⅛	13⅛	−⅛
MCAInc	18	562	67	66	66¼	−½
MGMUA	21	439	6⅝	6½	6⅝	.....
Macmil	11	263	12¼	12	12¼	+¼
Manvill	13	172	11⅝	11⅜	11⅜	−⅛
MrshM	10	90	33¼	33⅛	33⅛	−⅛
MartM	6	755	24¼	23¾	24	+⅛
Masco	10	689	35½	35	35⅛	−¼
MasCp		28	18½	18⅛	18½	+⅜
Maytg	12	31	29¾	29½	29½	−⅛
McDnld	11	759	76⅛	75⅜	75¾	−⅛
McDnD	8	840	39¼	38⅜	38¾	−⅛
McGrH	12	322	51½	51	51	−⅛
McInt		2	22¾	22¾	22¾	−⅛
Merck	13	1311	70⅞	70	70¼	+¼
MerrLyn	6	607	27⅜	27	27⅛	+¼
MidRos	9	43	14½	14⅛	14¼	−¼
MMM	10	879	56½	55⅜	56¼	−¼
Mitel		1915	19⅝	19	19⅜	+⅜
Mobil	4	2553	21⅞	21½	21⅝	+⅛
MobilH		73	2⅞	2¾	2¾	−⅛
Mohasc	6	96	11	10⅞	11	+⅛
Monsan	7	532	67¼	66⅜	66⅞	+⅜
Motrola	13	2117	69	68⅜	69	+⅜
NCR	7	713	52¼	51¾	52	+⅛
NLInd	4	803	18⅝	17⅞	18⅜	+⅜
NabscB	8	613	35⅜	34½	34½	−⅝
NatDist	6	258	19⅝	19⅛	19⅜	−⅛
NatGyp	12	25	18⅛	17⅞	17⅞	.....
NiaMP	5	204	13⅞	13¾	13¾	.....
NorSo		379	46½	45¼	46⅛	+1⅜
NorTl	39	247	36	35⅜	36	.....
Nthgate		2	3¼	3¼	3¼	.....
Northrp		342	53⅞	53⅜	53⅜	−¼
NorSim	7	810	21	20⅜	20½	−⅜
Nucor	8	27	37⅛	36¼	37	+½
OccPet	3	2536	18	17½	17¾	−¼
Olin	5	731	17⅜	17	17¼	−⅛
OutbM	6	64	24¼	23¾	23¾	−¾
PPGIn	8	116	35⅜	34¾	35	−¼
PanAm		638	3½	3⅜	3⅜	−⅛
ParkDrl	4	887	10⅞	10⅛	10¾	+⅜
Penney	7	1538	39⅞	39	39¼	−⅛
Pennzol	8	634	29⅞	29⅛	29¾	+¾
PepsiCo	11	1883	40¾	39¾	39⅞	−1
PerkEl	13	412	20	19⅝	20	+¼
Pfizer	18	4675	60¾	58¼	59¼	−1¾
PhelpD	62	339	24⅛	23¾	24	+⅛
Phibro	7	524	26⅞	26½	26½	.....
PhilMr	8	1090	50⅜	49⅜	49½	−¾
PhilPet	5	3219	28	27⅝	27⅝	−⅜
Pier1	7	13	6	5⅞	6	.....
PitneyB	8	235	32¼	31	31	−1⅛
Pittstn	13	777	14⅜	14	14	−⅛
Polarid	29	645	21⅛	20¼	20⅞	+⅝
Portec	6	23	10¾	d10⅜	10⅜	.....
ProctG	9	331	87	85⅞	86½	+½
QuakO	8	79	42½	42⅛	42¼	.....
RCA	9	3502	18⅞	18⅜	18⅜	−⅝
RalsPur	8	1272	14½	14¼	14¼	−⅛
RaymdI	4	9	11⅛	10⅞	11	−⅛
ReadB	4	2171	12½	12	12½	+⅜
Revlon	7	515	26⅜	26⅛	26¼	−⅛
RchVck	7	149	23	22¾	22¾	−⅛
RiegelT	7	7	18	17¾	18	+¼
Robins	8	293	14¼	14	14⅛	.....
Rockwl	8	405	33¾	33½	33⅝	.....
RCCos	9	12	19	19	19	.....
RoylD	4	348	32½	32¼	32½	+⅜
RyderS	8	138	32	31¾	31¾	+⅛
SCM	6	86	21⅞	21¾	21⅞	+¼
Safeway	9	397	u34½	34	34	+¼
StRegP	5	204	22¾	21⅝	22½	+¾
SJuanB	11	127	8⅜	8¼	8¼	−⅛
Sanders	16	209	51⅞	51	51¼	−⅜
SchrPlo	10	1720	32⅞	31½	31¾	−⅞
Schlmb	9	4993	39¾	38⅛	39¾	+2
ScottP	6	145	15⅞	15⅝	15¾	−¼
Seagrm	5	12	49⅜	48⅞	48⅞	−⅜
Sears	9	2794	19⅞	19½	19¾	.....
Sedco	4	100	27¾	27	27½	+⅜
ShellOil	6	542	35⅝	35¼	35¼	−½
Signal	7	202	17	16¾	17	.....
Singer	41	255	13⅛	12⅞	13	−⅛
Skyline	36	223	17⅛	16⅜	16¾	−¼
SmkB	13	1193	68	67	67¼	−⅝
SouPac	7	157	30⅝	30⅛	30¼	+¼
Spartn	7	11	12⅞	12⅝	12⅞	−⅛
Sperry	4	780	22¼	21¾	22⅛	+⅛
Squibb	15	1324	37¾	36½	36⅝	−1⅜
StOilCl	5	2448	27⅛	26⅜	27⅛	+½
StOlnd	5	1630	36⅞	36⅜	36⅝	−⅛
StdOOh	4	1457	29¼	28¾	29¼	+¼
Steego	15	30	3¾	3⅝	3⅝	−⅛
SterlDg	10	944	22¼	21⅞	22	+¼
StevenJ		59	15⅛	14⅞	15	.....
StorTe	7	1776	19⅞	19⅜	19¾	+¼
SunCo	3	314	30⅜	29⅞	30⅜	+⅛
SunMn		402	7	6⅞	7	+¼
SuprOil	11	2659	28¼	27⅜	27¾	+¼
Syntex	11	2436	40⅜	38⅜	38⅞	−1⅛
TaftBrd	8	60	31⅞	31⅜	31¾	+⅜
Tchclr	4	24	10⅛	10⅛	10⅛	.....
Teldyne	5	1354	93¾	d91¾	93⅛	+⅛
Tenneco	5	1378	24⅝	23⅞	24½	+⅝
Texaco	4	931	27¾	d27½	27⅝	−⅛
TexInst	22	909	94¾	93¼	94	+⅜
TxOGas	10	793	25	24⅝	24⅞	+¼
Textron	5	208	17¾	17⅜	17½	−⅛
Thiokl	14	6216	44¾	43⅝	44	−⅜
Timel	13	1102	29¾	29¼	29¾	+¼
Timkn	6	36	47½	47¼	47¼	−½
Trane	9	1715	33⅜	30⅝	31⅞	−⅝
TWCp		410	20¼	20	20	−¼
TWCpf2		9	15⅜	15	15	.....
Transm	5	1351	17⅛	16⅝	16⅞	+¼
TranwyI	6	9	20⅜	20⅜	20⅜	.....
UCamp	8	808	45	44½	45	+½
UnCarb	6	1253	43⅝	42⅞	43¼	+⅝
USGyps	8	44	29¼	28½	29	+¾
USSteel	2	1308	18¼	18	18⅛	−⅛
UnTech	5	2606	42⅜	41¾	42	.....
Upjohn	8	621	43¼	42⅛	42⅜	−⅞
Varian	17	389	40⅛	39	39⅝	+⅛
Wainoc		188	7½	d 7⅛	7¼	−¼
WkHRs		389	14	13⅝	14	+½
WaltJm	132	1073	22¾	22¼	22⅜	+⅛
WarnL	11	1966	21⅞	21	21¼	−¾
WestgE	6	665	28¾	28⅜	28½	−⅛
Weyerhs	16	1445	25⅞	25¼	25½	−¼
WhitCn	7	104	26¾	25	25	−1⅞
Winnbg	28	561	6⅞	6⅝	6¾	−⅛
Womet	15	58	27¾	27⅛	27⅜	+½
Wolwth	9	471	20⅜	20⅛	20¼	−⅛
Xerox	5	1240	31¾	31⅛	31⅜	−⅜
ZenithR	31	981	12⅜	11⅞	11⅞	−⅜
Zurnin	6	148	21¼	21	21¼	+⅛

OPTIONS

	Mois	Prix	Vol.	C.ouv.	Ferm.	Titre
Alcan	Fb	20	15	72	$5¼	$24⅜
Alcan	Fb	20 p	15	137	60	$24⅜
Alcan	Fb	22½p	11	179	150	$24⅜
Alcan	Fb	25	7	207	$2	$24⅜
Alcan	Fb	25 p	8	219	$2½	$24⅜
Alcan	Ag	20	10	684	$4½	$24⅜
Alcan	Ag	20 p	85	725	10	$24⅜
Alcan	Ag	22½	53	2156	$2⅛	$24⅜
Alcan	Ag	22½p	6	1818	60	$24⅜
Alcan	Ag	25	62	1282	50	$24⅜
Alcan	Ag	25 p	86	995	130	$24⅜
Alcan	Nv	20	15	322	$5	$24⅜
Alcan	Nv	20 p	15	461	35	$24⅜
Alcan	Nv	22½	58	641	$3	$24⅜
Alcan	Nv	22½p	118	672	90	$24⅜
Alcan	Nv	25	265	645	155	$24⅜
Alcan	Nv	25 p	161	489	$2	$24⅜
Alt Enr	Sp	12½p	5	432	50	$12¾
Asama	Ja	10	3	1105	65	$9⅛
Asama	Ap	10	22	30	90	$9⅛
Bell Can	Fb	20	2	571	45	$17½
Bell Can	Ag	17½	10	202	35	$17½
Bell Can	Ag	20	3	2910	5	$17½
BellCan	Nv	17½p	26	86	50	$17½
BellCan	Nv	20	20	4161	25	$17½
Bk Mtl	Fb	20	8	196	95	$19⅛
Bk Mtl	Fb	20 p	5	44	155	$19⅛
Bk Mtl	Ag	17½	20	413	180	$19⅛
Bk Mtl	Ag	20	45	1746	15	$19⅛
Bk Mtl	Ag	20 p	115	1006	110	$19⅛
Bk Mtl	Ag	22½	2	1104	5	$19⅛
Bk Mtl	Ag	22½p	56	98	$3½	$19⅛
Bk Mtl	Nv	17½	5	288	$2¼	$19⅛
Bk Mtl	Nv	20	93	1668	50	$19⅛
Bk NS	Mr	22½	3	17	$2⅛	$23⅝
Bk NS	Mr	25	20	20	75	$23⅝
Bk NS	Sp	20	10	112	$3¾	$23⅝
Bk NS	Sp	22½	84	1337	125	$23⅝
Bk NS	Sp	22½p	76	234	5	$23⅝
Bk NS	Dc	22½	20	261	$2	$23⅝
Bk NS	Dc	22½p	21	34	65	$23⅝
Bk NS	Dc	25	50	113	50	$23⅝
Bow Val	Ja	15	41	258	175	$14¾
Bow Val	Ja	17½	5	105	60	$14¾
Bow Val	Oc	12½	15	486	$2¾	$14¾
Bow Val	Oc	12½p	5	414	45	$14¾
Bow Val	Oc	15	34	3024	100	$14¾
Bow Val	Oc	15 p	25	1184	115	$14¾
Bow Val	Oc	17½	10	595	30	$14¾
BP Can	Ja	25	3	76	$2½	$24
BP Can	Ja	27½	51	181	175	$24
BP Can	Ja	32½	20	24	80	$24
BP Can	Ja	35	7	226	45	$24
BP Can	Ap	20	2	2	$5⅞	$24
BP Can	Oc	22½	15	307	$2⅞	$24
BP Can	Oc	22½p	8	343	140	$24
BP Can	Oc	25	60	480	140	$24
BP Can	Oc	25 p	11	265	$2⅝	$24
BP Can	Oc	27½	30	323	55	$24
BP Can	Oc	27½p	5	106	$4½	$24
BP Can	Oc	30	10	272	35	$24
BP Can	Oc	32½	20	89	25	$24
BP Can	Oc	35	13	271	25	$24
Brscn A	Ag	15	10	78	70	$15⅛
Brscn A	Ag	15 p	10	22	50	$15⅛
Brscn A	Nv	12½p	1	11	20	$15⅛
Brscn A	Nv	15	100	163	95	$15⅛
Brscn A	Nv	15 p	20	92	60	$15⅛
Brscn A	Nv	17½	10	1083	45	$15⅛
C Im B	Mr	20 p	10	14	$2⅜	$18½
C Im B	Sp	17½p	11	225	50	$18½
C Im B	Dc	17½	1	190	165	$18½
CanP E	Ag	12½	10	567	$2½	$14⅝
CanP E	Ag	15 p	5	626	80	$14⅝
CanP E	Ag	17½p	10	56	$3	$14⅝
CanP E	Nv	15	3	698	90	$14⅝
CanP E	Nv	15 p	1	477	130	$14⅝
Cmnc	Sp	35	5	512	$7	$40⅞
Cmnc	Sp	35 p	1	682	60	$40⅞
Cmnc	Sp	40	26	340	$2⅜	$40⅞
Cmnc	Sp	40 p	25	488	150	$40⅞
Cmnc	Sp	45	4	287	75	$40⅞
Cmnc	Sp	45 p	45	125	$3¾	$40⅞
Cmnc	Dc	32½p	40	155	70	$40⅞
Cmnc	Dc	35 p	10	129	130	$40⅞
Cmnc	Dc	40	1	154	$4	$40⅞
Cmnc	Dc	40 p	10	260	$2½	$40⅞
Cmnc	Dc	45 p	5	13	$4½	$40⅞
CP Ltd	Fb	25	1	50	$4¼	$26⅞
CP Ltd	Fb	27½	13	72	$2⅜	$26⅞
CP Ltd	Fb	30	1	43	135	$26⅞
CP Ltd	Fb	30 p	1	13	$4⅛	$26⅞
CP Ltd	Ag	25	4	1709	$2¼	$26⅞
CP Ltd	Ag	30	23	672	10	$26⅞
CP Ltd	Nv	25 p	4	406	135	$26⅞
CP Ltd	Nv	27½	10	852	180	$26⅞
CP Ltd	Nv	27½p	3	260	$2	$26⅞
CP Ltd	Nv	30 p	4	95	$3⅝	$26⅞
CP Ltd	Nv	32½	1	192	45	$26⅞
CRL	Mr	12½	2	36	$3¾	$15
CRL	Mr	15	2	45	$2½	$15
CRL	Mr	15 p	2	21	190	$15
CRL	Sp	10	10	91	$5¼	$15
CRL	Sp	12½	12	283	$3⅜	$15
CRL	Sp	12½p	11	371	40	$15
CRL	Sp	15	115	998	110	$15
CRL	Sp	15 p	55	532	90	$15
CRL	Sp	17½	29	614	40	$15
CRL	Sp	20	16	135	15	$15
CRL	Dc	15	30	382	175	$15
CRL	Dc	15 p	12	269	155	$15
CTL Bk	Mr	7½	2	17	50	$6¾
CTL Bk	Sp	7½	5	341	20	$6¾
D Pete	Ja	5	143	1299	145	$5⅛
D Pete	Ja	5 p	37	1115	80	$5⅛
D Pete	Ja	7½	16	1474	55	$5⅛
D Pete	Ja	7½p	4	627	$2⅜	$5⅛
D Pete	Ja	10	30	405	30	$5⅛
D Pete	Ja	12½	10	172	20	$5⅛
D Pete	Mr	7½	165	220	70	$5⅛
D Pete	Ap	5	24	34	160	$5⅛
D Pete	Ap	5 p	16	18	100	$5⅛
D Pete	Ap	7½	4	11	100	$5⅛
D Pete	Ap	7½p	4	8	$2½	$5⅛
D Pete	Sp	5	4	251	75	$5⅛
D Pete	Sp	7½p	10	40	$2¼	$5⅛
D Pete	Oc	5	121	2454	95	$5⅛
D Pete	Oc	5 p	18	1459	60	$5⅛
D Pete	Oc	7½	115	5084	30	$5⅛
D Pete	Oc	7½p	7	798	$2½	$5⅛
D Pete	Oc	10	2	2996	15	$5⅛
D Pete	Dc	5	25	119	130	$5⅛
Denis	Ja	15 p	20	40	75	$19
Denis	Ja	17½	6	27	$3⅜	$19
Denis	Ja	20	2	21	185	$19
Denis	Ja	22½	5	84	65	$19
Denis	Oc	17½	6	39	$2½	$19
Denis	Oc	20	9	87	110	$19
Denis	Oc	20 p	10	60	$2	$19
Dom M	Ja	10	1	159	105	$8⅜
Dom M	Ap	10	10	20	140	$8⅜
Dom M	Oc	7½	2	67	185	$8⅜
Dom M	Oc	10 p	11	56	150	$8⅜
Dom M	Oc	15	1	112	40	$8⅜
Gnstar	Ja	10	6	13	$2	$10¾
Gnstar	Oc	10	11	240	155	$10¾
Gnstar	Oc	12½	7	121	45	$10¾
Gulf C	Fb	12½	10	164	$3¼	$14¼
Gulf C	Fb	17½	10	49	90	$14¼
Gulf C	Ag	12½	10	2015	$2⅛	$14¼
Gulf C	Ag	15	181	6137	50	$14¼
Gulf C	Ag	15 p	51	2339	90	$14¼
Gulf C	Ag	17½	2	2438	10	$14¼
Gulf C	Nv	10	100	403	$4⅞	$14¼
Gulf C	Nv	12½	88	976	$2¾	$14¼
Gulf C	Nv	12½p	16	359	65	$14¼
Gulf C	Nv	15	366	2825	120	$14¼
Gulf C	Nv	15 p	17	666	170	$14¼
Gulf C	Nv	17½	4	619	50	$14¼
Husky	Ja	5	8	190	105	$5¼
Husky	Ja	7½	52	1735	30	$5¼
Husky	Ap	5	48	71	140	$5¼
Husky	Ap	7½	25	251	40	$5¼
Husky	Oc	5	75	362	75	$5¼
Husky	Oc	7½	18	1604	10	$5¼
Husky	Oc	7½p	3	64	$2⅛	$5¼
I Pipe	Ag	15	10	52	$3½	$18⅝
I Pipe	Ag	17½	15	139	90	$18⅝
I Pipe	Nv	15	10	62	$3½	$18⅝
I Pipe	Nv	17½p	20	35	35	$18⅝
I Pipe	Nv	20	20	20	40	$18⅝
I-City	Mr	10	10	31	90	$9¼
I-City	Sp	7½	5	282	$2⅛	$9¼
I-City	Dc	7½	3	60	$2¼	$9¼
I-City	Dc	10	12	914	65	$9¼
Inco	Fb	10	10	39	$2⅝	$11¼
Inco	Fb	12½	60	259	120	$11¼
Inco	Fb	12½p	15	110	$2	$11¼
Inco	Fb	15	9	49	60	$11¼
Inco	Ag	10	32	506	165	$11¼
Inco	Ag	12½	10	1366	25	$11¼
Inco	Ag	12½p	15	748	115	$11¼
Inco	Nv	10	120	665	$2	$11¼
Inco	Nv	10 p	13	590	50	$11¼
Inco	Nv	12½	7	366	85	$11¼
Inco	Nv	15	35	642	25	$11¼
Inco	Nv	15 p	10	163	$3⅝	$11¼
IOil A	Fb	25	10	52	$2¼	$24⅞
IOil A	Ag	20	1	514	$4⅜	$24⅞
IOil A	Ag	20 p	26	626	5	$24⅞
IOil A	Ag	22½	60	1690	$2⅞	$24⅞
IOil A	Ag	25	97	1590	80	$24⅞
IOil A	Ag	25 p	52	781	100	$24⅞
IOil A	Nv	20	3	249	$5½	$24⅞
IOil A	Nv	20 p	10	224	30	$24⅞
IOil A	Nv	22½	209	596	$3⅜	$24⅞
IOil A	Nv	22½p	15	350	65	$24⅞
IOil A	Nv	25	35	381	175	$24⅞
IOil A	Nv	25 p	2	53	150	$24⅞
MB Ltd	Ag	17½	14	69	$2	$19
MB Ltd	Ag	20 p	40	229	105	$19
MB Ltd	Nv	17½	1	106	$2¾	$19
MB Ltd	Nv	20	2	126	125	$19
MB Ltd	Nv	20 p	13	240	150	$19
MB Ltd	Nv	22½p	10	104	$3½	$19
Mitel	Mr	15 p	10	20	75	$24¼
Mitel	Mr	20	50	840	$7¾	$24¼
Mitel	Mr	25	15	18	$3⅜	$24¼
Mitel	Sp	17½	64	1127	$7⅜	$24¼
Mitel	Sp	17½p	16	1972	45	$24¼
Mitel	Sp	20	45	1836	$5¼	$24¼
Mitel	Sp	20 p	76	2279	85	$24¼
Mitel	Sp	22½	84	994	$3¼	$24¼
Mitel	Sp	22½p	40	711	150	$24¼
Mitel	Sp	25	285	1095	$2	$24¼
Mitel	Sp	25 p	170	493	$2⅝	$24¼
Mitel	Sp	27½	66	346	75	$24¼
Mitel	Sp	27½p	17	203	$3¾	$24¼
Mitel	Dc	20	12	430	$6⅜	$24¼
Mitel	Dc	20 p	5	566	165	$24¼
Mitel	Dc	22½	43	258	$5	$24¼
Mitel	Dc	22½p	38	333	$2⅝	$24¼
Mitel	Dc	25	124	442	$3¼	$24¼
Mitel	Dc	25 p	16	550	$3⅝	$24¼
Moore	Fb	35	4	40	$4⅛	$37½
Moore	Ag	35 p	3	397	25	$37½
Nor Tel	Ja	50 p	2	38	$5½	$45⅛
Nor Tel	Ja	55	3	16	150	$45⅛
Nor Tel	Oc	45	1	46	$4	$45⅛
Noran	Fb	10	5	72	$5	$14¾
Noran	Fb	12½	22	223	$3⅜	$14¾
Noran	Fb	15	1	194	185	$14¾
Noran	Fb	15 p	13	285	$2⅛	$14¾
Noran	Fb	17½	2	68	90	$14¾
Noran	Fb	17½p	2	53	$3¾	$14¾
Noran	Ag	12½	94	790	$2⅜	$14¾
Noran	Ag	15	70	1277	65	$14¾
Noran	Ag	17½p	5	129	$3	$14¾
Noran	Nv	10	5	67	$4⅞	$14¾
Noran	Nv	10 p	1	201	35	$14¾
Noran	Nv	12½	10	655	$2½	$14¾
Noran	Nv	12½p	24	714	75	$14¾
Noran	Nv	15	49	1087	140	$14¾
Noran	Nv	15 p	18	407	160	$14¾
Noran	Nv	17½	3	372	50	$14¾
Noran	Nv	17½p	3	98	$3¼	$14¾
Norcn	Fb	25	2	25	$4⅜	$27¼
Norcn	Ag	20	10	5	$7¼	$27¼
Norcn	Ag	22½	12	33	$5⅛	$27¼
Norcn	Ag	27½p	6	210	70	$27¼
Norcn	Nv	27½	5	29	185	$27¼
Nva A f	Fb	5	122	248	140	$5⅞
Nva A f	Fb	7½	55	1037	20	$5⅞
Nva A f	Nv	5 p	4	133	20	$5⅞
Nva A f	Nv	7½p	10	99	170	$5⅞
Placer	Sp	10	2	51	$5⅛	$14¾
Placer	Sp	17½p	10	7	$2½	$14¾
Placer	Dc	15 p	4	34	150	$14¾
Powr f	Fb	10	1	20	95	$9⅜
Rang	Ja	7½	85	917	60	$6¼
Rang	Oc	5	102	637	150	$6¼
Rang	Oc	7½	135	3550	25	$6¼
Roy Bk	Ja	17½	7	55	$4	$21
Roy Bk	Ja	20	59	1101	$2	$21
Roy Bk	Ja	20 p	22	149	70	$21
Roy Bk	Ja	22½	160	377	50	$21
Roy Bk	Ja	22½p	20	33	180	$21
Roy Bk	Ap	20	9	9	$2½	$21
Roy Bk	Ap	22½	35	45	75	$21
Roy Bk	Oc	20	225	348	165	$21
Roy Bk	Oc	20 p	35	281	30	$21
Roy Bk	Oc	22½	75	280	35	$21
Roy Bk	Oc	25	1	969	25	$21
Segrm	Ja	60 p	53	216	$2⅞	$61⅛
Segrm	Ap	65	1	1	$4	$61⅛
Segrm	Ap	65 p	1	1	$5⅜	$61⅛
Segrm	Oc	55	22	240	$7⅝	$61⅛
Segrm	Oc	60	18	1498	$3⅞	$61⅛
Segrm	Oc	60 p	66	1665	$2⅛	$61⅛
Segrm	Oc	65	32	345	130	$61⅛
Shell C	Ag	17½	5	520	150	$18¾
Shell C	Ag	20	9	128	10	$18¾
Shell C	Ag	20 p	10	52	150	$18¾
Shell C	Nv	15	2	23	$4	$18¾
Shell C	Nv	17½	1	488	180	$18¾
Stlco A	Ag	20 p	15	69	185	$18½
T-D Bk	Sp	25	20	109	125	$25⅝
Total P	Ja	10 p	2	22	75	$10⅞
Total P	Ja	12½	6	52	150	$10⅞
Total P	Ja	15	5	162	95	$10⅞
Total P	Ap	12½	21	21	160	$10⅞
Total P	Oc	7½p	10	15	25	$10⅞
Total P	Oc	10	20	264	185	$10⅞
Total P	Oc	10 p	24	128	60	$10⅞
Total P	Oc	12½	4	1922	85	$10⅞
Total P	Oc	12½p	9	346	190	$10⅞
Total P	Oc	15	79	1156	40	$10⅞
Total P	Oc	17½	8	308	25	$10⅞
TrC PL	Nv	17½p	1	144	90	$19¼
TrC PL	Nv	20	20	148	100	$19¼
Tx Can	Mr	25	2	100	$5⅜	$27¼
Tx Can	Mr	27½	1	1	$4	$27¼
Tx Can	Sp	30	10	257	80	$27¼
Tx Can	Dc	27½	1	33	$3	$27¼
Wcoast	Mr	12½p	5	5	85	$12⅞
Wlkr R	Sp	12½	2	252	$5	$17⅝
Wlkr R	Sp	15	49	822	$2⅝	$17⅝
Wlkr R	Sp	17½	73	2146	70	$17⅝
Wlkr R	Sp	20	5	466	20	$17⅝
Wlkr R	Dc	15	2	208	$3	$17⅝
Wlkr R	Dc	17½	65	834	125	$17⅝
Wlkr R	Dc	17½p	55	372	125	$17⅝

Options sur l'or

(Prix en devises américaines)

Séries	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Aug300	5	211	69.00	69.00	69.00
Nov300p	60	1589	3.00	3.00	3.00
Feb300	12	123	86.00	86.00	86.00
Feb300p	8	138	6.00	6.00	6.00
Aug325	58	426	46.00	44.00	45.00
Aug325p	12	570	2.00	1.50	1.50
Nov325p	3	1786	6.50	6.50	6.50
Feb325	18	192	67.00	67.00	67.00
Feb325p	25	87	10.00	10.00	10.00
Aug350	36	1055	23.50	20.00	23.00
Aug350p	20	982	8.00	7.00	7.50
Nov350	66	900	39.00	37.00	39.00
Nov350p	22	588	15.00	13.10	15.00
Feb350	26	3316	52.00	50.00	52.00
Feb350p	14	1340	19.00	19.00	19.00
Feb375	1	0	42.00	42.00	42.00
Aug375	20	558	10.00	9.00	9.00
Nov375	76	757	28.00	25.00	25.00
Nov375p	20	1020	25.00	25.00	25.00
Aug400	160	1120	3.50	3.00	3.50
Nov400	104	594	16.50	13.00	14.00
Nov400p	5	4	39.00	39.00	39.00

Non transigées

Séries	Int. en cours	Offre	Dem.
Aug300p	734	.40	.90
Nov300	867	69.00	73.00
Nov325	489	49.00	53.00
Feb375p	0	32.00	36.00
Aug375p	250	23.00	26.00
Aug400p	1	40.00	44.00
Aug425	1583	.80	1.80
Aug425p	1	64.00	68.00

DIVIDENDES

Alcan Aluminium: 22.5 cents, 7 sept., inscr. 9 août.

Andres Wines: A, 19.55 cents; B, 17 cents; 15 oct., inscr. 30 sept.

Color Your World: 3 cents, 17 août, inscr. 3 août.

Continental Group: 65 cents, 15 sept., inscr. 20 août.

Enserch: 40 cents, 7 sept., inscr. 20 août.

Inco: 5 cents, 1er sept., inscr. 3 août.

Interprovincial Pipe Line: 37.5 cents, 1er sept., inscr. 5 août.

Redpath Industries: 15 cents, 1er sept., inscr. 10 août.

Banque Toronto Dominion: 65.68 cents, 1er sept., inscr. 30 juill.

FONDS MUTUELS

Institute Members	
AGF Group	
Amer Grwth	9.89
Cdn Gas Egy	5.14
Cdn Sec Gth	9.40
Cdn Trusteed	3.69
Corp Invest	6.45
Corp Inv Stk	3.16
Growth Equ	3.75
Japan	4.63
nMMF 15.73	10.00
OptionEquity	4.27
Special	5.24
Bolton Tremblay	
Cda Cumul	9.27
Income Fnd	9.01
Internatnl	11.63
MnyFd 15.40	1.00
Pld Resours	8.02
Taurus	17.03
Calvin Bullock Gr	
rofund	1.39
xuBanner Fd	5.15
xdCIF	4.75
xdCIF Incom	8.22
Central Group	
yCam Grwth	5.64
yCompound	9.60
yDividend	10.19
yFund 4000	5.08
yIntl Energy	2.37
yIntl Gwth	6.72
yIntl Income	3.82
yNat Res Gth	5.60
yNorthn Egy	4.40
yRevenueGth	4.14
yUnivest	5.77
CSA Mgnt Gr	
Goldfund	3.32
Goldtrust	3.64
Confed Group	
Dolphin Eqty	4.56
Dolphin Mtg	4.80
Cundill Group	
Security	7.45
Value	7.35
Dynamic Group	
ynDyn Amer	5.87
ynDyn Fnd	10.99
ynDyn Incom	4.79
Eaton Bay Group	
Commwlth	5.36
Dividend	4.22
Growth	7.10
Income	3.13
Internatnl	7.03
Mortgage	9.20
Viking	7.41
Guaranty Trust Gr	
ynInvEquity	10.69
ynInvIncome	3.44
ynMortgage	10.01
Guardian Group	
yEnterprise	.87
yGroupedInc	4.73
yGrowthFnd	23.70
yNorth Amer	6.04
yMutual Acu	4.07
ySTMny 14.68	10.05
yWorld Equit	4.72
Investors Group	
yBond	3.59
yDividend	5.86
yGrowth	5.88
yInternatl	9.51
yJapan	12.79
yMortgage	4.54
yMutual	5.19
yProvidt Stk	6.80
yRetiremnt	9.63
ynJonesHewrd	3.40
Managed Gth	5.17
Montreal Trust Gr	
ynEquity	17.05
ynIncome	6.38
ynInternatl	10.93
ynMortgage	9.49
Principal Gr	
yCollective	11.26
yGrowth	4.80
yVenture	7.03
yBond	2.39
Prudential Gr	
Growth	5.79
Income	4.26
ySask Dev Fd	3.55
Sterling Group	
Equity	5.13
yMortgage	4.75
TempletonGth	7.39
Trimark Group	
Trimark	5.30
Trimark Cdn	4.23
United Bond Share	
RoyFund	7.33
RoyFnd Inc	4.33
Universal Group	
American	6.46
Equity	13.66
Income	3.35
Japan	4.53
Resource	4.53
Non-Members	
ynAltamiraFd	5.74
Assoc Inv	6.94
Beaucanagx	5.12
Canagex Gr	
yHypotheq	9.47
yObligatns	7.38
yCapital Gth	5.28
nCapstone	4.52
Co-op Trust Gr	
ynCTMutual	14.66
ynGrowth	6.09
ynIncome	7.81
ynLandmk	11.88
Desjardins Gr	
yActions	10.09
yHypotheq	4.02
yInternatl	11.40
yObligatns	3.65
yQuebec	5.91
nySpec	8.58
Dixon, Krog Gr	
D K Trust	9.47
D K Intl	12.34
Heritage	3.02
yDomequity	10.14
yDominComp	11.52
Executv Intl	.88
nFst Cdn Mtg	9.96
ynFiscon Fd	4.95
Harvard	10.64
Industrial Gr	
Indust Amer	3.48
Indust Div	4.61
Indust Eq	8.15
Indust Gwth	5.67
Indust Incom	6.77
Indust Pens	2.26
Mack Eq	1.32
Mack Mtg Inc	.95
yMaritime Eq	3.35
Marlborough	6.63
yMD Growth	5.00
nNatrusco	17.16
NW Group	
Canadian	3.91
Equity	9.06
Pemberton Gr	
nPacific Div	5.26
nPacific Ret	4.42
nPacific US	4.30
PHN Group	
yBond	7.06
yCanadian	8.59
yDiv Income	9.03
Fund	18.93
yPooled	23.27
nyRRSP	17.18
PMF Managmnt	
nPension Mu	8.52
nXanadu Fd	6.44
Pret et Revenu Gr	
yAmerican	13.39
yCanadian	6.19
yFonds H	4.56
yRetraite	9.33
Syncrovest	5.48
Tradex	3.81
Trans-Canada Gr	
A	3.98
B	58.85
C	10.56
United Group	
Accumula	5.40
Accumula R	5.39
American	2.67
Cont Mortg	5.08
Horizon	3.81
Security	3.75
Venture	5.29
Venture Ret	5.85
nyWaltaine	31.86
Western Gwth	3.77
U.S. Funds (Not Available in Canada)	
Dreyfus Group	
yInc	12.38
yInternatl	23.57
Fid Trend	24.54
Keystone Gr	
Cus K-2	5.62
Cus S-1	14.72
Cus S-4	4.76
Lex Rsrch	13.73
Manhagn	3.84
One Wm St	14.76
Oppenhmr	6.59
Putnam	9.91

La mère des frères Stastny explique la fuite de ses trois fils au Canada

par André Bellemare
de la Presse Canadienne

«J'ai cru que Marian serait plus heureux s'il suivait ses frères à Québec et je n'ai pas hésité une seconde à lui conseiller de s'enfuir s'il le pouvait. Vous savez, il faisait partie du trio avec Peter et Anton et, de plus, la vie lui était rendue insupportable à cause de l'escapade de ses deux frères. Il valait mieux qu'il tente sa chance lui aussi pour espérer continuer son métier de joueur de hockey. Je préférais le voir heureux ici que malheureux en Tchécoslovaquie».

La mère des célèbres frères Slovaques des Nordiques, Mme Frantiska Stastny, raconte ainsi le drame vécue par la famille à Bratislava en 1980 et 1981 quand les Nordiques de Québec ont tout mis en oeuvre pour ravir ses trois fils à leur pays.

Âgée de 60 ans, Mme Stastny vit des moments heureux près de ses enfants et de ses petits-enfants retrouvés depuis la mi-mai. Elle est venue seule, son mari étant retenu par son travail à Bratislava. M. Stanislas Stastny, 61 ans, envisage cependant un voyage à Québec au printemps.

«Non, je n'ai pas rencontré de difficultés à obtenir la permission de venir ici,» confie-t-elle au cours de la seule entrevue à la presse qu'elle a accordée depuis son arrivée.

«Mon mari aurait pu m'accompagner mais il ne le pouvait pas. Je n'ai pas à solliciter de permission d'un patron, ajoute-t-elle dans un large sourire. Je pourrais demeurer ici un an si je le désirais mais ce serait difficile pour eux, là-bas».

Eux, ils sont à Bratislava. C'est d'abord et avant tout son mari et la cadette de la famille, Eva, âgée de 16 ans seulement. Deux autres enfants habitent au pays, l'aîné Vladimiv, 37 ans, et Bohoumil, 35 ans.

Mme Stastny semble timide et ses yeux s'assombrissent quand elle évoque les moments qui ont entouré les évasions spectaculaires de ses trois fils.

«Le départ précipité de Peter et d'Anton m'a le plus affectée, raconte-t-elle. Ça s'est déroulé si vite et dans des circonstances assez dangereuses. Nous avons vécu les moments les plus pénibles dans l'année qui a suivi leur défection.»

«Ce fut difficile en particulier pour Marian qui faisait l'objet d'une étroite surveillance. Quand il a quitté à son tour, je me suis sentie comme soulagée parce que je savais qu'il serait beaucoup plus heureux à Québec. Le reste de la famille a accepté la décision de Marian, compte tenu des circonstances.»

«Même si nous anticipions un peu son départ, c'est par la radio que nous l'avons appris, comme tout le monde», explique Mme Stastny en tâchant de contenir son émotion.

Mme Stastny doit vivre avec l'idée que des milliers de kilomètres la séparent de trois de ses fils. Elle voit venir avec tristesse la journée du cinq août, alors qu'elle retournera dans son pays sans savoir quand elle reverra ses fils et petits-fils installés au Québec. La mère des idoles des Québécois au hockey n'était pas seulement renseignée sur le pays d'adoption de ses fils mais elle était aussi parfaitement au courant de la grande popularité du hockey.

Par les reportages dans les journaux slovaques, les informations en provenance de diverses sources, Mme Stastny savait que le calendrier de la ligue Nationale est long, que les joueurs chaussent les patins de septembre à avril ou mai.

Elle savait également que ses fils sont adulés par les partisans des Nordiques.

«Je n'avais jamais prévu qu'ils connaîtraient une telle carrière mais je connaissais leur détermination, leur idéal pour le hockey. Je n'ai rien fait pour les décourager de poursuivre quand ils étaient plus jeunes, dit-elle.

«Mon mari, cependant, voyait d'un plus mauvais oeil que ses fils s'intéressent autant aux sports parce qu'ils pouvaient négliger leurs études. Il disait même que c'était une perte de temps. Mais quand Marian a atteint la première division de hockey en Tchécoslovaquie, il a réalisé qu'il figurait parmi les meilleurs du pays. Ses collègues de travail le félicitait d'avoir un tel fils et quand il s'est aperçu que Marian émergeait des 'gens ordinaires', il a accepté son choix», poursuit maman Stastny avec un brin de fierté dans le regard.

Quand ils étaient enfants, Marian et Peter Stastny présentaient des caractères et des comportements aux antipodes: autant Marian aimait faire les 400 coups, autant son frère cadet se distinguait par son sérieux, sa discipline et son entêtement à aller jusqu'au bout dans ce qu'il croyait.

Quant au plus jeune des trois, Anton, (six ans plus jeune que Marian et trois de moins que Peter), il suivait les deux autres tout en cherchant à s'affirmer.

Tous les garçons de la famille étaient portés vers les performances sportives, déterminés, et cherchaient toujours à atteindre l'excellence.

«Le plus âgé, Vladimiv, 37 ans, était un athlète accompli, toujours prêt à relever les défis. S'il avait voulu, il aurait pu lui aussi réussir une brillante carrière dans le hockey. Il était en quelque sorte un modèle pour ses jeunes frères», raconte d'abord Mme Stastny.

«Quant à Marian, il ne tenait pas en place; il était dur (wild) et rien ne l'arrêtait quand il avait décidé quelque chose. On ne peut pas dire qu'il était un ange», poursuit-elle en riant.

«Peter, lui, était plus renfermé, plus tranquille mais il avait aussi son petit côté 'tête dure'. À l'école, il aimait étudier et ses professeurs ne se plaignaient jamais de lui. Il raffolait déjà du hockey et du soccer».

Dans le sillon de ses deux aînés, Anton tâchait de se forger une personnalité bien à lui. «Son frère Bohoumil lui a enseigné le judo qui forme le caractère et apporte la discipline mais il était lui aussi davantage intéressé par le hockey et il a suivi Peter et Marian dans une carrière professionnelle», explique Mme Stastny.

Après les avoir vu évoluer sur les patinoires de la LNH et observé hors de la surface glacée, cette description des jeunes Stastny correspond assez bien à ce qu'ils sont aujourd'hui avec, bien sûr, plus de raffinement et d'accomplissement.

La mère des frères Stastny, des Nordiques de Québec, se dit à la fois fière et heureuse que ses fils évoluent dans la Ligue nationale de hockey. Elle est ici devant la maison d'Anton, à droite, à Saint-Nicolas. (Photolaser CP)

Le Grand Prix du Canada en Union Soviétique?

par Richard Milo

Il n'y a pas de fumée sans feu. En formule Un, les rumeurs vont vite et la publication, jeudi, par la Fédération internationale du sport automobile (FISA) d'un calendrier des épreuves de 1983, réservant la date du 12 juin pour Montréal et New York, et celle du 21 août pour la Suisse et Moscou, révèle clairement que Montréal n'est pas assurée de présenter l'événement l'an prochain.

S'agit-il d'une stratégie pour hâter un règlement entre la Brasserie Labatt et la Ville de Montréal? New York peut-elle accueillir un Grand Prix, sachant que déjà trois villes américaines, Long Beach, Detroit et Las Vegas, présenteront l'événement? Nul ne le sait, même pas M. Pierre Desjardins, le président de la Brasserie Labatt, qui a confié à Guy Robillard, de la Presse Canadienne, son étonnement. Il n'y comprend rien...

«Le président de la FISA, M. Jean-Marie Balestre, nous a pourtant assuré que la date du 12 juin était protégée, dit-il. De plus, il nous a assuré que l'événement aura lieu au pays et qu'il ne permettrait jamais la tenue de quatre Grands Prix aux États-Unis.»

Pierre Desjardins

Or — et c'est sans doute l'origine de la mésentente, — s'il est vrai que la candidature de Toronto a été écartée, s'il est vrai que le Grand Prix du Canada aura lieu à Montréal, tel que l'a promis le président de l'AMARC, M. Roger D. Landry, la FISA n'a toujours pas le document en mains.

Et au rythme où vont les choses pendant la période des vacances, devant l'importance et la complexité des négociations, M. Balestre n'obtiendra pas une confirmation avant l'automne.

M. Desjardins ne cache pas ses exigences. Il joue franc jeu. Il y a cinq ans, il espérait que la participation de Gilles Villeneuve et la curiosité de la population lui permette de boucler son budget dans les années à venir. Mais la présentation du Grand Prix, bien qu'encouragée et souhaitée par les adeptes de la course automobile, n'a pas généré les effets escomptés et même la décision d'avancer l'événement de septembre à juin, pour ne plus entrer en compétition avec les saisons de baseball et de hockey, n'a pas suffi cette année.

Il n'y avait que 37,500 personnes pour assister à la dernière journée du Grand Prix, le jour de l'épreuve de formule Un. Au total, 94,065 personnes ont assisté aux trois jours de compétitions, une assistance jugée encourageante mais certes pas suffisante.

La Brasserie Labatt exige de la Ville de Montréal que le Grand Prix de Montréal obtienne le droit de s'installer en permanence sur les îles — Notre Dame ou Sainte-Hélène, qu'importe — pour diminuer les frais de démantèlement à l'issue de chaque présentation. Elle exige aussi des gouvernements provincial et fédéral une collaboration financière «concrète», les deux paliers de gouvernement profitant des retombées économiques du Grand Prix depuis 1978.

M. Desjardins a déjà conclu une entente avec la Fédération canadienne du sport automobile. Les négociations avec la Ville de Montréal doivent se poursuivre au début du mois d'août, mais aucune date n'a encore été fixée quant aux négociations avec les autres paliers.

Réussira-t-il dans ses entreprises? À Montréal, les négociations s'inscrivent dans le cadre des transformations importantes qu'entend apporter l'AMARC, l'Association montréalaise des activités récréatives et culturelles qui administre les îles, pour tenter de rentabiliser ses opérations. Au cours des derniers mois, le bruit a couru qu'on songeait à un jardin zoologique sur l'Ile Notre-Dame, à déplacer le circuit Gilles-Villeneuve sur l'Ile Sainte-Hélène, sans toucher aux Floralies.

M. Desjardins et le directeur général du Grand Prix, M. Normand Legault, ont pris part aux séances de négociations avec le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, ainsi que l'ingénieur et l'horticulteur en chef de la ville. Le climat, serein, laisse présager un règlement imminent, dit-on.

En ces temps difficiles, malgré la mort du pilote italien Riccardo Paletti, les Grands Prix intéressent tous les pays. Hier, une dépêche de l'Agence France Presse indiquait que les autorités soviétiques se montrent très intéressées par l'organisation d'un Grand Prix, ce qui constituerait une grande première en pays socialiste. L'épreuve serait disputée sur le Mont Lénine, dominant la capitale, et les essais et la compétition auraient lieu dans les rues de la ville.

Avis à la population. La Brasserie Labatt n'aura que l'embarras du choix dans les années qui viennent.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
Aucun match
Hier
Montréal à San Francisco
Atlanta à Pittsburgh
Chicago à Cincinnati
Houston à St. Louis
Philadelphie à Los Angeles
New York à San Diego
Aujourd'hui
(Lanceurs prévus)
Montréal (Palmer 5-2) à San Francisco (Hammaker 7-5) 16 h 05
Atlanta (P. Niekro 8-3) à Pittsburgh (Robinson 10-4) 19 h 35
Chicago (Bird 6-9) à Cincinnati (Pastore 4-7) 19 h 05
Houston (Knepper 4-10) à St. Louis (Forsch 9-5) 20 h 35
Philadelphie (Krukon 9-6) à Los Angeles (Welch 9-7) 22 h 05
New York (Scott 7-7) à San Diego (Welsh (5-4) 22 h 05

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Knight, Hou	351	112	.319
Pena, Pgh	296	93	.314
Oliver, Mtl	**341**	**107**	**.314**
McGee, StL	201	63	.313
Landreaux, LA	237	74	.312
LoSmith, StL	348	107	.307

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Blackwell	30	5	3	0	.166
Carter	311	95	61	20	.306
Cromartie	310	75	46	10	.242
Dawson	340	102	46	12	.300
Gates	99	25	7	0	.253
W. Johnson	44	8	2	0	.182
Mills	43	9	1	0	.209
Norman	52	13	7	2	.250
Oliver	341	107	63	15	.314
Raines	365	101	27	2	.277
C. Smith	1	0	0	0	.000
Speier	299	81	27	2	.271
Taveras	85	13	3	0	.153
Wallach	326	91	52	11	.279
White	75	19	11	2	.253

Buts volés: Raines, 40; Dawson, 21; Oliver, 5; W. Johnson, Taveras, Wallach, 4; Cromartie, 3; Carter, White, 2.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burris	3-11	85.0	42	33	4.46
Fryman	4-2	38.2	18	25	4.19
Gullickson	7-8	127.2	54	87	3.81
Lea	7-6	106.1	41	67	3.47
Palmer	5-2	47.0	20	28	3.83
Reardon	3-1	54.1	13	43	2.15
Rogers	12-4	160.2	38	110	2.13
Sanderson	6-8	130.2	45	90	3.10
Schatzeder	1-5	49.2	36	28	6.59
B. Smith	0-1	28.2	15	15	4.79

Victoires préservées: Reardon, 15; Fryman, 6; Burris, 2; Smith, 1.

Carter, Mtl	**311**	**95**	**.305**
Jones, SD	299	91	.304
Baker, LA	320	97	.303
Madlock, Pgh	330	100	.303

Circuits: Kingman, New York, 25; Murphy, Atlanta, 24.
Points produits: Murphy, Atlanta, 67; Kingman, New York, 65.
Buts volés: Lo.Smith, St. Louis, 44; Moreno, Pittsburgh 43; **Raines, Montréal, 40.**
Lanceurs (12 décisions): **Rogers, Montréal, 12-4, .750, 2.13;** Robinson, Pittsburgh, 10-4, .714, 3.91; Lollar, San Diego, 10-4, .714, 3.01.

Ligue Américaine

Jeudi
New York 4, Texas 3
Chicago 3, Toronto 2
Hier
Texas à Detroit
Seattle à Cleveland
Oakland à Baltimore
Californie à New York
Toronto à Chicago
Milwaukee à Kansas City
Boston à Minnesota
Aujourd'hui
(Lanceurs prévus)
Toronto (Stieb 8-10) à Chicago (Camp 7-4) 14 h 15
Texas (Medich 7-7) à Detroit (Pashnick 1-3) 14 h 15
Oakland (Kingman 1-7) à Baltimore (McGregor 11-7) 14 h 20
Seattle (Moore 4-7) à Cleveland (Barker 10-5) 19 h 35
Californie (Renko 8-2) à New York (Guidry 9-4) 20 h
Milwaukee (Vuckovich 10-4) à Kansas City (Bothelho 1-0) 20 h 35
Boston (Rainey 5-3) au Minnesota (Havens 6-6) 20 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Wilson, KC	290	101	.348
Gantner, Mil	216	74	.343
Hrbek, Min	316	106	.335
Harrah, Cle	351	116	.330
Yount, Mil	350	115	.329
Bonnell, Tor	270	87	.322
Paciorek, Chi	290	93	.321
Parrish, Dét	244	78	.320
Cooper, Mil	352	112	.318
Garcia, Tor	381	119	.312
McRae, KC	349	109	.312

Circuits: Thomas, Milwaukee, 22; ReJackson, Californie, 22; Thornton, Cleveland, 22; Oglivie, Milwaukee, 22.
Points produits: McRae, Kansas City, 83; Cooper, Milwaukee, 71.
Buts volés: Henderson, Oakland, 89; Garcia, Toronto, 28.
Lanceurs (12 décisions): Vuckovich, Milwaukee, 10-4, .714, 3.12; Zahn, Californie, 10-4, .714, 3.19; Burns, Chicago, 10-4, .714, 3.51; Caudill, Seattle, 10-4, .714, 2.13.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIA	52	40	.565	—
ST. LOUIS	52	42	.553	1
PITTSBURGH	48	43	.527	3½
MONTRÉAL	**48**	**44**	**.522**	**4**
NEW YORK	43	50	.462	9½
CHICAGO	39	57	.406	15

Section Ouest

ATLANTA	56	35	.615	—
SAN DIEGO	51	42	.548	6
LOS ANGELES	50	45	.526	8
SAN FRANCISCO	44	50	.468	13½
HOUSTON	41	51	.446	15½
CINCINNATI	34	59	.366	23

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MILWAUKEE	54	37	.593	—
BOSTON	54	38	.587	½
BALTIMORE	48	41	.539	5
DETROIT	46	44	.511	7½
NEW YORK	45	44	.506	8
CLEVELAND	44	45	.494	9
TORONTO	43	49	.473	11½

Section Ouest

CALIFORNIE	53	40	.570	—
KANSAS CITY	49	42	.538	3
CHICAGO	48	43	.527	4
SEATTLE	48	45	.516	5
OAKLAND	40	55	.421	14
TEXAS	36	53	.404	15
MINNESOTA	31	62	.333	22

Les Argonauts l'emportent 16-13

Les Concordes cèdent la victoire

TORONTO (PC) — Le quart-arrière Condredge Holloway a atteint le receveur Terry Greer dans la zone des buts avec 31 secondes à jouer dans la rencontre pour aider les Argonauts de Toronto à disposer des Concordes de Montréal 16-13, hier soir, au Stade de l'Exposition nationale de la Ville Reine.

Les Argonauts avaient pris une avance de 3-0 dans les premiers moments de la rencontre, mais ce fut la seule fois du match où ils ont eu l'avantage au tableau indicateur avant le touché de Greer.

Sur le jeu qui a conduit au touché décisif, Greer s'est libéré de la surveillance de son couvreur, le vétéran Dickie Harris, et capté une passe de 17 verges de son quart.

Les Concordes ont commis une erreur impardonnable, alors qu'il ne restait que deux minutes à jouer, lorsqu'une mauvaise exécution a donné le ballon aux Argonauts, sur un troisième essai. Le quart-arrière Ken Johnson s'est rendu à la ligne de mêlée, avec une verge et demie à parcourir, dans l'espoir qu'un hors jeu de l'adversaire vaudrait un premier jeu. Mais le centre lui a remis le ballon, involontairement, et Johnson, pris par surprise, a été plaqué derrière sa ligne de mêlée...

Le botteur Zenon Andrusyshyn a réussi des placements de 19, 30 et 30 verges.

Le demi Marc Lacelle a marqué le seul touché et le premier dans l'histoire des Concordes à l'aide d'un plongeon d'une verge, avec 16 secondes à faire avant la mi-temps.

Les autres points de la formation montréalaise ont été le résultat d'un converti et de placements de 26 et 17 verges du botteur Don Sweet.

Dans l'ensemble, les Concordes ont offert une performance encourageante, mené à l'attaque par le vétéran Ken Johnson. Et à la défensive, ils ont fait bien face aux Argonauts. Terry Greer s'est cependant facilement débarrassé de son couvreur, Dickie Harris, lors du touché décisif, donnant ainsi la victoire aux Argonauts devant une foule d'environ 30,000 personnes.

La victoire a permis aux Argonauts de prendre la tête du classement de la section Est de la LCF, avec une victoire et un match nul en trois rencontres. Les Concordes n'ont pas encore connu la victoire en deux rencontres. Ils affronteront les Rough Riders d'Ottawa jeudi prochain.

Toronto 16, Montréal 13

Premier quart
TORONTO: Pl. Andrusyshyn, 19 verges 3:08
MONTRÉAL: Pl. Sweet, 26 verges 5:02
TORONTO: Pl. Andrusyshyn, 30 verges 6:13

Deuxième quart
MONTRÉAL: T. Lacelle course 1 verge (Sweet converti) 14:44

Troisième quart
Aucun point

Quatrième quart
MONTRÉAL: Pl. Sweet, 17 verges 6:33
TORONTO: Pl. Andrusyshyn, 30 verges 8:36
TORONTO: T. Greer 17 verges passe de Holloway (Andrusyshyn converti) 14:29

Montréal	3	7	0	3	—13
Toronto	6	0	0	10	—16

Assistance: 31,875.

Encore Hinault

SAINT-PRIEST, Reuter — Le Français Bernard Hinault a remporté hier la 19e étape disputée contre la montre du Tour de France cycliste et a du même coup consolidé sa position en tête du classement général.

Il s'agit de la troisième victoire d'étape contre la montre pour Hinault depuis le début de la grande boucle.

À un kilomètre de l'arrivée de l'étape longue de 48 km autour de Saint-Priest, le maillot jaune avait cinq secondes de retard sur le Néerlandais Gerrie Knetemann, mais il poussa brusquement sa pointe de vitesse dans les dernières centaines de mètres, reléguant Knetemann à la deuxième place à neuf secondes du vainqueur.

Le Français a été crédité de 1 h 04 m 29.

«Je me sentais très bien aujourd'hui, a déclaré Hinault après sa victoire. Certains voudraient que je gagne toutes les étapes, mais une victoire de temps en temps, ça suffit».

Au classement général, le Français a maintenant plus de six minutes d'avance sur son suivant immédiat.

Smirnov: sous silence en URSS

MOSCOU, (AFP) — La presse soviétique a pratiquement passé sou silence l'accident du fleurettiste Vladimir Smirnov, considéré dans un état désespéré, à Rome.

Ni la radio, ni la télévision n'ont révélé au public soviétique l'accident survenu lundi dernier. Seul le journal des syndicats, Troud, en a parlé en quelques lignes.

Ce silence est habituel en URSS. Ainsi, la gravité de l'accident dont est sortie paralysée la gymnaste Elena Moukina avant les Jeux Olympiques de Moscou, en 1980, n'avait été révélé que plusieurs mois plus tard. On avait relevé la même réticence lors de la blessure du footballeur David Kipiani, du Dinamo Tbilissi, en août 1981, à Madrid.

Smirnov se trouve toujours dans un coma irréversible à la polyclinique Agostino Gemelli de Rome.

Le tireur a été grièvement blessé aux Championnats du monde d'escrime, le fleuret brisé de son adversaire ayant transpercé son casque et s'étant fiché dans le crane par une orbite.

La femme de Smirnov a obtenu un visa pour se rendre à Rome.

SOCCER

Ligue Nord-Américaine

Jeudi
New York 1, Toronto 0
Aujourd'hui
San Jose à Montréal
Jacksonville à Chicago
Edmonton à Tulsa
Seattle à Portland

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Section Est

	pj	g	p	bp	bc	pb	pts
NEW YORK	24	18	6	56	36	51	157
TORONTO	25	12	13	43	37	35	107
MONTRÉAL	**23**	**13**	**10**	**38**	**32**	**31**	**105**
CHICAGO	23	8	15	38	50	35	81

Section Sud

FORT LAUDERDALE	26	15	11	53	59	48	136
TULSA	23	12	11	52	42	45	113
TAMPA BAY	26	11	15	40	54	35	99
JACKSONVILLE	24	9	15	31	48	29	83

Section Ouest

VANCOUVER	23	15	8	43	35	35	121
SEATTLE	24	12	12	53	36	41	113
SAN JOSE	24	13	11	43	44	34	110
SAN DIEGO	23	12	11	45	39	36	104
PORTLAND	24	10	14	32	31	28	84
EDMONTON	24	8	16	30	50	27	71

(Six points sont accordés pour une victoire en temps régulier ou en prolongation, quatre points pour une victoire en confrontation. Un point boni pour chaque but compté jusqu'à un maximum de trois par match. Aucun point boni pour un but en prolongation ou en confrontation.)

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Hier
Toronto 16, Montréal 13
Saskatchewan à Calgary
Aujourd'hui
Hamilton à Winnipeg
Dimanche
Edmonton à C.-Britannique

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TORONTO	3	1	1	1	52	68	3
HAMILTON	2	1	1	0	54	65	2
OTTAWA	2	0	2	0	21	75	0
MONTRÉAL	**2**	**0**	**2**	**0**	**13**	**52**	**0**

Section Ouest

EDMONTON	2	2	0	0	86	19	4
VANCOUVER	2	2	0	0	77	58	4
WINNIPEG	2	2	0	0	67	21	4
CALGARY	1	0	0	1	24	24	1
SASKATCHEWAN	2	0	2	0	45	57	0

AQTE
Moi un pollueur?
JAMAIS!

CARTES D'AFFAIRES

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

LAVERY, O'BRIEN
Avocats
Claude Lavery, c.r. — Paul Cartier
Robert S. O'Brien, c.r. — Jacques Chamberland
Paul P. Carrière — Ian Rose
Robert W. Mason — Richard A. Hinse
Jean Guibault — Jacques Audette
André René — Daniel A. Dagenais
Pierre Caron — Richard Wagner
J.-François de Grandpré — Jacques Roberge
J.-Pierre Casavant — M. Carlyle Johnston, c.r.
Jean Hébert — J. Vincent O'Donnell, c.r.
Marie-José Vachon — Douglas S. Pryde
Hélène Langlois — J. Fraser Martin
David M. Eramian — Jacques Nols
Richard F. Dolan — Allan Lutfy
Jean Gauthier — André Laurin
Anne Duquette — Jean Pomminville
Roland G. Chauvin, c.r. — Claude Baillargeon
Jérôme C. Smyth, c.r. — Paul Paradis
M. Kevin Smyth — Jacques M. Saint-Denis
Jean Bélanger — Alain Gascon
Guy Lemay — Donald R. McCarty
Édouard Baudry — Louise Cérat
Bernard A. Courtois — Jean Saint-Onge
Conseil
George W. Hall, c.r.
31e étage, 2 Complexe Desjardins,
Casier postal 158, Place Desjardins
Montréal H5B 1G4
Téléphone: 288-7811
Ottawa - Hull
Les Terrasses de la Chaudière, Suite 400
25 rue Eddy, Hull, Québec J8Y 6N4
Tél.: (819) 770-0840

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Montréal, Ottawa
Toronto, Calgary, Edmonton
Vancouver, Rimouski, Trois-Rivières
Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Gatineau
Kitchener, Sept-Îles, Matane
Gaspé, Coaticook, Amos
Hinton

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

6% pour les autres

LE soir du 28 juin dernier, un des meilleurs moments du discours du ministre des Finances fut l'annonce de son intention de limiter à 6%, cette année, et à 5%, l'an prochain, les augmentations de salaires des fonctionnaires et des prix réglementés par Ottawa. Enfin, le gouvernement fédéral prêchait par l'exemple! Évidemment, on n'allait pas jusqu'à parler de coupures, mais l'intention était bonne. M. MacEachen ne s'en prenait pas aux plus malheureuses des victimes de l'inflation; la rémunération globale de la fonction publique fédérale a grimpé de 15.1% au premier trimestre de 1982. On s'accomode bien de l'inflation le long du canal Rideau!

Parmi ceux qui applaudissaient à ces nouvelles règles du jeu, plusieurs ne pensaient pas alors qu'elles pourraient s'appliquer à eux. Voilà que, cette semaine, Air Canada et Bell Canada disent craindre «pour leur équilibre financier» si la norme de 6% devait les toucher. Le refrain est qu'on veut bien se montrer raisonnable dans les circonstances, mais «nos ratios financiers ne nous le permettent pas!» Depuis plusieurs mois, les ratios financiers de milliers de familles canadiennes ont tout simplement sauté.

Du côté des groupements de travailleurs, il n'est pas question pour l'Alliance de la fonction publique «d'être les premiers à avancer sur la ligne de feu». Le Conseil du travail du Canada ne veut rien savoir du plafond de 6%.

L'offensive volontaire de M. MacEachen est décidément bien mal partie. Mais les différents groupes devront reconnaitre, au cours de l'été, que les autres solutions pourraient être beaucoup plus contraignantes.

■

L'inflation, c'est les autres. L'existentialisme moderne mène à la plus grande méfiance entre les partenaires sociaux. Mais certains vont jusqu'à s'attribuer le privilège d'être au-dessus de la récession. Autour d'eux, on perd de l'argent, des marchés, son emploi, son entreprise... Mais ces vestales de l'économie ne doivent pas être touchées par la crise. C'est d'autant plus facile lorsqu'on est en situation monopolistique ou qu'une firme occupe la position de leader dans le marché du transport aérien.

L'astuce est alors fort simple. Il suffit de se présenter au CRTC avec des dépenses en hausse de 17.1% pour l'année. Donc, il faut les revenus correspondants! Après quelques coups de semonce pour la galerie, l'organisme fédéral n'a plus qu'à endosser la facture. Et le tour est joué... jusqu'à l'an prochain.

Non, tout le monde doit s'ajuster à la limite des 6%. La Société canadienne d'hypothèques et de logement comme les autres! Même s'il faut reviser à la baisse les hausses de loyer du 1er juillet.

L'ancien patron du Canadien Pacifique, M. Ian Sinclair, estime qu'il serait préférable et plus efficace qu'Ottawa contrôle les profits. Disons d'abord qu'il s'agit là d'une mesure toujours un peu odieuse, car elle décourage la performance, l'habileté et l'effort. Cette perspective permettrait à certains de partir en guerre contre «les ennemis du profit». Pourtant, la plupart des citoyens sont d'accord pour souhaiter que les bénéfices soient les plus beaux et les plus gros possibles. Mais à la condition toutefois qu'ils ne proviennent pas de l'exercice d'un monopole ou d'un cartel! Ce qu'il faut, c'est de la vraie concurrence. C'est ça le capitalisme. Aussi, le contrôle des bénéfices demande des leviers technocratiques trop complexes et qui ont tendance à s'incruster.

Ottawa a choisi le bon canal en surveillant les «intrants». Il est essentiel cependant que les organismes de réglementation et le comité ministériel du 6/5 soient d'une extrême rigueur. On devrait dès maintenant proposer des mesures pour retirer l'argument facile de la hausse des prix de l'énergie. Bon nombre vont chercher à faire croire qu'ils dirigent une raffinerie. Les seuls assouplissements autorisés devraient être des hausses de prix sans lesquelles la survie d'une entreprise serait menacée. Un laxisme flagrant aurait un effet «boomerang», dans le projet fédéral.

Les travailleurs ne se sont pas relevés de la pénible expérience de la Commissions de lutte anti-inflation (1976-1978). On comprend ainsi la réticence de M. Dennis McDermott et du Conseil du travail du Canada (CTC) à ne pas aller spontanément prêter main forte au ministre des Finances. L'exercice de contrôle est tellement simple lorsqu'il s'agit de changer quelques chiffres dans une convention collective. Mais, allez fouiller dans les entrailles d'un conglomérat!

Par ailleurs, les chefs syndicaux n'apportent pas de solutions réalistes à la crise actuelle. Plonger la main dans les caisses de retraite pour faire des prêts à bas taux dans l'habitation est une initiative fort charitable. Mais le chef du CTC devrait demander l'opinion de ses camarades âgés de 50 à 60 ans à ce sujet. Et comment accroître davantage un déficit de $20 milliards sans s'enfoncer encore plus profondément dans la crise?

La stratégie commande aux syndicats de faire preuve de bon sens. Il faut engager le pari. Du même coup, il faudra dénoncer avec la dernière énergie tous ceux qui violent l'entente. Et ce, très publiquement.

Cette solution, peut-être naïve, est celle qui finalement a le plus de chance de répartir équitablement les effets de la crise que supportent actuellement plus de 1.3 million de travailleurs sans emploi.

■

Aux États-Unis, le taux d'inflation a été de 7.1% au cours des douze derniers mois. De ce côté-ci de la frontière, il dépasse 11%. C'est tout le caractère concurrentiel de l'économie canadienne que cet écart met en jeu. La prochaine fois, c'est $400 millions qu'Ottawa devra donner pour que Bombardier décroche un contrat.

De bonne grâce ou à contrecoeur, il faut essayer une fois de plus de juguler l'inflation. L'autre option est une récession encore plus profonde et plus longue. Dans le processus en cours de chambardement de l'infrastructure industrielle, les Canadiens peuvent fort bien passer de conflits politiques et sociaux.

Cependant, si, d'ici le mois d'octobre, le gouvernement devait constater que les bonnes intentions se manifestent de façon beaucoup trop inégale, il faudra alors prendre les moyens pour pousser tout le monde à faire sa part pour tirer l'économie de la stagnation. L'équité doit l'emporter sur la bonne volonté.

Michel NADEAU

BERTHIO EN REPRISE

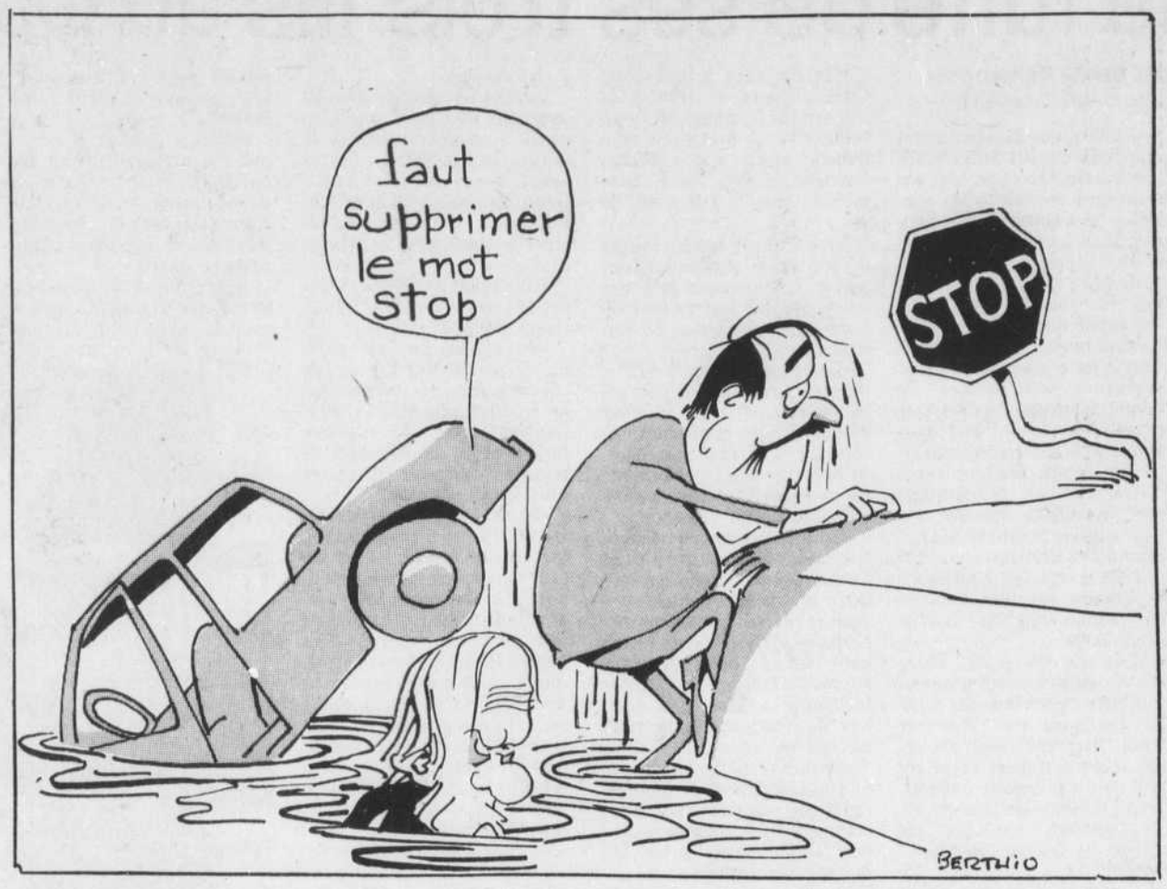

L'implacable logique de l'IRA

Neuf morts, cinquante et un blessés: le terrorisme nord-irlandais a voulu à nouveau frapper fort. Comme presque tous les autres terrorismes lorsqu'ils s'attaquent à des pays libres, il y est parvenu sans risque. Du moins avait-il, dans son implacable logique interne, d'impérieuses raisons de relancer sans plus attendre ce genre d'opérations meurtrières.

La première est que l'IRA avait enregistré, depuis l'arrêt des grèves de la faim, une série de revers dont aucun n'était certes décisif, mais qui commençaient à faire douter de son efficacité et de son avenir. Touchant tardivement les dividendes de plus de dix ans d'infiltrations, de «fichage» et de guerre psychologique, la police et l'armée avaient réussi à «retourner» certains militants et à obtenir d'indicateurs bien placés des renseignements importants.

L'ACTUALITÉ

Les grèves de la faim de 1981 avaient valu à l'ensemble du mouvement nationaliste un regain de popularité et d'admiration dans la minorité catholique, du fait aussi bien de l'héroïsme de dix militants ainsi sacrifiés que de l'implacable fermeté de Mme Thatcher. Mais l'issue fatale à laquelle avait conduit l'attitude — non moins implacable — de l'IRA, sans aucun progres tangible, avait produit un effet inverse, en particulier parmi les familles des victimes.

La victoire anglaise aux Malouines, d'autre part, risquait de faire oublier à l'opinion internationale cette autre guerre, elle inavouée, et dont la Grande-Bretagne ne parvient pas à sortir: celle d'Irlande du Nord. C'était doublement préoccupant pour l'IRA. En raison du besoin de publicité qu'éprouve tout mouvement sûr de ne pouvoir l'emporter ni par les armes, ni par les urnes. Et aussi parce que, dans le conflit des Falkland, les Britanniques

Suite à la page 10

lise bissonnette

La pâleur de l'histoire

«CONNAISSEZ-VOUS Mathieu da Costa?» demande mon interlocutrice gentiment, un léger sourire dans la voix, sûre qu'elle est, à l'avance, de mon ignorance. Mon embarras ne rate pas. J'ai été éduquée — ou on a voulu m'éduquer — dans deux écoles normales et une faculté des Sciences de l'éducation, spécialisation en histoire au surplus, et Mathieu da Costa, linguiste, un des premiers éducateurs de Nouvelle-France, m'est totalement inconnu. Il était noir, d'origine portugaise. Avant de faire partie de l'expédition Poutrincourt-Champlain, en 1606, il connaissait sans doute le nouveau monde puisqu'il servait d'interprète entre les explorateurs et les Indiens Mic Mac. Il eut beau être chrétien, membre de la bonne société puisqu'on le retrouve à «l'Ordre du bon temps», on l'oublia.

Pas par hasard, soutient Esmeralda Thornhill, agente de formation au service d'éducation de la Commission des droits de la personne, qui rapiécait rapidement et trop aimablement ma propre éducation cette semaine, au cours d'un conversation téléphonique où je m'enquérais des efforts du milieu scolaire québécois pour prévenir ou enrayer la discrimination à l'égard de la population noire. Elle me répond de façon à la fois patiente et tranchante. «Comment peut-on demander à des enfants, à des adolescents, de comprendre ce dont ils ignorent totalement l'existence.» Elle affirme que les temps n'ont guère changé depuis que nos cours «d'histoire générale» — par opposition à l'histoire du Canada — se limitaient à l'histoire de l'Europe: tout sur les dynasties de France, d'Angleterre, d'Espagne, l'empire austro-hongrois, Napoléon, et la succession des papes. Mais rien ou si peu, sur l'histoire de l'Asie, ou de l'Afrique, sauf par le détour des hauts faits des guerres coloniales.

Rien non plus dans l'histoire du Canada elle-même, qui commence à repasser ses mauvais plis quant aux «sauvages» mais qui n'est pas à la veille de faire une place convenable à la présence, depuis les origines de la colonie, de la population noire qui y fut, comme ailleurs, esclave. Mme Thornhill m'a fait parvenir certaines de ses propres publications et analyses sur le sujet.

Il y eut entre autres cet esclave de Madagascar, amené à Québec par les frères Kirk, qui le vendirent au bourgeois Olivier Tardif qui le donna lui-même à la famille Couillard-Youi, la famille modèle qui ne courait pas les bois. On le fit baptiser et prendre le nom d'Olivier LeJeune. Le commerce des esclaves fut plus tard légalisé en Nouvelle-France par Louis XIV lui-même, en 1689, jusqu'à ce que le Parlement impérial l'abolisse en 1834. La possession d'esclaves était une chose si normale, reliée en quelque sorte au *standing*, qu'on en retrouvait, noirs ou indiens, chez bien des grands de l'époque: James McGill, Marguerite Bourgeoys, trois évêques catholiques de la Nouvelle-France et un recteur épiscopal, le baron de Longueuil, et plusieurs autres. Certes l'acquisition d'esclaves n'avait, sous le régime francais ou le régime anglais, ni le même sens ni la même importance que dans les plantations du sud des États-Unis, mais c'est se leurrer que de nier leur oppression. À preuve, cette autre belle histoire que nos livres ne nous ont pas racontée, ou tout de travers: celle de Marie-Joseph-Angélique, esclave de la veuve du marchand de Francheville qui apprend le 11 avril 1734 qu'elle sera vendue le lendemain. Pour marquer sa révolte, elle met le feu à la résidence de sa maîtresse, rue Saint-Paul dans ce qui est aujourd'hui le Vieux-Montréal, et quarante bâtiments y passent, dont l'Hôtel-Dieu, un couvent et une église. Rattrapée, on l'exécuta avec la plus parfaite barbarie, comme l'a rapporté bien plus tard, en corrigeant lui aussi nos mémoires, l'historien Marcel Trudel (*L'esclavage au Canada français*, Presses de l'Université Laval, 1960). On la pendit et on la brûla sur la place publique.

À cette première population noire canadienne se joignirent à la fin du dix-huitième siècle quelque 5,000 loyalistes «libres», puis des réfugiés de la guerre américaine de 1812, puis des esclaves révoltés qui gagnèrent le Canada, surtout le sud de l'Ontario, par ce qu'on appelait le «chemin de fer clandestin», ces périlleux voyages vers la liberté, conduits par Harriet Tubman. Du tournant de notre siècle jusqu'au milieu, le gouvernement canadien découragea l'immigration noire jusqu'à ce qu'un fort besoin de domestiques l'incite à ouvrir la porte, notamment du côté des Caraïbes. L'assouplissement subséquent des lois de l'immigration, et les besoins de *cheap labor* comme le souligne fort bien Mme Thornhill, permirent d'élargir l'accueil, pour des raisons plus utilitaires qu'humanitaires.

L'analyste explique le caractère explosif de cette coexistence, dont les racines mènent directement aux conflits d'aujourd'hui, qui ne sont sans doute qu'un début. «Le mélange d'une population noire disponible pour le travail, ou qui en demande, et d'une population blanche en quête de travailleurs, a été l'une des raisons principales de l'acceptation des Noirs au Canada. On acceptait des esclaves dans la Nouvelle-France des 17ème et 18ème siècles tout comme on a fait entrer des immigrants noirs durant le vingtième siècle. Pour le Canadien moyen, les Noirs, aujourd'hui comme hier sont un bien fort utile: de la main-d'oeuvre à bon marché. Mais cette acceptation (...) ne signifie certainement pas l'égalité. Car collectivement, consciemment ou non, l'image que les Canadiens se font des Noirs, venue de l'esclavage, a identifiés ceux-ci aux travaux ne convenant qu'à des esclaves. Avoir la peau noire est devenu l'équivalent d'appartenir à une classe inférieure. Nous n'avons pas à nous surprendre, au coeur d'une période critique d'inflation galopante et de chômage atterrant, que les «places» qu'occupe cette classe soient elles-mêmes remises en cause. (...) Cela est particulièrement important au Québec où, au cours des derniers dix ans, on a vu une augmentation rapide et massive de la population noire, dont une récente immigration haïtienne qui n'est plus de cols blancs mais de cols bleus, et/ou non-spécialisée.» Ce fut écrit quelques mois avant l'affaire du taxi. Son de cloche utile à entendre au cas où on croirait que ce conflit est né hier, et se résorbera demain.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Femmes, nous avons gagné*

Je veux vous dire un sincère bravo à toutes les femmes et les hommes aussi, qui ont écrit, au moins une fois dans leur vie une lettre pour contester le sexisme sous forme de publicité ou autre. Je veux dire un grand bravo, à ceux qui osent s'exprimer en groupe d'amis, en famille, ou en public. Il est grand temps qu'aujourd'hui le jour se lève sur l'égalité des deux sexes. Et voilà que nous avons gagné un autre point, en mitraillant de lettres de plaintes la compagnie Sanyo pour leur publicité sexiste, et au Conseil des normes de la publicité.

Cette annonce sera rayée des autobus et nous tenons à ce que nos rues de Montréal restent propres. Il est très clairement indiqué dans les directives à suivre dans la présentation des femmes et des hommes dans les messages publicitaires, adoptées par le CRTC que: «La publicité ne doit *pas exploiter* les femmes et les hommes dans le seul but d'attirer l'attention du public. Leur présence, dans un message, doit *avoir un rapport* avec le produit annoncé.» Si cela n'est pas respecté, il est absolument gratuit d'écrire et de vous exprimer enfin sur ce que vous ressentez. Et cette future lettre aidera à bannir la prochaine annonce publicitaire sexiste qui osera pointer son nez. Mais de plus en plus j'ai le plaisir de m'apercevoir que les femmes ne courbent pas l'échine pour se faire piétiner comme une mauvaise herbe. Nous sommes très nombreuses, aidons-nous et nous arriverons à quelque chose de satisfaisant, nous gagnerons le respect du corps et âme de la femme.

Marie-France GRAS

Montréal, 19 juillet

■ *Une politique à infléchir*

Depuis 1976, le Liban a virtuellement cessé d'exister en tant qu'État indépendant. Il s'agit en fait d'un pays occupé. L'armée syrienne, qui occupe le Liban depuis le 1er juin 1977 sous le couvert de la force de dissuasion arabe, n'a jamais été rappelée et comprend aujourd'hui 27,000 hommes. Le Liban est devenu *de facto* une partie de la «Grande Syrie». Profitant de l'absence d'un véritable pouvoir central, et encouragée par la Syrie, l'OLP s'est arrogé des droits extra-territoriaux dans les zones qu'elle contrôle, de l'enclave de Tyr à la banlieue-sud de Beyrouth. Plus de 15,000 terroristes sont généralement déployés dans trois régions centrales du Liban. Depuis le début de l'offensive palestinienne contre Israël, les terroristes ont utilisé les camps de réfugiés et les centres urbains comme bases d'opération. La population civile a été transformée en bouclier humain chargé de préserver l'impunité des terroristes.

Israël est attachée à l'indépendance du Liban, et à son intégrité territoriale. L'État d'Israël souhaite entretenir des relations pacifiques avec le Liban, et n'a jamais eu la moindre revendication territoriale à l'égard de ce pays.

La paix au Liban représente un intérêt vital pour Israël. Les mesures que l'armée israélienne a été obligée de prendre, n'ont qu'un seul but: assurer la vie normale et la sécurité des habitants d'Israël. Israël ne peut se permettre d'être passif et continuera de se défendre tant que les attaques terroristes se poursuivront. L'action contre l'OLP n'est pas un arrêt du processus de paix, au contraire, il s'agit d'une étape nécessaire, bien que regrettable, de ce processus.

Dans un récent article du 26 juin 1982 du *Nouvel Observateur*: «Le Liban entre l'horreur et l'imposture», Jean Daniel, éditorialiste de ce dit journal nous informe: «Le ministère français de la Défense tient en sa possession un document filmé montrant la vie, si l'on peut dire, d'un camp de Palestiniens victimes d'un bombardement... On peut y voir tout ce que la guerre moderne provoque en fait d'horreur et d'atrocité. C'est terrifiant. Il se trouve simplement que ce document ne date pas d'aujourd'hui mais de 1970. Il n'a pas été filmé à Beyrouth, au Liban, mais près d'Amman, en Jordanie. Les auteurs des bombardements ne sont pas des Israéliens mais des arabes... Dans les archives, nous n'avons pas trouvé cependant de communiqués d'associations comme «France-Palestine» ou autres. Il n'y a pas eu de manifeste d'intellectuels. Des arabes tuaient des arabes: cela ne mobilisait ni la nation ni les médias. Personne ne parlait — heureusement! — de génocide.»

Il nous semble, aujourd'hui, que la politique du Canada et du Québec n'a pas oeuvré dans la direction d'un processus de paix au Proche-Orient, et c'est pourquoi le Mouvement des femmes juives pour la paix au Proche-Orient attend que cette politique s'infléchisse désormais selon les axes suivants:

1) exiger la reconnaissance explicite d'Israël comme préalable à toute solution de paix au Proche-Orient;

2) convaincre les pays arabes que seule la négociation conduira à une solution du conflit, et créer ces conditions;

3) encourager l'apparition de leaders politiques arabes réalistes et dénoncer les extrémistes comme Arafat, Khadafi, Jaddam Hussein, et Assad.

Ghila BENESTY-SROKA,
présidente du Mouvement
des femmes juives pour la paix
au Moyen-Orient.

Montréal, 12 juillet

■ *L'image d'Israël: une guerre d'usure*

Nous avons lu avec grand intérêt le texte de M. Mayer, consul général d'Israël à Montréal, paru dans LE DEVOIR du 6 juillet.

Dans son texte, M. Le consul se plaint amèrement que les médias font une bien mauvaise presse à l'opération «paix pour la Galilée», entendre par là l'opération de génocide perpétrée au Liban. Il serait sans doute trop long de réfuter ici tous les points soulevés dans le texte du consul israélien, qu'il nous soit seulement permis de soulever trois points principaux:

1) Selon M. Mayer, les comparaisons «mensongères» entre les méthodes nazies et les actions d'Israël aujourd'hui ne sont que propagande grossière de la part d'antisémites acharnés qui voudraient par là «justifier» les crimes nazis contre les juifs.

On voit mal par quelle logique cet argument pourrait être soutenu. Il semble évident qu'il y a beaucoup moins d'intérêt à vouloir «justifier» des crimes vieux de 40 ans, qu'il n'y en a à vouloir cacher ceux qui se passent aujourd'hui même!

Ce n'est pas tant la «propagande arabe» qui est accablante pour l'image d'Israël que ses propres actions. Est-ce que, par exemple, oui ou non Israël emploie au Liban des gaz toxiques (pas tellement différents de ceux employés par les nazis)?

Peut-on nier aujourd'hui l'usage par Israël de bombes à fragmentations et de bombes au napalm, qui font des milliers de victimes dans la population civile au Liban? Ces faits ont été dénoncés par le comité ad hoc des juifs pour la paix, à Montréal.

À Jérusalem, le professeur Yechayou Leibovitz a reconnu au cours d'une conférence de presse, tenue le 20 juin dernier, que la politique du gouvernement Begin était «judéo-nazie»: «Nous avons déjà fait ce que Hitler a fait au cours des six premières années de son règne» (*le Monde Diplomatique* de juillet 1982).

La situation en territoires occupés n'est guerre plus reluisante: en mars 82, le Dr Israel Shahak dénonce une fois de plus l'oppression subie par la population palestinienne: «J'apprends de plus que, au cours des perquisitions à domicile faites par des colons juifs (avec ou sans uniformes), des livres ont été saisis et brûlés, exactement comme au temps de l'Allemagne nazie, où l'on sorta es livres des maisons pour les brûler sous les yeux de leurs possesseurs» (*Eurabia* n. 156).

M. Mayer, ne croyez-vous pas que le Dr Shahak, le professeur Leibovitz et le comité ad hoc des juifs pour la paix peuvent difficilement être écartés comme des vulgaires antisémites?

2) M. Mayer réfute, également sans arguments à l'appui, la «propagande arabe» qui prétend que «sionisme égale racisme», ainsi que celle qui dénonce Israël pour «l'utilisation exagérée de l'Holocauste afin d'obtenir la sympathie et l'appitoiement».

Tout d'abord, ces deux affirmations sont effectivement exactes mais, contrairement à ce que semble croire M. Mayer, elles n'ont pas été inventées de toute pièce par les «propagandistes arabes».

Ainsi, Boaz Evron, écrivain et journaliste israélien fort connu, fait une analyse perspicace de l'exploitation politique de l'Holocauste: «... sur l'échiquier mondial, l'État d'Israël vit sur son capital de 'six millions de victimes', il vit de nos haillons, de nos blessures, de nos souffrances, il vit du passé, non du présent et de l'avenir. (...) Cette perpétuelle référence à l'Holocauste, à l'antisémitisme, à l'ancestrale haine des Juifs, a créé chez les Israéliens une sorte de confusion morale, une double série de valeur (...) Nous qui fondons nos exigences sur la justice et sur le droit du monde entier envers les 'survivants', considérons que nous avons le droit de nouer des relations avec les pires des régimes d'oppression, de leur fournir des armes, que rien ne nous empêche d'opprimer les non-juifs qui subissent notre domination. L'exploitation du massacre des juifs enropéens à ces fins, est devenu un art pour Israël. Presque à chaque fois qu'Israël se manifeste à l'étranger, il y a évocation de l'Holocauste, même si cela n'a rien à voir avec la question. Le but est d'éveiller la mauvaise conscience des auditeurs, même aux États-Unis, où les juifs n'ont jamais été persécutés, où les juifs ont toujours joui de leur liberté personnelle et religieuse, même au temps des colonies britanniques» (dans le mensuel littéraire israélien *Yiton* 77, mai-juin 1980).

3) Quant à l'affirmation erronée de M. Mayer, selon qui «Israël n'a pas et n'a jamais eu d'ambitions territoriales au Liban», ni de visée expansionniste, il suffit de lire les mémoires de Moshe Sharett, pour se convaincre du contraire.

Moshe Sharett, ancien premier ministre d'Israël, rapporte candidement une conversation entre lui, Ben Gourion, Lavon et Dayan, dans laquelle ce dernier manifeste tout son enthousiasme au plan de déstabilisation proposé par Ben Gourion, en affirmant qu'il suffirait de trouver un officier libanais qui accepterait de se déclarer le «sauveur» de la population maronite au Liban, soit par conviction profonde, soit, à défaut, en l'achetant avec de l'argent; Ben Gourion ayant auparavant précisé qu'aucune somme d'argent ne serait trop élevée pour atteindre ces buts.

Dayan, poursuivant son argumentation, précise encore qu'une fois ce maronite trouvé (ou acheté), l'armée israélienne entrerait alors au Liban en tant que «libératrice du Liban de ses oppresseurs musulmans», occupant les territoires nécessaires et créant un régime chrétien allié à Israël (Livia Rockach, *Israel's Sacred Terrorism*).

On voit donc clairement comment la déstabilisation de l'État libanais et la recherche d'un Saad Haddad qui déclara un État maronite en 1979, reflète très exactement le plan israélien datant de 1954!

Finalement, quand M. Mayer affirme que la création d'Israël «n'a jamais été celle de la substitution sur le compte d'un autre peuple», qu'il nous explique donc d'où vient le peuple palestinien vivant en exil, comptant plus de deux millions de personnes, et d'où vient la résistance palestinienne qui a toujours l'indécence de refuser de mourir.

(Cette déclaration faite au nom du Comité SOS Liban-Palestine porte les signatures suivantes: Pierre Beaudet (SUCO), Monique Lortie (Carrefour international), Marie-Claude Giguère (Association humanitaire Québec-Palestine), André Morin (CEQ), Sabri Khayat (FOQAL), Yolande Geadah (MQCR), Afifa Desimini.)

Montréal, 19 juillet

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Raoul Léger: les trois pôles de l'univers maya

par Charles Godue

Médecin originaire de Granby, Charles Godue, a vécu trois ans au Guatemala, au sein de l'équipe des Missions Étrangères où il a connu Raoul Léger. Depuis son retour, au lendemain de l'assassinat de ce dernier, il a collaboré avec l'organisme Développement et Paix et poursuivi des études en médecine tropicale en Europe.

UN an, déjà. Le 25 juillet 1981, Raoul Léger était assassiné par des membres de l'armée guatémaltèque dans la zone 14 de la capitale du Guatemala, ce petit pays déchiré d'Amérique centrale. Originaire de Bouctouche en Acadie, il avait décidé de joindre, quelque trois ans auparavant, un projet missionnaire, au sein d'une équipe multidisciplinaire, patronné par la Société des Missions Étrangères du Québec. Il était âgé de 30 ans.

Dans les semaines qui ont suivi sa mort, la presse a surtout porté son attention sur les circonstances pour le moins mystérieuses entourant sa disparition, ainsi que sur les multiples incohérences du rapport de police présenté par les autorités guatémaltèques. Cet intérêt de la part des médias et du public en général en vue de faire la lumière sur les événements était légitime et nécessaire. Il risquait cependant de faire oublier l'homme.

Un an plus tard, le calme s'étant fait sur les questions d'ordre diplomatico-juridico-légal, le temps est peut-être venu de jeter un regard un peu plus en profondeur, moins technique et plus humain, sur l'homme que fut Raoul Léger. L'ayant connu au Guatemala, j'ai eu l'occasion de partager et de travailler avec lui pendant les deux ans et demi de son séjour; mes perceptions proviennent de cet effort commun d'insertion au sein d'une réalité tout à fait nouvelle et déconcertante.

Deux questions se posent, profondément reliées, voire indissolubles. Qui était-il donc? Et pourquoi être demeuré au Guatemala alors que sa vie y était en danger?

Dans sa façon de vivre, dans sa façon d'être, Raoul reprenait inconsciemment et à sa manière les trois pôles de la pensée maya. Le premier d'entre eux concerne la relation avec la terre, source de toute vie. Lui-même d'origine rurale, il aimait à se décrire comme un «petit gars de la terre». Rien ne lui plaisait davantage que de passer d'inlassables heures à cultiver les champs. Cette relation avec la nature, l'existence concrète, le travail créateur et productif, constituait son mode essentiel de connaissance, d'appréhension du monde et de la réalité.

Raoul n'avait rien d'un intellectuel, une attitude qu'il ne rejetait pas du reste; mais son intérêt pour les livres et les beaux discours était tout à fait relatif et ressemblait parfois à une certaine méfiance. L'eût-il connu, il aurait volontiers cité Pascal: «Toute la philosophie ne vaut pas une heure de peine» — ou de joie, aurait-il ajouté. De tempérament optimiste et joyeux, on percevait, à son contact, l'énergie vitale qui l'habitait avec une grande force de rayonnement. De même que cette simplicité, ce sens de la petitesse et de la vulnérabilité humaine qui n'ont rien à voir avec la négation de soi.

Le second pôle de l'univers maya, c'est la relation avec la communauté, avec l'ensemble. Encore là, les mêmes attitudes de base. Raoul s'était senti chez lui parmi ces paysans d'origine indienne, ces êtres de silence, d'intériorité et de souffrance; il en admirait la sagesse, la patience et la ténacité, ces vertus lentement acquises sous le fardeau du racisme et de l'oppression.

À leur contact, Raoul comprenait l'importance de la communauté humaine pour l'individu; non pas pour faire s'opposer ces deux termes, bien au contraire: dans une économie de subsistance, la communauté est gage de survie et l'isolement peut être mortel. Mais le futur n'appartient pas à l'individu, il appartient au groupe. La vie d'un homme est bien trop fragile...

J'avais surnommé Raoul le «catalyseur», à cause de cette étonnante capacité d'accélérer des réactions, sans pour autant se mettre en évidence, ni dans les produits initiaux ni dans les produits finis. Si, au cours de ses nombreux séjours dans les différents villages, il identifiait un besoin commun exprimé, il s'empressait de réunir les principaux intéressés et les enjoignait de rechercher une solution commune. Il ne se permettait pas de définir lui-même les problèmes ou de leur trouver une solution personnelle. Plus qu'une solidarité, une relation de fraternité s'était établie entre lui et la population, surtout la jeunesse.

À son insu peut-être, il rompait avec tous les schémas traditionnels du coopérant typique: celui qui possède tous les diplômes, qui sait tout, qui peut tout; celui dont l'esprit est tellement livresque qu'il est incapable de percevoir la réalité qu'il découvre et qui, dans son insécurité, s'efforce rapidement de la classifier dans ses catégories propres. Les paysans indigènes avaient une conscience aiguë de cette capacité d'intégration de Raoul, dénuée de préjugés et d'a priori.

Au plan politique, Raoul n'était guère loquace. Peu articulé au plan de la formulation, mais fort d'une conscience «viscérale» de l'exploitation, Raoul s'identifiait complètement aux intérêts et aux luttes de la classe paysanne. Étranger à toute aspiration de puissance ou de domination, il était incapable de tolérer l'injustice et de comprendre les motivations de ceux qui s'enrichissent grâce au rapport inégal, toujours aux dépens du plus faible.

Enfin le troisième pôle de l'univers maya: la relation aux dieux et à l'univers. Raoul était profondément croyant, bien que discret sur le sujet, nourrissant une foi enracinée qui transcende les dogmes, préceptes et obligations. Personnalité unifiée, Raoul était un être de communion.

Ces quelques aspects de la personnalité de Raoul, sur toile de fond maya, apportent des éléments de réponse à la seconde interrogation. Pourquoi être demeuré au pays malgré la situation adverse?

Disons simplement que Raoul s'est laissé prendre, au Guatemala, par la beauté et la force d'un peuple qui lutte pour sa survie, physique comme culturelle. Il découvrait, au contact du quotidien, combien l'incroyable souffrance d'un peuple pouvait être génératrice d'espérance puissamment mobilisatrice; sa coexistence avec les paysans, dans un milieu où la maladie et la mort sont omniprésentes, lui avait enseigné combien ces deux réalités suscitent une détermination de vivre et une combativité inépuisables; ses séjours avec les travailleurs des plantations de café lui ont fait voir combien une exploitation séculaire se transforme en un goût et une volonté de libération irrésistibles. Cet élan de fond, cette vague, est tellement forte qu'elle soulève; la mort «possible» ne paralyse plus, tant elle apparaît elle-même pleine de vie. Raoul vivait trop près des gens, de leurs souffrances et de leurs aspirations pour faire marche arrière. Les vents de l'Histoire sont irrésistibles.

Idéalisme politique? Romantisme aventurier? Utopisme chrétien? Rien de tout cela, probablement. Sinon une force d'être et de partager happée par le destin d'un peuple, dont l'histoire est en train de faire un bond en avant.

Chaque année, des milliers d'hommes et de femmes meurent au Guatemala sous les balles des criminels au pouvoir. Seuls les morts peuvent désormais y parler; contre eux, le régime ne peut plus rien. Ce sont eux qui en appellent à la conscience internationale, et dont on parle dans les commissions des droits de l'homme. La mort de Raoul nous aura fait connaître ici la souffrance, et la répression d'un petit peuple avide de liberté. Raoul parle toujours.

Québec s'en va-t-en guerre contre les banques

par Ronald Rudin

Professeur au département d'histoire de l'Université Concordia.

APRÈS être parti en guerre contre les fonctionnaires provinciaux, le ministre des Finances du Québec, Jacques Parizeau, a maintenant décidé de s'en prendre aux cinq grandes banques canadiennes. En instituant un programme de réduction des taux hypothécaires sur les maisons neuves, il avait demandé aux divers établissements financiers à l'oeuvre sur le marché hypothécaire d'abaisser leurs taux d'intérêt de 0,5%. Parmi les banques à charte, seule la Banque Nationale du Canada a donné son accord. M. Parizeau a riposté au refus des autres banques en faisant passer de 0,9% à 1,2% la taxe provinciale sur leur capital versé. Tout comme il a cherché, devant la difficulté d'en arriver à une entente à l'amiable, à récupérer les augmentations consenties aux employés de l'État, le voici maintenant qui décide de forcer la main aux banques qui ne veulent pas s'associer de leur plein gré à son programme de relance de la construction résidentielle.

Les décisions de M. Parizeau sont discutables à maints égards. D'abord, il a fait la preuve, une fois encore, qu'il n'est pas disposé à négocier avec les divers partenaires économiques du Québec. Là-dessus, les fonctionnaires provinciaux et les banques à charte partagent nettement le même avis. Ensuite il a, chose curieuse, décidé de s'adresser tout spécialement aux banques en dépit du fait que les sociétés de fiducie et les compagnies d'assurance, qui ont en portefeuille 20% du marché hypothécaire au Québec, n'ont pas encore répondu à son «invitation». Les banques, pour leur part, ont tout de suite fait remarquer qu'il est inadmissible de consentir aux Québécois des taux hypothécaires inférieurs à ceux en vigueur ailleurs au Canada. Elles ont en outre souligné qu'il est illusoire de favoriser l'accès à la propriété par le moyen de telles subventions si les bénéficiaires du programme se retrouvent dans l'impossibilité de renouveler leur hypothèque à une date ultérieure.

Que ces critiques soient plus ou moins pertinentes, il n'en demeure pas moins que le débat sur la nature des décisions de M. Parizeau a détourné l'attention générale de l'existence d'une division, pourtant nette, au sein des milieux bancaires quant à la façon de répondre à l'invitation initiale du ministre des Finances. La seule banque qui appartienne aux francophones, la Banque Nationale, a accepté de participer au programme tandis que les banques à charte dirigées par les anglophones s'y sont opposées. La Banque Nationale, dont environ 80% des activités sont concentrés au Québec, a vu dans un programme qui pouvait relancer l'économie québécoise une occasion dont elle pourrait elle-même tirer parti. Les autres banques, qui font relativement peu d'affaires au Québec, ne pouvaient pas faire le même raisonnement. À cet égard, il est intéressant de noter que deux autres établissements financiers fermement implantés au Québec ont adopté le même point de vue que celui de la Banque Nationale: la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal et le Mouvement Desjardins ont, en effet, accepté de bon gré le plan Parizeau.

Cette division entre les banques à charte ne fait que renforcer certaines tendances dont l'existence est manifeste depuis les débuts du système bancaire, il y a 160 ans. Depuis leur création, les grandes banques à charte dirigées par les anglophones, qu'elles aient ou non leur siège social au Québec, n'ont consacré qu'un maigre pourcentage de leurs ressources au Québec. En 1901, seulement quatre des 47 succursales de la Banque de Montréal, par exemple, s'étaient installées au Québec, dont trois à Montréal. Pour des raisons qui, aux yeux des banques anglophones, relevaient d'une saine gestion, on a presque totalement fait abstraction du marché québécois au cours du 19e siècle.

Pendant que les banques anglophones s'attachaient à conquérir les marchés de l'Ontario et des provinces de l'Ouest, d'autres établissements financiers ont fait leur apparition au Québec pour répondre aux besoins en matière de crédit. C'est ainsi que la fondation de la Banque du Peuple, en 1835, a été suivie de la création de banques détenues et exploitées majoritairement par des Québécois francophones. Ces banques avaient des succursales presque exclusivement au Québec; elles marquaient leur volonté d'être au service du marché francophone en limitant l'ouverture des succursales hors Québec à des régions regroupant un nombre important de francophones, comme en Acadie. En dépit des 47 succursales que ces banques avaient déjà ouvertes au Québec en 1901, la province comptait encore le plus faible taux au Canada de succursales par rapport à la population. Si la moyenne nationale était d'environ une succursale pour 7,500 habitants en 1901, il n'y avait au Québec qu'une succursale pour 13,000 habitants. Suivant la même tendance, le système des caisses populaires a fait son apparition au début du 20e siècle afin de combler d'autres besoins financiers.

Aucun facteur n'a vraiment modifié cette tendance au cours du 20e siècle. Les banques anglophones ont quelque peu augmenté leur pourcentage de succursales au Québec et la seule banque francophone qui reste encore essaie de multiplier ses efforts en dehors de la province. Quoi qu'il en soit, les banques francophones et anglophones continuent de viser des marchés différents. Du point de vue historique, cette différence d'orientation a eu un impact considérable sur les rapports des banques avec le gouvernement québécois. La réponse traditionnelle des banques anglophones, particulièrement celles qui avaient leur siège social au Québec, a été de s'opposer aux prélèvements fiscaux réclamés par le gouvernement provincial en arguant de ce que leurs activités n'étaient concentrées ici que de façon marginale. En 1896, par exemple, le projet de percevoir une taxe de 25 cents par $100 de dividendes distribués par les entreprises dont le siège social se trouvait au Québec a suscité une vive opposition de la part du Montreal Board of Trade. Un membre a fait remarquer que cette taxe était injuste à cause de son impact sur les banques anglophones qui ne réalisaient pas leurs bénéfices «à Montréal ou dans la province de Québec, mais bien plutôt dans une vaste partie du pays». De la même manière, lorsqu'on proposa en 1938 de frapper d'une taxe de 0,5% les employés auxquels s'appliquait la loi sur les justes salaires en vigueur dans la province, des porte-parole des grandes banques anglophones installées à Montréal s'y sont opposés en prétextant qu'une grande partie du travail effectué *au Québec* se rapportait à des opérations réalisées *en dehors du Québec*.

Il y a tout lieu de croire qu'en 1896 comme en 1938, les banques francophones étaient pour le moins peu empressées de voir augmenter leur fardeau fiscal. Elles se sont néanmoins bien gardées de manifester leur opposition, conscientes que le gros de leurs activités se déroulaient au Québec et, dès lors, incapables d'invoquer l'argument avancé par les banques anglophones.

Mais revenons aux réactions des banques à l'égard du programme de relance de la construction résidentielle de M. Parizeau. On peut aisément supposer que la Banque Nationale n'a pas accepté de gaieté de coeur le projet de réduire les taux hypothécaires. Toutefois, son marché l'empêche de réagir comme les banques anglophones, qui analysent la situation d'un point de vue pancanadien. Étant donné la différence qui existe depuis toujours entre les clientèles des banques anglophones et francophones, il eut été surprenant que les banques réagissent autrement.

Ces réactions devraient toutefois rappeler aux Québécois la place qu'occupe leur province au sein du système bancaire canadien. Il se peut que subsistent à Montréal les vestiges d'un milieu bancaire autrefois puissant, mais ce dernier a vu la source de ses bénéfices se déplacer vers l'Ouest.

Par ailleurs, les établissements financiers francophones qui ont tenté de fournir les facilités de crédit nécessaires ont rarement disposé des ressources qu'il fallait pour contribuer de façon significative au développement. En outre, le marché des établissements francophones s'est rarement révélé assez lucratif pour permettre une expansion considérable. Il faut tenir compte de nombreux facteurs pour comprendre la dépendance traditionnelle de l'économie québécoise à l'égard des industries de main-d'oeuvre et la concentration de l'activité économique à Montréal. Parmi ces facteurs, on ne saurait nier l'importance de la rareté relative des facilités de crédit.

De meilleurs jours pour le Proche-Orient

par Michel M. Solomon

TOUS les pays arabes et leurs amis reconnaissent que la guerre menée par l'OLP contre Israël est définitivement perdue.

Si tout le monde est d'accord avec la disparition de l'OLP comme force militaire, l'Occident reste divisé en ce qui touche son avenir politique. La France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest favorisent une solution qui sauverait la super-structure de l'OLP comme mouvement politique, de peur que la disparition de Yasser Arafat ne ramène les jours noirs du terrorisme international avec toutes les conséquences funestes qu'une telle recrudescence comporte.

Les États-Unis et Israël, par contre, pensent que, une fois le mythe de l'invincibilité de l'OLP aura été détruit et l'aide de l'URSS et ses satellites abandonnée, la masse du peuple palestinien renoncera aux plans de grandeur d'un État palestinien et s'accommodera d'un statut de large autonomie.

Les deux points de vue prêtent à discussion mais pour le moment, la réalité exige un réexamen des perspectives qui s'ouvrent aux vainqueurs et aux vaincus.

Quelles sont les perspectives qui s'offrent aux peuples du Moyen-Orient après la campagne récente israélienne au Liban?

La plus attrayante est celle de voir le Liban redevenir ce qu'il fut avant 1975, c'est-à-dire un pays libre, souverain et indépendant. Malgré les complexités du tissu ethnique et religieux des différentes communautés, l'idée qu'il puisse exister un pouvoir central au Liban dirigé par les Libanais et encouragera les Libanais de faire la paix entre eux et éviter la répétition de leurs malheurs.

En outre, dans le cadre des accords de Camp David, la Jordanie devra coopérer à une solution acceptable pour l'État d'Israël et le demi-mission de Palestiniens réfugiés au Liban ainsi que pour le trois quarts de million de Palestiniens habitant la région de Cisjordanie et de Gaza; la Jordanie n'est-elle habitée à 80% par les Palestiniens.

L'idée fausse qu'Israël aspire aux territoires situées entre «le Nil et l'Euphrate» doit être éliminée une fois pour toutes. La seule aspiration du peuple israélien est de vivre en paix et en sécurité avec ses voisins arabes.

L'avenir politique et économique des Palestiniens réside dans la création d'une fédération politique avec la Jordanie et dans une coopération économique avec l'État d'Israël. La productivité des forces conjointes israéliennes, jordaniennes et palestiniennes, une fois le nationalisme extrémiste éliminé, sera un véritable miracle.

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, une seule tête pensante dans le monde libre, peu importe si elle est sympathique ou non à l'État d'Israël, qui considère comme viable un État palestinien implanté sur 3,000 kilomètres carrés de terrain rocailleux, impropres à l'agriculture et qui soit capable, avec une industrie embryonnaire, d'assurer l'existence de deux ou trois millions de Palestiniens. Un tel État mort-né sera forcé d'appeler à la protection d'un autre plus puissant, prêt à assumer les responsabilités. La présence d'un URSS expansionniste de ce côté de la Méditerranée à de quoi effrayer les amis de l'OLP les plus dévoués.

L'État d'Israël a conclu la paix avec l'Égypte, le plus grand et le plus populeux des pays arabes, et, malgré les frictions existantes et qui ne disparaîtront dans une seule génération, l'Égypte ne risquera sa vie politique en dénonçant le traité de paix et en déclarant la guerre à Israël. Les événements récents l'ont démontré.

Le jour où les pays arabes se réveilleront de l'état de hypnose et reconnaîtront le droit d'existence de l'État d'Israël comme une réalité politique est historique, le peuple israélien fera preuve de sa flexibilité et de sa générosité en accordant des dédommagements et de restitutions aux Palestiniens expropriés, dans le cadre d'un traité de paix avec ces pays.

L'image d'un Israël expansionniste, raciste, exclusiviste et religieux, fera place à celle d'un Israël désireux de vivre en paix et en harmonie avec ses voisins arabes.

Un jour viendra où, à la lumière des faits, on sera obligé de constater que jamais auparavant dans les anales de l'histoire une armée n'a accepté tant de risques pour sauver des vies dans la population civile que l'armée israélienne. En procédant ainsi et en tenant compte des principes humanitaires, les Israéliens ont double leur perte en soldats et officiers.

En même temps, on constatera que jamais auparavant dans l'histoire moderne, une poignée de fanatiques sans pitié et sans merci ont tenu en otage des centaines de milliers de civils, en se servant d'eux comme d'un bouclier contre l'ennemi israélien. Les maisons et les balcons des Beyrouthiens ont été transformés en des nids de mitrailleuses sans considération pour la vie des habitants.

Y a-t-il un avenir pour le Proche-Orient?

L'avenir du Proche-Orient, traumatisé par les guerres civiles en Liban et en Jordanie, par les guerres entre frères d'Irak et d'Iran, par les émeutes sanglantes en Yemen et en Arabie saoudite, changera dans une ère de paix au moment où la sagesse remplacera le fanatisme, le réalisme se substituera au romantisme, et la volonté d'accepter l'État d'Israël comme un État égal et souverain parmi les nations arabes se traduira dans un traité de paix signé entre les ennemis d'hier.

La France et l'Allemagne n'ont-elles guerroyé pendant huit siècles avant de reconnaître que la poursuite de la paix et du bonheur de leurs peuples réside dans la compréhension et la coopération pacifique.

Festival des vins grecs

SUR L'AVENUE DU PARC...

Durant juillet, visitez un de ces restaurants et bénificiez de spéciaux sur les repas et le vin!

Restaurant ZITA
Crevettes sur charbon de bois
incluant soupe, salade, café et dessert
9.95
Tous les jours de 11h. à 24h.
5292 avenue du Parc
274-9313-14

Restaurant Avenue Grecque
«Shish Kebab»
Crevettes sur charbon de bois
$9.95
Soupe, salade grecque aubergines, riz ou frites maison, café
5583 avenue du Parc
tél. 270-1304

Découvrez chez thanos
Cuisine grecque authentique
Hors d'oeuvres de premier choix
Poissons et Fruits de mer frais
Brochette de fruits de mer: filets, crevettes, pétoncles Repas complets 8.95
"Paidakia" (côtelettes d'agneau) Repas complet 7.25
Brochette de poissons repas complet 6.95
Soupe et dessert inclus dans les trois cas.
Ouvert de 11h30 à 15h et de 17h à la fermeture
Diners d'affaires à partir de $4.25
5271 avenue du Parc 279-8417

Symposium des Dieux
ce haut seulement...
SPÉCIAL
de 17h. à 20h. sauf le samedi
avec notre chef Evangelo
Incluant: soupe, assiette de pagre frais, dessert et café 7.95
Orchestre à partir de 20h30
5334 avenue du Parc 274-9547
(Licence complète)

Dionysus
Cuisine grecque authentique
Licence complète
Spectacles d'ambiance
SPÉCIAL
Salade, brochette d'agneau ou côtelettes d'agneau, café, dessert
9.95
Tous les jours de 17h. à 20h.
5301 avenue du Parc 277-8940

Psaropoula
RESTAURANT
«Un des premiers restaurants de pêcheurs» —Françoise Kayler La Presse
Poissons frais sur charbon de bois
Spéciaux cette semaine
Brochette de poulet 5.95
Crevettes "Giovetsaki" 7.95
INCLUANT: Salade, riz et Café OU Thé
5258 avenue du Parc 271-2130

Molivos
Restaurant grec
Poissons et fruits de mer à leur meilleur
Spéciaux à partir de
$5.95
incluant salade, dessert et café
4859 avenue du Parc
Réservations: 271-5354
Durant l'été, ouvert de 17h. à minuit

Maroulaverna du Symposium
RESTAURANT POISSONS ET VINS GRECS
du lundi au vendredi
Diners d'affaires lun. au ven. 4.95 à 7.95
Spéciaux tous les soirs 5.95 à 7.95
Le meilleur poisson en ville, tous les jours, depuis 10 ans!
5334 Avenue du Parc — 274-7022

PRIX SPÉCIAUX SUR NOS VINS ROSÉS "DEMESTICA" ET "RODITY"

Michel Prévost, copropriétaire de la galerie BOZO, mise sur les arts populaires du Portugal, du Pérou, de Haïti et du Mexique. (Photo Réjean Meloche)

La rue Saint-Denis, en haut de la côte

Suite de la première page

Mais la roue n'arrête pas de tourner pour autant et l'imagination, qui n'est pas au bout de son rouleau, supplante la morosité.

Ainsi, il y a sept jours, lorsqu'elle a mis la clé à la porte de son Atelier 858, rue Marie-Anne, «parce que depuis Noël j'ai fait $280 de profit net», Huguette Dubord rêvait déjà de monter une sorte d'exposition itinérante qui la conduirait dans les principales villes du Canada et permettrait aux artistes québécois de se faire connaître.

Mme Dubord est à l'image de plusieurs des femmes que nous avons rencontrées ces dernières semaines en sillonnant le quartier: avenante et énergique, elle transforme l'obstacle en défi et trouve réconfort chez les bons amis dont elle sait s'entourer. Un alliage, peut-être savamment pesé, de folie et de sens des affaires.

À la galerie Edimage, rue Saint-Denis, au nord de la rue Roy, M. Vallier Lapierre, journaliste de métier qui travaille avec la propriétaire de 31 ans, Denise Raynault, à donner un second souffle à l'établissement, est d'accord pour dire que la clientèle qui fréquente la rue Saint-Denis, même si elle est diversifiée, ne dépense guère plus de $200 ou $300 pour une oeuvre.

«Les gens n'achètent plus d'originaux, sauf pour ce qui est du grand art connu: alors, au lieu de planter, on préfère bifurquer pendant qu'il en est encore temps et récupérer le marché de l'affiche que les Américains ont développé», dit M. Lapierre.

Mais c'est surtout l'édition et la reproduction qui occuperont la galerie à compter de l'automne, même si, admet M. Lapierre, «tu tues une forme de marché» et cause peut-être un certain tort aux artistes.

La première série de reproductions donnera peut-être un coup de pouce à un artiste de grand talent, M. Yves Paquin, qui a fait il y a quelques années le Tarot de Hull, remarquable. Cette fois-ci la galerie Edimage édite 10 Pierrots, de M. Paquin, encre et aquarelle.

Mais M. Lapierre prend la peine de dire «qu'on ne pense pas uniquement aux ceintures fléchées». Il veut sortir du Québec. D'ailleurs cette préoccupation est générale dans le coin. Elle a inspiré une galerie très originale, BOZO, dont les deux propriétaires, MM. Michel Prévost et Jean-Pierre Quijano, misent sur les arts populaires du Portugal, du Pérou, de Haïti et du Mexique.

Ils voyagent une partie de l'année pour dénicher eux-mêmes des objets tantôt baroques tantôt fidèles aux traditions populaires et artisanales des villages visités, le plus souvent haut en couleurs et à prix abordables.

La Galerie, située au 3971 Saint-Denis, n'est ouverte que depuis sept mois mais les deux propriétaires s'accordent une couple d'années pour évaluer le marché.

M. Prévost est confiant et sa clientèle, qui comporte un bon nombre d'anglophones, soit dit en passant, augmente. Il est un mordu des masques et il ne vend que ce qu'il aime.

Du Mexique, il a rapporté des peintures sur écorce séchée ou encore de ces fameux arbres de vie dont les couleurs se confondent à ceux des costumes lors des festivités mexicaines.

Au Pérou, les deux voyageurs ont trouvé d'étonnantes peintures de l'école de Cusco, où les élèves assurent la continuité du Moyen-Âge. De Haïti, les peintures naïves, qu'on aime ou qu'on aime pas, et du Portugal des poteries qui ne sont pas celles qu'on retrouve à tous les coins de rues touristiques de la métropole.

Les galeries de la rue Saint-Denis et des rues avoisinantes — Duluth, Drolet et Rivard, par exemple — n'ont rien à voir avec celles qui bordent, plus à l'ouest, la rue Sherbrooke et où des prix de quatre ou cinq chiffres sont accolés aux toiles.

Mais une qualité moderne et une diversité souvent heureuse se taillent une place sur la rue Saint-Denis. La gravure notamment a la faveur du public québécois, ce public «qui sait aujourd'hui différencier un poster d'une gravure», pour employer les termes de la propriétaire de la galerie Les deux B.

Mais les spécialisations plus coûteuses ont aussi leur place. En bas de la rue Duluth, Mme Annie Molin Vasseur a de beaux livres d'artistes; même si elle ne roule pas sur l'or, elle ne regrette pas d'avoir quitté Paris il y a un an.

Le bon goût n'est cependant pas l'apanage des galeries. Des boutiques de linge revendiquent aussi leur part de création, à bon droit.

À l'une d'entre elles, au Chemin Faisant, Mme Mercedes Tremblay ne garde que peu de linge mais c'est du beau. Mme Tremblay est installée rue Saint-Denis depuis un peu plus de trois ans, ce qui, compte tenu du rythme époustouflant des ouvertures et fermetures des commerces, en fait une doyenne.

«Heureusement que je suis propriétaire, sinon je n'arriverais jamais», dit-elle. Des clients, elle affirme qu'il y a «ceux qui viennent ici, spécifiquement, et il y a ceux qui arrêtent en passant; il y a ceux pour qui c'est et ce sera toujours trop cher, même si ce qu'ils portent fait dans les $1,000...»

«D'ailleurs, on voit tout de suite à qui on a affaire. Et j'ai ici un excellent poste d'observation. Prenez par exemple la manière dont les gens regardent et touchent le linge. Il y a ceux qui en sont respectueux et ceux qui le froissent comme si c'était de la camelote», remarque-t-elle.

Mme Tremblay ne se gêne pas pour dire ce qu'elle pense des choix vestimentaires de ses clientes, si ces dernières sollicitent son avis bien entendu.

«L'autre jour, une jolie femme élégante s'apprêtait à acheter un débardeur qui la rendait vulgaire, ce qu'elle n'était manifestement pas; j'aime mieux le dire dans ce temps-là», explique-t-elle, et on ne doute pas un instant qu'elle traite bien sa clientèle.

Invariablement, dans les conversations avec les gens, il est question tôt ou tard des affaires du voisin. Du café Le Funambule, installé depuis près de quatre ans, du jeune Allemand photographe qui a peut être commis un geste suicidaire en s'installant au deuxième: «monter un escalier c'est en demander pas mal aux passants», opine Mme Tremblay. Je réplique que les photographies que ce M. Harder a captées du Grand Nord sont décidément très belles et Mme Tremblay rétorque que certains détails n'ont rien à voir, absolument rien à voir, avec la qualité des produits offerts.

C'est aussi ce que veut dire le gérant du Café-chimères Le Funambule, M. Robert Théorêt, lorsqu'il compatit avec les propriétaires de restaurants situés de l'autre côté de la rue, du coté ouest. C'est mortel l'été pour les terrasses car le soleil ne s'y montre pas longtemps.

Le Funambule lui est du bon côté: il vient d'ouvrir une terrasse à l'arrière, en plus de celle qui donne sur la rue et il caresse des projets de bar-jazz. Mais au sous-sol, pas en haut, assure le gérant car «au Funambule, il n'y aura jamais d'alcool». D'ailleurs, ajoute-t-il, «le café ça peut être payant».

Le Funambule — qui appartient à M. Réjean Marcil, se remplit surtout le soir, après les spectacles ou encore quand tous les chats sont gris; le week-end, il ne ferme pas.

Les petits déjeuners avec café, croissants, salade de fruits et yaourt sont bons et, si l'on sait que M. Théorêt a stocké 350 douzaines de croissants parce que son fournisseur est parti pour un mois en vacances, très courus.

Environ 40% des clients sont des habitués. On y retrouve pas mal de femmes seules et les gens sont plus âgés qu'en bas de la côte. Ils ont entre 30 et 35 ans surtout estime M. Théorêt.

La compétition existe entre les établissements mais l'entraide aussi. Et tout un chacun se tient au courant. De ce qui se vend, s'ouvre et se ferme.

Il y a la boutique de cuir en face, située dans un immeuble que le propriétaire a laissé partir pour $100,000, lui qui l'avait payé $18,000 il y a huit ans...

Il y a aussi au coin des rues Roy et Saint-Denis, mais de l'autre côté, là où était située la Banque Nationale. *Un Jardin... en plus*, qui vend des fleurs artificielles et dont la patronne est une ancienne employée de la banque.

Mais pour ce qui est des vraies fleurs, Marcel et Serge Proulx, qui sont déménagés du Carré Saint-Louis à la rue Saint-Denis s'en occupent.

Ils mettent la main à la pâte pour rendre l'environnement plus doux à l'oeil en aménageant les cours et terrasses des établissements commerciaux mais aussi des individus.

«Si les cours reçoivent un minimum de soleil, il y a beaucoup à faire; nous essayons d'oublier les traditionnelles haies de cèdre et préférons par exemple les géraniums odorants; ici j'en ai à l'odeur de pomme et de muscade, ou encore les lantaniers que les gens rentrent à l'automne», me dit Marcel Proulx, non sans rendre un touchant hommage à son frère Serge: «C'est lui l'horticulteur, c'est lui le maître.»

Ah, j'oubliais. On ne peut parler de ce bout de rue sans dire que l'Express, café, bar et restaurant, a, à lui seul, attiré une faune «in» qui se sent à l'aise dans ce décor à la touche à la fois parisienne et new-yorkaise. Et, ce qui n'est pas à dédaigner, l'air y est climatisé en été. Et la distance étudiée des serveurs est charmante.

Mimi Côté, peintre, porte les vêtements de la boutique Chemin faisant, située rue Saint-Denis. Elle visite la cour des fleuristes Marcel et Serge Proulx qui, cet été, aident les Montréalais à embellir leur petit coin de cour. Pourquoi pas un géranium sentant la pomme? (Photo Réjean Meloche)

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Attentat

écuté» pour venger le meurtre à Paris en janvier 1980 d'un ressortissant libanais militant pour la cause palestinienne, Youssef Moubarak.

Dans l'entourage de la victime, on met en cause le Mossad, services secrets israéliens, qui «manipulerait le groupe Abu Nidal». Ce dernier, dissident de l'OLP, a condamné à mort tous les responsables palestiniens qui discuteraient directement avec les Israéliens. Il travaillerait actuellement depuis Damas.

À ce propos, certains rappellent que M. Fadl Dani avait assisté il y a trois jours à une conférence de presse conjointe de M. Issam Sartaoui, conseiller de M. Yasser Arafat, et du général israélien Matti Peled, partisan du dialogue israélo-palestinien.

M. Fadl Dani avait été nommé en 1979 au bureau parisien de l'OLP. Âgé de 37 ans, il était marié à une Française et père d'un garçon de cinq mois.

Aussitôt après la mort du responsable palestinien, M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, a fait savoir qu'il condamnait ce «lâche attentat» et donné l'assurance que «le gouvernement français ne ménagera aucun effort pour que soient retrouvés ses auteurs».

Une information judiciaire contre X pour assassinat et pour attentat a été ouverte par le parquet de Paris. Le juge d'instruction, Mme Martine Anzani, a été chargé du dossier de l'attentat contre M. Fadl Dani, 8ème dirigeant de l'OLP assassiné en France ces dix dernières années.

La voiture qui a été vue sur les lieux de l'attentat a été louée à Paris par un homme possédant un permis de conduire international au nom d'Aurelio Tealdo, a-t-on appris de bonne source. Cet homme, prétendant être de nationalité argentine, avait un type européen et parlait un français sans accent, a-t-on indiqué de même source.

M. Dani était responsable de l'information au bureau parisien de la centrale palestinienne dont l'ouverture remonte à 1974.

Il est le huitième Palestinien a être assassiné en France au cours de la décennie écoulée. Cette liste porte le nom de trois responsables de l'organisation. Le 8 décembre 1972, Mahmoud Hamchari, alors représentant officieux de l'OLP, est tué par l'explosion d'une bombe télécommandée. Le 3 août 1978, Ezzedine Kalak, représentant officiel à Paris, est assassiné par deux tueurs. Le 25 juillet 1979, Zuhair Mohsen, chef de la Saïka, l'aile militaire de l'OLP pro-syrienne, subit le même sort à Nice.

Cet attentat fait suite à celui le 17 juin dernier à Rome du directeur-adjoint de l'OLP en Italie, Kamal Hussein. En avril, le chargé d'affaires de l'ambassade d'Israël en France, Jacov Barsimantov, était lui aussi assassiné à Paris, un meurtre dont Israël a accusé l'OLP.

De son côté, le ministère français des relations extérieures a réaffirmé que «plus que jamais la négociation doit succéder aux défis de la violence».

«Le gouvernement français dénonce toutes les formes de terrorisme quelle qu'en soit l'origine et quelles qu'en soient les victimes. Au moment où, par cet acte criminel, le peuple palestinien est endeuillé, il réaffirme sa conviction que, plus que jamais (...) la négociation doit succéder aux défis de la violence», a déclaré un porte-parole du quai d'Orsay.

M. Cheysson, a adressé un télégramme de condoléances à M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP.

La France ne reconnait pas l'OLP comme le seul représentant du peuple palestinien mais a renforcé ses liens avec la centrale au cours des dernières années.

Il y a quelques jours, le président François Mitterrand recevait M. Kaddoumi à l'Élysée dans le cadre d'une visite d'une délégation de la Ligue arabe à propos du Liban.

«Un meurtre est un meurtre et la terreur est la terreur. Que ceux qui condamnent le «terrorisme» palestinien prennent au moins la peine de dénoncer l'assassinat d'un homme quelles que soient sa nationalité ou ses croyances», écrit d'autre part le commentateur de l'agence palestinienne d'information Wafa».

Commentant l'assassinat de M. Fadl Dani, Wafa a ajouté: «Si ceux qui réclament la fin de la terreur veulent être pris au sérieux, ils doivent s'adresser aux terroristes les plus chevronnés de l'histoire moderne: le gouvernement et l'armée d'Israël».

Rappelant l'«avalanche de condamnations du département d'État américain et d'ailleurs» à la suite de la tentative d'assassinat d'un diplomate israélien à Londres il y a six semaines, le commentateur a poursuivi: «Il serait fort étonnant que ces mêmes milieux disent quelque chose aujourd'hui de l'horrible meurtre de Fadl Dani à Paris. (...) Une fois de plus, nous nous trouvons en face de deux poids deux mesures dès lors que la victime est palestinienne, que la terreur est israélienne ou que des civils ne sont que des Arabes», a conclu le commentateur.

◆ Trudeau

Par ailleurs, le premier ministre a confirmé que le gouvernement se servira de l'arme des subventions aux entreprises pour inciter patrons et syndiqués à limiter les augmentations de prix et de salaires aux normes établies de 6 et 5% pour les deux prochaines années.

M. Trudeau a même précisé avoir déjà transmis le message au président de la compagnie Bombardier lors de la réunion avec le monde des affaires, il y a deux semaines. On sait que Bombardier a reçu une promesse d'aide fédérale pour son contrat avec la compagnie de métro de New York.

Il y a deux jours, le premier ministre servait le même avertissement à un représentant des Travailleurs unis de l'auto, en pensant à l'aide que pourraient demander éventuellement les compagnies d'auto. M. Trudeau a avoué qu'il n'aimait pas beaucoup l'expression «tordage de bras» utilisée par un journaliste, mais que peut-être au fond il s'agissait de la part du gouvernement d'une forme de tordage de bras.

Hier également, le ministre chargé de l'Habitation, M. Paul Cosgrove, a annoncé officiellement que la Société canadienne d'hypothèques et de logement va appliquer rétroactivement au 28 juin (jour du budget) la politique du 6 et 5% pour ses augmentations de loyer. La SCHL se conformera à la politique du gouvernement sauf dans un nombre restreint de cas.

De son côté, le ministre des finances, M. Allan MacEachen, annoncera ce week-end que le programme en vue d'aider les petites entreprises, les agriculteurs et les pêcheurs à obtenir des prêts à un taux de 3 à 6% plus bas que le taux courant, pourrait être mis en oeuvre à partir du mois d'octobre.

Toutefois, dans sa conférence de presse le premier ministre a encore une fois fait appel à la participation volontaire de tous les Canadiens, sans quoi la diminution de l'inflation n'aura pas lieu.

Selon son analyse des réactions jusqu'à maintenant, M. Trudeau estime que tout le monde est d'accord sur l'objectif de faire baisser le taux d'inflation à 6%. Il reconnaît que des divergences d'opinions existent quant aux façons de procéder.

En ce qui concerne la réaction du CTC, M. Trudeau l'a interprété de la manière suivante: «Je ne dirais pas que le CTC ne suit pas. Nous ne nous attendions pas que le CTC, qui a toujours appuyé le NPD, nous dise «nous allons maintenant suivre le Parti libéral vers la nouvelle Jérusalem.»

Le premier ministre a soutenu que le CTC trouve comme tout le monde «souhaitable» un taux d'inflation qui serait de 6% plutôt que de 12%. Aux Communes du reste, il a mentionné que le CTC a reconnu que la cause des taux d'intérêt élevés au Canada est les hauts taux d'intérêt aux Etats-Unis.

M. Trudeau n'était pas davantage en mesure hier de donner l'assurance que son programme de lutte contre l'inflation et de relance de l'économie sera une réussite complète. «Peut-être que ça ne marchera pas volontairement, a-t-il dit. Il y a des gens qui le prétendent et j'ai parié qu'ils n'ont pas raison et que les Canadiens sont assez préoccupés de la situation présente. Je pense que les appuis sont déjà considérables; je n'ai pas de liste mais je pense que ça augmente et j'espère que les appuis vont continuer d'augmenter. Je ne peux pas prédire comment les Canadiens vont réagir. Si tout le monde attend que ce soit un succès avant d'embarquer, ce ne sera pas un succès.»

En matières internationales, M. Trudeau a affirmé que le Canada n'entend pas prendre de sanctions contre Israël pour appuyer sa demande d'un retrait inconditionnel de ses troupes du Liban. «Je ne vois pas comment des sanctions du Canada pourraient avoir pour effet d'arrêter cette guerre», a déclaré le premier ministre.

Il était interrogé à savoir comment le Canada pouvait justifier ne pas prendre de sanctions dans le cas de l'invasion israélienne au Liban, alors qu'il avait usé de mesures de représailles contre l'Argentine dans le cas de la guerre des Malouines.

Plus tôt hier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, avait annoncé que le Canada allait augmenter de $1.4 million son aide humanitaire en faveur de la population civile du Liban.

On compte $950,000 pour l'Office de secours et de travaux des Nations-Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et $450,000 pour le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF).

En juin, le Canada avait déjà annoncé une contribution de $1 million, par l'intermédiaire du comité international de la Croix-Rouge, pour venir en aide aux civils libanais déplacés à la suite de l'invasion israélienne.

La question de la démission de M. Trudeau a de nouveau été abordée hier. Si son programme contre l'inflation ne fonctionne pas, le premier ministre s'adressera-t-il au peuple et tiendra-t-il des élections?

«Oui, éventuellement je le ferai.» Puis après un moment de silence il a ajouté: «Que veut dire éventuellement?»

Mais c'est surtout la campagne lancée par un courtier d'Edmonton qui a alimenté ce sujet hier. Cet homme d'affaires veut recueillir $5 millions pour le donner à M. Trudeau à la condition qu'il démissionne de son poste.

Cette idée a fait sourire, et causer le premier ministre à sa conférence de presse. Il a affirmé qu'il était prêt à discuter de cette offre, mais à la condition que la somme aille au Parti libéral.

«Mais les discussions seront sans doute fort longues et je pourrais décider de prendre ma retraite de toute façon avant qu'elles ne se terminent», a souligné le premier ministre.

À un journaliste qui lui faisait remarquer qu'il était riche, M. Trudeau a répliqué qu'il avait beau être riche mais que $5 millions ce n'était tout de même pas des «pinottes».

◆ Gazoduc

construction du gazoduc va entraîner une relance de l'économie soviétique au moment où celle-ci fait face à de graves difficultés. La thèse de Washington est simple: avec une économie forte, l'URSS est encouragée à poursuivre sa politique «expansioniste et agressive» et les Européens n'ont à terme aucun intérêt à faciliter le développement économique et industriel d'un pays aspirant, selon le gouvernement de M. Ronald Reagan, à la domination de l'Europe entière.

Le chef de la Maison-Blanche a ainsi affirmé jeudi soir à une télévision locale dans le Missouri, que la décision française de passer outre à l'embargo américain sur le matériel destiné à la construction du gazoduc, allait fournir à l'URSS entre 10 et 12 milliards de dollars par an, alors que l'économie de ce pays, a-t-il dit, se trouve actuellement «le dos au mur».

En revanche, les pays européens considèrent le commerce avec l'URSS du seul point de vue pragmatique et ils se sont toujours déclarés hostiles à l'application de sanctions économiques qu'ils jugent inefficaces voire dangereuses.

Les Européens relèvent en outre comme un paradoxe inadmissible le fait que dans le même temps les États-Unis sont prêts à reconduire leur accord avec l'URSS pour les livraisons de céréales américaines, et à poursuivre l'achat de métaux rares auprès de ce pays.

À ces objections, les autorités américaines répondent que les échanges commerciaux entre Washington et Moscou ne sont pas de même nature et qu'ils ne comportent pas le risque de chantage auquel pourraient être soumis dans l'avenir les clients européens du gaz soviétique.

La volonté américaine d'accentuer ainsi les pressions économiques sur l'Union soviétique a, en tout cas, note-t-on dans les milieux diplomatiques européens à Washington, un autre effet paradoxal: la menace d'une guerre commerciale entre Washington et la CEE et l'octroi d'un «bonus» politique à l'URSS, qui ne peut manquer de se réjouir de l'antagonisme actuel entre Américains et Européens.

L'affaire du gazoduc n'est d'ailleurs pas seule en cause. Le problème des exportations d'acier et de produits agro-alimentaires européens ainsi que le niveau des taux d'intérêt américains qui drainent les capitaux vers les États-Unis en faisant monter le dollar, ont encore alourdi l'atmosphère de crise que traversent les relations euro-américaines.

À cela, s'ajoutent les querelles idéologiques sur l'attitude a observer à l'égard du tiers-monde et dans le cas particulier de la France, la controverse sur l'aide financière et militaire accordée par Paris au gouvernement progressiste du Nicaragua.

Le nouveau secrétaire d'État, M. George Shultz, qui ne s'est jamais montré favorable dans le passé à l'utilisation de sanctions économiques comme une arme politique, ne doit pas être dans une position confortable, dit-on dans les milieux diplomatiques. Dans cette perspective, les entretiens que M. Shultz aura au cours du week-end en Californie avec le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, peuvent être extrêmement utiles pour faire le point et tenter d'apaiser les tensions actuelles entre les alliés.

Selon des sources officieuses, le secrétaire à la Défense, M. Caspar Weinberger et l'ancien secrétaire d'État, M. Henry Kissinger, participeront à ces entretiens.

Par ailleurs le refus des États-Unis d'accepter l'offre des Européens de réduire leurs exportations d'acier risque d'accroître davantage la tension entre les Dix et les États-Unis, estime-t-on dans les milieux communautaires à Bruxelles.

La Commission européenne a estimé «inexactes et contestables» les raisons retenues par le département du Commerce américain pour rejeter cette offre qu'il a jugé «insuffisante». Un conseil des ministres des Affaires étrangères des Dix se réunit spécialement aujourd'hui, à Bruxelles pour étudier la réponse américaine.

Si l'on souligne dans les milieux communautaires que cette réponse ne ferme pas complètement la porte à la négociation, on estime généralement qu'il ne sera plus possible d'arrêter le processus en cours Outre-Atlantique, qui doit aboutir le 24 août à l'imposition définitive de droits compensateurs sur les exportations de sept catégories d'acier belges, britanniques, français et italiens.

Pour stopper ce processus, il faudrait, estime-t-on à Bruxelles, que les Dix passent sous les fourches caudines de l'administration Reagan et acceptent une réduction de leurs exportations qui équivaudrait à l'application de ces droits, ce qu'ils ont refusé jusqu'alors.

La dispute entre Européens et Américains risque encore de s'envenimer lorsqu'aboutiront le 10 août prochain les enquêtes anti-dumping menées sur d'autres aciers européens exportés aux États-Unis.

◆ L'IRA Suite de la page 8

partis délivrer leur territoire d'une invasion décidée de surcroît par une dictature militaire, avaient eu le beau rôle.

Mais la raison qui a probablement joué le rôle le plus important dans la décision de l'IRA est l'annonce d'un prochain scrutin en Irlande du Nord. Prévue pour le 20 octobre, la désignation préoccuper l'organisation nationaliste. Une telle élection repose en effet, pour avoir quelque chance d'aboutir, sur un pari: celui que la situation, petit à petit, peut encore évoluer vers la détente, et la «guerre d'Irlande» vers une confrontation non plus militaire mais politique.

L'IRA ne pouvait laisser croire longtemps qu'elle était prête à jouer le jeu de la démocratie élective. Non par hostilité de principe à l'exercice du suffrage, affirment ses partisans. Mais parce que le fait d'isoler électoralement l'Irlande du Nord du reste de l'île lui apparaît comme un trucage. En Ulster, les nationalistes catholiques ne représentent en effet que le tiers de la population, et l'on voit mal la majorité unioniste et protestante accepter de quitter le Royaume-Uni pour se rattacher au régime de Dublin. Il est vrai que la République d'Irlande, en dépit de sa Constitution et de certains discours, n'en demande probablement pas tant et qu'elle recherche et condamne avec autant de sévérité que la Grande-Bretagne les auteurs d'attentats, comme vient encore de le faire son premier ministre, M. Haughey.

(Le Monde)

24 juillet

par la PC et l'AP

1981: Les forces israéliennes et palestiniennes acceptent un cessez-le-feu après plusieurs jours de combats intenses le long de la frontière israélo-libanaise.

1980: L'acteur britannique Peter Sellers meurt d'une crise cardiaque à l'âge de 54 ans.

1977: Le président égyptien Anour el Sadate ordonne à ses forces armées d'observer un cessez-le-feu immédiat dans les combats qui les opposent aux forces libyennes.

1976: La sonde américaine Viking-1 se pose sur Mars et commence ses expériences pour déterminer si la vie existe sur la planète rouge.

1973: Le président Nixon accueille le chah d'Iran à la Maison-Blanche et le qualifie d'allié déterminant des Etats-Unis au Moyen-Orient.

1970: La France, la Grande-Bretagne et l'Arabie saoudite reconnaissent la république du Yémen. Le sultan de Mascate et d'Oman est renversé par son fils qui devient le sultan Qabous.

1964: Le président américain Lyndon Johnson rejette une proposition française en faveur d'une conférence internationale visant à proclamer la neutralité de l'Indochine.

1946: Les Etats-Unis procèdent à leur première expérience atomique sous-marine au large de l'atoll de Bikini dans le Pacifique.

1942: Bombardements britanniques sur Francfort et Mannheim.

1929: Le président américain Herbert Hoover proclame le pacte Briand-Kellogg affirmant le renoncement à la guerre comme moyen de règlement des conflits politiques.

1922: La Société des Nations approuve le mandat britannique sur la Palestine et l'Égypte.

1914: La Grande-Bretagne propose une médiation de quatre puissances pour résoudre la crise des Balkans mais la Serbie appelle la Russie à l'aide.

1799: Victoire de Bonaparte à Aboukir contre les Turcs.

1704: Les Anglais s'emparent de Gibraltar durant la guerre de succession espagnole.

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 24 juillet 1982

Les joyeux naufragés de Shakespeare

par
Robert Lévesque

JEUDI midi. Le grand terrain plat du Vieux Port était presque désert, comme d'habitude. Mais au bout de ce champ de ville désolé, près du fleuve, régnait une animation toute particulière. Sur des tréteaux de bois, devant quatre toiles blanches, des comédiens affublés de costumes démesurés s'agitaient, leurs voix volant en échos vers les hangars du port.

Répétition. Ces finissants de l'École Nationale de théâtre qui travaillent, ce sont les joyeux naufragés de Shakespeare qui rejouent sur cette minuscule scène, l'île de Prospéro, l'histoire du monde, la dernière qu'écrivit le grand William, la plus joyeuse, la plus féérique. Caliban le méchant, Ariel le fidèle, Miranda et Ferdinand qui se meurent d'amour, et Prospéro le magicien qui provoque la tempête pour arrêter la marche odieuse du monde des puissants au profit du monde véritable, celui de la nature, de l'indulgence, de la liberté.

La Tempête. Michel Garneau, casquette rouge d'été, t-shirt vert de vacances, vieux pantalons larges de paresse, est assis dans les marches d'une minuscule estrade devant l'île de Prospéro. Il surveille la répétition, prend des notes; mais, sous ce soleil de juillet qui a toute la place à tomber, on l'imagine une ligne à pêche à la main. Il attend comme un pêcheur averti. Il réagit quand un comédien se trémousse un peu trop. Il aime quand ça mord.

Shakespeare-Garneau. Avant même d'écrire son adaptation de Macbeth (qui sera reprise au Trident la saison prochaine, après avoir triomphé au cinéma Parallèle), Michel Garneau s'était déjà colleté avec le grand Bill en faisant une adaptation de l'une des dernières pièces de Shakespeare, cette *Tempête* féérique. Cependant, le spectacle que l'on pourra voir dans le Vieux Port tous les soirs à compter de demain (jusqu'au 5 septembre) n'est pas cette première *Tempête* écrite en 75. Garneau vient de réécrire une toute nouvelle version, une version d'été dans laquelle il a joyeusement coupé sans avoir peur du sacrilège. «J'ai pas touché au père Shakespeare, précise-t-il, j'ai coupé dans ma *Tempête*». On sait que Shakespeare avait quasiment minuté cette pièce dont l'action se déroule en un peu moins de quatre heures, approximativement le temps de la jouer sur scène. Ce fut la seule fois que Shakespeare respecta la règle de l'unité de temps.

Mais Garneau a voulu, quant à lui, «respecter le lieu». Commandé pour le Vieux Port, sa deuxième *Tempête* est devenu un spectacle forain dans toute son économie, sautillant, court, pour enfants ou adultes, où les auditoires peuvent circuler. «J'ai privilégié le sport, le jeu, l'athlétisme des comédiens, plutôt que le style ou le souffle de Shakespeare», dit-il. Sa *Tempête* de 1975 avait aussi été écrite pour les étudiants de l'École Nationale. André Pagé avait commandé à Garneau une adaptation en québécois de *La Tempête* qui de-

Suite à la page 20

Photo RÉJEAN MELOCHE

Souvenirs d'un Européen

par
Clément Trudel

L'INSTINCT grégaire et la «pestilence» du nationalisme répugnaient au grand esprit que fut Stefan Zweig, tout imbu de cosmopolitisme, de fraternité spirituelle et d'une philosophie de conciliation. Il aurait voulu croire à l'impossibilité d'un retour à la barbarie. Lui, l'ami de Maxime Gorki et de Romain Rolland, le familier de Freud, de Rilke et de Verhaeren, comment aurait-il pu se résigner à cette «perte de verticalité» que lui infligeait la perte de son passeport autrichien? Comment se conformer à un statut de réfugié sans cesse «interrogé, enregistré, numéroté, examiné, estampillé», si l'on a auparavant parcouru le monde sans encombres?

Ce drame se termine en 1942 à Pétropolis (Brésil) où Zweig se donne la mort. Il ne verra pas la chute du IIIième Reich. Le survol qu'il fait, dans *Le Monde d'hier* (1), passe par des succès incontestables mais l'hydre hitlérienne occulte en lui *Les Heures étoilées de l'humanité* (titre de l'un de ses essais) au moment où agonise la paix et où les esprits libres sont proscrits.

L'homme Stefan Zweig a le profil du grand bourgeois, esthète, collectionneur, réticent à toute contrainte. Il dépeint l'école-geôle, ce «moulin de discipline» générateur d'ennui dans un régime d'oppression psychologique qui, chez lui, stimulera la passion de la liberté en même temps que la haine des méthodes autoritaires dans l'Autriche de sa jeunesse qui se complaît dans un «âge d'or» de la sécurité, sous la gouverne de l'empereur François-Joseph.

Vienne aspire de tous ses pores à la culture, elle fond les contrastes; dans une insouciance qui plus tard torturera S. Zweig, elle tendra à témoigner de la prééminence du spirituel, à établir pour l'Europe le «bréviaire du bon goût». Hélas, cette génération somnolente, au libéralisme «éclairé», ne saura pas contrer les forces qui minent ses valeurs dont certaines sont d'ailleurs factices.

Pour le futur écrivain, la liberté individuelle est «le premier des biens». D'où sa fuite devant l'embrigadement universitaire et son engouement pour Paris, ville «ouverte à tous, s'enrichissant de sa prodigalité». Zweig y apprend le culte de la parole décantée, fait découvrir à Rilke le lieu de sépulture d'André Chénier, réussit à se glisser dans l'atelier de Rodin et ne se brouillera avec son entourage que le jour où il prendra en sympathie un voleur contre lequel il refuse de porter plainte.

Après la précocité littéraire, avant que ses voyages ne deviennent une fuite d'homme traqué, l'observateur impartial que veut être Stefan Zweig montre qu'il n'est pas dupe des idées reçues, de la «vieille magie des drapeaux» qui fait croire à des millions de jeunes qu'ils deviendront héros par la guerre. Comme Henri Barbusse *(Le feu)*; comme Romain Rolland *(Au-dessus de la mêlée)*, l'Autrichien lucide se marginalise; il commet une pièce pacifiste *(Jérémie)* qui sera jouée à Zurich en 1917.

Incontestablement élitiste, Stefan Zweig se glorifie de «l'amitié des meilleurs» de son temps, la plupart victimes en sursis du nazisme: Walter Rathenau (assassiné) et Benedetto Croce (que sa résistance au fascisme mussolinien «rajeunit»). Il refusera sa caution au régime soviétique et dit comprendre que certains chantres du totalitarisme ont des élans «sincères» bien qu'*insensés*. Il va même jusqu'à assumer l'irrésolution que l'on reproche au grand *Érasme de Rotterdam* dont il fera l'éloge à peu près au même moment où Hitler devient chancelier.

Zweig se trouvait à Vienne en 1934 quand s'opéra une révolution («la dernière fois où la démocratie se battit contre le fascisme, avant la guerre d'Espagne») mais il ne craint pas d'affirmer qu'il n'a rien vu de ce baroud des démocrates.

Ces pages de Zweig, quarante ans après, ne perdent pas tellement d'actualité puisque le pacifisme revient en force et que l'opinion se fait désabusée, parfois cynique face au partage officieux des zones d'influence entre Grands. On peut certes oublier les «ergoteurs grincheux» qu'a croisés sur sa route cet Autrichien «citoyen du monde» mais le témoignage s'enrichit dès que surgit «l'antinaturel de la guerre» et que sont pointés, dans leur cocon, les embryons de la rhétorique d'un Hitler s'alimentant notamment à la théorie antisémite des races (Georg Schonerer) et au plaidoyer d'un «espace vital» (Charles Haushofer) pour le peuple allemand.

Les «puissances démesurées» qui ont fondu sur un auteur comme Stefan Zweig nous valent cette vaste fresque d'une civilisation à son déclin. Sur les ravages de l'inflation en Autriche d'abord puis en Allemagne, *Le monde d'hier* nous rappelle que ce phénomène peut avoir l'effet de semer le sentiment de duperie, d'abaissement qui mènent un peuple ami de l'ordre à tourner «ses regards impatients» vers ceux qui vont lui ravir une liberté dont il ne sait que faire.

Un monde qui se dissout dans la méfiance et la discorde, une Europe qui «semble vouée à la mort par sa propre folie», c'en est trop pour celui qui a rêvé à une véritable Société des Nations et qui, déçu, constate que «notre monde s'était déjà accoutumé à l'inhumanité, à l'injustice et à la brutalité».

Cet être exceptionnel qui s'enorgueillisait d'une collection d'objets ayant appartenu à Beethoven et à Goethe; et que ne quittait pas le Roi Jean, de William Blake; qui avait retracé des partitions de Mozart, de Bach et dont les premiers poèmes avaient été mis en musique par Richard Strauss cherchait un «perpétuel ennoblissement» que lui apportait le contact avec d'autres sommités. Il apprendra à prendre congé de ces trésors, à se concentrer sur les tactiques et méthodes visant à lutter contre la fanatisation de «jeunes résolus et audacieux» auxquels on offre uniformes neufs et convois rutilants pour mieux les insérer dans des «troupes d'assaut» dressées «à l'attaque, à la violence, à la terreur».

Contemporain, Stefan Zweig l'est toujours; il perçoit avec acuité la «perpétuelle inquiétude» de ces humains broyés par de grands desseins qui dégénèrent et dénonce à satiété les pactes et les ordonnances générateurs de catastrophes et d'humiliations.

(1) Zweig, Stefan, *Le Monde d'hier*, Souvenirs d'un Européen, Belfond, Paris, 1982 — 503 pages (traduction de J.-P. Zimmermann qu'Albin Michel avait publiée en 1948).

LIONEL DAUNAIS

Celui qui à la musique apporta l'humour

par
Gilles Potvin

LE décès, dimanche dernier, du baryton et compositeur Lionel Daunais prive le Québec de l'une de ses personnalités artistiques les plus marquantes, dont l'influence a été grande au cours d'une carrière active de plus d'un demi-siècle. Comme chanteur, il avait cessé de paraître en public depuis quelque temps bien qu'aussi tard qu'en 1974 — il avait alors 72 ans — il donnait un récital de ses oeuvres à Québec devant un public enthousiaste. Comme compositeur cependant, il travailla jusqu'au dernier moment, composant de nouvelles chansons pour ajouter à une production déjà considérable, qui compte plus de 100 mélodies ainsi que des pièces chorales au nombre d'une vingtaine en plus de plusieurs chansons pour enfants et harmonisation de chants folkloriques. Ces dernières années, il travaillait aussi à une oeuvre pour choeur et orchestre sur un poème acadien.

Présenter en rétrospective une carrière aussi longue et aussi riche n'est pas chose facile. Il faudra donc nous contenter de nous arrêter aux étapes les plus marquantes. Né à Montréal en 1902, Lionel Daunais fut élevé dans un milieu modeste, au sein d'une famille qui comptait dix enfants. Il s'intéressa tôt au chant et vers 1920 il en commença l'étude avec un professeur réputé d'alors, Céline Marier, qui enseigna aussi à Sarah Fischer et à Cédia Brault. Il paya ses leçons en travaillant durant l'été. Un peu plus tard, il rencontra Oscar O'Brien qui lui enseigna l'harmonie et lui inculqua sans doute ce goût du folklore québécois dont l'influence allait se faire sentir dans nombre de ses compositions.

Il se produit en public dès 1922 et déjà on admire la beauté de sa voix et la justesse du style tout comme la clarté de sa diction, autant de qualités qui marqueront toujours ses interprétations tant au concert qu'à la scène. En 1923, il est lauréat d'un concours tenu au théâtre Saint-Denis. L'année 1926 allait toutefois être décisive dans sa carrière. Il donne son premier récital comme professionnel et fait ses débuts à la scène dans le rôle d'Ourrias dans *Mireille* de Gounod. Il est aussi soliste du *Requiem allemand* de Brahms présenté par l'Association chorale Brassard. Mais l'événement premier est sa victoire au concours du Prix d'Europe. Un soprano du nom de Graziella Dumaine l'avait remporté en 1916 mais Daunais est le premier chanteur à se voir attribuer ce prix de grand prestige. Il part bientôt pour Paris où il travaille surtout le répertoire avec Émile Marcellin de l'Opéra-Comique de même que la composition. Il passe de nombreuses auditions et en 1929 il signe un contrat avec l'Opéra d'Alger où il a l'occasion de chanter des rôles importants dans des ouvrages comme *Faust*, *Carmen*, *La Traviata*, *Manon* et le *Barbier de Séville*.

Ce séjour à Alger prendra bientôt fin car Daunais, comme il l'a dit plus tard, «s'ennuyait de la neige sur la rue Sainte-Catherine». De retour à Montréal, il s'impose rapidement comme vedette de la Société canadienne d'opérette, troupe qui présente également des opéras. Mais la mort en 1933 de son directeur, le baryton Honoré Vaillancourt, entraîne l'arrêt des activités. Des tentatives de reprise s'avèrent infructueuses.

Dans son livre *Sur la scène et dans la coulisse* paru l'an dernier, Charles Goulet a raconté sa visite à Daunais pour lui proposer de fonder avec lui une nouvelle troupe. Les Variétés lyriques, fondées en 1936 et dirigées jusqu'en 1955 par le tandem Daunais-Goulet, constituent, tout comme pour Charles Goulet, la réalisation majeure de la carrière de Lionel Daunais.

Laissant surtout à son collègue les charges de l'administration, Daunais s'occupa principalement du côté artistique mais tous deux se partageront diverses tâches pendant deux décennies, travaillant en parfaite harmonie pour conduire l'entreprise à un succès encore inégalé, surtout si l'on tient compte du fait qu'aucune subvention publique n'était alors disponible. Quand les Variétés lyriques fermèrent leurs portes en 1955, face à la concurrence grandissante de la télévision, elles comptaient pas moins de 14,096 abonnés, un nombre supérieur à celui des abonnés de l'Opéra de Montréal aujourd'hui! Durant cette période, Daunais chanta dans 10 opéras, 63 opérettes, une revue et 27 reprises, totalisant 813 représentations, sans compter ses nombreuses mises en scène.

C'est là sans doute un record pour un chanteur canadien. L'expérience de Daunais allait par la suite profiter à la télévision où il réalisa nombre d'adaptations d'opérettes et de mises en scène.

L'activité lyrique du chanteur ne se limitait pas à la troupe qu'il dirigeait. Dès 1931, il avait été engagé pour tenir le rôle de Mercutio dans une production de *Roméo et Juliette* de Gounod qui prit place au cinéma Loew's sous la direction de feu Wilfrid Pelletier, qui dirigeait son premier opéra au Canada. Selon Frédéric Pelletier, critique musical au DEVOIR, cette unique représentation fut «probablement la plus belle que nous ayons jamais eue à Montréal». Au sujet du baryton, il écrivit: «M. Daunais, encore plus qu'il le fit il y a deux ou trois semaines, s'est montré artiste et chanteur fin, distingué et alerte. Sa ballade de la Reine Mab a été un triomphe». Dans les années 1940, il reprendra le rôle cette fois sous la direction de Sir Thomas Beecham au théâtre Saint-Denis et le chantera subséquemment dans 27 villes canadiennes sous la direction de Wilfrid Pelletier, tournée qui mettait en vedette l'actrice et chanteuse Jeannette MacDonald dans le rôle de Juliette et Ezio Pinza dans celui du frère Laurent. À la même époque, Radio-Canada de Toronto fit appel à lui pour créer le rôle de Conochar dans l'opéra *Deirdre of the Sorrows* du compositeur Healey Willan.

Lionel Daunais aura été à notre époque l'un des rares chanteurs à s'être adonné à la composition de façon intensive. Sa première mélodie, *Les Larmes* remonte à 1929. Il en signera plus d'une centaine, souvent sur ses propres textes. Sa musique comme ses poèmes révèlent un artiste cultivé et sensible, cherchant avant tout la simplicité de la ligne mélodique et sa concordance avec le texte. Il a apporté à la musique canadienne un humour trop souvent absent, les com-

Suite à la page 12

Sheila Fischman: une schizophrénie très confortable

par
Jacques Larue-Langlois

NON seulement le traducteur doit-il connaître les deux langues avec lesquelles il travaille, mais «il doit aussi avoir du talent pour traduire également la pensée profonde d'une oeuvre, témoignant de la société dont elle émane: ses exigences, ses joies, ses douleurs». Tel est l'avis d'une des plus importantes interprètes de la culture québécoise francophone auprès des Anglophones d'Amérique du nord en particulier, Sheila Fischman.

Âgée de 44 ans, cette femme quiète, au sourire un peu timide, a traduit en anglais 25 livres québécois d'une quinzaine d'auteurs différents, au cours des 12 dernières années. Soit obéissant à son goût et entreprenant une traduction de sa propre initiative, soit poussée par un auteur satisfait de son travail antérieur, soit encore répondant à une commande d'éditeur, elle a permis d'assurer la diffusion chez les Anglophones d'un éventail très varié d'auteurs de chez nous comprenant Hubert Aquin, Victor-Lévy Beaulieu, Jacques Benoît, Marie-Claire Blais, Roch Carrier, Fernand Dumont, Roland Giguère, Anne Hébert, Jacques Hébert, Naïm Kattan, André Major, Michel Tremblay et même l'épique *Pour la patrie*, de Jules-Paul Tardivel ainsi que le manifeste *Souveraineté-association* du Parti québécois.

Un coup d'oeil au *Petit Robert* nous rappelle que *traduire* c'est: «faire que ce qui était énoncé dans une langue le soit dans une autre, en tendant à l'équivalence sémantique et expressive des deux énoncés». «Sémantique» donc, c'est-à-dire reproduisant le sens des mots, mais aussi «expressive» et par conséquent ne manquant pas de traduire la manière dont l'auteur use du langage. «Les difficultés que je rencontre sont d'ordre technique avant tout, avoue humblement Sheila Fischman: je peux passer des heures à chercher le bon mot ou la bonne expression, dans certains cas. C'est fort satisfaisant pour moi quand je trouve, mais d'aucun intérêt pour les autres.»

Bien entendu, certains auteurs sont plus faciles que d'autres à traduire. Ainsi, comme Madame Fischman a traduit la plupart des livres de Roch Carrier, «ça devient plus facile: je connais bien son style, son vocabulaire, ses expressions... mais, en réalité, chaque livre est un nouveau défi». On peut apprendre la langue de départ de la traduction en suivant des cours, en consultant des dictionnaires ou des grammaires, mais ce qu'on n'apprend pas, c'est à écrire. Or, être traducteur exige surtout qu'on sache écrire dans la langue d'arrivée, qu'on en connaisse toutes les ressources. Beaucoup de gens parfaitement bilingues font des choses atroces en traduction parce qu'ils ne savent pas écrire».

Née à Moose Jaw, en Saskatchewan, en 1937, Sheila Fischman a vécu son enfance en Ontario, dans un village de 300 personnes dont la moitié des familles étaient protestantes et anglophones et l'autre moitié catholique et francophone. Elle appartenait quant à elle à la seule famille juive de la communauté, ce qui la plaçait en quelque sorte dans un poste d'observation de choix. Elle vit maintenant au Québec depuis 15 ans et à Montréal depuis 10 ans.

C'est à North Hatley, sur les bords du beau lac Massawipi, dans les Cantons de l'Est, qu'elle s'installa d'abord avec le Québécois anglophone qu'elle avait épousé. Ses premiers amis francophones, et par conséquent ses premiers professeurs de français courant, furent ses voisins estivants à North Hatley, le poète et graphiste Roland Giguère, Gérald Godin et Pauline Julien ainsi que Roch Carrier. Ce sont surtout des romans qu'elle a traduits, se permettant une exception avec son ami Roland Giguère, dont elle a réussi la version de deux longs poèmes en prose extraits de *La Main au feu*. Sa plus

Suite à la page 20

Le monde selon Kissinger

par Pierre Quesnel

Dans une entrevue — abominable — qu'il donnait, il y a quelques mois, à l'Express, Anthony Burgess — que certains prennent pour un génie mais qui tenait ce jour-là, des propos d'imbécile — expliquait au journaliste qu'il avait voulu faire de son dernier roman: *Les Puissances des Ténèbres* (bien trouvé, car en fait de ténèbres, cet auteur, en effet, est puissant) un *gros* roman parce que les lecteurs en veulent pour leur argent. Tout le monde comprend ça: certains veulent faire de l'argent, d'autres en veulent pour... Monsieur Kissinger le comprend aussi.

Il a donc décidé d'écrire ses Mémoires (politiques). Avec le talent et l'énergie qu'il a, on devait s'attendre à des milliers de pages... Cela n'a pas manqué. On les voit déjà, les tomes volumineux, s'entasser les uns par-dessus les autres. Deux sont parus, en 1979, sous le titre: *A la Maison Blanche*. Voici le troisième (750 p.), c'est-à-dire le premier de la seconde partie intitulée: *Les années orageuses*. Le quatrième est prévu pour l'automne.

De quoi s'agit-il? Des années '73-'74 - '73 principalement. Années «orageuses» en effet, et chargées.

Il y a d'abord cette guerre interminable du Viet-Nam qui sème la zizanie dans le pays. L'affaire a assez duré, elle coûte trop cher, l'Amérique ne supporte plus d'être saignée de ses enfants. Au grand dam de Kissinger — et de Nixon — qui continuent de penser qu'il faut tenir tête au Nord-Vietnam pour ne pas lui livrer l'Indochine. Mais, contrainte par ses propres enfants, l'Amérique se retire en se voilant la face.

A l'est pourtant, quelque chose de nouveau: rapprochement avec la Chine. Rien de mieux pour faire naître une amitié — ou la raffermir — que d'avoir un ennemi commun: ici il vient du froid. Au fait, l'objectivité du sieur Kissinger serait-elle affectée par des considérations d'amitié, toujours est-il qu'il se montre beaucoup plus élogieux pour les Chinois que pour les habitants du Nord-Vietnam. Auprès des Nord-Vietnamiens si tortueux, si perfides, si insolents — mais courageux toujours — les Chinois sont si subtils...

Au nord, l'Europe. La démocratie américaine décrète, avec un peu de témérité — l'Europe a-t-elle même été consultée? — l'année 1973 «Année de l'Europe». «Généreux» programme qui se résout bien vite en fumée. L'Amérique veut relancer l'Alliance Atlantique sur de nouvelles bases. Mais la vieille Europe, de plus en plus soucieuse de son autonomie, se fait tirer l'oreille. La France surtout — héritage gaullien. Kissinger et sa bande voudraient une discussion multilatérale entre U.S.A. et pays de la C.E.E. — tous sur le même pied! De leur côté, les pays européens, méfiants, cherchent à se concerter, à s'unir contre cet Allié redoutable. Kissinger contrarié dit qu'ils complotent. Candeur et aveuglement volontaire des puissants.

A côté, le Moyen-Orient qui s'échauffe puis éclate. Israël attaqué par l'Égypte et la Syrie. Attaque non prévue ni par Israël ni par les Américains. Erreur de prévision notoire. Pour que les Arabes sentent leur honneur vengé (bafoué en 67), il suffisait de prouver qu'Israël n'est pas invincible. Objectif atteint: coup de maître de Sadate. Mais Israël, d'abord en grandes difficultés, reprend peu à peu l'avantage — aidé par les Américains.

A l'autre bout de la planète, coup d'État au Chili: Allende est renversé. «Par sa propre incompétence et sa propre inflexibilité» écrit Kissinger. Son régime qualifié de «totalitaire». Son mandat, pour opérer ce qu'il appelle une «transformation extrémiste et radicale», déclaré illégitime — n'a-t-il pas été élu que par 36% des suffrages? Kissinger prétend que le gouvernement américain n'a rien à voir dans ce coup d'État. Il reste — on ne s'en cache pas — que ce renversement était vivement souhaité. Allende: un défi ouvert au capitalisme américain qu'on ne pouvait tolérer indéfiniment. Un exemple d'incompatibilité absolue: le cas des nationalisations des grandes sociétés américaines pour lesquelles les U.S.A. réclament une «juste» indemnisation. Calculant rétrospectivement les taxes non perçues sur les profits jugés excessifs de ces compagnies, Allende considère que le Chili ne leur doit rien. On devine que Kissinger et ses amis n'établissent pas les mêmes calculs. Il n'y aura pas de «happy end» comme dans les films américains.

Pendant que l'Amérique vole au secours de la démocratie et de la liberté aux quatre coins du monde sitôt qu'elle les croit menacées — mission de l'idéaliste Amérique, selon Kissinger — à l'intérieur, une bombe éclate: l'affaire du Watergate. Les vieux ennemis de Nixon se jettent sur cette aubaine: c'est la curée.

Effets catastrophiques jusque dans la politique étranpère. Comment les pays étrangers pourraient-ils faire confiance aux initiatives d'hommes politiques dont l'autorité est atteinte si profondément? N'accusera-t-on pas le président — au sein même du pays — de se servir de la politique étrangère pour masquer ses problèmes internes, redorer son blason politique si irrémédiablement terni?

Dans cette vaste fresque du monde contemporain magistralement brossée par Kissinger, il y a donc partout en filigrane — outre la hantise de l'ogre soviétique — minant le coeur de l'Amérique et coupant les jambes à sa politique étrangère, le spectre du Watergate. On sent aussi, constamment, la nostalgie du diplomate qu'une conjoncture défavorable a empêché de donner toute sa mesure. Il reste que Kissinger ne pouvait dresser meilleur monument à sa gloire. D'abord, il nous convainc — si besoin en était encore — de ses qualités exceptionnelles: «esprit considérable» comme diraient les gens distingués, analyste pénétrant, mais aussi puissant stratège. (Du reste, monsieur Kissinger ne méconnaît pas son génie. La modestie ne l'étouffe pas, reconnaît-il lui-même volontiers avec une sorte de coquetterie. N'écrit-il pas: «En politique, personne ne parvient au faîte sans un ego particulièrement affirmé». Qu'on se le tienne pour dit!)

Si la politique est l'art du possible, la diplomatie, sa servante, n'a donc rien à voir avec l'utopie. En outre, elle doit savoir jouer aussi bien avec les mots qu'avec les hommes. L'une des principales fonctions du diplomate n'est-elle pas de manoeuvrer le langage? Quand on sait l'ampleur de l'exploitation du Tiers-Monde par les pays industriels avancés — les U.S.A. au premier chef — on ne peut qu'être irrité d'entendre certains propos, tel celui que tenait Kissinger lors de son premier discours de secrétaire d'État aux Nations-Unies, alors qu'il promettait que les E.U. assumeraient «leurs responsabilités dans le dialogue entre les pays riches et les pays pauvres dans un esprit d'humanité et de coopération»!

Autre trait assez piquant chez Kissinger: à le lire, on croirait que les Américains sont toujours innocents. Et que le mal qui empêche le monde de vivre en harmonie bient toujours d'ailleurs. L'ennui, c'est que chacun, d'un côté comme de l'autre, impute à ses adversaires les pires intentions, ne voyant dans les siennes propres que l'expression de la vertu, du bien, de la justice. Vaste tour de Babel. En les regardant se chamailler tous, on a envie d'aller cultiver son jardin.

Quoi qu'il en soit de ces réserves, ces Mémoires demeurent un document capital. Une mine de renseignements pour ceux qui s'intéressent de près à la politique étrangère américaine. Sans conteste ils y trouveront des pages intéressantes, voire passionnantes — notamment des portraits d'hommes d'État, vifs, colorés, percutants — mais aussi bien des pages fastidieuses, assommantes puisque l'auteur relate souvent par le menu, — heure par heure, minute par minute — les mille péripéties des guerres et des négociations qui n'en finissent pas.

L'un des effets de cet ouvrage immense étant d'aider l'Amérique à tourner la page sur les désastres passés, à retrouver courage, foi en elle-même, en sa mission de gardienne de la paix, cette somme — fabuleux roman de la politique américaine — est, en même temps, par la puissance et la subtilité des moyens mis en oeuvre, un formidable instrument de propagande: dernier grand service qu'un grand citoyen vient de rendre à son pays.

Kissinger, Henry, **Les années orageuses** (tome 1), Paris, Fayard, 1982, 751 pages.

Daunais

Suite de la page 11

positeurs étant en général un lot de gens affreusement sérieux. Les nombreuses chansons qu'il écrivit pour le Trio lyrique dénotent un esprit toujours en éveil, d'un humour sans aucune malice.

Ses deux cycles pour chant et piano, *Fantaisies dans tous les tons* et *Sept épitaphes plaisantes* sont de véritables perles du répertoire vocal québécois et mériteraient certes une plus large diffusion. Mais Daunais savait aussi être sérieux sans être pour cela lourd et prétentieux. On en veut pour preuve ses mélodies sur des poèmes d'Éloi de Grandmont et de Paul Fort qui le situent parmi les meilleurs compositeurs de mélodies au Canada.

Dans la vie, Lionel Daunais était un homme d'un commerce agréable, fin et spirituel dans ses propos. Quand il avait des sautes d'humeur, c'était pour s'insurger contre le laisser-aller et la facilité. Il était par ailleurs généreux dans ses conseils et tous ceux qui ont fait leurs premières armes aux Variétés lyriques, comme Pierrette Alarie, Léopold Simoneau, Louis Quilico, André Turp, Jean-Pierre Hurteau pour ne citer que ceux-là, sont unanimes à le reconnaître.

Daunais adorait les enfants et a composé pour eux de ravissantes chansons dont, fort heureusement, plusieurs ont été publiées dans la collection *Turlurette*. Un passage de sa préface vaut d'être cité: «Ces petits airs, pour accompagner les jeux ou simplement pour le plaisir de chanter, sont destinés aux enfants depuis l'âge tendre où ils méritent la fessée jusqu'à cet âge merveilleux où ils constatent que les parents la méritent à leur tour».

Le nom de Lionel Daunais sera pour la postérité celui de quelqu'un qui a apporté le sourire à la musique canadienne.

LE DEVOIR
ABONNEZ-VOUS
844-3361

LA VITRINE DU LIVRE

par Paul Mancel

Seulement 3 livres québécois ou canadiens:

La planche à voile, par Gérald Maillefer, Éditions de l'Homme, 120 p., $6.95. Pratique, bien présenté et illustré, avec un lexique des mots plus techniques.

Ainsi disent-elles recueil de pensées de femmes, compilé par Madeleine Hébert. Éditions Opuscule, 272 p., illustré $7.95. Le papier est triste, mais la couverture et les illustrations excellentes. Choix des textes très varié et intéressant. Lexique des auteurs cités.

Mère Marie-du-Rosaire, par Hélène Chaput, SS.NN.J.M. Histoire de la Congrégation des Soeurs des SS.NN. de Jésus et de Marie. Éditions du Blé. 258 p., illustré, $20. A travers la vie de la huitième supérieure générale de la communauté: Henriette Préfontaine (1845—1906), de Beloeil, c'est tout un récit religieux, humain, historique très documenté sur le Québec, le Canada et les États-Unis de cette époque.

■

Romans et autres

Les étoiles de Compostelle, par Henri Vincenot, Denoël, 315 p. $19.95. L'auteur entraine ses lecteurs au Moyen-Age, dans la construction des cathédrales et l'apport (caché) des Gaulois en France.

Eagle, par Tracy Kidder. Flammarion, traduit de l'américain 347 p. $14.95.

Le volume, sous le titre **The Soul of a New Machine,** bien plus expressif, a obtenu un prix Pulitzer 1982. Il raconte la construction d'un super mini-ordinateur. Histoire vraie, dit-on. Passionnante pour les hommes aussi.

Hebdromadaires, par Jacques Prévert et André Pozner. Gallimard, 192 p. $16.25. Il s'agit de réflexions sur Prévert et d'entretiens entre Prévert et Pozner. Passionnant. Prévert n'a jamais atteint l'âge de raison. Il est poète, vrai. (**Hebdromadaires** est bien le titre)

■

Voici 3 ouvrages où la photographie occupe une place clé. Très beaux, chers. Faites-vous les donner.

Jenny de Vasson, Une femme photographe au début du siècle. Avec introduction et textes divers. Éditions Herscher, 103 p., 69 photos en noir, grand format. $64. Une femme dans une province française. Remarquable.

Les demeures-mémoires d'Étienne-Martin, par Dominique Le Buhan Herscher Format/art. 111 p. format moyen. 85 photos noir et couleurs. $29. L'oeuvre d'un sculpteur actuel.

Le dépays, photographies et textes de Chris Marker. Herscher Format/-photo, non paginé, format moyen, 57 photos noir. $26. Le texte et les photos coulent séparément. L'un n'explique pas l'autre. L'auteur veut ainsi introduire au Japon, **"Le dépays".**

■

Un Saturne gai, André Pieyre de Mandiargues entretiens avec Yvonne Caroutch. Gallimard, 180 p. $17.75. Le volume débute par une longue analyse du thème astrologique de l'interwievé, d'où le titre de l'ouvrage sur une expérience singulière.

■

Jean Giono, un grand auteur. Plus de 10 ans après sa mort, 2 nouveaux volumes paraissent, présentés par Henri Godard.

Coeurs, passions, caractères, par Jean Giono. Gallimard, NRF, 162 p. $11.50. Une série de brèves études de personnes.

Cahiers Giono 2 Dragoon Gallimard, NRF, 325 p. $24. Les deux versions, inédites, d'un grand roman auquel Giono pensait à la fin de sa vie.

Ajoutez au prestige de vos publications...
annoncez-les dans le Devoir !
Jacqueline Avril
844-3361

Librairie
HERMÈS
1120 ouest, ave. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal — Tél.: 274-3669
Élisabeth Marchaudon, libraire
Vente annuelle
jusqu'au 31 juillet
20%
de rabais sur tous les livres

Les parasols
des lectures
rafraîchissantes

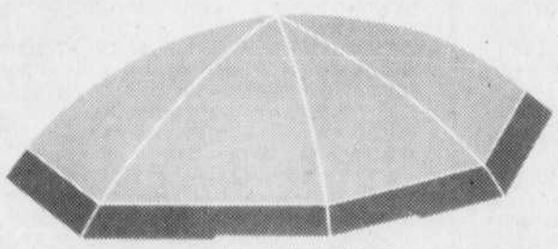

FLAMMARION

10 JOURS DE RÊVE
N. de Buron 11.95$
Roman

Z... COMME ZÈBRE
C. Howard 14.95$
Enquête policière

LES VITRAUX DE LA C.I.A.
W. Buckley 13.95$
Roman d'espionnage

POUR RÉUSSIR VOS PHOTOS
M. Marnat 14.95$

MIROITEMENTS
T. Boulle 8.95$
Roman

LES MIROIRS TRUQUÉS
F. Dorin 14.50$
Roman

EN VITRINE DANS LES MEILLEURES LIBRAIRIES
MON ÉTÉ FLAMMARION

On ne vendra pas de tabac pour avoir le droit de vendre des livres!

LE PALAIS DU LIVRE
FERME SES PORTES

On ne changera pas d'idée ... à moins que le gouvernement agisse, LE PALAIS FERMERA DANS 71 JOURS!
Notre vente se poursuit...
10 MILLIONS DE LIVRES À ÉCOULER
On liquide tout ce que l'on peut de notre stock! NOUS VENDIONS DÉJÀ À MOITIÉ PRIX... LORSQUE VOUS PASSEZ À LA CAISSE, ON COUPE ENCORE DE 25%

SPÉCIAL CETTE SEMAINE
75,000$ DE LIVRES POUR ENFANTS!
LIVRES CADEAUX
JULES VERNE
BD, ETC. ETC.
DU NEUF!!!

408, RUE Mc. GILL
Coin St. Paul dans le Vieux Montréal
Ouvert souvent, longtemps...
Tél: 845-9027

38,000 MAGAZINES HISTOIRE 18 titres
LIVRES SCOLAIRES prix imbattables

À LIRE CET ÉTÉ

LES ENFANTS DU VERSEAU
Marilyn Ferguson
Un livre aussi important que ***Le Choc du futur,*** par l'auteur de ***La Révolution du cerveau.***
Clamann-Lévy, 338 pages 14,95$

BILLY MILLIGAN
L'homme aux 24 personnalités
Daniel Keyes
Des personnages différents d'âge, de caractère et même de traits physiques dans un seul être démuni et désespéré.
Balland, 464 pages. 16,95$

CHARLES DARWIN
Le roman de nos origines
Irving Stone
Par un maître du roman biographique, un portrait très juste de l'homme le plus controversé encore aujourd'hui.
Balland, 668 pages. 19,95$

EVITA
Alfonso Crespo
Le destin extraordinaire d'Eva Peron, la femme qui bouleversa l'Argentine.
France-Amérique, 304 pages. 12,95$

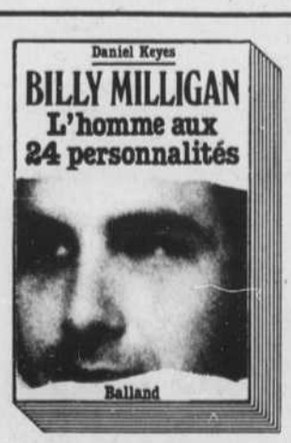

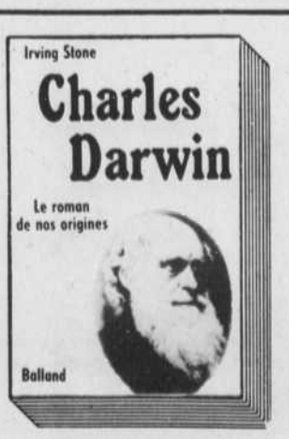

FRANCE-AMÉRIQUE

Après sept mois de «jaruzelskisme»

La Pologne en question

par François Brousseau

Encore la Pologne... Une accalmie toute relative de la situation, des rumeurs d'«assouplissement» d'une dictature militaire qui ne sait comment renouer avec la population et «relancer» une économie complètement démantibulée, une attention des media détournée — quelquefois à juste titre d'ailleurs — par d'autres tragédies ou tragi-comédies, et voilà le drame polonais bien vite classé — comme cause perdue» ou au contraire comme «en voie d'accommodement».

Et pourtant, l'actualité de la «question polonaise» reste entière, et absolument rien n'est réglé. Pour se rendre compte de la profondeur du mal polonais et sortir des idées reçues sur le sujet, rien de mieux en ce moment que de s'adonner un peu à l'indispensable retour, qui seul peut compléter l'éclairage sur les grandes questions. Et les «seize mois» polonais ont justement donné lieu à de nombreuses publications, dont nous proposons ici une brève revue (pas nécessairement exhaustive).

Presque immédiatement après le coup d'État du 13 décembre, le Seuil a publié un livre intitulé *Pour la Pologne*, dont les profits furent versés intégralement au fonds d'aide à Solidarité. De ce recueil, rien de spécial à dire, sinon qu'il constitue un collage très sélectif d'articles — notamment quelques-uns de l'excellent Bernard Guetta du «Monde», mais assez mince au total; plus une manifestation spontanée de sympathie qu'un document important. Dans le genre, beaucoup plus précieux apparaît le recueil format revue, arrivé en février dans nos kiosques, et publié par le quotidien parisien «Libération». L'enfant terrible de la presse française, tout au long de la crise polonaise, et plus particulièrement à partir de l'été 81, a fourni une couverture et une analyse de l'événement qui devraient passer comme un des grands moments du journalisme contemporain. Ce recueil, très bien présenté, avec beaucoup de photos, permet de revivre la crise — et ses antécédents — telle que le journal a consignés extensivement et d'inoubliable façon, au fil des jours, des mois et même des ans.

■

«L'Alternative» est une revue parisienne spécialisée sur l'Europe de l'Est, paraissant aux deux mois, et se préoccupant au premier chef des droits démocratiques et de la lutte contre la répression dans ces pays. Eux aussi y sont allés de leur recueil, qui comprend l'intégralité des textes qu'ils ont publiés sur la Pologne entre août 80 et décembre 81. *Le dossier de Solidarité* est bien utile à qui veut aller davantage aux sources primaires sur la question: traductions de textes internes du syndicat, interviews, articles sur des sujets négligés comme le syndicat paysan, documents primordiaux comme le bulletin quotidien de grève d'août 80 et le programme complet adopté en octobre 81, etc., composent une matière intéressante pour qui veut réellement approfondir le sujet, mais quelquefois difficile ou aride si on n'est pas passionné ou expert. Bon mais quelque peu inégal. Complète le dossier «Libération».

■

Pour rester dans le journalistique, on ne peut passer sous silence le livre *Quand les journalistes polonais parlaient*. La liberté d'expression retrouvée par les Polonais durant la période close le 13 décembre 81 est un aspect majeur de cette révolution pacifique. Des vrais journaux avec des vraies nouvelles, des vrais témoignages et des vrais débats contradictoires, telle fut la denrée — si rare à l'Est — qui foisonna, l'espace de deux étés et quelques mois, en Pologne... Ce recueil, traduction d'articles significatifs de cette période, éclaire davantage la vie au ras de terre, les petits drames dont il était jusqu'alors interdit de parler, que la «grande histoire» et ses «gros acteurs» suffisamment décrits ailleurs. Les arcanes ubuesques de la censure, la vie maintenant tranquille de Gozdzik, le Walesa de 1956 (L'«Octobre polonais»), le monde infiniment triste des ménagères des petites villes ou des vagabonds de Varsovie, voilà quelques-uns des sujets d'articles qu'on trouvera dans ce livre exceptionnel, présenté et traduit par Pierre Li, ex-correspondant de *L'Humanité* (le quotidien du PC français) à Varsovie, heureusement «défroqué» depuis...

Krzysztof Pomian est un des plus éminents «Polonais de Paris», cette «école» qui a si bien permis le suivi, en français, et avec un degré de détail et d'exhaustivité étonnant, de l'histoire contemporaine de la Pologne et de ses dédales, dédales qui ont dérouté — et continuent de dérouter — plus d'un étranger. C'est pour lutter contre cette incompréhension souvent profonde, conceptuelle (qu'est-ce que le «socialisme»?), entre la gauche occidentale et les mouvements d'émancipation à l'Est, que Pomian dit avoir publié ce recueil — puisqu'il s'agit encore d'un recueil.

Il est évidemment illusoire de vouloir résumer ce livre en un paragraphe, mais disons simplement que cette série d'articles de fond écrits de 76 à 81 — analytiques, extensifs, avec des références précises — se lit très bien à la suite, et fait comprendre entre autres choses la profondeur historique de Solidarité, qui loin d'être un îlot impromptu, surgi et vite disparu dans un océan — ou un iceberg — totalitaire par ailleurs sans faille, puise ses sources dans toute l'histoire de l'après-guerre voire même avant, et dans les contradictions inhé-

Suite à la page 20

MICHENER

psycho-histoire de l'apartheid

par François Piazza

«Et j'établirai mon Alliance entre moi et toi... Et je te donnerai, ainsi qu'à ta semence après toi, la terre au sein de laquelle tu es un étranger, tout le pays de Canaan, et tu le possèderas sans fin» (Livre de Josué, Ancien Testament).

Ainsi naquit «le peuple de Dieu», les «Afrikaaners» lorsqu'ils se lancèrent, contre l'avis des directeurs de la Colonie, à l'assaut des terres vierges à partir du Cap de Bonne-Espérance, la Bible d'une main et le fusil de l'autre. Pour arriver, de nos jours, à une mosaïque de ghettos, dominée par celui des Afrikaaners qui est peut-être le plus fermé, que l'on nomme Afrique du Sud.

C'est la saga que raconte James Michener dans ce nouveau monument littéraire qu'est *L'Alliance*. Adepte de la psycho-histoire, l'auteur a essayé de retrouver les racines et les évolutions à travers l'histoire des composantes de ce qui symbolise à la fois la honte et l'énigme du monde africain: l'Afrique du Sud. Le dernier pays au monde, où règne un fascisme mystique, presque pur, qui trouve sa source dans une foi qui n'a plus aucun rapport avec celle de ses origines, celle de Jean Calvin.

Terres vierges: car au départ, dans ces déserts ne vivaient que quelques Boshimans, petits hommes à la peau brune, et quelques Hottentots, fuyant la persécution des grands noirs qui régnaient tout là-haut au Nord. Terre de mysticisme: face aux Boers, le siècle dernier vit la création religieuse de la grande nation Zoulou dont Thomas Mofolo a raconté la sanglante génération dans *Chaka:* un million de morts, environ, sur trois. Eux-aussi, dans leurs temps, furent un peuple de Dieu...

Personne, dans le courant de l'Histoire des pionniers, ne fut plus persécuté que le peuple des Boers, jusqu'aux années 1940: pendant des siècles, on a tenté de les assimiler et de détruire leur langue, qu'ils ont forgée sans s'en rendre compte, leur foi qui est devenu unique et leurs coutumes, manifestations de leur survie.

Pourquoi faut-il qu'une loi de l'histoire veuille que ce soit parmi les anciennes victimes que l'on trouve les nouveaux bourreaux?

La terre de Canaan est devenue un Goulag moderne, au nom de l'apartheid, au nom de la Bible, dont le camp le plus clos est peut-être celui des élus.

L'oeuvre gigantesque de J.A. Michener ne se résume pas. On lit ses presque 900 pages avec fascination, balançant entre l'horreur et l'admiration, le vertige mental et un certain attachement pour ces gens qui défient l'histoire. Ce livre est largement supérieur à *Colorado Saga* qui fut pourtant un best-seller de bonne cuvée.

Il explique mais n'excuse pas. Il aide le lecteur à comprendre ce qui est la source de l'apartheid et aussi son horreur dans le quotidien, son confort dans l'absurde. Mais il annonce, sans le vouloir sa fin: soit par un Crépuscule des Dieux, soit par la lassitude.

Et surtout il implique la réflexion.

Le fascisme, cette doctrine issue de Nietzche qui préconise que la volonté de la race élue peut l'emporter sur le cours de l'Histoire, est un sentiment *populaire* qui s'empare des peuples humiliés ou vaincus, qui inversent l'oppression en la justifiant par leur mission, divine ou pas. C'est une maladie sociale que beaucoup de peuples, mis en situation, peuvent contracter. C'est la sublimation qui ôte le désespoir. Souvenons-nous en quand nous entendrons parler de race élue, ou de mission d'un peuple...

Il est une doctrine de non-assimilation des éléments qu'apporte l'Histoire. Ainsi les Afrikaaners en sont arriver à rejeter même les Anglais, pourtant blancs et de croyance proche, même les Hollandais dont ils sont issus. À leurs yeux, la mère-patrie ancestrale est dégénérée. Même les «hommes de couleur», les métis fruits du péché, sont à rejeter. Et le sang qui n'est pas boer, c'est-à-dire huguenot ou hollandais, est teinté d'impie...

Ainsi naît un peuple, qui refuse d'être une nation, qui n'a plus d'autres attaches que le lieu où, par la force et la passion, il s'acharne à dominer les autres peuples, même s'ils sont en train de devenir nations. Son intrangisance le condamne à dominer ou périr.

Cela pourrait être Israël. Ou bien en velleité l'Iran. Ou bien... Combien d'autres! Car ce germe du fascisme, ce virus historique combien de communautés, et souvent proches de nous, le portent en sommeil. Combien d'entre nous aussi?

Il faut lire James Michener pour comprendre ce qui peut en être la cause. Le racisme, le sexisme, l'intolérance sont des éléments, le cas de l'Afrique du Sud est juste un paragon. Ce qui me trouble, c'est que ce qui arrive à l'Afrique du Sud, comme le conte Michener, est déjà arrivé dans l'Histoire, avec le résultat que l'on sait. Mais plus encore, que cela peut renaître ailleurs.

Il faut lire *l'Alliance*, vous dis-je. Surtout si on croit à la dignité de l'homme.

Michener, James A. **L'Alliance,** Éditions du Seuil, Paris, 1982, 886 pages.

Quoi faire les jeudis soirs?

Visiter le Musée, OK!

Felix the Cat, Otto Mesmer, 1967

Exceptionnellement, pour la durée de l'exposition **L'art du cinéma d'animation**, le Musée restera ouvert **tous les jeudis soirs** jusqu'à 21 heures.

Programmes de films: à l'auditorium
18h30 Pastiches hollywoodiens
19h30 Productions Walt Disney

Prix d'entrée: adultes, 2$
étudiants, 75¢
gratuit pour les moins de 12 ans!

Renseignements: 285-1600, poste 154

Soirées commanditées par **Lavalin**

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest

RÉCITAL D'ORGUE
Mercredi, le 28 juillet à 20 heures
GISÈLE GUIBORD
Oeuvres de Jiminez, Pachelbel, Bach, Franck, Vierne, Duruflé et Alain.

Organisé par **LES CONCERTS SPIRITUELS**
Billets en vente à 19 heures à la porte — $3.50; étudiants $2.50
50 billets au jubé de l'orgue à $5.00
RENSEIGNEMENTS: 733-8211
Oratoire St-Joseph

Bonnes vacances
et bonne lecture!

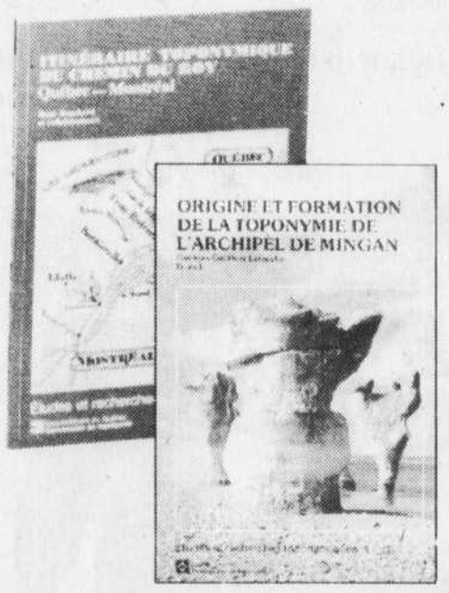

Itinéraire toponymique du chemin du Roy
Québec — Montréal
(EOQ 13130-0) **12,95 $**
Un ouvrage qui traite de l'origine et de la signification des noms de lieux sur le «chemin du Roy», entre Québec et Montréal.

Origine et formation de la toponymie de l'archipel de Mingan
(EOQ 12219-2) **12,95 $**
Ce volume contient l'origine, l'évolution et la signification des 174 noms officiels qui forment l'archipel de Mingan.

Également offert:
Répertoire de gentilés (nom des habitants) du Québec
(EOQ 13109-4) **1,95 $**

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Diffusion des publications
1283, boul. Charest Ouest
Québec, QC G1N 2C9

Important: Joindre un chèque ou un mandat-poste fait à l'ordre de «**Les publications du Québec**»

8353

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR
213 i

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

JEAN-PAUL RIOPELLE: peinture 1946-1977
Du 15 juillet au 22 août

SOPHIE TAEUBER-ARP
Jusqu'au 25 juillet

L'ART SYSTÉMATIQUE
Oeuvres de la collection permanente
Jusqu'au 19 septembre.

Ministère des Affaires culturelles
Musée d'art contemporain
Cité du Havre
Montréal H3C 3R4
Tél.: 873-2878

Le festival international d'Orford 1982

Juillet
Samedi 24, 16h00
Le Duo Classique de Mtl.
Éric Wilner, flûte
Davis Joachim, guitare
Samedi 24, 20 h 30
Ensemble Concertante,
Quintette à vent
Eugène Plawutsky, piano
Dimanche 25, 17h00
Musique Tzigane
Ens. Ireneusz Bogajwick
Mercredi 28, 20h30
Coaticook
Musée Beaulne
Récital Alvaro Pierri, guitare

Juillet
Vendredi 30, 20h30
Musique de chambre
Ensemble Concertante,
James Thompson, trompette
Madina McKie, basson
Eugène Plawutsky, piano
Samedi 31, 16h00
Bernard Lagacé, orgue
Samedi 31, 20h30
Récital
Claude Heiffer, piano

Août
Dimanche 1, 17h00
Jazz
Ensemble Félix Simtaine

Prix spéciaux pour des groupes de 25 personnes et plus
EXPOSITIONS • VISITES GUIDÉES • BOUTIQUE SOUVENIRS

Le Centre d'Arts d'Orford JMC
Parc provincial du Mont-Orford
Sortie 118 - Autoroute (10) des Cantons de l'Est
INFORMATIONS: (819) 3981/(800) 567-6155

LA 49e DE L'OSM
OPUS 82 & 83
L'éblouissante

Les Concerts Air Canada vous éblouiront avec six des plus populaires concertos pour piano. Au nombre des six pianistes invités, mentionnons Pascal Devoyon, André Laplante et André Gagnon.

LES CONCERTS AIR CANADA

5-6 octobre
Charles Dutoit
Horacio Gutierrez, *pianiste*
Moussorgsky: Une nuit sur le mont Chauve
Tchaikovsky: Concerto pour piano no 1
Stravinsky: Suites no 1 et no 2
Rachmaninov: Vocalise
Tchaikovsky: Ouverture 1812

30 nov.-1 déc.
Charles Dutoit
Pascal Devoyon, *pianiste*
Thomas: Raymond, ouverture
Saint-Saëns: Concerto pour piano no 4
Chabrier: Marche joyeuse
Champagne: Danse villageoise
Dukas: L'Apprenti sorcier
Massenet: Le Cid, ballet

18-19 janvier
Uri Mayer
Juliana Markova, *pianiste*
Turner: Opening Night, ouverture
Grieg: Concerto pour piano
Chédrine-Bizet: Carmen Ballet
Sibelius: Finlandia

21-22 février
Raffi Armenian
Chia Chou, *pianiste*
Wagner: Die Meistersinger, ouverture
Rachmaninov: Concerto pour piano no 2
Schubert: Rosamunde, ouverture et musique de ballet
Godfrey Ridout: Frivolités canadiennes
Johann Strauss: Valses et Polkas

19-20 avril
Erich Kunzel
André Laplante, *pianiste*
Concerto pour piano no 1 de Mendelssohn et oeuvres de Liszt, Bizet, Gershwin, Richard Rodgers, Des extraits de «Annie» et autres mélodies populaires

3-4 mai
Charles Dutoit
André Gagnon, *pianiste*
Rossini: Il Signor Bruschino, ouverture
Mozart: Concerto pour piano, K. 482
Rimsky-Korsakov: Schéhérazade

Abonnez-vous dès maintenant! Épargnez 15%

Téléphonez au **842-3402** et faites porter à votre compte Visa ou MasterCard ou passez à notre bureau d'abonnement, ouvert du lundi au vendredi entre 11 heures et 18 heures, au 200 ouest, boul. de Maisonneuve, à l'arrière de la Place des Arts.
Prix spéciaux pour étudiants et personnes de plus de 65 ans.
gracieuseté de **The Gazette.**

OSM **Orchestre symphonique de Montréal** — *Charles Dutoit Directeur artistique*

Parodies

Quand le comique vient aux médecins

par Richard Gay

Rien ne va plus, nous dit Jacques Villeret dans la comédie du même nom réalisée par le cinéaste français Jean-Michel Ribes.

Cette comédie, c'est en fait un film à sketches où Villeret dans une sorte de «one man show» cinématographique parodie différents personnages et différentes situations de notre époque, le tout ponctué d'entrevues et de pseudo-entrevues tournées sur la rue à la manière d'un sondage télévisé.

Parodie des hôpitaux, des policiers, des bourgeois et de leurs psychiatres, des écrivains drop-out et des petits propriétaires obsédés par la protection de leurs biens. Parodie des lignes ouvertes, des jeux télévisés aussi. Et à chaque fois Jacques Villeret joue un nouveau personnage impliqué dans une nouvelle situation.

Comique de moeurs et de caractères donc, mais ce comique n'est malheureusement pas aussi réussi que l'ont souhaité Villeret et son réalisateur. L'entreprise était peut-être trop lourde à porter pour Villeret qui joue même le rôle d'une serveuse et dont le talent ne réussit pas à donner à l'ensemble l'envol, le relief, l'impact nécessaires. On sent trop l'effort. L'humour est souvent laborieux, insistant, et la réalisation n'a pas su pallier ces faiblesses.

Conséquemment les différents sketches s'ajoutent les uns aux autres un peu péniblement, chacun est assez vite oublié. Sauf peut-être le dernier où dans un restaurant, microcosme de la société, l'humour devient délire, le comique folie et, plus que jamais auparavant, rien ne va plus.

On aura remarqué dans la distribution plusieurs comédiens qu'on retrouve souvent au cinéma français dans des rôles secondaires et qui excellent dans les rôles que leur ont confiés Villeret et Ribes.

Enfin on aura remarqué que la musique de ce film français, une musique anodine mais qui convient au propos et au ton, est l'oeuvre du Québécois Michel Rivard. (Au Berri).

■

Si *Rien ne va plus* parodie notre époque, certains de ses personnages et quelques-unes de ses situations, le film américain *Young Doctors in Love* parodie principalement les téléromans et les longs métrages qui ont pour personnages des médecins et pour sujet la vie quotidienne dans les grands centres hospitaliers.

En d'autres termes, l'esprit qui anime *Young Doctors in Love* est le même que celui qu'on retrouvait dans *Airplane* qui parodiait les *Airport* et compagnie. Et si vous avez apprécié *Airplane*, vous trouverez un certain intérêt dans *Young Doctors in love* bien que cette comédie ne soit pas aussi riche et enlevée.

Le récit nous emmène au City Hospital où se mêlent et s'entrecroisent des intrigues d'amour, de sexe, de mafia et quantité de personnages. Un peu comme dans la série britannique des *Carry On*. Mais ici, comme nous l'avons déjà dit, c'est pour mieux parodier: le médecin un peu fou, l'autre jeune et beau, la belle qui est gravement malade, les événements et les relations qui se superposent jusqu'au ridicule le plus complet.

Mais dans *Young Doctors in love*, ce ridicule on l'assume pleinement, on en rajoute même. D'ailleurs plus le film progresse, meilleur il est, car la farce devient de plus en plus totale et l'humour de plus en plus «bête et méchant» dirait Hara-Kiri. Si le début est un peu lent et n'accapare pas totalement, les gags visuels et sonores en viennent à se multiplier au plus grand bonheur du spectateur qui rit alors joyeusement. Les cinéphiles apprécieront sans doute aussi certains gags à saveur plus cinématographique concernant les films *Carrie*, *Rocky* et *E.T.*.

Du grand cinéma comique? Certainement pas! Mais de bons moments et une parodie qui était depuis longtemps méritée. On y retrouve une pléiade de comédiens dont les plus connus sont Harry Dean Stanton qui a joué dans d'innombrables films tels que *La Mort en direct* et Sean Young, une des principales interprètes de *Blade Runner*, actuellement à l'affiche.

La réalisation est de Garry Marshall qui signe là son premier long métrage après avoir oeuvré pendant longtemps sur des séries télévisées telles que *Happy Days* et *Mork and Mindy*. D'ailleurs *Young Doctors in love* est produit par ABC Motion Pictures, une filiale du réseau de télévision américain. (Aux cinémas La Cité, Kent, Loews, Fairview, Greenfield Park, Laval et Versailles).

Monty Python: humour décapant

par Francine Laurendeau

Si vous ne connaissez pas cette joyeuse équipe qui regroupe, sous le nom bizarre de Monty Python, six comédiens humoristes britanniques (dont un Américain), voici le moment de combler une regrettable lacune. Signalons d'abord pour mémoire que le sextuor, formé à la fin des années soixante, devint célèbre dès 1969 grâce à une série burlesque en quarante-cinq épisodes, intitulée *Monty Python's Flying Circus*, qui, pendant cinq bonnes années, fut un des gros succès de la B.B.C. Leur première aventure sur le grand écran, *And Now For Something Completely Different*, s'inspirait essentiellement de leurs demi-heures télévision et attira surtout les spectateurs des pays anglo-saxons déjà gagnés par le *Flying Circus*. Mais en deuxième long métrage, *Monty Python and the Holy Grail* (1975), une fantaisie loufoque et débridée inspirée de la légende des chevaliers de la Table Ronde à la poursuite du saint Graal, allait leur attirer un plus vaste public. Enfin, *Monty Python's Life of Brian* (1979), parodie aussi impertinente qu'irrésistible des peplums évangéliques, est un morceau d'anthologie qu'on devrait se faire un devoir de programmer chaque année à Noël et à Pâques, comme antidote aux mortelles superproductions bibliques dont on nous accable saisonnièrement.

Monty Python Live at the Hollywood Bowl est bien ce qu'en annonce le titre. Dans ce célèbre théâtre en plein air de la côte ouest américaine, devant un auditoire nombreux et enthousiaste, le groupe britannique donnait, en septembre 1980, un spectacle dont les meilleurs moments constituent le long métrage qu'on peut voir ces jours-ci dans deux salles montréalaises. Les habitués de Monty Python reconnaîtront quelques-uns des sketches devenus des classiques comme (c'est intraduisible) «Ministry of Silly Walks», «Argument Clinic», ou la chanson désopilante de bûcheron canadien qui, sous ses allures folkloriquement martiales, dissimule des fantasmes de travesti... Mais le spectacle comporte également du matériel inédit, du film, et des impromptu. Le tout s'enchaîne sans un temps mort.

Comment décrire ce type d'humour? Basé sur ce que les Anglais appellent le «nonsense», c'est avant tout un comique fait de l'absurdité des contrastes, d'une accumulation d'inventions quasi surréalistes, d'anachronismes loufoques, où la plus grande subtilité alterne avec le «mauvais goût». Car ces messieurs ne reculent pas non plus devant les blagues lourdes, grinçantes, décapantes. Une irrévérence bien rafraîchissante. J'ai eu le malheur cependant de voir ce dernier Monty Python au cinéma Côte-des-Neiges, où il règne un froid polaire, et où on a cru nécessaire, pour allonger la séance, de lui adjoindre un navet de «featurette» (sic) des années cinquante intitulé *Fun at the Zoo*, véritable insulte à l'intelligence. C'est d'autant plus impardonnable que de bons courts métrages québécois, qui feraient d'excellents compléments de programmes, s'empoussièrent ces temps-ci sur les tablettes des distributeurs. *Monty Python Live at the Hollywood Bowl*, aux cinémas Bonaventure et Côte-des-Neiges.

Danse

Du dictionnaire à la morne réalité

par Suzanne Asselin

La danse classique en France a eu ses heures de gloire. Son centre nerveux à l'Opéra de Paris, agonise. Inévitablement, la France s'est tournée vers l'Amérique pour trouver une nouvelle vitalité. C'est ce qu'ont pu constater un groupe de québécois qui ont fait un séjour de trois semaines dans le cadre d'un stage parrainé par l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Ces professeurs de danse pour la plupart, ont senti que ce fameux Ballet de l'Opéra de Paris n'est plus à la hauteur de sa réputation. En fait, la danse classique est en perte de vitesse peut-être parce qu'elle n'a pas su rester en contact étroit avec notre époque. La danse moderne est en voie de lui arracher ses lettres de noblesse.

J'ai rejoint le groupe, l'espace de quelques jours, et c'est à Arcachon où se déroulait le deuxième Concours international français de la danse que nous avons assisté à une rencontre historique.

Dans un petit salon de l'hôtel où nous logions, nous avons impatiemment attendu ceux qui sont responsables de ce concours. Ces grands danseurs et chorégraphes français, dont les noms sont déjà inscrits dans les dictionnaires de danse, semblaient sortir d'un livre d'histoire ancienne. C'est le président d'honneur du Concours, celui que ses cadets appellent «maître» Serge Lifar qui a, pour ainsi dire, ouvert la danse en faisant un entrée remarquée. Les Claude Bessy (directrice de l'école de l'Opéra), Claire Motte (dansense étoile de l'Opéra) et Janine Charrat (danseuse et chorégraphe), entre autres, fermaient la marche. Maître Lifar n'a pas perdu un instant pour nous parler de la danse avec un grand D, c'est-à-dire la danse classique. Personne n'est surpris de son discours autoritaire, de son monologue paternaliste.

Serge Lifar, qui frise maintenant les quatre-vingts ans, a été un célèbre danseur, maître de ballet et chorégraphe qui a exercé, pendant plus de vingt-cinq ans, une influence déterminante sur toute une génération de danseurs français. Il a considérablement développé l'importance du rôle de l'homme dans le ballet. Dès son arrivée en France en 1923, ce jeune danseur russe est tout de suite embauché par le grand Serge de Diaghilev. En 1935, il publie une plaquette qu'il intitule «Le Manifeste du chorégraphe» dans laquelle il énonce certains principes qu'il juge fondamentaux. Il parle du fait que le ballet ne doit être l'illustration d'aucun autre art, qu'il peut aussi exister libre de tout accompagnement musical. D'ailleurs, un des traits dominants de son ballet réside dans sa mise en évidence de la beauté plastique et rythmique, avec prédominance de la danse sur les autres éléments du ballet.

Serge Lifar nous parle de la danse classique comme l'art à la base de tous les arts, le folklore y inclus. Après avoir louangé Madame Bessy «pour le merveilleux travail qu'elle accomplit avec les élèves de l'École» il repart aussi vite qu'il est venu. Coup de théâtre. Le groupe sidéré applaudit comme on le fait à la fin d'une classe.

Puis l'atmosphère se détend un peu. Janine Charrat se détache du groupe et se prête de bonne grâce à une entrevue, flanquée de son petit chien coquet. Elle cache habilement les traces de brûlures suite à un accident qui s'est produit dans un studio de télévision. J. Charrat a été une danseuse et est présentement encore une chorégraphe très créative. À 12 ans, elle est choisie par Benoit-Lévy pour interpréter le rôle de Rose Souris dans le film *La Mort du cygne* (1936) qui la consacre enfant prodige. Puis elle devient la partenaire de l'illustre Roland Petit. C'est vers 1945 qu'elle commence à créer des oeuvres chorégraphiques et en 1951 elle fonde sa compagnie, les Ballets Janine Charrat. Maintenant, elle s'occupe de la programmation des spectacles de danse au Centre Pompidou et continue à créer des oeuvres qu'elle dissémine à droite et à gauche, en France surtout.

J. Charrat est plus ouverte que les autres sur la place que doit occuper la danse moderne mais elle émet quelques réserves: «La danse moderne en France a pris tellement d'ampleur qu'il devient très difficile de trouver un bon danseur classique en dehors de l'Opéra. Ils font tous du moderne. Tout de même, je sens que les danseurs d'aujourd'hui ont le corps plus libre. Il y a une grande liberté d'expression mais qui peut aussi être dangereuse. On danse quelquefois n'importe comment. Je suis tout à fait pour le moderne mais à condition qu'il y ait une base classique». Janine Charrat est aussi d'accord pour dire que l'Opéra se dessèche. «On ne donne pas assez de liberté aux danseurs. C'est très difficile de changer l'ordre établi en France. À l'heure actuelle, l'Opéra ne représente pas l'esprit français. On va sans cesse chercher des étrangers. C'est sans doute un besoin puisqu'il n'y a pas de créations intéressantes à l'Opéra».

C'est vrai, l'Opéra semble suffoquer sous la poussière des années. Une seule répétition du ballet *La fille mal gardée* (à laquelle a assité le groupe) a suffi pour le convaincre du manque d'intérêt manifeste de la part des danseurs. Heureusement qu'il y a le Groupe de Recherche Chorégraphique de l'Opéra (dirigé par Jacques Garnier, un ancien de l'Opéra). Garnier essaie de former, à la suite de Carolyn Carlson, (cette Américaine qui a redonné un souffle nouveau), un groupe de dansc contemporaine ouvert aux recherches actuelles. «Ce que nous préparons aujourd'hui aurait été impensable voici dix ans. Si j'ai quitté l'Opéra en 1968, c'est en raison de cet enfermement du ballet sur lui-même et sur le passé... La 'modern dance' américaine nous a tous frappés de plein fouet».

L'ACCT et le cinéma

L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) poursuit ses concours internationaux dans les domaines de la création cinématographique et littéraire. Ainsi, les postulants au concours de scénarios de long métrage ont jusqu'au 31 août 1982 pour s'inscrire (l'adresse est 13, quai André-Citroën - 75015 Paris).

Depuis 1970 que ce concours a été lancé, il a notamment permis à Med Hondo, un Mauritanien, de se lancer à la production de *Les bicots-nègres, vos voisins* et de *West Indies* (les Nègres marrons de la liberté).

Un Tunisien, N. Ktari, a par le même truchement réalisé *Les Ambassadeurs*, traitant des difficultés que vivent les travailleurs tunisiens émigrés en France.

L'un des scénarios primés: *Leila et les loups*, de la Libanaise H. Srour, est en cours de finition, tandis que B. Alaouie (Liban) a en cours de tournage *L'Émir* choisi par le jury en 1980.

Parallèlement à ce concours pour scénarios de cinéma de long métrage se tient un concours de films de court métrage, pour lequel demeure en vigueur l'échéance du 31 août.

Le secrétaire général de l'ACCT est M. Owono N'Guema. Il lui incombera aussi de remettre au gagnant du 7e concours de Nouvelles de 1982 la récompense prévue.

L'ACCT regroupe des États où le français est langue officielle ou langue d'usage. Le Canada y adhère, de même que le Québec.

20e SEMAINE DE TRIOMPHE!
UN FILM EXCEPTIONNEL, 14 ANS
des images parmi les plus étonnantes qu'on ait jamais vues sur un écran
RENE MALO PRESENTE
DIVA
DISQUE DE LA MUSIQUE EN VENTE AU CINÉMA ET CHEZ LES DISQUAIRES
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX
ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 12.40, 2.55, 5.20, 7.30, 9.40, SEM.: 7.30, 9.40.

LES PIÈGES DE LA MER
Des bancs de Terre-Neuve à l'île d'Anticosti, le périple du commandant Cousteau et de la Calypso au Canada. Une prodigieuse aventure dans l'une des grandes réserves mondiales de la vie marine!
Un film de Jacques-Yves Cousteau produit par Jacques Bobet et réalisé par Jacques Gagné
POUR TOUS
Une coproduction de la Fondation Cousteau et de l'Office national du film du Canada
Au Canada, une distribution de l'Office national du film du Canada
Office national du film du Canada — National Film Board of Canada
desjardins 1 — BASILAIRE 1 — 288-3141

RENE MALO presente
Un très bon thriller politique, hyper réaliste.
René Homier-Roy – Bon Dimanche
POUR TOUS
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS
un film de LAURENT HEYNEMANN
avec PHILIPPE NOIRET et JEAN ROCHEFORT
LISA KREUSER BERNARD LE COQ MAURICE TEYNAC
Tous les jours: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20
le DAUPHIN 2 — 16 AUBIN PRES D'IBERVILLE 721-6060

JACQUES VILLERET PLUS DRÔLE QUE DANS ROBERT ET ROBERT
POUR TOUS
"Il se moque de tout le monde et ne déplait à personne." Le Figaro.
"Une galerie de personnages ayant pour dénominateur commun la bêtise." Libre Belgique.
"C'est un film sur la sottise, mais qui n'est pas moralisateur..." Le Matin.
PRIMA FILMS PRESENTE
2e semaine!
RIEN NE VA PLUS
un film de JEAN-MICHEL RIBES
Tous les jours: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
BERRI 5 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

RENE MALO presente
POUR TOUS
LE RETOUR DE GOLDORAK
Hé les enfants! demandez votre auto-collant "GOLDORAK"
SPÉCIAL! au Champlain Longueuil Jean Talon Rés St Jérôme réduction de 2.00$ pour tout adulte accompagnée d'un enfant
Dans un nouveau film rempli d'aventures ExTraordinaires!
PLUS!
Les ROBINSONS dans les rocheuses
AU CHAMPLAIN EN
CHAMPLAIN 1 — STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
JEAN-TALON — 2 RUES À L'EST DE PIE IX 725-7090
LONGUEUIL 1 — PLACE LONGUEUIL 679-7451
CINE-PARC ODEON 2 — TRANSCANADIENNE, SORTIE (ST-BRUNO) 90 655-0692 - 655-0697
CINE-PARC LAVAL 4 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555
CINE-PARC CHATEAUGUAY 1 — 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 - 861-0659
CINE-PARC ST-JEROME 1 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 44) 436-4772
ST-JEROME — CINEMA REX

"UN FILM DÉRANGEANT, PARFOIS IRRITANT, QUI MARQUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS LA DÉMARCHE DE MARCO FERRERI!"
Francine Laurendeau, Le Devoir
SERGIO GOBBI et JEAN-PIERRE LEMOINE présentent
BEN GAZZARA — ORNELLA MUTI
UN FILM DE MARCO FERRERI
18 ANS
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE
tiré du livre de CHARLES BUKOWSKI
ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON 842-6053
ÉLYSÉE: SAM. DIM. 12.30, 2.20, 4.15, 6.10, 8.00, 9.50. SEM. 6.10, 8.00, 9.50.

Didier FARRÉ présente
POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10.000 figurants — 200 danseurs
Laissez-passer non valables
LES UNS ET LES AUTRES
Le PARISIEN 2 — 480 STE-CATHERINE O 866-3856
TOUS LES JOURS À 1.00, 4.45, 8.30

«UNE HISTOIRE VRAISEMBLABLE, TRÈS TOUCHANTE. Mlle Girardot joue le rôle de Jeanne en femme forte, admirablement intelligente.
— Janet Maslin, New York Times
ANNIE GIRARDOT — JEAN-PIERRE CASSEL
POUR TOUS
la vie continue
Une histoire pour tous ceux qui un jour ont du repartir à zero
"LA VIE CONTINUE"
Un film écrit et réalisé par MOSHE MIZRAHI
Production GIORGIO SILVAGNI - LISE FAYOLLE
avec MICHEL AUMONT - PAULETTE DUBOST
GIULIA SALVATORI et PIERRE DUX
3e SEM. — Le PARISIEN 4 — 480 STE-CATHERINE O 866-3856
12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40.

CANADA

AVIS

CHAMP DE TIR DE MONT-BRUNO

Des exercises de tir auront lieu jour et nuit jusqu'à nouvel ordre, aux champ de tir de Mont-Bruno.

La zone de danger circonscrite par les limites du camp de Mont-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse de Saint-Julie (cinquième) concession et la paroisse de Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant à l'officier du Génie/Construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET AUTRES EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres explosifs analogues constituent un danger qui peut causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou conservé en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, prévenez la police de votre localité qui verra à en disposer.

Personne ne peut pénétrer dans la zone sans autorisation, et l'accès en est interdit.

PAR ORDRE
Charles R. Nixon
Sous-Ministre
Ministère de la Défense Nationale

Ottawa, Canada
17630-77

Correspondance dangereuse: pointe sèche en noir, de Max Ernst (1947).

Max Ernst / Brandt et Avedon

par Gilles Daigneault

On sait que le collage fut un des procédés semi-automatiques utilisés par Max Ernst pour surmonter ses inhibitions et forcer son inspiration. Or, l'ensemble des oeuvres sur papier — le plus souvent liées à des livres — qu'on peut voir depuis hier dans la pénombre recueillie du Cabinet des dessins et estampes du Musée des Beaux-Arts évoque précisément un gigantesque collage dont la diversité d'images et de techniques raconte bien la longue et, parfois, tumultueuse histoire plastique de celui qui se vantait «d'avoir réussi à ne pas se trouver».

L'exposition, qui nous vient de l'Institut pour les relations culturelles avec l'étranger, de Stuttgart, et qu'accompagne un magnifique catalogue où les quelque cent-trente oeuvres présentées sont toutes reproduites, réunit des gravures à l'eau-forte pour lesquelles Ernst, à l'instar de la plupart des grands peintres surréalistes, a longuement travaillé à l'Atelier 17 avec Hayter, des lithographies, plus tardives, qui constituent certes la partie la moins *dérangeante* de son travail et un grand nombre d'illustrations réalisées à partir de collages et de frottages; pour ces dernières, les éditions photographiques viennent occulter le mode de fabrication de l'image en créant des collages «sans coutures» et des frottages où n'est plus très nette la distinction entre les parties obtenues par la technique indirecte et celles qui sont dessinées directement.

Les numéros du catalogue s'échelonnent de 1919 à 1974 et, sauf exception, donnent l'impression de rendre compte davantage des incertitudes, des obsessions et des angoisses de l'artiste au cours de cette longue période que de ses recherches sur les modes de représentation de ces contenus, ce que viendrait confirmer la relative *sagesse* des eaux-fortes et des lithographies exécutées après 1960, alors que l'oeuvre de Max Ernst survit mal aux grandes rétrospectives qu'on lui consacre un peu partout dans le monde.

(Jusqu'au 12 septembre)

■

Brandt

Autre rétrospective importante que celle de l'oeuvre du photographe britannique Bill Brandt, présentée au Centre Saidye Bronfman (qui, décidément, aura connu une saison tout à fait exceptionnelle, avec entre autres les expositions de Lewis Hine et d'Agnes Martin). Les quatre-vingts oeuvres, qui proviennent de la collection du Victoria and Albert Museum, de Londres, et qui témoignent d'une cinquantaine d'années d'activité de Brandt, permettent au visiteur de mesurer à la fois les contrastes et les constantes qui habitent ses séries les plus connues — les «deux nations» de l'Angleterre, des paysages romantiques, les portraits, les nus, etc. et la richesse de sa vision qui conjugue le sens du tragique et celui de l'humour en même temps qu'un certain classicisme et la recherche de l'insolite.

J'ai été particulièrement sensible aux portraits d'artistes de Brandt qui créent des tensions significatives entre l'information documentaire à transmettre, les recherches esthétiques et les sentiments personnels du photographe.

(Jusqu'au 1er août)

Avedon

Par ailleurs, la jeune galerie Photogramme poursuit son impressionnante recension de la photographie moderne en montrant quarante-six oeuvres de Richard Avedon; comme d'habitude, la présentation prend l'allure d'une rétrospective (1947-1981). On connaît, bien sûr, le travail d'Avedon comme photographe de mode; à ce propos, l'exposition fait voir clairement l'évolution de l'artiste entre les années cinquante (où le modèle est intégré à des coins de Paris qui fascinaient l'Américain fraîchement débarqué) et la fin des années soixante très dépouillées (où le modèle occupe toute la surface en exécutant une véritable danse dans un espace abstrait). D'autre part, la présence de certains des fameux portraits «dramatiques» que fit Avedon de quelques grands artistes — entre autres, Ezra Pound, Duchamp, Stravinsky et un extraordinaire Francis Bacon (qu'il est intéressant de comparer à celui qu'en a fait Bill Brandt) — nous amène à considérer d'un oeil plus pénétrant les résultats de l'étrange regard qu'a jeté Avedon sur le monde de la haute couture.

(Jusqu'au 28 août)

Galerie
TREIZE
Salle 1 **Artistes de la galerie**
Salle 2 **Gravures internationales**
Delaunay, Ernst, Malevitch, Rozanova, Zao Wou Ki
Jusqu'au 1er août incl.
4015, Drolet (coin Duluth) Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h.

Les maisons anciennes (fin)

Aménagement extérieur

par Michelle Giroux
de la fondation Héritage Montréal

Lors des travaux de rénovation ou de restauration, on tend à reléguer au second plan l'aménagement paysager sur rue et ruelles et la possibilité d'agrandissements éventuels. Il vaudrait mieux concevoir dès le départ un plan de rénovation qui comprenne les aménagements paysagers et les ajouts possibles.

Aménagement sur rue:

Cet aspect du projet prend une grande importance car il s'agit là de la façade principale. On utilisera arbres et arbustes pour «habiller» l'architecture, mais aussi pour créer des îlots de repos bien nécessaires.

Certaines précautions s'avèrent essentielles avant de planter des arbres à proximité des bâtiments. On s'abstiendra par exemple de planter des saules et des peupliers car ils assèchent le sol. Les racines doivent être aussi loin que possible des fondations et des égouts. En général, l'arbre doit être planté à une distance équivalent à sa hauteur à maturité. Les conifères, par contre peuvent être plantés plus près des maisons. Il faudra penser aux déchets que produisent ces arbres. Le drain de la toiture ne doit pas être obstrué par les feuilles qui tombent à l'automne.

Arbustes et haies peuvent souligner une allée ou une entrée principale, mais il faut songer aux difficultés que représente l'entretien du gazon en bordure. Les arbustes servent aussi à camoufler le dessous des galeries ou les fondations de façon à mieux lier le bâtiment au sol.

Les arbres et les arbustes peuvent accentuer une forme ou un élément architectural, tel un balcon. Un pommier ou un prunier décoratif à proximité d'un escalier met cet élément en valeur.

Transformation des ruelles:

Lorsqu'on parle de transformation de ruelles, on songe surtout à la démolition des hangars. Il serait bon avant d'entreprendre les travaux de peser les avantages et les inconvénients que pose la disparition de ces hangars et annexes. On peut justifier leur démolition en se disant qu'on profitera d'un ensoleillement maximal et d'une meilleure aération. Il y aura moins de danger d'incendie, la cour sera plus belle, plus propre. On aura récupéré suffisamment de terrain pour y aménager un jardin et on pourra peut-être même y intégrer un espace de stationnement.

Par contre, on doit penser au fait qu'une fois les hangars démolis, on se retrouve aux quatre vents. On a moins d'intimité et le changement des espaces n'amènera pas forcément une amélioration. Le micro-climat dont on bénéficiait s'en trouve modifié et il arrive que la végétation s'en ressente. On y perd des espaces de rangement, perte qui sera d'autant plus ressentie si le bâtiment ne possède pas de sous-sol. De plus, on devra repenser le système de sécurité car les entrées arrières seront plus accessibles aux intrus.

Retenons surtout que chaque cas mérite une attention particulière. On doit préserver une certaine diversité dans l'aménagement des ruelles et cours arrières et tirer le meilleur parti de ce qui existe. Par exemple, si les hangars sont en bon état et bien entretenus il peut être intéressant de les aménager en cuisine d'été en les revêtant d'un parement extérieur. On peut transformer l'espace résiduel en terrasse et l'intimité peut être sauvegardée au moyen d'arbres et de clôtures.

Si l'on doit démolir les hangars, on tentera de tirer profit de l'ensoleillement et des nouveaux espaces libérés. On appréciera d'autant plus ces espaces, si on ne possède pas de balcon sur rue. Reste à considérer la question du panorama, celui que vous admirez de vos fenêtres et celui que vous créez pour vos voisins. Toute transformation des espaces extérieurs doit viser une amélioration de leur qualité et tenir compte de tous les facteurs énumérés ci-dessus.

Rangements et escaliers de secours:

Pour une construction en bois recouverte d'acier, la surface de rangement ne doit pas dépasser 16 pieds carrés. Au delà de ces dimensions, la construction se fera en bois paré de briques ou en acier préfabriqué.

Les escaliers de secours (en acier ou en bois) auront un minimum de 30 pouces de largeur. Le code 1900 de la Ville de Montréal spécifie les exigences quant aux dimensions des escaliers de bois. Ils doivent être situés au moins à 6'6" d'une ligne mitoyenne s'il n'y pas de droits de vue acquis. L'échappée, c'est-à-dire la hauteur libre entre 2 paliers ou 2 volées, doit avoir au moins 6'9". On recommande des escaliers à palier qui offrent sécurité et facilité de mouvement, mais les escaliers en colimaçon peuvent être tolérés dans certains cas. Pour la sécurité des enfants du voisinage, il ne faut pas espacer les balustres de plus de 4" (centre à centre) et ne pas non plus utiliser de barreaux verticaux qui pourraient leur servir d'échelle.

Galeries et terrasses:

On doit toujours déposer ces deux éléments sur des fondations creusées sous la ligne de gel, c'est-à-dire à au moins 4'6" sous terre. On en planifiera la construction en fonction des longueurs des pièces de bois standard. Le bois prétraité en usine se vend en longueur de 8, 12, et 16 pieds. On clouera le pontage de 2" non embouveté sur des solives de dimension correspondant à la portée et espacées de 3' à 3'6" de centre à centre. Si on utilise du bois non traité, on choisira du cèdre ou du pin qu'on laissera sécher avant d'appliquer une teinture opaque ou un mélange de pentachlorophénol et naphtanate. Un pontage ajouré est recommandé au rez-de-chausée pour l'assèchement du bois. On pourra introduire des éléments décoratifs comme des bancs et des boîtes à fleurs.

Les galeries et terrasses seront conçus en fonction du style de la maison. On tiendra compte de l'éclairage des logements du rez-chaussée si, l'on construit une terrasse à l'étage. Un toit de garage (de préférence en tôle) peut être aménagé en terrasse. Sur une toiture multicouche, on doit prévoir des assises larges pour le pontage et enlever le gravier sous les appuis. Il faudra s'assurer que le drainage de la toiture n'en sera pas affecté.

Dallage sur sol:

Pour obtenir de bons résultats avec un dallage de brique ou de pierre, on doit suivre les étapes suivantes:

- enlever au moins 6" de terre (organique)
- étendre 2" de pierre concassée
- compacter et arroser
- étendre 2" de poussière de pierre ou de sable
- déposer la brique ou la pierre
- fermer les joints avec du sable
- arroser/répéter cette dernière opération 2 ou 3 fois.

Pour une dalle de béton sur sol, on reprend le même cheminement jusqu'à la poussière de pierre. Ensuite, on coule une dalle d'au moins 3" d'épaisseur, renforcée par un treillis métallique. Si on a une très grande surface à couvrir, on devra la diviser en petites sections.

Agrandissements:

L'agrandissement d'une maison existante doit être pensé en fonction de normes bien précises. Tout d'abord on ne devrait pas couvrir l'ajout en prolongeant la toiture existante.

Il serait préférable «d'accrocher» une nouvelle toiture plus basse que la toiture actuelle. On évitera ainsi les problèmes de solinage et d'infiltration d'eau. Il ne faut pas oublier de repenser le système de drainage des toits.

Les formes de l'agrandissement devraient être compatibles à celles du bâtiment existant. On utilisera le même matériau ou on contrastera légèrement. Dans la mesure du possible, on devrait en profiter pour créer un nouvel espace extérieur et éviter d'assombrir les pièces intérieures. L'agrandissement donne lieu à de nouvelles circulations qui ne doivent pas être conçues au détriment des autres pièces de la maison.

Il faut également se conformer aux différents codes en vigueur avant de construire. Savoir quel est le recul exigé par le zonage, quels sont les droits de vue permis, à quelle distance on doit percer les ouvertures et combien d'issues sont requises par logement. À Montréal, on exige 2 issues par logement.

On peut adopter comme principe que la largeur de l'agrandissement sera équivalente aux longueurs standards des solives. Il est toujours mieux de prévoir un vide sanitaire chauffé qu'une simple dalle sur sol. Le coût d'un agrandissement n'est pas uniquement fonction de la superficie mais aussi de la complexité des lieux.

Clôtures:

Il est important lorsqu'on pose une clôture de bien ancrer les poteaux dans le sol. On doit couler une fondation à 4'6" au dessous du niveau du sol, insérer le poteau et l'entourer de gravier. La clôture sera conçue en fonction des longueurs standards du bois c'est-à-dire 4', 6', 8', 10' et 12'. Comme dans le cas des galeries et terrasses, on devra utiliser du bois pré-traité ou du cèdre sur lequel on appliquera une protection. Si on décide d'installer une clôture métallique, il peut être intéressant

Suite à la page 20

Nous achetons peintures de qualité
GALERIE DOMINION
1438 ouest, Sherbrooke.
845-7471, 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada
lun. au ven. de 9 h à 17 h30, samedi et dimanche fermé

l'imaginaire
Serge MARIN
peintures et dessins
du 25 juillet au 29 août
Vernissage demain, 25 juillet de 17h à 19h.
1654, chemin Saint-Louis
Sillery G1S 1G9 **418-688-1654**

FENÊTRES
REVÊTEMENT ALCAN
Conseiller depuis 1969
Nous offrons une garantie de 5 ans
326-2100 *estimation gratuite*
RÉNOVATION G.P. INC.
8185, boul. Langelier, St-Léonard

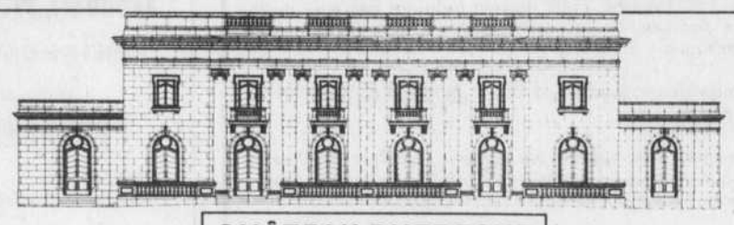

CHÂTEAU DUFRESNE
MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS DE MONTRÉAL
(angle Pie IX & Sherbrooke). Métro Pie IX. Tél.: 259-2575
du jeudi au dimanche, de 12 h à 17 h
Jusqu'au 22 août
Jack Lenor Larsen, 30 ans de création textile
Exposition permanente
— Résidence bourgeoise du début du siècle
Pièces meublées, décoration d'origine
— Objets d'art traditionnel du Québec
Visites commentées sur réservation • Café

dans le Devoir...
votre galerie d'art
occupe une place de choix...
Robert CAMPEAU
844-3361

À l'occasion de la 48e conférence générale de l'ILFA - MONTRÉAL (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques) l'ASTED, avec la collaboration du Devoir, publiera un cahier spécial ayant pour thème:

L'INFORMATION DOCUMENTAIRE AU QUÉBEC: SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES

21 août 1982
Pour vous assurer d'une présence dans ce cahier, veuillez contacter le service de la publicité.

Jacqueline Avril pour les libraires et maisons d'édition

Francine Gingras pour les bibliothèques et associations

844-3361

L'ART DU CINÉMA D'ANIMATION

Felix the Cat, Otto Messmer, 1967
La Cinémathèque québécoise

Jusqu'au 5 septembre

■ **L'exposition**
Une rétrospective internationale qui fera connaître les pionniers et les plus illustres créateurs d'aujourd'hui de l'animation européenne et américaine.

■ **Programme de films**
Plus de 150 films, regroupés selon 18 thèmes, seront présentés tous les jours à 11h, 12h30 et 14h30, à l'auditorium; la programmation varie d'une journée à l'autre. On peut se procurer le programme complet au Musée. Prix d'entrée habituel au Musée.

■ **Programmes éducatifs spéciaux**
Pour tous, démonstrations de techniques d'animation par des cinéastes de l'O.N.F., jusqu'au 1er septembre, de 13 à 17h. Prix d'entrée habituel au Musée.
Pour les enfants de moins de 12 ans, des ateliers pratiques dirigés par des animateurs spécialisés et commandités par la Jeune Ligue de Montréal. Les jeudis et vendredis, en juillet et août à 11h et 14h. Billets en vente au Musée (2$ par enfant).
Pour les jeunes de 10 à 16 ans, ateliers pratiques de deux jours, les mardis et mercredis en juillet et août, organisés par le groupe Enfilm de Montréal. Un formulaire de demande est disponible au Musée (5$ par personne).

■ **Renseignements et réservations de groupes:** 285-1600, poste 154

■ **Autres expositions**
Max Ernst: écrits et oeuvre gravé
Jusqu'au 12 septembre

Pompeo Batoni: deux oeuvres allégoriques
Jusqu'au 8 août

■ **Promenades commentées dans le Vieux Montréal**
Tous les mercredis à 11h
Départ: Place Vauquelin près du métro Champ-de-mars

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, **Rens.: 844-3361**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

L'Université sollicite des candidatures de

PROFESSEUR EN MATHÉMATIQUES

(Poste d'un an)

FONCTIONS:
Enseigner au niveau du baccalauréat et recherche.

QUALIFICATIONS:
Ph.D. ou l'équivalent. Intérêt en **mathématiques appliquées,** en particulier en **informatique** ou en **statistiques** ou en **recherche opérationnelle.** Les candidats avec intérêts dans les autres disciplines des mathématiques seront aussi considérés.

L'entrée en fonction est immédiate. Les candidatures seront considérées dès leur arrivée. Les candidats doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois (3) répondants à être envoyée à:

Monsieur Thomas G. Richard
Directeur
Département de physique et de mathématiques
Faculté des sciences et de génie
Centre universitaire de Moncton
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

Commission de la Capitale nationale / National Capital Commission

INGÉNIEUR DES ROUTES

La Commission de la Capitale nationale est à la recherche, pour ses bureaux d'Ottawa, d'un ingénieur possédant de l'expérience pour diriger ses activités dans les domaines du génie municipal, du génie routier et des transports et notamment fournir les plans, devis et documents contractuels des projets approuvés; agir comme ingénieur-conseil auprès des autres organismes gouvernementaux fédéraux et municipaux et fournir des conseils dans la préparation des lignes de conduite de la C.C.N. sur les transports et la conception des promenades.

Conditions de candidature:

Diplôme universitaire en génie ou admissibilité à l'accréditation professionnelle d'ingénieur au Canada, ainsi que plusieurs années d'expérience pertinente dans au moins deux des domaines suivants du génie: routes, transport, génie municipal ou sols.

Il s'agit d'un poste bilingue. Les candidats unilingues peuvent s'inscrire, mais doivent indiquer par écrit qu'ils sont disposés à entreprendre des cours de formation linguistique.

Rémunération: jusqu'à 42 958 $, selon la compétence et l'expérience.

Transmettre les demandes dûment remplies à l'adresse indiquée ci-après avant le 6 août 1982, sans oublier d'indiquer qu'il s'agit du concours 1982-40 (DE).

L'agent principal de dotation
Division du personnel
Commission de la Capitale nationale
161 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario)
K1P 6J6

Canada

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Section d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire

Poste de professeur à demi-temps

La section d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire est à la recherche d'un professeur à demi-temps dans le domaine de la didactique de la mathématique.

Fonctions

Enseignement, encadrement d'étudiants gradués, recherche, contribution au fonctionnement de l'institution, contribution au rayonnement universitaire.

Exigences

Doctorat dans le domaine ou l'équivalent et expérience professionnelle pertinente:
— expérience au primaire en formation ou en perfectionnement des enseignants et/ou expérience d'enseignement au primaire ou comme conseiller pédagogique
— expérience de recherche en didactique des mathématiques

Traitement

Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction

Début septembre 1982

Date de clôture des candidatures

Le 13 août 1982

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Monsieur Robert Tousignant
Vice-doyen à la gestion des ressources
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
Case postale 6203, succursale A
Montréal, (Québec)
H3C 3T3

PROFESSEURS

Le Centre d'études universitaires d'Abititi-Témiscamingue recherche pour son département des sciences administratives et sociales de Rouyn des professeurs réguliers pour les disciplines suivantes:

— **Finance (1)***
— **Administration (1)*** (principes de management, développement des organisations).

Fonctions:
Dispenser des enseignements dans les programmes précités, participer à la gestion de ces programmes, assurer l'encadrement des étudiants, effectuer la recherche et collaborer à certains projets de services à la collectivité.

Qualifications:
Les candidats devront normalement posséder une scolarité de troisième cycle dans le domaine d'expertise, quelques années d'expérience pertinente et démontrer des aptitudes et de l'intérêt pour l'enseignement et la recherche universitaire.

Pour le poste en finance, les candidats pourraient posséder un diplôme de premier cycle et une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'exercice de responsabilités pertinentes. De plus, ils devraient démontrer des intérêts et des aptitudes dans l'enseignement et la recherche.

Lieu de travail: Rouyn

Entrée en fonction: immédiatement

Traitement:
Les conditions de travail sont régies par la convention en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Prière de faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae avant le 4 août 1982, à l'adresse suivante:

Ghyslain Jolette, Directeur
Département des Sciences administratives et sociales
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue
435, rue Gagné
Case postale 700
Rouyn (Québec) J9X 5E4

* *Sous réserve de l'approbation finale de la Commission du CEUAT.*

Université du Québec
Centre d'études universitaires d'Abitibi - Témiscamingue

BIBLIOTHÉCAIRE

La Banque du Canada désire recruter un candidat pour combler le poste de chef des Services de référence à la Bibliothèque.

Sous la direction du sous-chef de la Bibliothèque, le titulaire sera chargé de superviser le fonctionnement des Services de renseignements.

Le titulaire du poste devra notamment maintenir la qualité des services fournis, diriger le Service de prêts et le Service de prêts entre bibliothèques, élaborer des programmes visant à faire connaître les services et les ressources de la Bibliothèque; il devra en outre contribuer à l'enrichissement de la collection et participer à l'élaboration de la politique de la Bibliothèque.

Les candidats doivent posséder une maîtrise en bibliothéconomie décernée par un établissement d'enseignement reconnu, une expérience considérable dans le domaine de la supervision et une solide connaissance des méthodes de consultation manuelles et automatisées. La connaissance des deux langues officielles de même qu'une certaine expérience dans un domaine lié à l'économique ou aux affaires est vivement souhaitable.

Le traitement sera fonction des compétences et de l'expérience du candidat retenu.

Les candidats sont priés d'envoyer leur lettre de candidature et leur curriculum vitae à:

Sandy Séguin
Adjointe principale à la dotation en personnel
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0G9

Date limite pour la présentation des candidatures: le 6 août 1982.

BANQUE DU CANADA

Voir aussi page 17

POPOVICI & PARIZEAU-POPOVICI

recherche

un(e) avocat(e) bilingue

ayant au moins 5 ans d'expérience dans la pratique du droit matrimonial de préférence.
Conditions et modalités à discuter selon candidat(e).
Confidentialité assurée.
Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de communiquer au 849-6325.

UNIVERSITÉ DE MONCTON

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

L'Université sollicite des candidatures de

PROFESSEUR EN MARKETING

FONCTIONS:
Enseignement et recherche aux niveaux 1er et 2e cycle.

QUALIFICATIONS:
Ph.D. ou l'équivalent avec spécialisation en marketing. On considérera les candidatures détenant la scolarité du doctorat ainsi que la maîtrise avec expérience dans le secteur privé ou universitaire.

L'entrée en fonction est immédiate. Les candidatures pourront être considérées dès leur réception. Les candidats doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois (3) répondants et être envoyée à:

Monsieur Norman Roy
Doyen
Faculté d'administration
Centre universitaire de Moncton
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

ALGONQUIN

ÉCOLE D'ARTS APPLIQUÉS
recherche un

PROFESSEUR DESIGN D'INTÉRIEUR

FONCTIONS:
enseigner en français les matières fondamentales et celles qui s'y rattachent dans le cadre du programme de Design d'Intérieur.

EXIGENCES:
être un Designer professionnel avec un minimum de 5 années d'expérience, et une formation académique: diplôme ou baccalauréat en design d'intérieur.
Avoir enseigné des cours tels que: Détails d'intérieur et Dessin d'exécution et Matériaux de construction est un atout.

SALAIRE:
$19,252 - $37,600 par année (échelle 1981/82) auquel s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux. Le salaire initial sera en fonction des titres et compétences.

ENTRÉE EN FONCTION:
le 23 août 1982.

Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au:

Service du personnel
1385, avenue Woodroffe
NEPEAN, Ontario.
K2G 1V8

au plus tard le 9 août 1982.

LE CONCOURS 80-82 S'ADRESSE AUX FEMMES ET AUX HOMMES.

ASSURANCE-VIE

Une compagnie d'assurance-vie internationale très réputée ayant son siège social au Canada est à la recherche d'un

GÉRANT(E)

de succursale pour la ville de Québec et les environs.
Le(la) candidat(e) a présentement du succès dans le recrutement et la formation d'agent de carrière et est de préférence A.V.A.
Cette opportunité offre une agence établie et des revenus élevés.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae au:

Dossier 1078
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, H2Y 3S6

ou communiquez au (514) 487-0419 demandez Mme Legault pour une entrevue confidentielle.

CENTRE D'ACCUEIL LA CLAIRIÈRE INC.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Centre d'Accueil La Clairière est un centre d'accueil de réadaptation pour jeunes mésadaptés socio-affectifs de six (6) à douze (12) ans. Ce Centre est issu de la fusion de trois (3) Établissements: Clairséjour, Accueil Boyer et Centre d'orientation.

FONCTIONS:
Sous la responsabilité du Conseil d'administration, le Directeur général est responsable de l'administration de l'Établissement; de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités conformément aux lois en vigueur et aux directives du Conseil d'administration.

EXIGENCES:
Le candidat devra posséder une formation universitaire de 2e cycle en sciences humaines ou en sciences administratives.

Une expérience minimale de cinq (5) ans à un poste de gestion.

Une connaissance du réseau des Affaires Sociales est requise.

SALAIRE:
La rémunération est en fonction des politiques en vigueur dans le réseau des Affaires Sociales.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae avant le 24 août 1982, au:

Président du Conseil d'administration
Centre d'Accueil La Clairière Inc.
950 est, rue Louvain
Montréal, Québec

CONSERVATOIRES DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

Professeurs occasionnels

Les candidats et candidates qui désirent enseigner dans les conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec, à titre de professeurs occasionnels pour l'année scolaire 1982-1983, peuvent soumettre leur candidature à la Direction des Ressources humaines du ministère des Affaires culturelles.

Disciplines et lieux de travail

MUSIQUE

— Québec
Chant (art vocal) - 5 périodes/semaine
Alto - 6 périodes/semaine

— Rimouski
Flûte traversière - 6 périodes/semaine
Direction d'orchestre - 5 périodes/semaine

— Chicoutimi
Violoncelle demi-temps - 9 périodes/semaine

— Val d'Or
Violon - 6 périodes/semaine
Guitare, harmonie et matières théoriques plein temps - 18 périodes/semaine

EXIGENCES

Avoir obtenu un prix ou diplôme équivalent d'un conservatoire d'État ou d'une école supérieure ou avoir obtenu un diplôme universitaire jugé équivalent.

OU

Répondre à deux (2) des six (6) exigences suivantes:

a) avoir obtenu un premier prix ou diplôme d'un conservatoire d'État ou d'une école supérieure de musique de renommée internationale;
b) posséder une appréciation d'un grand maître jugée pertinente;
c) avoir obtenu un premier prix ou diplôme du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec;
d) avoir obtenu un prix ou être lauréat d'un concours de renommée internationale;
e) avoir obtenu un premier ou second prix d'un concours national;
f) faire une carrière artistique objectivement prouvée par le dossier du candidat et reconnue dans la spécialité.

TRAITEMENT

Le traitement des professeurs occasionnels (demi-temps et plein temps) est fixé selon les échelles de rémunération correspondantes aux classements et échelons obtenus par les candidats.

Le traitement des professeurs occasionnels (à la leçon) peut varier de 34.16 $ à 46.50 $ par période selon le classement obtenu.

INSCRIPTION: du 17 juillet au 6 août 1982
Un curriculum vitae complet ainsi que tout autre document pertinent à l'appui de la candidature doivent être acheminés avant 16 h 30 le 6 août 1982 à l'adresse suivante:

Ministère des Affaires culturelles
Direction des Ressources humaines
a/s Madame Denyse Tardif
225, Grande Allée est
4e étage
Québec (Québec)
G1R 5G5

Après cette date, les candidats admissibles seront convoqués pour un examen et un classement devant un jury de sélection dans la semaine du 17 août 1982.

Ministère des Affaires culturelles
Conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ASTRE I; 9480 Lacordaire (327-5001) — "Caligula" Sam. dim.: 13 h 20; 16 h 30; 20 h 45. Sem.: 19 h 45.

ASTRE II; — "Conan le barbare" Sam. dim.: 13 h 15; 17 h 15; 21 h 15. Sem.: 21 h 15. "Le loup-garou de Londres": Sam. dim.: 15 h 30; 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

ASTRE III; — "Chez Porky" Sam. dim.: 14 h 50; 18 h 25; 22 h 00. Sem.: 21 h 20. "L'oeil du témoin": Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 35; 20 h 10. Sem.: 19 h 30.

ASTRE IV; — "Jerry la grande gueule": Sam. dim.: 14 h 25; 18 h 15; 22 h 05. Sem.: 21 h 30. "Trois sur un sofa": Sam. dim.: 12 h 30; 16 h 20; 20 h 10. Sem.: 19 h 30.

AVENUE; 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "The secret of nimh": 12 h 30; 14 h 15; 16 h 00; 17 h 45; 19 h 30; 21 h 15.

BERRI I; 1280 St-Denis (288-2115) — "Bandits bandits": 13 h 00; 17 h 00; 21 h 00. "Le choc des étoiles": 15 h 10; 19 h 10.

BERRI II; — "Le professionnel": 13 h 10; 15 h 10; 17 h 15; 19 h 20; 21 h 25.

BERRI III; — "Arthur": 13 h 00; 14 h 55; 16 h 50; 18 h 50; 20 h 45.

BERRI IV; — "Les sous-doués en vacances": 12 h 10; 14 h 05; 16 h 00; 17 h 55; 19 h 55; 21 h 50.

BERRI V; — "Rien ne va plus": 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.

BIJOU; 5030 Papineau (527-9131) — "L'irrésistible hôtesse": 12 h 30; 15 h 30; 18 h 35; 21 h 50. "L'homme masqué et ses fantaisies érotiques": 13 h 41, 16 h 41; 19 h 51. "Voyantes érotiques": 14 h 48; 17 h 48; 21 h 03.

BONAVENTURE I; 1 Place Bonaventure (861-2725) — "King Frat": Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

BONAVENTURE II; — "Monty Python live at the Hollywood bowl" Sam. dim.: 12 h 15; 14 h 00; 15 h 45; 17 h 25; 19 h 10; 21 h 00. Sem.: 17 h 30; 19 h 15; 21 h 00.

BROSSARD I; Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Rox et Rouky" Sam. dim.: 13 h 15; 16 h 30; 19 h 45. Sem.: 17 h 05; 20 h 10. "Condorman": Sam. dim.: 14 h 50; 18 h 00; 21 h 20. Sem.: 18 h 35; 21 h 40.

BROSSARD II; — "Arthur": Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

BROSSARD III; — "E.T. extra terrestrial": Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.

CHAMPLAIN I; 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Le retour de Goldorak": 12 h 40; 16 h 05; 19 h 35. "Les Robinsons dans les Rocheuses" 14 h 20; 17 h 50; 21 h 20.

CHAMPLAIN II; — "La maison du lac": 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

CHÂTEAU I; 6956 St-Denis (271-1103) — "La guerre du feu": 13 h 25; 15 h 20; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 05.

CHÂTEAU II; — "Le monstre venu du ciel": 14 h 55; 18 h 10; 21 h 25. "Le retour du jeune bionique": 13 h 10; 16 h 25; 19 h 40.

CINÉMA DE MONTRÉAL; 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I: "Chicanos chasseur de têtes": 13 h 10; 17 h 10; 21 h 10. "Le fantôme de Milburn": 15 h 10; 19 h 10. Salle II: "Les sous-doués en vacances": 14 h 10; 17 h 50; 21 h 30. "2 super cowboys": 12 h 20; 16 h 00; 19 h 40.

CINÉMA DE PARIS; 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "The thing": 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE; 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "It happened one night" de Frank Capra (É.U. 1934) sam.: 19 h 00. "Twentieth century" de Howard Hawks (É.U. 1934) sam.: 21 h 00. "Scram" de Raymond McCarey, "Busy bodies" de Lloyd French et "Blockheads" de John Blystone, Dim.: 19 h 00. "Happiness" d'Alexander Medvedkin (URSS 1934), Dim.: 21 h 00.

CLAREMONT; 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Tron": 13 h 30; 15 h 25; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS I; Complexe Desjardins (288-3141) — "Les pièges de la mer": 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS II; — "Comment draguer toutes les filles": 12 h 30; 15 h 55; 19 h 20. "Ce soir on s'éclate": 14 h 15; 17 h 40; 21 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS III; — "Voyantes érotiques": 12 h 05; 15 h 10; 18 h 15; 21 h 20. "L'homme masqué et ses fantaisies érotiques": 12 h 45; 15 h 50; 18 h 55; 22 h 00. "L'irrésistible hôtesse": 13 h 55; 17 h 00; 20 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS IV; — "All the king's mes" Sam.: 12 h 40; 14 h 45; 16 h 50; 18 h 55; 21 h 00. "Eve": dim.: 12 h 45; 15 h 20; 17 h 55; 20 h 30.

CÔTE-DES-NEIGES I; 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "King Frat": Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 25; 17 h 15; 19 h 10; 21 h 00. Sem.: 19 h 10; 21 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES II; — "Monty Python live at the Hollywood bowl" Sam. dim.: 13 h 45; 15 h 30; 17 h 20; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

CRÉMAZIE; 8610 St-Denis (388-4210) — "Porté disparu": Sam. dim.: 12 h 25; 14 h 40; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 30. Sam.: 19 h 15; 21 h 30.

CINÉ-PLEX I, 2001 Université suite 100 (849-4518) — "On Golden Pond" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

CINÉ-PLEX II; "Road warrior": 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40.

CINÉ-PLEX III; "rockers": 12 h 25; 14 h 15; 16 h 05; 17 h 55; 19 h 45; 21 h 35.

CINÉ-PLEX IV; "Private lessons": 12 h 45; 14 h 30; 16 h 15; 18 h 00; 19 h 45; 21 h 30.

CINÉ-PLEX V; "Return of the secaucus seven" 12 h 10; 14 h 05; 16 h 00; 17 h 55; 19 h 50; 21 h 45.

CINÉ-PLEX VI; "Missing": 12 h 35; 14 h 50; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 30.

CINÉ-PLEX VII; "Chariots of fire": 12 h 20; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 20; 21 h 40.

CINÉ-PLEX VIII; "Atomic cafe"; 13 h 00; 14 h 40; 16 h 20; 18 h 00; 19 h 40; 21 h 25.

CINÉ-PLEX IX; "Jules et Jim"; 13 h 10; 15 h 10; 17 h 10; 19 h 10; 21 h 10.

DAUPHIN I; 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Rox et Rouky"; 13 h 15; 16 h 30; 19 h 45; "Condorman" 14 h 50; 18 h 00; 21 h 20.

DAUPHIN II; "Il faut tuer Birgitt Hass": 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.

DORVAL I; 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Six pack": 12 h 30; 15 h 40; 16 h 50; 19 h 00; 21 h 10.

DORVAL II; "The world according to Garp"; 13 h 15; 15 h 45; 18 h 15; 20 h 45.

DORVAL III; "Bambi"; 13 h 00; 14 h 50; 16 h 50; 18 h 45; 20 h 40.

DÉCARIE SQUARE I; Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "E.T. extra terrestrial": Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

DÉCARIE SQUARE II; "Swamp things": Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00; Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

ÉLYSÉE I; 35 Milton (842-6053) — "Diva": Sam. dim.: 12 h 40; 14 h 55; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 40 Sem.: 19 h 30; 21 h 40.

ÉLYSÉE II; "Conte de la folie ordinaire": Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 20; 16 h 15; 18 h 10; 20 h 00; 21 h 50. Sem.: 18 h 10; 20 h 00; 21 h 50.

FAIRVIEW I; 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "Raiders of the lost ark": Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 16 h 50; 19 h 00; 21 h 10. Sem. 19 h 00; 21 h 10.

FAIRVIEW II; "Young doctors in love": Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 19 h 15; 21 h 15.

IMPERIAL; 1430 Bleury (288-7102) — "Star trek II: the wrath of Khan"; 12 h 00; 14 h 20; 16 h 40; 19 h 00; 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 35.

JEAN-TALON; 255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le retour de Goldorak": 15 h 05; 19 h 00. "Les Ribonsons dans les Rocheuses": 13 h 15; 17 h 00; 21 h 00.

KENT I; 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Young doctors in love": Sam. dim. 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 19 h 15; 21 h 15.

KENT II; "The world according to Garp": Sam. dim: 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00. Sem.: 18 h 30; 21 h 00.

LA CITÉ I; 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Young doctors in love": 12 h 20; 14 h 05; 15 h 50; 17 h 35; 19 h 25; 21 h 15. Sem.: 19 h 25; 21 h 15.

LA CITÉ II; "Raiders of the lost ark": Sam. dim.: 12 h 40; 14 h 45; 16 h 50; 18 h 55; 21 h 00. Sem: 18 h 55; 21 h 00.

LA CITÉ III; "Blade runner": Sam. dim.: 12 h 25; 14 h 30; 16 h 35; 18 h 40; 20 h 45; Sem. 18 h 40; 20 h 45.

LAVAL-ODÉON I; Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "E.T. extra terrestrial": Sam. dim. 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

LAVAL-ODEON II; "Bandits bandits": Sam. dim.: 13 h 30; 17 h 35; 21 h 40; Sem.: 19 h 55; "Le choc des étoiles": Sam. dim.: 15 h 40; 19 h 50; Sem.: 18 h 00; 21 h 55.

LAVAL I; 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Young doctors in love": Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40. Sem.: 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40.

LAVAL II; "Suédoises au pensionnat": Sam. dim.: 13 h 40; 16 h 25; 19 h 10; 21 h 55. "Mystère du plaisir": Sam. dim.: 12 h 30; 15 h 15; 18 h 00; 20 h 45; Sem.L 18 h 00; 19 h 10; 20 h 45.

LAVAL III; "Victor Victoria": Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 50; 18 h 20; 21 h 00. Sem.: 19 h 25; 21 h 00.

LAVAL IV; "Folle nuit d'Ibizia": Sam. dim.: 13 h 30; 16 h 20; 19 h 10; 22 h 00. "La nymphette intrigante": Sam. dim.: 12 h 20; 15 h 05; 18 h 00; 20 h 45. Sem.: 18 h 00; 19 h 10; 20 h 45.

LAVAL V; "Les aventures de l'arche perdue": Sam. dim.: 12 h 40; 14 h 50; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 00.

LOEW'S I; 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Young doctors in love": 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S II; "Firefox": 12 h 00; 14 h 25; 16 h 50; 19 h 15; 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 24 h 00.

LOEW'S III; "Raiders of the lost ark": 12 h 05; 14 h 10; 16 h 35; 19 h 00; 21 h 10; Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

LOEW'S IV; "Grease" II: 12 h 10; 14 h 30; 16 h 50; 19 h 10; 21 h 30; Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

LOEW'S V; "Author author": 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h00.

MERCIER; 4260 Est, Ste-Catherine (255-6224) — "Chicanos chasseur de têtes" Sam.: 19 h 15. Dim.: 15 h 00; 19 h 15. Lun. à jeu.: 21 h 25. "Le fantôme de Milburn" Sam.: 21 h 30. Dim.: 13 h 00; 17 h 15; 21 h 30. Lun. à jeu.: 19 h 25.

OUIMETOSCOPE I; 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Un amour infini" de Franco Zeffirelli (É.U. 1981) sam.: 19 h 15; 21 h 45. Dim.: 14 h 00; 16 h 30; 19 h 15; 21 h 45.

OUIMETOSCOPE II; "Pulsions" de Brian de Palma (É.U. 1980), sam.: 19 h 00; 21 h 15. "La Provinciale" de Claude Goretta (Fr. Suisse 1980), dim.: 13 h 30; 15 h 45; 19 h 00; 21 h 15.

OUTREMONT; 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Loin de la terre" sam.: 19 h 00. "Une étoile est née" sam.: 21 h 30. "Le maître d'école" dim.: 19 h 15. "La banquière" dim.: 21 h 30.

PALACE I; 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Rocky III": 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 20.

PALACE II; "Blade runner": 13 h 00; 15 h 10; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 40. Sam.: dernier spectacle 23 h 50.

PALACE III; "Six pack": 13 h 10; 15 h 10; 17 h 10; 19 h 10; 21 h 10. Sam.: dernier spectacle 23 h 10.

PALACE IV; "Team-mates": 13 h 30; 15 h 00; 16 h 30; 18 h 00; 19 h 40; 21 h 20.

PALACE V; "Victor Victoria": 13 h 35; 16 h 10; 18 h 45; 21 h 20. Sam.: dernier spectacle 23 h 40.

PALACE VI; "The secret of nimh": 12 h 50; 14 h 30; 16 h 10; 17 h 40; 19 h 20; 21 h 00.

PARISIEN I; 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Les aventuriers de l'arche perdue": 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 25.

PARISIEN II; "Les uns les autres": 13 h 00; 16 h 45; 20 h 30.

PARISIEN III; "Montenegro": 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

PARISIEN IV; "La vie continue": 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40.

PARISIEN V; "Ragtime": 12 h 20; 15 h 10; 18 h 05; 21 h 00.

PLACE DU CANADA; Place du Canada (861-4595) — "Annie": Sam., dim.: 13 h 30; 16 h 15; 19 h 00; 21 h 30. Sem.: 19 h 00; 21 h 30.

PLACE LONGUEUIL I; Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Le retour de Goldorak": Sam., dim.: 15 h 30; 19 h 00. Sem.: 19 h 00. "Les Robinsons dans les Rocheuses": Sam., dim.: 13 h 35; 17 h 05; 20 h 35. Sem.: 20 h 35.

PLACE LONGUEUIL II; "Bandits bandits": Sam., dim.: 13 h 30; 17 h 40. Sem.: 19 h 55. "Les mercenaires de l'espace": Sam., dim.: 15 h 40; 19 h 45. Sem.: 18 h 00; 21 h 55.

PLACE VILLE-MARIE I; 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "The world according to Garp": 13 h 45; 16 h 20; 19 h 00; 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE II; "Diner": 12 h 50; 15 h 00; 17 h 10; 19 h 20; 21 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON I; Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "E.T. extra terrestrial": Sam., dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.

PLACE ALEXIS NIHON II; "Swamp things": Sam., dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.

PLACE ALEXIS NIHON III; "Porky's": Sam., dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

SAINT-DENIS I; 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacle sur scène Cliff Richard, mer.: 20 h 30.

SAINT-DENIS II; 1590 St-Denis (845-3222) — "Corps et âme": Sam., dim.: 13 h 55; 17 h 35; 21 h 15. Sem.: 20 h 55. "Le dernier amant romantique": Sam., dim.: 12 h 05; 15 h 45; 19 h 25. Sem.: 19 h 00.

SAINT-DENIS III; 1590 St-Denis (845-3222) — "Comment draguer toutes les filles": Sam., dim.: 14 h 40; 17 h 50; 21 h 00. Sem.: 21 h 00. "Ce soir on s'éclate": Sam., dim.: 13 h 05; 16 h 15; 19 h 25. Sem.: 19 h 25.

VAN HORNE; 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Bambi": 13 h 00; 14 h 50; 16 h 50; 18 h 45; 20 h 40.

VERDUN; 3641 Wellington, Verdun (768-2092) — "Rox et Rouky": Sam. dim.: 15 h 10; 18 h 25; 21 h 40. Sem.: 19 h 50. "Condorman": Sam., dim.: 13 h 15; 16 h 40; 20 h 00. Sem.: 18 h 10; 21 h 25.

VERSAILLES I; 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Les aventuriers de l'arche perdue": Sam., dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

VERSAILLES II; "Young doctors in love": Sam., dim.: 13 h 30; 15 h 20; 17 h 10; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

VERSAILLES III; "Folle nuit d'Ibizia": Sam., dim.: 13 h 00; 15 h 50; 18 h 40; 21 h 30. "Hôtel pour les jeunes filles": Sam., dim.: 14 h 35; 17 h 25; 20 h15. Sem.: 18 h 40; 20 h 15.

VILLERAY; 8042 St-Denis (388-5577) — "Chicanos chasseur de têtes": Sam., dim.: 15 h 00; 19 h 15. Sem.: 21 h 25. "Le fantôme de Millburn": Sam., dim.: 13 h 00; 17 h 15; 21 h 30. Sem.: 19 h 25.

WESTMOUNT SQUARE; 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Les uns les autres": Sam., dim.: 13 h 00; 16 h 45; 20 h 30. Sem.: 20 h 30.

YORK; 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Poltergeist": 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 25.

sur scène

AU VIEUX FORT; 120 Chemin de St-Jean Vieux-Laprairie (659-0011) — "Le chemin de Lacroix" et "Goglu" de Jean-Barbeau. Jeu. ven. sam.: 19 h 00. Jusqu'au 4 sept.

CAFÉ INSTANTANÉ; 102 rue St-Georges, Vieux Laprairie (659-9800) — "Parlez-moi d'humour" écrit et interprété par Daniel Lemire. Jeu. ven. sam.: 21 h 00. Jusqu'au 31 juillet.

CENTRE D'ART ORFORD; Mont-Orford, Autoroute des Cantons de l'est, sortie 118 — (819) 843-3981 — Ensemble Concertante; Quintette à vent; Eugène Plawutsky, piano, sam.: 20 h 30. Musique de chambre; Ensemble Concertante; James Thompson, trompette; Madina McKie, basson; Eugène Plawutsky, piano, ven.: 20 h 30.

CAFÉ MOLIÈRE; 1200 St-Hubert (844-7000) — "J'pogne-tu ou chus pognée?" une production de La Vitrine. Avec Josette Couillard, Marie-Denyse Daudelin, Véronique Pinette. Mise en scène: Monique Rioux. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 7 août. Marie-Thérèse Orain. Lun.: 20 h 30.

CAFÉ NELLIGAN; 550 est, Dorchester 288-9535) — (273-7977) — Jérôme Langlois, pianiste. Lun. mar.: 20 h 30. — "Femmes d'attente" Pierre K. Malouf. Mer. à dim.: 20 h 00. Jusqu'au 29 août. "Pit, Roger pis Rita" texte et mise en scène: Charles Mignault. Mer. à dim.: 22 h 00. Sam.: 22 h 00; 24 h 00. Jusqu'au 28 août.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL; 1440 Ave Union (288-6421) — Alan Raser, piano, mer.: 12 h 30. Oeuvres de Scriabin, Debussy, Brahms, Alan Berg.

CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN; 4303 rue Saint-Denis (843-4384) — "La duchesse de Langeais" de Michel Tremblay. Mise en scène: Jean-Yves Leduc, avec Ronald Houle, jeu. au dim.: 20 h 15. Jusqu'au 1er août. Pauline Lapierre auteur-compositeur, du 20 au 25 juillet 22 h 00.

L'AIR DU TEMPS; 191 ouest, St-Paul (842-2003) — Spectacles à 21 h 30. Karen Young et l'Ensemble de Tim Jackson, samedi. June Wallach, dimanche et lundi. Billy Barwick and his buddies avec Stan Patrick, mardi mercredi. Renée Lee avec l'Ensemble de Richard Ringe.

LE ST-VINCENT; 410 rue St-Vincent, Vieux-Montréal — Spectacle à 20 h 15. Manon Robert, Michel Pigeon et Raymond Houde. Yvon Gaboury, samedi dimanche.

LE ZOOBAR; 97 est, Ste-Catherine (849-8865) — Slim (rock québécois) sam.: 21 h 30; 23 h 00.

L'IMPRÉVU; Hôtel Iroquois, 446 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (878-9397) — Sem.: 22 h 00; 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30; 24 h 00; 1 h 30. Kenny Neal (Blues) jusqu'à dimanche. One Love, (rock) du 26 juillet au 1er août.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH; 3800 Chemin Reine-Marie (733-8211) — Gisèle Guibord, organiste, mer.: 20 h 00. Oeuvres de Pachelbel, Bach, Franck, Vierne, Duruflé, Alain Jimenez.

PLANETARIUM DOW; 1000 est, Saint-Jacques (872-4530) — "La lumière du cosmos" mar. jeu: 12 h 15; 21 h 30. Mer.: 14 h 15; 21 h 30. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15; 16 h 30. Dim.: 13 h 00. Jusqu'au 5 septembre. Spectacles au laser ven. sam.: 19 h 00; 20 h 15; 21 h 30; 22 h 45. Dim.: 15 h 30; 16 h 45; 20 h 15; 21 h 30.

QUÉBEC ÉTÉ DANSE; spectacle au Centre Culturel de l'Univeristé de Sherbrooke (819) 565-5410 — Robert Desrosiers, Paul-André Fortier, Edouard Lock, chorégraphes. Mer. jeu.: 20 h 30.

SALLE WILFRID-PELLETIER; Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Napoléon" film d'Abel Gance, du 20 au 25 juillet 19 h 30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE; Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.

THÉÂTRE LE VIEUX CLOCHER; 64 Merry Nord, Magog (847-0470) — Roger Giguère, du mar. au ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Jusqu'au 31 juillet.

VILLE DE MONTRÉAL; — "Le Barbier de Séville", de Rossini. Mar.: 19 h 30 au Parc Le Pélican, Ire Av. et Masson (en cas de pluie mer.: 19 h 30); Au Vieux Port, Des Commissaires et Place Jacques Cartier. Jeu.: 19 h 30 (en cas de pluie, sam. 31 juillet 14 h 00. Pour enfants: La roulotte présente "Les mille et une nuits". Lundi 20 h 30 au Parc Pol. Saint-Henri, Saint-Antoine et Du Collège Mardi 20 h 30. Saint-Joseph (R.D.P.) Gouin et 51e avenue. Mercredi 20 h 30 au Parc Molson, Beaubien et Iberville. Jeudi 20 h 30 au Parc Clément, Lafontaine et Ville-Marie. "L'Oiseau vert de Gozzi" spectacle de marionnettes par la Bastingalle, Jeudi 13 h 30 au Parc Père Marquette. De Carrière et Rosemont.

THÉÂTRE D'ÉTÉ

BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE; Saint-Marc-sur-le Richelieu, Transcanadienne sortie 112 (584-2226) — "Léda ou le cheval qui rêve" de Maryse Pelletier. Avec Denise Morelle, Mireille Lachance, Michel Daigle, Frédérike Bédard, Denis Roy et Janine Sutto. Mise en scène: Gilbert Lepage. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Jusqu'au 28 août.

CHALET DE LA GRANDE COULÉE; route 255 entre St-Félix de Kinsey et Kinsey-Falls (819) 848-2818 — "Une fille dans ma soupe" de Terence Frisby avec Jacques Thisdale, Rita Lafontaine, Diane Robitaille, Armand Labelle, Jean Deschênes, Ronald Tremblay.

CHALET DE SKI DU MONT-ORFORD; Orford (819) 843-6548 — "Le premier" d'Israel Horovitz. Avec Serge Christiaenssens, Diane Dauphinais, René Lefebvre, Jean-Marie Moncelet, Jean-Pierre Roy.

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE; 19 rue Saint-Laurent,Saint-Timothée (373-3262) — "Si Guitry m'était conté" de Sacha Guitry avec Marie Codebeck, Jean-Pierre Leduc, Louis Sincennes. Jeu. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 5 sept.

CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON; Ste-Marguerite du Lac Masson, sortie 69, Autoroute des Laurentides (861-3988) — "Dodge City", opéra western, de Claude Robert et Robert Winner. Avec Robert Winner, Ysengourd Knorh, Sylvie Choquette, Roger Gravel, Richard Lord, Jean-Claude Marsan.

CENTRE CULTUREL DE DRUMMONDVILLE; 175, rue Rinquet 1(800)567-1444 — "Monogamy" de Claude Meunier et Louis Saïa. Avec France Castel, Markita Boies, Rémy Girard, Serge Thériault.

LA RELÈVE A MICHAUD: Auditorium de la Polyvalente de Mortagne, angle des boulevards de Mortagne et Montarville, Boucherville (655-2131) — "Minuit Chrétien" comédie de Jean Barbeau avec Claude Michaud et Jean-Pierre Chartrand. Mar. à ven. 21 h 00. Sam. dim. 19 h 00; 22 h 00. Jusqu'au 4 sept.

LA ROCHE À VEILLON; Saint-Jean-Port-Joli, route 132, sortie 256 (418)598-3061) — "Venez-vous docteur" et "Le bonhomme de bois" comédies en un acte de Monique Miville-Deschênes. Avec Louis-Georges Girard, Gaston Hubert, Monique Miville-Deschênes, Yves Massicotte. Mar. à sam.: 20 h 30. Jusqu'au 14 août.

LE PIGGERY; North Hatley (819) 842-2191 — "Murder game" de Dan Ross, du 22 juillet au 7 août. "Talley's folly" de Landford Wilson, du 12 au 28 août. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 18 h 00; 21 h 30. matinée mer.: 14 h 00.

THÉÂTRE LES ANCÊTRES; Saint-Germain de Gratham, route 20, sortie 170 (819) 395-2253 — "Les cochons meurent comme des mouches" de Georges Dor. Avec Gaëtan Labrèche, Rolland Bédard, Nathalie Gadouas, Yvan Benoit. Mise en scène: Gaétan Labrèche. Merc. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE DES ARPENTS VERTS; Boul. des grands coteaux, Saint-Mathieu-de-Beloeil (sortie 105 de la route 20) (464-0089) — "Sauve qui peut elle m'aime» comédie de Guy Fournier. Avec Louise Turcot, Raymond Bouchard, Claude Gai, Claude Grisé, René Lemieux, Erick Rémy. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00. Jusqu'au 4 septembre.

THÉÂTRE BEAUMONT — SAINT-MICHEL; Saint-Michel de Bellechasse, Autoroute 20, sortie 348 (418) 884-2839 — "Plaisir d'amour inc." de Pierre Goulet. Avec Hélène Loiselle, Lionel Villeneuve, Normand Chouinard. Mar. ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30; 22 h 15.

THÉÂTRE DE LA BUTTE; 2554 rue Monty, Val-David, Autoroute des Laurentides sortie 76 (819) 322-2818 — "Les buttes en train" revue de Marcel Gamache avec Vincent Bilodeau, Andrée Cousineau, Lise Durocher, François Guy, Louise Laparé. Mise en scène: Vincent Bilodeau. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE DE BELOEIL; 600 Richelieu, Beloeil (464-0648) — "La chambre mandarine" comédie de Robert Thomas. Mise en scène: Guy Hoffman. Avec Andrée Lachapelle, Jacques Godin, Roseline Hoffman, Didier Hoffman, Jacques Piperni. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 30. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE DU CHENAL DU MOINE; 1645 Chemin du Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Sorel (743-8446) — "Old Orchard? connais pas!" comédie de Réjean Vigneault. Mise en scène: Joseph Saint-Gelais. Avec Andrée Boucher, Richard Niquette, Monique Leblanc, Jean-Pierre Bélanger. Mar. à jeu.: 20 h 30. Ven., sam.: 21 h 00. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR; Manoir d'Upton, Autoroute 20, sortie Acton-Vale 147 (549-4617) — "Crakias" ou "Tant qu'on l'sait pas ça fait pas mal" de Christian Bédard et Richard Blackburn. Avec Lucie Hamel, Lise Desjardins, Claude Desjardins. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 4 septembre.

THÉÂTRE ENTRE CHIEN ET LOUP; 574 Avenue du Parc, Deauville, Québec (864-9569) — "L'île des heures" d'André Poulain. Avec Benoît Champoux, Raymonde Foucher, Gabriel Lemelin, André Poulain, Mireille Poulain, Julie Rioux, Yves Roberge. Mer. à sam.: 20 h 30. Jusqu'au 14 août.

THÉÂTRE DE L'ÉPI D'OR; Lac Viceroy, R.R. 2 Ripon (819) 428-3370 — Spectacle écologique le 24, 25, 31 juillet ou 1er août. Festival epthanesien-grec, le 7, 8, 14 ou 15 août. Yvon Deschamps, le 27 ou 28 août.

THÉÂTRE DE LA FENIÈRE; 1500 La Fenière, Ancienne-Lorette, Québec (418) 872-1424 — "Mon bébé" de Maurice Hennequin. Avec Estelle Gélinas, Diane Aubin, Anne Houdy, Michel Nadeau, Jean-François Gaudet, Benjamine Roy, Marie-Eve Gagnon, Alpha Boucher. Tous les soirs 21 h 00 sauf lundi, jusqu'au 5 août. "Les filles" de Jean Marsan. Du 7 août au 19 septembre.

THÉÂTRE DE L'ÎLE; À la maison du Citoyen, 25 Laurier (771-6669) — "Le Malade Imaginaire" de Molière. Avec Raymond Accolas, Raphael Albani, Bernard Assiniwi, Josée Beaulieu, Anne Crustin, Hedwige Herblet, Jacques Désy, Pierre Phaneuf, Louise Naubert. Mise en scène: Hedwige Herblet. Mer. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE DES ÎLES; Ile Notre-Dame, Pavillon du Canada — "Libres sont les papillons" de Léonard Gerhse, adaptation française de Raymond Castans. Mise en scène: Florent Forget. Avec Ghislaine Paradis, Jean Faubert, Olivette Thibault, Yvon Bouchard. Mer. à sam.: 20 h 00. Dim.: 15 h 00. Rens.: (872-6366). Jusqu'au 29 août.

THÉÂTRE DE L'ÎLE; 1 rue Wellington, Hull (771-6669) — "Mamours et conjugat" scènes de la vie amoureuse québécoise, une comédie de Jean-Claude Germain. Avec Micheline Marin, Claude Lavoie, Claude Naubert, Luc St-Denis. Mise en scène: Gilles Provost. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE DU MANOIR RICHELIEU; Pointe-au-Pic, comté de Charlevoix, La Malbaie (418) 665-3703 — "Le Charimari ou le démon du midi", comédie de Pierrette Bruno. Avec Françoise Lemieux, Yvon Dufour, Vincent Graton, Antoine Durand, Josée LaBossière. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 4 septembre.

THÉÂTRE MALENFANT; 734 St-Jean-Baptiste, Terrebonne (492-0165) — "En attendant qu'le jour se lève" comédie de Michel Dubuc avec Danielle Fichaud, Yves Raymond, Francis Reddy, Patrice Lécuyer, Louise Bourque, Denise Tessier. Mise en scène: Robert Marien, mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30; 22 h 30. Jusqu'au 4 septembre.

THÉÂTRE DU MONT-JACOB; 135 Maisonneuve, Mont-Jacob, Jonquière (418) 542-7587 — "Vendredi soir" avec Ghyslain Tremblay, Sylvie Léonard, Jean-Pierre Bergeron. Mar. à sam.: 20 h 30. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE DU MANOIR SAINT-CASTIN; 99 Chemin du Tour du Lac, Lac-Beauport (418) 849-4277. — "Plaisanteries" d'Anton Tchékov. Avec Catherine Bégin, Albert Millaire et Guy Nadon. Mise en scène: Albert Millaire. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 00.

THÉÂTRE DES MARGUERITES; Trois-Rivières-Ouest (819) 377-3223 — "La maison hantée", comédie d'Yvon Brochu. Mise en scène: Georges Carrère avec Sophie Clément, Mireille Thibault, Monique Aubry, Aubert Pallascio, Georges Carrère. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 17 h 00; 22 h 30. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE DE MARIEVILLE; Marieville, Autoroute 19 sortie 37. "Et ta soeur" de Bricaire de Lasaygues. Mise en scène: Jean Faucher. Avec Jean Guilda, Jacques Galipeau, Gisèle Dufour, Roger Garceau, Sophie Faucher, Anne Bryant. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 30. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE MOLSON; 10 Chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu, Route 20, sortie St-Charles/St-Hilaire no 113 (584-2223) — Ti-Gus et Ti-Mousse, du 20 au 25 juillet et du 27 juillet au 1er août. André Gagnon, du 3 au 8 août.

THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU; Côteau-du-Lac, Autoroute 20 ouest, sortie 17 (456-3224) — "Sexuellement vôtre" comédie d'Edward Clinton. Mise en scène: Yvan Canuel. Avec Patricia Nolin, Jean-François Doré, Réjean Guénette, Lise Grégoire, Yvan Canuel. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 30. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE DES PRAIRIES; Notre-Dame-des-Prairies, Joliette. Autoroute 40, sortie 122, 1-756-0559 — "Le dernier des Don Juan" traduction d'une pièce anglaise de Neil Simon. Avec Roger LeBel, Louise Rémy, Monique Chabot, Johanne Seymour. Mise en scène: Jean Duceppe. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00; 22 h 30. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE DU PARC; Angle des boul. Saint-Joseph et Jean-de-Brébeuf à Drummondville (800) 567-1444 — "Faut divorcer" de Bertrand B. Leblanc. Mise en scène: Yvon Leroux. Avec Elisabeth Chouvalidzé; Yvon Leroux; Gilles H. Latour. Jeu. ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE AU PARC DE L'ARTILLERIE; à l'extérieur de la Redoute Dauphine, Québec — "La Corriveau" d'André Jean. Avec Estelle Dutil; Albéric Gallant; Pierre Greco; André Jean; Gilles Léveill; Michèle Sirois; Guylaine Tremblay. Mer. à ven.: 14 h 15; 16 h 15. Sam. dim.: 16 h 30; 19 h 00; Jusqu'au 18 août.

THÉÂTRE DE SAINT-OURS; 2555 Rang du Ruisseau, St-Ours-sur-Richelieu, Route 20 sortie 113 vers Sorel (785-2732), (526-3805) — "Pour femmes seulement" ou "Comment vivre sans homme en 36 leçons..." de Sylvain Fillion. Avec Claude Gasse; Carole Morin; Ghyslaine Dupont-Hébert; Isabelle Létourneau; Hélène Cossette; Tia Severe; Jean Welburn; Serge Lessard. Mise en scène: Pierre Racine. Ven. sam. dim.: 21 h 00.

THÉÂTRE DE SAINTE-ADÈLE; 1069 boul. Sainte-Adèle, Autoroute du Nord (430-8770) ou (229-2454) — sortie 67 — "Le Charimari" ou le démon du midi, comédie de Pierrette Bruno. Avec Louise Latraverse; Pierre Dufresne; Marc Luttrell; André Lacoste; Marie-Josée Dalpé. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30; 22 h 30. Jusqu'au 4 septembre.

THÉÂTRE DE ST-SAUVEUR; 22 rue Claude, St-Sauveur (435-3011) — "Comptant Content" de Gilles Richer. Mise en scène: Robert Rivard. Avec Jean Coutu; Robert Rivard; Angèle Coutu; Danielle Bissonnette et Claude Blanchard. Du mar. au ven.: 20 h 30; sam.: 19 h 00; 22 h 30. Jusqu'au 4 sept.

THÉÂTRE SUN VALLEY; Val Morin' Autoroute des Laurentides, sortie 67 (229-6655) — "Une fois par semaine" comédie de Muriel Resnik, adaptation Marcel Mithois. Mise en scène: Louis Lalande, avec Françoise Faucher; Louis Lalande; Gabrielle Mathieu; Serge Bossac. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30; 22 h 30. Jusqu'au 5 septembre.

THÉÂTRE LE SAINT-LAURENT; 2405 Ile Charron, Longueuil (651-5250) — "La bonne Anna" comédie de Marc Camoletti. Avec Rose Ouellette; Gisèle Trépanier; Claude Verdant; Réjean Lefrançois; Marc Hébert. Mise en scène: Claude Colbert. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 30. Jusqu'au 4 sept.

THÉÂTRE LE VIEUX CLOCHER; 64 Merry Nord, Magog (847-0470) — "Lit d'eau" de Patrick Quintal produit par le Théâtre de la Poursuite. Avec Denis Gagné; Sylvie Labelle; Bernard Langlois. Mise en scène: Rodrig Mathieu. Du 3 août au 4 septembre.

FESTIVAL DE LENNOXVILLE; (800) 567-3471 — "The Kite" de W. O. Mitchell. "La Joyeuse Criée" d'Antonine Maillet. "Waiting for the parade" de John Murrel. "La Sagouine" d'Antonine Maillet. "Take me where the water's warm" de James DeFelice. "Vie et mort du roi boîteux" de Jean-Pierre Ronfard. Jusqu'au 21 août.

télévision

SAMEDI

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Un été à l'île Mirabelle
9.30 Capitaine Caverne
10.00 La corde raide
10.30 Docteur Dolittle
11.00 Les héros du samedi
12.00 La semaine parlementaire à Ottawa
13.00 D'hier à demain
14.00 Cinéma: "Les cylons attaquent" drame de science fiction de Vincent Andrew (É.U. 78)
16.30 Les enfants du 47A
17.00 Bagatelle
18.00 Téléjournal
18.05 Une fenêtre sur le monde
18.30 Le monde merveilleux de Disney
19.30 Cinéma canadien: "Les dernières fiançailles" drame poétique de Jean-Pierre Lefebvre (1973).
21.00 Football canadien
Les Blue Bombers reçoivent les Tiger Cats de Hamilton.
23.30 Le téléjournal
23.50 Nouvelles du sport
0.00 La politique fédérale
0.10 Cinéma: "Sans issue" drame politique de Richard Michael Lewis.
1.50 Fin des émissions

10 CFTM

10.25 Horaire
10.30 Fanfan Dédé
11.00 Au royaume des animaux
11.30 Justice pour tous
12.00 Samedi midi
14.00 Le Baseball du samedi: Les Athletics d'Oakland visitent les Orioles de Baltimore ou les Astros de Houston visitent les Cardinaux de St. Louis.
17.00 Pierre Popotame
17.30 Comme ça
17.45 Le dix vous informe
17.55 Le 6/49-Tirage
18.00 Venez donc chez moi: Alain Stanké visite Gérard Lenorman.
18.30 Soirée canadienne
19.30 Colorado
21.30 Science et technologie
22.00 Le vrai visage
22.29 La quotidienne
22.30 Les nouvelles TVA/la météo
22.50 Les sports
23.00 Ciné week-end: "L'homme de Bornéo" Drame spirituel de Robert Mulligan (Am. 62).
1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

17 Radio-Québec

18.30 Histoire des enfants: "Joseph Agricole Viola".
18.50 Les enfants d'ailleurs: "En Nouvelle-Guinée".

19.00 Planète italienne: "Guido Molinari"
19.30 On aura tout vu
20.00 Pays et peuples: "Le Maroc profil berbère".
20.30 Émission régionale: "Chronique d'un pays d'aval".
21.00 Visage: "Armand Frappier"
21.30 Neuf et demi: "A soir, on sort"
22.30 Image par image: "Le saut dans le vide" film italien de Marco Bellochio (1979).

99 TVFQ (Câble)

9.30 Découverte TF1: Invitée vedette: Isabelle Mayereau
9.45 La table d'Adrienne
10.05 Idées à suivre
10.40 Accordéon, accordéon
11.00 Télé-Foot
11.40 Cath à quatre
12.30 Télé-série: "Mamma Rosa ou la farce du destin" Comédie d'André Labarthe.
13.30 Champs-Élysée
14.40 Sept sur sept
15.40 Thé dansant
16.05 Actualités régionales
17.00 Découverte TF-1: Invitée: Fabienne Thibeault
17.15 La table d'Adrienne
17.30 Idées à suivre
18.10 Accordéon, accordéon
18.30 Télé-Foot
19.20 Auto moto
20.00 Film "Le porte-clefs" de Jean Schmitt.
21.00 Megahertz
22.10 Sept sur sept
23.00 Thé dansant
23.30 Actualités régionales

6 CBMT

8.41 Thought for Today
8.45 CBC Good Morning
9.00 Switzer in Company
9.30 Jimmy Phair Country
10.00 Sesame Street
10.58 Entertainment Calendar
11.00 R.C.M.P.
11.30 Mutual of Omaha Wild Kingdom
11.58 Weather Report
12.00 Imagination au galop
12.30 Barriers
13.00 Points west
13.27 Community events
13.30 Bob Monks inside outside
13.58 Program Highlights
14.00 Par 27
14.30 Wok with Yan
15.00 Sportsweekend
18.00 CBC News: saturday report
18.30 This week
19.00 Happy days
19.30 Archie Bunker's place
20.00 TBA
21.00 CFL football
The Hamilton Tiger-Cats take on the Winnipeg Blue Bombers

0.00 The national
0.15 Newswatch
0.37 Cine six: "The kid from left field" drame (1979)
2.28 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Circle Square
7.00 100 Huntley Street
8.00 Classic dark and dangerous
8.30 Untamed World
9.00 Let's go
9.30 Untamed Frontier
10.00 Rocket Robin Hood
11.00 Jo Gallard
12.00 Player's International Tennis: "Martina Navratilova and Pam Shriver vs Cathy Reynolds and Anne Smith"
13.00 Saturday at the movies: "The mourning suit" drame (1975)
15.00 Superstars of wrestling
16.00 Wide world of sports
18.00 Pulse
18.30 Nite Life
19.00 Taxi
19.30 Circus
20.00 Academy Performance: "A few days at Weasel creek" avec Mare Winningham, John Hammond, Colleen Dewhurst.
22.00 Fantasy Island
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
0.00 The Twelve Midnight Movie: "Harry in your pocket" drame (1973).
2.00 Second Feature: "Theatre of blood" film d'horreur 1973

DIMANCHE

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Les aventures de Oui-Oui
9.30 Les voyages de Tortillard
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Univers inconnus: "Légendes et réalités inuit".
12.00 La semaine verte
13.00 Ciné-Pop: "Le roi Muguet" drame de Guy Jorre (France).
15.00 Univers des sports
17.00 Second regard
18.00 Le téléjournal
18.05 Hebdo dimanche
19.00 Chez Denise
19.30 Les beaux dimanches: Les 25 ans de l'Olympia.
20.30 Les beaux dimanches: Les grandes aventures de l'Himalaya.
21.30 Les beaux dimanches: "Des lendemains pour l'homme"
22.30 Le téléjournal
22.50 Sport-dimanche
23.05 Ciné club: "Affreux sales et méchants" Comédie de moeurs de Ettore Scola (It. 76).
0.55 Fin des émissions

10 CFTM

10.25 Horaire
10.30 C'était l'bon temps: Inv.: Robert Savoie
12.00 Bon dimanche
14.00 Information-voyages
14.30 Les Grands Reportages: "La terre violente".
15.30 Allons au Cirque
16.30 Sport mag
17.50 Le dix vous informe
18.00 Rue St-Denis
18.30 Jeunesse Express
19.30 En première: "L'interminable poursuite" drame policier de Richard Lang (Am. 1977).
21.30 Société 82: "L'économie".
22.00 Maintenant
22.30 Les nouvelles TVA/la météo
22.50 Les sports
23.00 La Super
23.22 Janoxik le brigand
0.22 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 T'as bien un drôle de nom: "Le Maroc"

19.00 Planète italienne: "Le pays de l'incertitude"
19.30 Encyclopédia Britannica: "Les grottes: royaume des ténèbres"
20.00 À la recherche des pays de la Bible: "Jérusalem"
20.30 Le temps des incertitudes: "La révolution des mandarins"
21.30 Nouvelles d'Henry James: "De Grey".

99 TVFQ (Câble)

9.30 L'école des fans: "Inv.: C. Jérôme".
10.15 En direct du passé. "Année 1649".
10.30 Atout jeunes
11.00 Sport dimanche: Hippisme: cyclisme, sports équestres.
12.30 Transit: Émission de variétés. "Spécial stars".
14.00 Apostrophes: "Affaires sentimentales"
15.15 Les gens d'ici
15.30 Itinéraires: Médecins pour le tiers monde.
16.20 Actualités régionales
17.00 L'école des fans: André Marillier, contrebassiste
17.45 En direct du passé
18.00 Les sorciers de l'écran
18.30 Ouvert le dimanche: Magazine culturel
21.30 Apostrophes: "Des croyances et des rites en voie de disparition"
22.42 Intermède: Millet malgré l'angelus
23.00 Les arts florissants
23.30 Actualités régionales

6 CBMT

8.45 Thought for Today
8.48 CBC-6 Good Morning
9.00 This is the Life
9.30 Music and the Spoken Word
10.00 Star trek
11.00 From now on
11.30 This is Hollywood
11.58 Weather report
12.00 Meeting place
13.00 Earthbound
13.30 Hymn sing
14.00 Rear-view mirror
15.30 Ten thousand day war
16.30 Edinbourgh military tatoo
17.45 Heavy horses
18.00 Walt Disney
19.00 The Beachcombers
19.30 Hingin' in
20.00 The national dream
21.00 Sons and lovers
22.00 Music in the air
23.00 The National
23.15 The Nation's business
23.21 Newswatch
23.41 Sunday best: "Time gentlemen please" comédie avec Hermione Baddeley et Eddie Byrne (noir et blanc).
1.10 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Crossroads
7.00 The World Tomorrow
7.30 Days of Discovery
8.00 Jimmy Swaggart
9.00 Oral Roberts: "The miracles of seed-faith".
9.30 Rex Humbard
10.00 Hellenic Program
10.30 Teledomenica
13.00 CTV Sports in review
14.00 Travel 82
14.30 The war years
15.30 Everybody's business
16.00 Untamed world
16.30 Question period
17.00 CFL football: The Eskimos play the B.C. Lions in Vancouver.
20.00 Tom Jones
20.30 McGowan's Montreal
21.00 Quincy
22.00 CTV Special "Shark".
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
23.50 Super Loto
0.20 The Twelve Movie: "The fixer" drame (1968).
3.00 The bionic woman
4.00 Sign off

Paul Delvaux a son musée

St-Idesbald (Belgique), (Reuter) — Les femmes nues au regard d'hypnotisé de Paul Delvaux, le grand peintre surréaliste belge, ont enfin trouvé un port d'attache.

Une importante collection d'oeuvres du peintre, un contemporain de Salvador Dali et de René Magritte, est exposée au musée Paul-Delvaux qui vient d'ouvrir ses portes dans une vieille maison de pêcheur restaurée à St-Idesbald, sur la côte belge près de la frontière française.

Ce musée est pour Delvaux, qui fêtera ses 85 ans en septembre, l'assurance que sa collection ne sera pas dispersée à sa mort. Il s'est décidé à acheter la maison, «le Vlierhof», et à gérer le musée.

La plupart des grands musées du monde ont des Delvaux. Une de ses toiles, «Les adieux», s'est vendu pour 220,000 dollars à New York au mois de mai.

«Peindre pour moi, c'est essayer de créer un climat, une atmosphère, un lieu où l'on voudrait se trouver et y placer des figures qu'on voudrait voir», explique Delvaux.

Delvaux, yeux bleu pâle sous une mèche de cheveux blancs, vêtu d'une vieille veste de laine sur une chemise sans manches, les pieds nus dans des sandales, esquive les questions sur la signification de ses tableaux.

«On entre dans mes tableaux, ou on n'y entre pas. C'est une question de communication, de sensibilité. Je peins pour moi», explique-t-il dans le jardin ensoleillé.

«On ne sait pas comment débute un tableau, pourquoi des choses y entrent. Aucune de mes oeuvres ne découle d'un de mes rêves. Il faut attendre le moment où on va pouvoir faire quelque chose de bon. On est inspiré en se promenant dans la rue, en regardant un arbre, par un élément quelconque», ajoute-t-il.

Delvaux, en bonne santé malgré son âge, peint encore plusieurs heures par jour, dans son petit studio près de la mer en été ou dans son plus grand studio de Bruxelles en hiver.

Ses toiles, assez «léchées» sont conçues comme une scène de théâtre peuplée de jeunes femmes au corps pâle, aux longs cheveux blonds sous de grandes capelines, qui font face au spectateur dans une interrogation muette, attendant comme un signal pour se réveiller.

Les hommes, habillés eux, et portant le chapeau melon, passent sans les voir et en général tournent le dos au spectateur.

Le fond du décor est souvent fait de constructions à l'antique et inclut des trains ou tramways, des lignes téléphoniques ou des jardins mystérieux, le tout baignant dans une lumière crépusculaire aux tons gris argent.

Charles Van Deun, conservateur du musée et neveu de Delvaux, dit que cette fascination pour les trains remonte à l'enfance du peintre quand les chemins de fer représentaient encore le mystère des nouvelles techniques.

Le tableau le plus ancien exposé au Vlierhop représente la gare du Luxembourg à Bruxelles, une toile de facture post-impressioniste des années vingt, peinte avant que Delvaux ne subisse brièvement l'influence des expressionistes flamands comme Constant Permeke ou Gustav de Smet.

expositions

AUDITORIUM DU MUSÉE DES BEAUX ARTS; — Parallèlement à l'exposition "L'art du cinéma d'animation" il y a présentation des films "Pastiches hollywoodiens" et "Productions Walt Disney" tous les jeu.: à 18 h 30 et 19 h 30.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN; Cité du Havre (873-2878) — Sophie TaeuberArp rétrospective 1917-1938. Gouaches, reliefs sur bois, huiles, dessins, marionnettes, tapisseries. Jusqu'au 25 juillet. "Jean-Paul Riopelle, peinture 1946-1977. Jusqu'au 22 août.

MUSEE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL; 3400 Avenue du Musée (385-1600) — "Pompero Batoni: deux oeuvres allégoriques" dont la paix et la justice" et "La vérité et la charité". Jusqu'au 8 août. "L'art du cinéma d'animation", jusqu'au 5 sept. "Max Ernst: écrits et oeuvre gravé" exposition thématique comportant quelque cent trente gravures et pages de textes d'albums réalisés entre 1919 et 1974. Jusqu'au 12 septembre. Promenades commentées dans le Vieux Montréal offertes gratuitement tous les mercredis jusqu'au 25 août. Départ à 11 h 00 à la Place Vauquelin.

MUSÉE DE L'ORATOIRE; 3800 Reine-Marie (733-8211) — Une exposition sous le double thème: "Saint-Joseph dans nos traditions" et le "Frère André" tableaux et sculptures de diverses époques depuis 1642. Jusqu'au 31 déc.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS; Château Dufresne (coin Pie IX et Sherbrooke) (259-2575) — Ouvert jeu. à dim.: 12 h 00 à 17 h 00. "Connaître Montréal par ses quartiers: Maisonneuve". Jusqu'au 15 août. Jack Lenor Larsen: 30 ans de création textile, jusqu'au 22 août.

MUSÉE DE L'ÎLE STE-HÉLÈNE; (861-6738) — Sauf lundi: Exposition permanente sur l'histoire coloniale canadienne. Les ustensiles de cuisine et de foyers de la collection MacDonald Stewart; maquette de Montréal 1760, héritage Europe. Tous les jours à compter de 11 h 00, défilés de deux régiments du 18ième siècle; la Compagnie Franche de la Marine et le '78th Ol deFraser Highlanders".

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT; 615 boul. Ste-Croix, Saint-Laurent (747-7367) — mar. à ven. et dim. de 11 h 00 à 17 h 00. Collection permanente arts anciens et traditions artisanales du Québec. «Cerfs-volants Japonais», film de 30 minutes et exposition colorée de cerfs-volants, jusqu'au 1er août. "Huit décennies de cuisses plus ou moins légères". Jusqu'au 5 septembre.

MUSÉE MARSIL; 349 Riverside Drive, Saint-Lamber (671-3098) — "De la voile à la vapeur"; retrace l'évolution de la construction navale dans ces deux régions, de sa naissance dans l'époque coloniale, à son déclin au début du 20e siècle. Jusqu'au 26 septembre.

MUSÉE DU QUÉBEC; Parc des Champs de bataille (418) 643-2150 — Exposition Erskine Nobbs, architecte, artiste, artisan: prolongation jusqu'au 25 juillet.

MUSÉE McCORD; 690 ouest, Sherbrooke (392-4778) — Percy Erskine Nobbs, architecte, artiste, artisan. Prolongation jusqu'au 25 juillet. "Le cercle canadien des femmes de Montréal 1907-1982". Jusqu'au 31 oct. "Morceaux choisis" expositions photographique, comprend dix-huit épreuves par contact 8X10 de la collection Notman, jusqu'à la fin sept. "Les tapis crochetés acadiens de Chéticamp" par Catherine Poirier, jusqu'au 5 déc.

MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL SOULANGES; 431 boul. Roche Vaudreuil (455-2092) — "Les armes à feu au Canada français, du 17e au 19e s." jusqu'au 22 août.

MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI; 35 ouest, Saint-Germain, Rimouski (724-2272) — Deux expositions pour souligner le dixième anniversaire de l'institution. Une exposition historique illustrée par des photographies anciennes et une exposition d'artistes régionaux qui ont exposé depuis l'ouverture du musée. Jusqu'au 30 septembre.

MUSÉE D'ART DE JOLIETTE; 145 Wilfrid Corbeil (756-0311) — "L'Afrique: un art de tradition". Jusqu'au 12 septembre. "Carré/Décarré": peintures, dessins et gravures exécutés entre 1977 et 1982 par Lorraine Bénic. Jusqu'au 8 août.

BIBLIOTHÈQUE MARIE UGUAY; 6052 boul. Monk Ville Émard (872-2044) — 171 artistes québécoises manifestent leur solidarité au colloque international sur "La recherche et l'enseignement relatifs aux femmes". Du 28 juillet au 3 sept. Toutes les disciplines seront représentées.

ATELIER LUKACS; 1430 ouest, Sherbrooke (933-9877) — Artistes de la galerie: aquarelles, peintures et sculptures. Jusqu'au 31 août.

ATELIER GALERIE SERGE LACROIX; 4593 Rivard (843-4535) — Gravures originales de Julianna Joss, Michel Varin. Jusqu'au 31 juillet.

CENTRE D'ART MONT-ROYAL; 1260 Chemin Remembrance (872-2162) — Ouvert tous les jours 10 h 00 à 20 h 00. "6": peintures et dessins de Suzanne Dubuc, Nicole Gauvin, Gilles Jobidon, Anne Pont-Briand, Christiane Roy, Henri Sylvestre. Jusqu'au 15 août.

CENTRE URBAIN; 406 est, Notre-Dame (842-8678) — "Regards sur Montréal", estampes et aquarelles par Monique Dussault, Lois McLean, Josette Michaud, Edna Mhers, Sue Kusk. Ouvert tous les jours de 13 h 00 à 17 h 00. Jusqu'au 5 sept.

CHÂTEAU RAMEZAY; 280 est, Notre-Dame (861-7182) — Ouvert du mardi au dimanche de 10 h 00 à 16 h 30. Objets qui évoquent la vie militaire, économique et sociale du XVII siècle et de la première moitié du XIX, mobilier, estampes, tableaux, costumes, objets usuels. "Miniatures et silhouettes", juillet et août.

GALERIE NATIONALE; Angle Elgin et Slater, Ottawa (992-4636) — "L'avant-garde en Russie: un choix tiré de la collection George Costakis". Ensemble d'oeuvres datant de 1910 à 1932. Jusqu'au 6 septembre. "Hiroshima: dessins par des survivants", jusqu'au 8 août. Eugène Atget, photographie, jusqu'au 3 oct.

GALERIE ART ET STYLE; 4875A ouest' Sherbrooke (484-3184) — P.V. Beaulieu S. Cosgrove, Henri Masson, H. Ross Perrigard, Albert Rousseau, jusqu'au 26 juillet.

GALERIE ART SÉLECT; 6810 St-Denis — Umberto Bruni, L. Del Signore, Michel Duguay, P.G. Dubois, Nicole Grise, G.E. Gingras, Pierre Henry, Vladimir Horik.

GALERIE ALEXANDRE; 1456 ouest, Sherbrooke (844-2593) — Benoît East, Louis Paul Perron, René Richard, Albert Rousseau. Jusqu'au 24 juillet.

GALERIE CRESCENT; 2141 Crescent (843-8589) — Exposition de peintres naïfs et populaires, jusqu'au 31 juillet.

GALERIE D'ART STEWART HALL; 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312) — "L'homme dans l'isolement", aquarelles et dessins, exposition itinérante du Musée National de l'Homme à Ottawa.

GALERIE DON STEWART; 1460 ouest, Sherbrooke (845-2905) — Oeuvres récentes de David Sorensen, jusqu'au 5 août.

GALERIE DOMINION; 1438 ouest, rue Sherbrooke (845-7471) — Oeuvres de Arp, Borduas, Carr, Gullen, Etrog, Greco, Hugues, Jackson, Moore, Pellan, Riopelle, Rodin et Roussil.

GALERIE DES 5 CONTINENTS; 1304 Av. Greene (931-3174) — "Les oiseaux et les fleurs"; gravures et appâts. Du 29 juillet au 19 août.

GALERIE DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS; 88 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal (866-1836) — Verre soufflé de Jean Vallière et peintures sur soie de Elisabeth Nantel et Louise Beaupré Lincourt. Jusqu'au 30 août.

GALERIE ELCA LONDON; 1616 ouest, Sherbrooke (931-3646) Sculptures, gravures et tapisseries inuit. Oeuvres récentes de K.M. Graham, Paul Fournier, Gerardo Ramirez, Erik Gamble.

GALERIE FAUCOMPRE; 1269 Amherst (486-9772) — Peintures et gravures de Eudice Garmaise Jusqu'au 31 juillet.

GALERIE GOYER BONNEAU; 2124 des Tulipes, Île Goyer Carignan (658-5166) — Céramiques de Denise Goyer et Alain Bonneau.

GALERIE IMPRESSION; 4826 St-Denis (843-4491) — Gravures de P. Béliveau, P. Braune, C. Ferry-Male, B. Simard, Peintures de C. Bazante, N. Kucharsky, G. Pottier.

GALERIE LENOUR; 5685 Joncaire, St-Hyacinthe — Ayotte, J. Bourret, J. Constantineau, H. Dubé, G. Gingras, F. Labelle, A.N. Poirier.

GALERIE LIPPEL; 1324 ouest, Sherbrooke (842-6369) — "Les jolies femmes" (Michoacan, Mexique), daté d'il y a 2,000 ans. "Les sculpteurs Inuit d'aujourd'hui".

GALERIE PHOTOGRAMME; 2043 Saint-Denis — Richard Avedon, rétrospective des photographies de mode qu'effectua Avedon entre 1947 et 1970 pour Harper's Bazaar et Vogue.

GALERIE-STUDIO J. YAHOUDA-MEIR; 2160 rue de la Montagne, suite 705 (845-3974) — Fermé jusqu'au 31 août.

GALERIE THEO WADDINGTON; 1504 ouest, Sherbrooke (933-3653) — Travaux de Perehudoff Mead Lindzon Gordon et Hoyland.

STUDIO D'ART VANDERGEEST; 1408 rue St-Marc (935-1920) — Tableaux du Québec, de l'Arctique de la Grèce et d'Israël par C.A. Vandergeest.

INTERACTION GALERIE D'EXPRESSIONS CÉRAMIQUES; 4060 St-Laurent 1er étage (849-2791) — Exposition de céramiques des membres de la galerie. Jusqu'au 20 août.

VERRE D'ART; 1518 ouest, Sherbrooke (932-3896) — Oeuvres multimedia de Nicole Stenger. Jusqu'au 27 juillet.

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

BIBLIOTHÉCAIRE

Le candidat choisi sera responsable du catalogage de la classification, des activités coopératives telles que les prêts inter-bibliothèques, ainsi que d'autres tâches reliées aux politiques établies des bibliothèques.

La personne recherchée sera diplômée en bibliothéconomie et de préférence possèdera une certaine expérience dans le catalogue et la classification. Une bonne connaissance du français est essentielle; toutefois, une bonne connaissance des deux langues officielles serait souhaitable. Ce poste est situé au Ministère de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources culturelles à Fredericton et saura intéresser les personnes dont le salaire se situe présentement aux environs de $24,000.

Les demandes doivent nous parvenir avant le 4 août 1982, mentionnant le numéro de concours NB 82-DE-213.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Pièce G-17, édifice du Centenaire
Casier postal 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1

Offert également aux hommes et aux femmes

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-000252-823. CAISSE POPULAIRE ST-JEAN-BERCHMANS DE MONTRÉAL, partie demanderesse. PIERRE & MICHELINE NOREAU, partie défenderesse. Prenez avis que le 5 août 1982 à 10:00 heures au 101 Rang du Milieu, à Oka, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PIERRE NOREAU & MICHELINE NOREAU saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac Ventura 1975 de couleur orange, 1 téléviseur noir et blanc Philco 10", 1 lave-vaisselle automatique G.E., 1 rouet en bois naturel antique, 1 laveuse Kenmore, 1 sécheuse Simplicity, 1 machine à coudre de marque Berinna et meuble de travail en bois & chaise droite, 1 gramophone antique, 1 téléviseur couleur Viking, 1 répondeur automatique Radio Shack, 1 réfrigérateur Zenith, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 21 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. GREFFE DE LA PAIX. No: 700-27-004232-813. LA REINE, partie demanderesse. DANIEL LEDUC, partie défenderesse. Prenez avis que le 5 août 1982 à 11:00 heures au 6000 boul. L'Assomption, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DANIEL LEDUC saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa de couleur or, 1 stéréo console, 1 table ovale en plaque de verre, 5 chaises en bois, 1 vaisselier en bois. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 21 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-019844-812. 500-27-019829-813. LA REINE, partie demanderesse. JEAN-MARC FOURNIER, partie défenderesse. Prenez avis que le 4 août 1982 à 11:00 heures au 7768, 15e avenue, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN-MARC FOURNIER saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Panasonic, 1 table pour télécouleur, 3 bibliothèques, 1 table à café, 1 sofa beige, 1 sofa brun, 1 cablo sélecteur. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 21 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-017017-81-3. BANQUE DE MONTRÉAL, partie demanderesse. MARIE-FRANCE JOURNET MOUSAKIOTIS, partie défenderesse. Le 4 août 1982 à 10:00 heures au 65 Les Érables Laval sur le Lac, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MARIE-FRANCE JOURNET MOUZAKIOTIS saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1982, immatriculée: 776-M-990, de marque BMW, 1 set de salle à dîner 9 morceaux, 1 T.V. couleur portative de marque Panasonic, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-011474-75-4. IRENE LANGUEDOC, partie demanderesse. STEVE RALBOWSKY, partie défenderesse. Le 4 août 1982 à 13:00 heures au 4825 ouest, rue Broadway, Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de STEVE RALBOWSKY saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur de couleur brun de marque Danby, 1 bibliothèque 4 sections, 1 piano style antique de couleur brun avec banc, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN HOULE, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008176-81-6. YVES CHABOT, partie demanderesse. MARGOT FORTIN, partie défenderesse. Le 4 août 1982 à 11:00 heures au 365 rue Denonville, app. 1, Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MARGOT FORTIN saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de couleur gold de marque Admiral, 1 congélateur de marque General Electrique, 1 cafetière électrique etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL DUCHARME, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-013386-79-0. CAREMI ANSTALT, partie demanderesse. HENRY PLOTNICK, partie défenderesse. Le 4 août 1982 à 11:00 heures au 5790 Rembrand, app. 705, Côte St-Luc, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de HENOY PLOTNICK saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1982 de couleur vert, no. de série: 6047570203134 de marque Cadillac Coupe de Ville, 1 piano style antique avec banc, 1 lave-vaisselle de couleur vert de marque Admiral, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN HOULE, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-020229-81-3. LA REINE, partie demanderesse. URPO VESIVALO, partie défenderesse. Le 5 août 1982 à 11:00 heures au 6030 Westbury, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de URPO VESIVALO saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque en bois, 2 fauteuils en velour de couleur gold, 1 table à café en bois, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-003669-798. ADRIEN R. PAQUETTE. Partie demanderesse —vs— ROLAND DULUDE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 août 1982 à 12:00 heures, au: 82 Grégoire, à St-Jean, district d'Iberville seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROLAND DULUDE saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon de couleur rouge comprenant 1 sofa et 1 fauteuil, 3 tables de salon en bois, 1 téléviseur Philip meuble couleur, 1 stéréo meuble, 2 fauteuils antiques de couleur rouge, 1 miroir mural, 1 laveuse et 1 sécheuse Kenmore. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 21 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008168-820. A. HARPER ASSOCIATES INC., partie demanderesse. ARIS XENOKIS, partie défenderesse. Prenez avis que le 4 août 1982 à 11:00 heures au 260 Bladin, à Chomedey Laval, district de Montréal seront vendue par autorité de justice, les biens et effets de ARIS XENOKIS saisis en cette cause, consistant en: 1 lessiveuse et 1 sécheuse Moffat, 1 moulin à gazon Mastercraft, 1 set de salon 2 mcx en velour jaune et noir, 1 sofa en matériel beige et brun, 1 stéréo Electrohome, 1 amplificateur récepteur AM FM 8 pistes, 1 téléviseur couleur Hitachi console 26", 1 chariot de service en métal chromé. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 21 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005071-829. DÉMÉNAGEMENT ET ENTREPOSAGE KENWOOD LTÉE., demanderesse —vs— VICTOR DOMANSKI, défendeur. Le 3 août 1982, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du défendeur au 255 Montée de Liesse en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, ce 22 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-020258-82-3. TYPOGRAPHIE DYNAMIQUE INC. Partie demanderesse —vs— DENIS RAICHE, Partie défenderesse. Le 5 août 1982 à 10:00 heures au 11,472 P.M. Favier, MONTRÉAL-NORD, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DENIS RAICHT saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. meuble couleur de marque SANYO, 1 laveuse-sécheuse de couleur blanc de marque JOFFAT, 1 set de salon 3 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-007783-82-7. MICHEL LALANDE ET AL., Partie demanderesse —vs— FERNAND CHOUINARD, Partie défenderesse. Le 6 juillet 1982 à 12:00 heures, au 48-9ème ave., ouest, LAVAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FERNAND CHOUINARD saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque R.C.A., 1 horloge Grand-Père, 1 set de salon 1 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Trois-Rivières. COUR PROVINCIALE. No.: 400-02-000552-82-6. MARCELLIN RENAUD, Partie demanderesse —vs— ROBERT ST-ARNAULT, Partie défenderesse. Le 5 août 1982 à 10:00 heures, au 2970 rue Mazenot, LONGUEUIL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT ST-ARNAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console de marque WESTINGHOUSE, 1 set de salon de couleur gris 2 morceaux, 1 set de salle à diner 6 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019026-81-9. TILDEN RENT A CAR COMPANY. Partie demanderesse —vs— LAVAL ISOLATION LTÉE. Partie défenderesse. Le 4 toût 1982 à 11:00 heures, au 270, 70e avenue, CHOMEDEY, LAVAL district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LAVAL ISOLATION LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 table à dessin, 1 calculatrice de marque OLIVETTI, 1 bureau 5 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier. (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-033085-81-7. VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse —vs— RONALD CHAMPAGNE, Partie défenderesse. Le 4 juillet 1982 à 13:00 heures, au 936 rue Theoret, STE THÉRÈSE district de TERREBONNE seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RONALD CHAMPAGNE saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon modulaire 6 morceaux, 1 laveuse-sécheuse de marque WESTINGHOUSE, T.V. couleur de marque ELECTROHOME, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-003338-81-2. M. MICHEL MORNEAU, Partie demanderesse —vs— M. RONALD BOLDUC. Partie défenderesse. Le 5 août 1982 à 10:00 heures, au 923-B, Chemin Pincourt, MASCOUCHE, district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de M. RONALD BOLDUC saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur pour liqueur 1 porte vitrée, 4 tablettes de marque PEPSI, 1 caisse enregistreuse de marque JOY, 1 lot d'articles d'épicerie. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-016690-82-3. VITRERIE LOCAL INC. Partie demanderesse —vs— RESTAURANT ET HOTEL BRIMAR INC. Partie défenderesse. Le 4 juillet 1982 à 13:00 heures, au 10 rue St-Jacques, ouest, MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RESTAURANT ET HOTEL BRIMAR INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 poêle électrique avec plaque chauffante de marque GALAND, 1 réfrigérateur 2 portes vitrées de marque DIAMOND, 1 friteuse 2 pannes de marque GALAND, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL GRATTON, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR SUPÉRIEURE. No: 700-05-000547-806. RENÉ GAGNON, demandeur -vs- ALFRED GAGNON, défendeur. Le 3 août 1982, à 10 heures au domicile du défendeur au No 49, 64e avenue, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: une automobile Chrysler 1974, imm. 303H411. Conditions: ARGENT COMPTANT. VIC BOURDAGES, huissier, 842-5292. Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR SUPÉRIEURE. No: 700-04-000088-812. GINETTE PILON, demanderesse -vs- ANDRÉ SÉGUIN, défendeur. Le 5 août 1982, à 10 heures au domicile du défendeur au No 320 rue Sidney en la cité de Lachute, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Dodge Dart 1971 (verte) série: LH41G1B390136, immatriculée 674M781. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292. Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-046155-797. LAURENTIDE ACCEPTANCE CORP. LTD., demanderesse -vs- LIONEL LABRIE, défendeur. Le 5 août 1982, à 10 heures au domicile du défendeur au No 2366 rue Aylwin, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un camion Dodge P. Up 1974, 8 cyl., couleur brun et beige, imm. F428-653, série: D27BFH5010991, une automobile Ford Mustang 1973, 8 cyl., couleur noir, imm. 799L977, série: 3F04F201568. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier, 842-5291. Montréal, 22 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-018341-81-0. LA REINE, partie demanderesse. MALCOLM C. KILGALLEN, partie défenderesse. Le 5 août 1982 à 11:00 heures au 2240, Des Patriotes, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MALCOLM C. KILGALLEN saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque Vinking, 1 bibliothèque 3 sections. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN HOULE, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003014-82-1. FRANCE HUDON ET AL., partie demanderesse. BERTRAND OUELLET ET AL., partie défenderesse. Le 4 août 1982 à 11:00 heures au 6065 Joseph Renaux, app. 122, Ville d'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BERTRAND OUELLET ET AL saisis en cette cause, consistant en: 1 camionette de couleur blanc, immatriculée: F-481-583, de marque Ford. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GRAVEL, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-039550-814. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse —vs— TAVERNE JOE BEEF (1978) INC. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 août 1982 à 10:00 heures, au: 201 De La Commune ouest, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de TAVERNE JOE BEEF (1978) INC saisis en cette cause, consistant en: 1 poêle à gaz 6 ronds et plate South Bend, 1 réfrigérateur Brandford, 1 machine à boules Balley, 1 orthophonique Seeburg, 1 réfrigérateur à bières 14 portes, 1 t.v. couleur Granada, 1 vidéo-cassette et acc., 1 machine à cassettes Quasar, 1 appareil de télévision écran géant Sony, 1 machine à laver les verres, 1 congélateur GWS, 1 réchaud 5 ouvertures, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 21 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011159-816. THE ADMINISTRATORS OF SUNNYBROOK VILLAGE CONDOMINIUM, demanderesse, -vs-, RICHARD WOLOSIANSKI, défendeur. Le 5 août 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 449 rue Boul. Hyman en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier. Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-003998-810. JOHN LECOMPLES, demandeur, -vs-, STUDIO PHYSIOFORME LONGUEUIL INC., défenderesse. Le 4 août 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1216 rue Chemin Chambly en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 6 ceintures vibrator, 1 t.v. couleur Admiral, 1 lot d'équipement assorties et etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier. Montréal, 20 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-022190-826. LA COMPAGNIE EMPIRE CROCKERY INC. demanderesse, -vs-, 93233 CANADA LTÉE. (LE CARIBOU BAR SALON ENRG), défenderesse. Le 4 août 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 730 rue 90ième avenue en la cité Lasalle et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur, 1 lave-vaisselle, 1 congélateur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier. Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-041608-808. LES ASSOCIÉS SERVICES FINANCIERS LIMITÉE, demanderesse, -vs-. MAURICE LEVACHER, défendeur. Le 4 août 1982, à 11:00 heures au domicile du défendeur au no 1216 rue Chemin Chambly en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 5 bicycles CCM exercise, 1 set de salon noir, 1 lot d'articles divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier. Montréal, 22 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-042295-81-1. VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse —vs— SEBASTIAN AGOSTINO, Partie défenderesse. Le 4 août 1982 à 11:00 heures, au 3020 boul. Lévesque, DUVERNAY, LAVAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SEBASTIAN AGOSTINO saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque R.C.A., 1 set de salle à diner 8 morceaux, 1 set de cuisine 7 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JENRI JUNEAU, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. No.: T-1529-82. IMPÔT SUR LE REVENU, Partie demanderesse —vs— M. ANDRÉ BEAULIEU, Partie défenderesse. Le 5 août 1982 à 13:00 heures, au 211 boul. Curé Labelle, LAVAL district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de M. ANDRÉ BEAULIEU saisis en cette cause, consistant en: 1 auto no. de série: 7363781114530 de marque BEAUMND CUSTUM, 1 auto no. de série: RL21G5G190977 de marque PLYMOUTH FUOY, 1 auto no. de série: 2T87Y7M159696 de marque PONTIAC FIREBIRD, etc... GAETAN HOULE. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN HOULE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-004910-82-9. CIE D'ÉQUIPEMENT SANITAIRE LTÉE, Partie demanderesse —vs— WILFRID PAQUETTE, Partie défenderesse. Le 4 août 1982 à 13:00 heures au 9075 Forbin Hanson, MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de WILFRID PAQUETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque ADMIRAL, 1 système de son de marque PANASONIC, 1 set de salon 2 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GRAVEL, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021928-820. LOISELLE PETROLEUM LTÉE, demanderesse -vsJEAN-GUY BRUNET, défendeur. Le 5 août 1982, à 12:30 heures au domicile du défendeur au No 5913 rue boul. LaSalle, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur Sanyo, couleur 20" avec adapteur. Meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5291. Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-028565-815. CAISSE POPULAIRE ST-EDOUARD DE FABREVILLE, demanderesse -vsJOCELYN FORTIN, défendeur. Le 5 août 1982, à 10 heures au domicile du défendeur au No 72 rue Sauriol, apt. A, en la cité de Laval (L.D.R.) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: une automobile Mini Austin 1971, série: YA2S1N186239A, immatriculée 119S884. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292. Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021125-823. LOISELLE PETROLEUM LTÉE, demanderesse -vsÉDOUARD RICHARD, défendeur. Le 5 août 1982, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 502 rue Richard en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur Hitachi 26", couleur, une table de pool 4' x 7' approx., meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292. Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008410-826. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- GLENN EDWARD KRULLER, défendeur. Le 4 août 1982, à 13 heures au domicile du défendeur au No 3440 rue Durocher, apt. 1516, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Honda 1981, série: JHMSL332XBS805346, imm. 699L342, couleur bleu. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292. Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-001161-825. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- RÉAL LAMOUREUX, défendeur. Le 4 août 1982, à 10 heures au domicile du défendeur au No 2205 rue Henri-Bourassa, est, suite 201 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Thunderbird 1979, 8 cyl. couleur bleu, série 9G87H29H690, imm. 148L683. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier, 842-5292. Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-041255-816. CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS DE COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, demanderesse -vs- JEAN-GUY NOLIN, défendeur. Le 4 août 1982, à 12 heures au domicile du défendeur au No 7311 rue Désormeaux, apt. 4 en la cité d'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur de marque Zénith en couleur avec meuble environ 26". Une laveuse à vaisselle de marque Whirlpool. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier, 842-5292. Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022220-813. LA CIE DE RÉFRIGÉRATION RAY INC., demanderesse -vs- RESTAURANT LA COMTESSE LTÉE, défenderesse. Le 3 août 1982, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1600 boul. Le Corbusier, Centre Laval en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Richmac MC-110S, 13 tables approx. 2' x 2', 3 tables approx. 3' x 3', 30 chaises beige avec rotin... etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292. Montréal, 22 juillet 1982.

LES MOTS CROISÉS

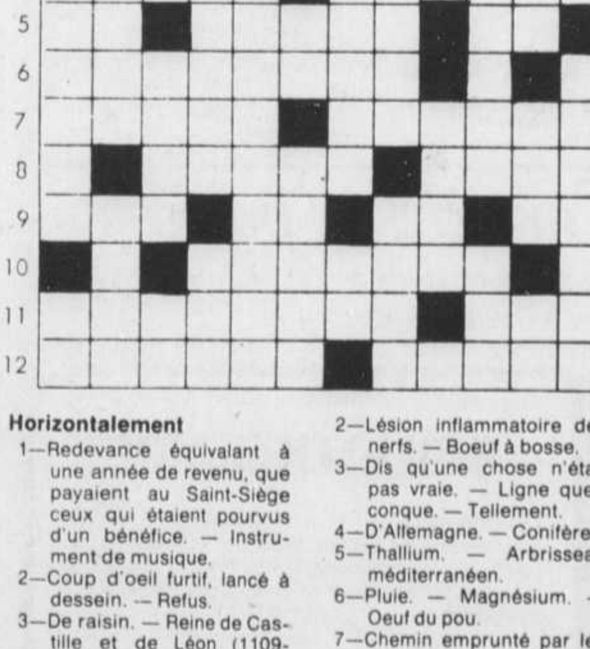

Horizontalement

1—Redevance équivalant à une année de revenu, que payaient au Saint-Siège ceux qui étaient pourvus d'un bénéfice. — Instrument de musique.
2—Coup d'oeil furtif, lancé à dessein. — Refus.
3—De raisin. — Reine de Castille et de Léon (1109-1122).
4—Classes, sélectionnes. — Rend sûr.
5—Deux. — abréviation familière de ma amie. — Édouard.
6—Fit perdre la respiration, la vie, en comprimant le cou.
7—Rien. — Fantaisies.
8—Statue représentant une divinité et exposée à l'adoration. — Munit d'armes.
9—Comm. des Alpes-Maritimes. — Chemin de halage. — Familièrement. — Patrie d'Abraham.
10—Oiseau gallinacé.
11—Plante aromatique. — Partie périphérique des grains des céréales.
12—Monnaie de compte anglaise. —Unité de mesure de volume.

Verticalement

1—Celle qui prend ses vacances au mois d'août. — Argent.
2—Lésion inflammatoire des nerfs. — Boeuf à bosse.
3—Dis qu'une chose n'était pas vraie. — Ligne quelconque. — Tellement.
4—D'Allemagne. — Conifère.
5—Thallium. — Arbrisseau méditerranéen.
6—Pluie. — Magnésium. — Oeuf du pou.
7—Chemin emprunté par les troupeaux lors de la transhumance. — Thorium.
8—Signe du zodiaque. — Unité monétaire chinoise.
9—Le meilleur en son genre. — Unité de vitesse, dans les transmissions télégraphiques.
10—S'informer (s'). — Orient.
11—Pesant. — Troublé. — Métal précieux.
12—Prince troyen. — Femme du tsar.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	R	A	M	A	T	U	R	G	E	■	A
2	O	U	R	A	G	A	N	■	A	G	E	N
3	C	I	E	L	■	N	A	I	V	E	T	E
4	T	N	T	■	E	N	U	M	E	R	A	S
5	R	U	E	L	L	E	■	■	N	I	L	■
6	I	R	■	A	L	U	C	I	T	E	■	F
7	N	E	O	■	I	R	A	N	■	■	F	A
8	E	■	C	A	P	■	L	■	E	M	O	I
9	■	B	U	I	S	S	O	N	N	E	U	X
10	P	I	L	L	E	U	R	■	V	U	E	■
11	E	L	U	E	■	R	I	P	O	S	T	E
12	T	E	S	■	F	E	E	R	I	E	■	M

LA MÉTÉO

A l'exception de l'extrême est du Québec qui sera encore affecté surtout en matinée par une dépression sur la côte du Labrador. Une crête de haute pression dominera la presque totalité de la province aujourd'hui. Cependant l'extrême ouest du Québec sera touché par la frange nuageuse d'une dépression en provenance de l'Ontario. À long terme cette même perturbation devrait couvrir de ses nuages les régions au nord du St-Laurent dimanche.

MONTRÉAL

Aujourd'hui ensoleillé. Maximum 29. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 30
COUCHER: 20 h 33

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue: ensoleillé, ennuagement en fin de journée, maximum 25. Aperçu pour dimanche: ciel variable, possibilité d'averses ou d'orages.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé, maximum 29. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: ensoleillé, maximum 26. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé, maximum 23. Aperçu pour dimanche: ciel variable, possibilité d'averses ou d'orages.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ensoleillé et vent modéré, maximum 25. Aperçu pour dimanche: ciel variable, possibilité d'averses ou d'orage.

Estrie, Beauce, Québec: ensoleillé, maximum 26. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Baie-Comeau: ensoleillé et vent modéré, maximum 21. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

Sept-Iles: ensoleillé avec quelques passages nuageux et vent modéré, maximum 20. Aperçu pour dimanche: beau.

Gaspé, Parc Forillon: ensoleillé avec quelques passages nuageux et vent modéré, maximum 20. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

Basse-Côte-Nord, Anticosti, ouest de Natashquan: ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré, maximum 20. Aperçu pour dimanche: beau.

Natashquan et à l'est: averses en matinée, dégagement par la suite, vent modéré, maximum 20. Aperçu pour dimanche: beau.

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	Ensoleillé	12	22
Victoria	Ensoleillé	11	24
Edmonton	Ensoleillé	10	23
Calgary	Ensoleillé	10	23
Whitehorse	Ensoleillé	9	24
Regina	Ensoleillé	11	23
Winnipeg	Dégagement	15	25
Toronto	Ensoleillé	16	29
Ottawa	Ensoleillé	13	28
Québec	Ensoleillé	8	26
Halifax	Ensoleillé	14	24
Fredericton	Ensoleillé	12	26
Charlottetown	Ensoleillé	14	24
St Johns	Ensoleillé	12	22

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	Ensoleillé	52	81
Atlanta	Part. nuageux	70	90
Atlantic City	Part. nuageux	68	85
Boston	Ensoleillé	63	80
Buffalo	Ensoleillé	58	83
Burlington	Ensoleillé	51	79
Charleston WV	Ensoleillé	68	87
Charlotte NC	Part. nuageux	69	86
Chicago	Ensoleillé	61	85
Cleveland	Ensoleillé	60	83
Dallas	Ensoleillé	76	98
Denver	Ensoleillé	68	99
Detroit	Ensoleillé	59	86
Hartford	Ensoleillé	57	85
Honolulu	Part. nuageux	70	88
Houston	Part. nuageux	74	94
Kansas City	Ensoleillé	68	91
Las Vegas	Part. nuageux	80	105
Los Angeles	Part. nuageux	70	90
Miami Beach	Part. nuageux	80	90
Minn. St. Paul	Part. nuageux	71	92
New Orleans	Orages	74	91
New York	Ensoleillé	68	85
Norfolk	Part. nuageux	71	82
Oklahoma City	Ensoleillé	71	97
Orlando	Orages	74	92
Philadelphie	Part. nuageux	67	84
Phoenix	Part. nuageux	82	108
Pittsburgh	Ensoleillé	60	85
Portland Me	Ensoleillé	57	79
Portland Or	Ensoleillé	56	88
Reno	Part. nuageux	54	90
Tampa	Orages	74	89
Salt Lake City	Averses	67	96
San Diego	Part. nuageux	70	80
San Francisco	Ensoleillé	53	63
Seattle	Beau	54	81
Spokane	Beau	51	85
Syracuse	Ensoleillé	52	81
Tulsa	Ensoleillé	72	97

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MAX	MIN
Acapulco	Nuageux	25	33
Barbades	Averses	25	31
Curaçao	Part. nuageux	26	31
Freeport	Part. nuageux	25	33
Guadalajara	Beau	15	28
Guadeloupe	Part. nuageux	26	31
La Havane	Beau	—	33
Kingston	Beau	27	34
Montego Bay	Nuageux	22	30
Mexico	Nuageux	13	24
Monterrey	Part. nuageux	23	37
Nassau	Part. nuageux	26	32
San Juan	Nuageux	27	31
Trinidad	Part. nuageux	24	31

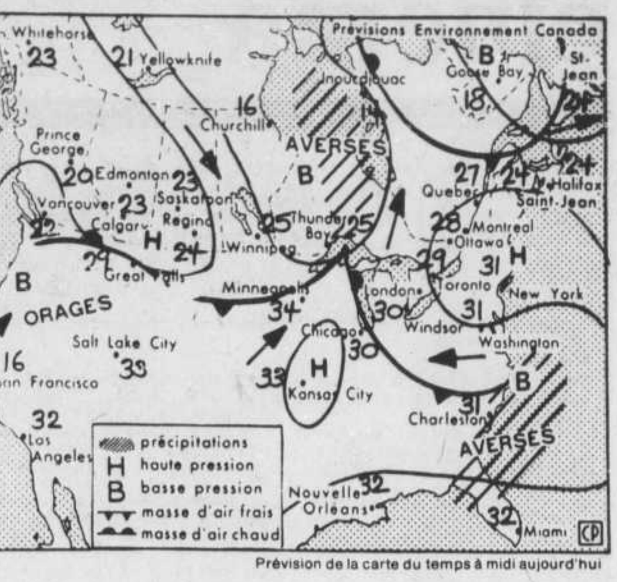

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ	HEURE
Aberdeen	Clair	18	13 h
Amsterdam	Nuageux	18	13 h
Ankara	Clair	26	15 h
Athènes	Clair	31	14 h
Auckland	Clair	4	Minuit
Beyrouth	—	—	14 h
Berlin	Part. nuageux	24	13 h
Bonn	Nuageux	21	13 h
Bruxelles	Nuageux	20	13 h
Le Caire	Clair	29	14 h
Casablanca	Clair	24	Midi
Copenhague	Clair	24	13 h
Dublin	Part. nuageux	18	13 h
Genève	Clair	25	13 h
Jérusalem	Clair	28	14 h
Lisbonne	Clair	23	Midi
Londres	Nuageux	17	13 h
Madrid	Clair	29	13 h
Malte	Clair	33	13 h
Moscou	Part. nuageux	21	15 h
New Delhi	Part. nuageux	32	17 h
Nice	Clair	28	13 h
Oslo	Part. nuageux	25	13 h
Paris	Nuageux	20	13 h
Rome	Clair	30	13 h
Sofia	Part. nuageux	31	14 h
Stockholm	Nuageux	23	13 h
Tokyo	Nuageux	24	21 h
Tunis	Clair	32	13 h
Vienne	Part. nuageux	26	13 h
Varsovie	Clair	22	13 h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
A 18 h hier	19	28
Normale	16	26
Records	10 (1981)	33 (1959)

PRÉCIPITATIONS*

(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	2.4	0
Ce mois-ci	21	0
Normale pour ce mois	85	0
Cette année*	222	0
Normale pour l'année	707	240

**Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.*

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	0
Ce mois-ci	16
Normale pour ce mois	7
Cette saison	16
Normale au 30 juin	7

**Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.*

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-013326-816. LA REINE, Partie demanderesse —vs— MOHAMED ELGAWEHARY. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 août 1982 à 11:00 heures, au: 2490 Boulogne #101, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MOHAMED ELGAWEHARY saisis en cette cause consistant en: 1 Oldsmobile Delta 1971 de couleur rouge plaque # 244S655 Qué. 82, 1 téléviseur couleur Philco portatif. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RICDARD LARIVIÈRE, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 21 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-017776-818. LA REINE, Partie demanderesse —vs— ENRIQUE RODRIGUEZ, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 août 1982 à 15:00 heures, au: 965 Voltaire, à Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ENRIQUE RODRIGUEZ saisis en cette cause, consistant en: 1 tondeuse électrique G.E., 1 ensemble stéréophonique AM FM Juliette avec magnétophone à cassettes et table tournante incorporé et 2 enceintes acoustiques. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 21 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GOEFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-015194-816. LA REINE, Partie demanderesse —vs— DIANE BARAMASCO. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 août 1982 à 10:00 heures, au: 200 Senneville, à Senneville, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DIANE BARAMASCO saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Jeep modele CJ-5 de couleur rouge plaque # 1011,967 Qué. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 21 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-019884-818. LA REINE, Partie demanderesse —vs— MICHAEL DENTON, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 août 1982 à 13:00 heures, au: 7355 l'Acadie #602, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MICHAEL DENTON saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places en tissus brun et orange, 2 fauteuils en tissus même couleur, 1 sofa 2 places brun et beige, 1 téléviseur Sears 12", et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RICHARD GAGNÉ, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 21 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-000809-816. LA REINE, Partie demanderesse —vs— LES ENT. DE CENTRE D'ACHATS INC. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 août 1982 à 13:00 heures au: 4141 Sherbrooke ouest # 250, à Westmount, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENT. DE CENTRE D'ACHATS INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau plat avec aile à gauche, 1 machine à écrire IBM, 1 classeur en métal horizontale 2 portes, 1 machine à chèques Speedrite, 2 classeurs en métal horizontals (un 6 tiroirs, un 5 tiroirs), et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 21 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-052701-81-5. CLAUDE GIGUÈRE, partie demanderesse. ESQUISSE MEUBLES DU TEMPS PROCHAIN, partie défenderesse. Le 4 août 1982 à 10:30 heures au 5155 Ramsay, St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ESQUISSE MEUBLES DU TEMPS PROCHAIN saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo, 2 calculatrices, 2 sableuses à ruban, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. NO 500-02-040911-815 COUR PROVINCIALE. WALTER E. HELLER FINANCIAL CORP. demanderesse -vs- LES GESTIONS YVON COTE LTÉE, défenderesse. Le 4 août 1982, à 10:00 heure de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 727 rue Taschereau en la cité Greenfield Park district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo électrique Royal, photocopieur Sharp, 148 étages en métal, 4 terminal IBM, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier 288-6317. Montréal, 24 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. No 500-02-021456-822. COUR PROVINCIALE. PEINTURE DENALT LTÉE, demanderesse -vs- TAPIS PRINCE RUPERT INC., défenderesse. Le 6 août 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 8071 rue St. Denis A en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 machine à peinture Graco, 1 classeur 4 tiroirs et etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier. Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-05-014029-811. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- ANDRE PERRON, défendeur. Le 6 août 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 5830 rue Milan en la cité de Brossard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 petit congélateur, 1 lave vaisselle, 1 téléviseur couleur etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier. Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No 500-02-052446-817. LES MODES DOWN TOWN LTEE, demanderesse -vs- STATION UNISEX (97027 CANADA LTEE) défenderesse. Le 6 août 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 7908 rue Boul. Champlain en la cité de LaSalle et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de jeans assorties, 1 lot de lingerie pour hommes assorties, 1 caisse enregistreuse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier, Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-023967-800. OWL-LITE RENTALS & SALES, demandeur —vs— FER ORNEMENTAL LAPRAIRIE INC., défenderesse. Le 5 août 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 11740 rue 6ième Avenue en la cité Rivière-des-Prairies district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 scie à métal Devalt et acc., 1 appareil Ge K A-11 H et acc., 1 appareil Erfurt et acc., Accessoire pour soudure etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier 879-1007. Montréal, 21 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-015239-820. MOUSSEAU CUSSON LTÉE, demanderesse —vs— CÉCILE TURGEON GAUTHIER, défenderesse. Le 3 août 1982, à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au 6970 rue Birnam en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur Electrohome, 1 divan gris, 1 table de centre vitrée, Équipement varies etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 879-1007. Montréal, 21 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005154-823. SIMPSONS SEARS LIMITÉE, demanderesse —vs— MICHEL BEAUDOIN, défenderesse. Le 5 août 1982, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au 6323 rue Belherbe, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Zenith, 1 table tournante Phillips, 1 aspirateur Electrolux et acc., Équipement Variées etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier 879-1007. Montréal, le 21 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02004041-823. ROMÉO LEBEAULT INC., demanderesse —vs— SANDRA DAVIS, défenderesse. Le 4 août 1982, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au 545 rue Principale, en la cité Hudson, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 filières, 1 machine à écrire, 1 laveuse, 1 sécheuse G.E., 1 congélateur RCA et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 849-2483. Montréal, 24 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-005517-824. 107298 CANADA INC., demanderesse —vs— LAURENTIDE RESTAURANT & DELICATESSEN LTD. —et— ANASTASIOS MOSCHOLPOULOS, défendeurs. Le 4 août 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au 211 Boul. des Laurentides en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: équipement de Restaurant. "VENTE EN BLOC". Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, ce 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-003607-810. C.E. LAURENTIENNE, demanderesse —vs— LÉOPOLD DESJARDINS, défendeur. Le 4 août 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 314 rue Bédard en la cité de Lachute, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 radio Panasonic, 1 télécouleur Quasar, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. VIC. BOURDAGES, huissiers 842-5292. Montréal, 22 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Beauharnois. GREFFE DE LA PAIX. No: 760-27-004473-81, 760-27-004511-81. LA REINE, partie demanderesse. ROBERT GUINDON, partie défenderesse. Prenez avis que le 4 août 1982 à 10:00 heures au 820 Prieur # 5, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT GUINDON saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur portatif Toshiba couleur, 1 divan et 1 fauteuil en velour brun, 1 fauteuil en velour beige. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 21 juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-001320-820. GEORGES ST-HILAIRE, partie demanderesse. JEAN LEBRUN, partie défenderesse. Prenez avis que le 5 août 1982 à 10:30 heures au 1195 Dompierre, à Mascouche, district de Joliette seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN LEBRUN saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Sears, 1 système de son comprenant 1 amplificateur Philips, 1 table tournante Audio Flex, 2 boîtes de son, 1 enregistreuse Concerto, 1 support à système de son en bois, 1 sofa et 1 fauteuil base en bois carrelé jaune et noir, 1 table de salon en bois, 1 laveuse et 1 sécheuse Inglis, 1 table de billard 4 X8, 1 téléviseur couleur RCA 20", et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 21 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No 500-02-003027-823. LES PRODUITS ALIMENTAIRES J.S. (QUÉBEC) LTÉE, demanderesse -vs- VICTOR MERLA, défendeur. Le 5 août 1982 à 15:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 5305 rue Charleroi en la cité de Montréal-Nord et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 four à pizza, 2 réfrigérateur, 1 téléviseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMEO LOISELLE, huissier, Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No 500-02-012172-826. BAGATELLE CANADA INC. demanderesse -vs- BOUTIQUE CARINA, défenderesse. Le 5 août 1982, à 15:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2150 rue Boul. Lapinière en la cité de Brossard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse R.C. Allen, 1 calculatrice Canon, 1 lot de lingerie assorties etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-000420-823. COUR PROVINCIALE. LES ALIMENTS NUTSWEET INC. demanderesse -vs- LES PRODUITS D'ALIMENTATION LE CAFETIER R.L. INC. défenderesse. Le 5 août 1982, à 15:00 au lieu d'entreposage du gardien au No 8135 rue Langelier en la cité de St. Léonard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 4 tables, 1 téléviseur couleur Sanyo, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-039924-811. LA COMPAGNIE DU TRUST NATIONALE LTÉE, demanderesse -vs- RAYMOND PIERRE BRISSON, défendeur. Le 5 août 1982, à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 5 rue Place Chelsea en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Zenith, 1 lave vaisselle, 1 grand bahut, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-027538-813. LAVAL EXPRESS INC. demanderesse -vs- LUCIEN PAQUET, défendeur. Le 3 août 1982, à 13:00 heures, au domicile du défendeur au No 8197, 8e Avenue (St-François) en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Chevrolet, Camaro 1972, série: 1Q87V2N134871, imm. 856H644. Meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. VIC BOURDAGES, huissier, 842-5292. Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-002296-813. GUY BEAUCHEMIN, demandeur -vs- LUIGI SALVATORE, défendeur. Le 3 août 1982, à 12:00 heures, au domicile du défendeur au No 315, 6e Avenue, en la cité de Laval (L.D.R.) district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Une automobile Lincoln Continental, couleur brune, série 0782G632069, imm. 998M433. Meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5291. Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-009014-825. PIERRE DUCHESNE, demandeur -vs- SHIW NARAYAN SINGH, défendeur. Le 5 août 1982, à 11:30 heures, au domicile du défendeur au No 1661 rue Jolicoeur, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: une laveuse à vaisselle Viking, un frigidaire Admiral, un téléviseur Solid State 26", couleur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292. Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-050817-811. BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse -vsCHRISTIAN BOURQUE, défendeur. Le 5 août 1982, à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 11021 rue Frigon, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 set de salle à diner, 1 système de son, etc. Condition: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 24 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-005002-824. BHR SERVICES INC. demandeur -vs- BOULANGERIE ARIS LTÉE, défenderesse. Le 4 août 1982 à 11:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 1110 rue Labelle en la cité Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: comptoirs, réfrigérateurs Hussmann, malaxeur, équipement de boulangerie. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, 24 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-002106-829. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse —vs— CARILLON ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN LTÉE., défenderesse. Le 5 août 1982, à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 10,555 rue St-Laurent en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en: machine à photo copies, calculateurs, bureau, chaises, ameublement de bureau etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier 845-7286. Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-023540-821. LES MODES NUAGES INC. demanderesse -vs- LOUIS DAY, défendeur. Le 5 août 1982, à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 9354 rue Lacordaire en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 30 chandails pour dames, 1 caisse enregistreuse sweda, 36 robes soleil et shorts pour dames. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 24 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-015161-811. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse. C. SEGATORE BAKERY CO LTD, partie défenderesse. Prenez avis que le 3 août 1982 à 13:30 heures au 5625 Christophe Colomb, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de C. SEGATORE BAKERY CO LTD saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse AB Dick, 1 filière Cole en métal grise 4 tiroirs, 1 réfrigérateur en métal 4 portes, 1 balance de précision TEC SL 31-30, 1 caisse enregistreuse Victor, 1 tranche-viande Globe Slicing, 1 télévision portative noir et blanc Sears, 1 machine à chèques Paymaster, 1 air climatisé Air Sweep, 1 machine à écrire Underwood, 1 grand four à pain Baker Perkins, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 21 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-008475-829. CAISSE D'ÉCONOMIE HYDRO, demanderesse —vs— RICHARD MATHURIN, défendeur. Le 3 août 1982, à 13:00 heures au domicile du défendeur au 64 rue Sauriol, apt. 1, en la cité Laval (L.D.R.) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un système de son comprenant: une table tournante A.D.C., stéréo Sony, 2 haut-parleurs, une télévision Panasonic 20", couleur, un sofa brun rayé, un fauteuil brun rayé. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier 842-5292. Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-014195-825. PLACE BONAVENTURE INC., demanderesse —vs— INTERNATIONAL HOBBYCARFT LTD., défenderesse. Le 3 août 1982, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 13 rue Calumet, Place Bonaventure, étage "C" en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Lot de jeux. Lot d'étagères en métal beige etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, ce 22 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. GREFFE DE LA PAIX. No.: 700-27-001707-817. LA REINE, Partie demanderesse —vs— VINCENZIO DIMICHELE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 août 1982 à 11:00 heures au 4918 Mayfair, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de VINCENZIO DIMICHELE saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse et 1 sécheuse G.E., 1 petit téléviseur portatif noir et blanc Panasonic. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 21 juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-013951-81. LA REINE, Partie demanderesse —vs— ANDRÉ FAVRE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 août 1982 à 11:00 heures au 1908 Bonaparte, à St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité dejustice, les biens et effets de ANDRÉ FAVRE saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon en tissus brun comprenant 1 fauteuil et 1 sofa 3 places, 1 table de centre en bois, 1 téléviseur couleur Candle 20", 1 support à téléviseur en bois, 3 cendriers sur pied. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 21 juillet 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-018254-815. LA REINE, Partie demanderesse —vs— LES MAISONS MOTORISÉES FEUILLES D'ÉRABLES VENTE. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 août 1982 à 11:30 heures au 56 Lakeshore, à Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES MAISONS MOTORISÉES FEUILLE D'ÉRABLE, VENTE & LOCATION LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Winnebago modèle Maple Leaf plaque #FZ-62085 Qué. 82 de couleur blanche et brune, 1 téléviseur RCA modèle XL-100, 2 classeurs en métal, 1 machine à photocopies SCM, 1 machine à calculer Embassy, 1 machine à eau Oasis. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT POULIOT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 21 juillet 1982.

Cinada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-018221-814. LA REINE, Partie demanderesse —vs— AUTORADIOTECH INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 août 1982 à 13:00 heures au 665 boul. Curé Labelle, à Chomedey Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de AUTORADIOTECH INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Victor 511, 2 phares de marque Bosh dans un enseigne démonstrateur, 1 meuble d'échantillon 4 haut-parleurs, 1 radio Blaupunkt' 1 equalizer, 1 amplificateur, 1 comptoir en L de couleur blanc dessus en arborite, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 21 juillet 1982.

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 500-27-017707-813. LA REINE, Partie demanderesse —vs— ANDRÉ CHARBONNEAU JR. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 août 1982 à 10:00 heures au 7729 Querbes #15, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉ CHARBONNEAU JR. saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Technics modèle SLD 2 stroboscope, 2 enceintes acoustiques Kenwood, 1 lot d'environ 30 microsillons. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD GAGNÉ, huissier de l'étude Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 21 juillet 1982

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-005845-829. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse —vs— SUCC. ROBERT CARRIER, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 août 1982 à 10:00 heures, au: 6776 Christophe Colomb, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SUCCESSION ROBERT CARRIER saisis en cette cause, consistant en: 2 minis walkie-talkie, 1 adapteur de voltage, 1 micro condensateur Sony, 1 enregistreuse à cassettes Sony, 1 récepteur AM VHF (aviation) Realistic, 1 caméra Vidéo modèle VC1605X Sanyo, 1 sirène électronique avec speaker Horn, 1 indicateur de rayon laser, et Autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 21 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031687-812. CLARKE MACGILLIVRAY WHITE FUNERAL DIRECTORS LTD., demanderesse -vsPAUL A. EVRARD, défendeur. Le 5 août 1982 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No avant dernière maison mobile sur la droite de la rue Griggs en la ville de Noyan et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tente roulotte toit noir, 1 maison mobile et etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier. Montréal, 22 juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-021562-777. CLAUDE DESPAROIS, partie demanderesse. JEAN PAQUETTE - ROGER PAQUETTE, partie défenderesse. Prenez avis que le 6 août 1982 à 10:00 heures au 2530 Adrien, à Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN PAQUETTE & ROGER PAQUETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 1 sofa & 2 fauteuils, 1 téléviseur couleur meuble Zénith, 1 téléviseur portatif Hitachi avec support, 1 bureau ministre, 1 filière à dossier 2 tiroirs en métal, 1 radio Gerosio meuble antique, 1 fauteuil berçant en bois, 1 pupitre en bois avec chaise. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tél.: 284-1007. Montréal le 21 juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 500-27-000703-811. LA REINE, Partie demanderesse —vs— ROGIC DARKO "C.P.D. ALUMINIUM ENR." Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 août 1982 à 10:00 heures au: 2245 Vallière #6, à Chomedey Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DARKO ROGIC "C.P.D. ALUMINIUM ENR." saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 3mcx, 1 téléviseur couleur Hitachi 26" meuble, 1 table à café avec une table de coin en bois et verre fumé, 1 bureau en bois 6 tiroirs, 1 système de son Candle AM FM 8 pistes, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 21 juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-008357-82-9. POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC, partie demanderesse. DIRECT REMORQUAGE SERV INC., partie défenderesse. Le 5 août 1982 à 10:00 heures au 405 rue Laurendeau, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DIRECT REMORQUAGE SERV INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion remorque no. de série: AE003HB0-71989, 1 plate-forme no. de série: DGC34M7BV565786 de marque GMC Sierra. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GRAVEL, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-008892-82-5. CIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE, partie demanderesse. FERNAND MAILLE, partie défenderesse. Le 4 août 1982 à 12:30 heures au 4132 boul. Dagenais, Fabreville, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FERNAND MAILLE saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque Xérox, 1 calculatrice de marque Lloyd's, 1 bureau secrétaire en bois, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-007683-829. LES REVÊTEMENTS RÉSIDENTIELS QUÉBEC INC., Partie demanderesse —vs— BERNARD ALLARD & LES ENTREPRISES DANIBELLE ENR., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 août 1982 à 10:00 heures au 413 Portneuf, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BERNARD ALLARD (LES ENTREPRISES DANIBELLE ENR.) saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif All Transistor Solid State couleur, 1 téléviseur Philco noir et blanc portatif, 1 amplificateur AM FM, 2 haut-parleurs, 1 table tournante BST, 1 machine à coudre Futura 900 et meuble, 1 laveuse et 1 sécheuse Inglis. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 21 juillet 1982

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-019632-822. SIMPSONS SEARS LTÉE, Partie demanderesse —vs— MARYSE CHAMPAGNE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 août 1982 à 13:00 heures au 1110 Albanie, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MARYSE CHAMPAGNE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Hitachi meuble Solid State, 1 réfrigérateur McClary de couleur jaune, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 21 juillet 1982

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-042228-812. PIERRE DUBUISSON & AL, Partie demanderesse —vs— FRITZ SIMON, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 août 1982 à 13:00 heures au 12264 Copernic, à Rivière des Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FRITZ SIMON saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console Admiral 26" et convertisseur Jerrold, 1 sofa orange, 1 fauteuil pliant beige, 1 étagère au mur, 1 table de salon, 2 cadres. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 21 juillet 1982

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-000130-805. CLAUDE DESJARDINS, Partie demanderesse —vs— ÉDOUARD ENGLISH, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 août 1982 à 14:00 heures au 1, boul. Montcalm, à Candiac, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ÉDOUARD ENGLISH saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Ford Thunderbird rouge avec toit en vinyle noir, année 1968, non immatriculé, non accidenté. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 21 juillet 1982

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-006982-829. ANDRÉ LEMIEUX, Partie demanderesse —vs— LE GOÉLAND INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 août 1982 à 13:00 heures au 1310 Bourgogne, à Chambly, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LE GOÉLAND INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur pour chambre froide, 1 humidificateur de marque Kenmore, 1 lot de 19 tables rondes base en fer dessus en bois, 1 radio AM FM stéréo Multiplex receiver Solid State, 1 lot de 192 verres assortis, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 21 juillet 1982

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-010483-82-9. BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse. FRANCINE RAYMOND, partie défenderesse. Le 4 août 1982 à 14:30 heures au 190 rue De Bellefeuille St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FRANCINE RAYMOND saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Quasar, 1 set de salon en cuir brun 2 morceaux, 1 laveuse-sécheuse de couleur vert de marque Inglis, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-015463-82-6. MACHINERIE & EQUIP. G. DESJARDINS INC., partie demanderesse. LUC BRIÈRE, partie défenderesse. Le 4 août 1982 à 14:00 heures au 704, Curé Boivin, Boibriand, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LUC BRIÈRE saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de couleur rouge et blanc de marque K.S. Blazer Cheyenne, 1 planeur de marque Invincible, 1 sableuse de marque Balck & Decker, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Trois-Rivières, COUR PROVINCIALE, No: 400-02-000511-82-2. DESHAIES FERRON TOUSIGNANT ET ASS., partie demanderesse. SERGE-MARCEL VAILLANCOURT, partie défenderesse. Le 4 août 1982 à 10:00 heures au 7400 rue Beaubien, app. 201, Ville d'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SERGE-MARCEL VAILLANCOURT saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux à motifs. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GRAVEL, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 21ième jour de juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-048570-811, COUR PROVINCIALE, IMMEUBLES IMMCO INC., demanderesse -vs- CHARLES MARTIN, défendeur. Le 5 août 1982, à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 1589 rue Sauvé est #6 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Filter Queen et acc., 1 dactylo, 1 téléviseur Philco, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, Montréal, 22 juillet 1982

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-016642-816 COUR PROVINCIALE, SOLOMON KALISKY, demandeur -vs- MISS WELLINGTON INC, défendeur. Le 5 août 1982, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 5 rue Vincent D'Indy # 206 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 vaissellier en bois, 1 lot d'art en argent et assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal, No 500-02-046495-813 COUR PROVINCIALE, BROSSARD FRERES INC, demanderesse -vs- LES ENTREPRISES BON-CHEMIN LTEE (LA MAISON DU CAFE SELECTION) défenderesse. Le 5 août 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6390 rue Boul. St-Laurent en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Toshiba Fax & Acc., 1 machine à lait Universal, 1 calculatrice Unicom, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, Montréal, 22 juillet 1982.

Province de Québec, District de Montréal No 500-02-043207-815 COUR PROVINCIALE, LES MEUBLES MODULAIRES INC, demanderesse -vs- DIANE BELHUMEUR, défenderesse. Le 5 août 1982, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1635 rue Ste. Croix en la cité de St. Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Oldsmobile imm. 381 P510 & ass., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, Montréal, 22 juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 505-27-013942-81. LA REINE, Partie demanderesse —vs— JOHN KIKOSOULIS, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 août 1982 à 12:00 heures, au: 8581 Stuart, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN KIKOSOULIS saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur RCV, meublé avec video cassette Sony ainsi qu'un sélecteur de canaux Jerrold 400, 1 sofa 3 places en tissus rouge, 1 fauteuil en tissus rouge, 1 table à café en vitre avec coquillage de mer en dessous. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RICHARD GAGNÉ, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 21 juillet 1982.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No.: 700-02-001455-816. SERGE DÉPOT, Partie demanderesse —vs— TRIPLE E. SALES LTD., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 août 1982 à 10:00 heures au 1625 Chabanel #400, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de TRIPLE E. SALES LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau plat 2 tiroirs avec aile à gauche, 1 bureau plat 5 tiroirs, 1 machine à écrire IBM, 1 air climatisé Electrohome, 1 filière format légal 4 tiroirs, 2 chaises en cuirette verte, 1 autre air climatisé Electrohome, 3 armoires en métal 2 portes, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 21 juillet 1982

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-040035-813. JEAN-GUY BRASSARD, Partie demanderesse —vs— DENIS MAILLE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 août 1982 à 14:00 heures au 121 Prud'homme, à St-Constant, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DENIS MAILLE saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Ford LTD 1977, 2 portes, de couleur brun, plaque #5421.852, 1 souffleuse à neige Massey Ferguson, 1 téléviseur couleur portatif Electrohome, 1 bureau de secrétaire en L 5 tiroirs, 1 filière en métal 4 tiroirs, 1 Paymaster vert, 1 récepteur AM FM stéréo Sansui, 1 table tournante Elac' 2 enceintes acoustiques, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 21 juillet 1982

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-12-104217-819. JACQUELINE LACHANCE, Partie demanderesse —vs— ROBERT ROY, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 août 1982 à 12:00 heures au 5100 Robert, à St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT ROY saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Dodge Diplomat 1981 plaque #951M364, de couleur blanche, en très bon état. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007), Montréal le 21 juillet 1982

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-002884-828. PARKWAY CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC INC., Partie demanderesse —vs— CLAUDE ARCHAMBAULT, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 août 1982 à 10:00 heures au 10 St-Jacques #509, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLAUDE ARCHAMBAULT saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux plats avec aile à gauche, 2 machines à écrire IBM, 1 photocopieuse Nashua, 1 table sur roulettes pour photocopieuse, 1 armoire beige en métal 2 portes, 2 chaises de secrétaire en matériel noir. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007), Montréal le 21 juillet 1982

Canada, Province de Québec, District de Drummond, COUR PROVINCIALE, No.: 405-02-000884-814. PINARD & PINARD (1974) LTÉE, Partie demanderesse —vs— PAUL LEBREUX, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 août 1982 à 11:00 heures au 6880 Chambord, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PAUL LEBREUX saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur Sylvania 21", 1 fauteuil en cuirette et base chromée, 1 fauteuil simple en cuirette, 1 table tournante Candle, 1 table de salon en bois et vitre, 1 balayeuse Electrolux, 1 télévision noir et blanc 14". Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 21 juillet 1982

PRENEZ avis que KEIVAN KEIHAN, domiciliée au 4156 rue Cunard, Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de CLAUDE KAYHAN; Montréal, le 19 juillet, 1982.

Maitre G. W. POSTELNIK
Procureur du requérant.

AVIS est par les présente donné en vertu de l'article 1571 d) du Code Civil qu'une cession-transport de toutes les créances et dettes de livre, présentes et futures, de 247036 Alberta Ltd. ayant sa principale place d'affaires dans la province de Québec en la ville de Montréal, en faveur de K2 Corporation, à titre de garantie, en date du 8 avril 1982, a été enregistrée à la division d'enregistrement de Montréal le 3 juin 1982 sous le numéro 3266546.
Montréal, le 19 juillet 1982

McMASTER MEIGHEN

PRENEZ AVIS que Transports R.P.R. Inc., s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le permis spécial suivant:
TRANSPORT RESTREINT — REMORQUAGE SEULEMENT — CONTRAT —
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante-conjointe Acton Vale Transport Inc., détentrice du permis M-3000030, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera donné conformément à toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq jours suivant la dernière publication, en s'adressant à la C.T.Q.
Parenteau & Associés, procureurs.
1ère publication: 22 juillet 1982
2ème publication: 23 juillet 1982

La requérante, Autobus les Sillons Inc. ayant sa principale place d'affaires à C.P. 277, Cap-aux-Meules, Îles de la Madeleine, s'adressera à la Commission des transports du Québec pour: Demande de permis de transport saisonnier, spécial, catégorie économique:
SERVICE 1: Transport d'élèves, le midi, de l'École Centrale de Hâvre-aux-Maisons à leurs résidences situées dans la même municipalité à l'exclusion des élèves demeurant à Pointe-aux-Loups, et retour.
SERVICE 2: Transport d'élèves, le midi, de l'École Centrale de Hâvre-aux-Maisons à leurs résidences situées à Pointe-aux-Loups dans la même municipalité, et retour.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir dans la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution du présent avis.
Première parution: 23 juillet 1982
Deuxième parution: 24 juillet 1982
BEAUDET, PIUZE, avocats

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No. 500-05-008474-825

COUR SUPÉRIEURE

LA BANQUE ROYALE DU CANADA
demanderesse
-vs-
82243 Canada Ltd, Joseph Cammalleri & all
défenderesse
Avis est donné à M. Joseph Cammalleri défendeur en cette cause de lieux inconnus de comparaître au greffe de la Cour Supérieure dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de cet avis.
Une copie de bref d'assignation, déclaration et avis a été laissé à son intention au greffe de la Cour Supérieure au palais de Justice au no 10 est rue St-Antoine, Montréal.
A défaut par vous de comparaître dans le délai prévu un jugement pourra être prononcé contre vous sans autre avis ni délai.
Montréal le 24 juillet 1982

JOANNE TELLIER
Protonotaire Cour Supérieure

Lazarus, Heft & ass. avocats
606 Cathcart
Montréal, 875-6446.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No.: 500-02-028515-828
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL ayant son siège social au 750 est boul. Charest, en les cité et district de Québec.
Demanderesse
-vs-
PLACEMENTS RIBER INC., autrefois ayant sa place d'affaires au 1200 rue Thibeau, Cap de la Madeleine district de Trois-Rivières, présentement de lieux inconnus.
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse PLACEMENT RIBER INC. est par les présente requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la défenderesse.
MONTRÉAL, 19 juillet 1982

JOHANNE TELLIER G.A.C.P.M.

Me André Rochon
a/s Juneau & Associés
Comm. des Normes du Travail
2 Complexe Desjardins, C.P. 730
Tour de l'Est, suite 2420
Montréal, P.Q. H5B 1B8
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-007374-828
LA BANQUE TORONTO DOMINION
Partie demanderesse
-vs-
WILLIAM DANIEL WILLMOTT et CINDY WILLMOTT
Partie défenderesse
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE VAUDREUIL,
Partie mise-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR:
Les défendeurs, WILLIAM DANIEL WILLMOTT et CINDY PELLS-WILLMOTT, d'adresses inconnues, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis, selon l'article 119 a-C.P.C., a été déposée, à votre intention, pour chacun de vous, au bureau de la direction des greffes, au 1 est rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, district de Montréal.
Faute par lesdits défendeurs de comparaître dans le délai susdit, STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.

MONTRÉAL, ce 21 juillet 1982
RONALD CHASSÉ, P.A.

ME LUCIEN LACHAPELLE, avocat
5971 rue St-Hubert
Montréal, P.Q.
H2S 3L8
(277-2164)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No: 500-02-030137-827

COUR PROVINCIALE

BANQUE NATIONALE DU CANADA,
partie demanderesse
-vs-
CHAIDO RODOGIANNIS,
BARBARA KALIMERIS,
COSTANTINOS RODOGIANNIS,
KOSTA KALIMERIS,
partie défenderesse
PAR ORDRE DE CETTE COUR
Les défendeurs, CHAIDO RODOGIANNIS, BARBARA KALIMERIS, COSTANTINOS RODOGIANNIS et KOSTA KALIMERIS, d'adresse inconnue, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref de saisie avant jugement, déclaration, affidavit, avis 119 A, requête pour changement de gardien, affidavit et copie du procès verbal de saisie a été laissée à leur intention à la direction générale des greffes, au Palais de Justice à Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dit district.
Faute par les défendeurs, CHAIDO RODOGIANNIS, BARBARA KALIMERIS, COSTANTINOS RODOGIANNIS et KOSTA KALIMERIS, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 22 juillet 1982.

RONALD CHASSE,
Protonotaire adjoint

Mes Smith, Lussier & Saint-Martin,
AVOCATS,
615 ouest, Boul. Dorchester,
Suite 700,
Montréal P.Q.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 juillet 1982 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LOGIBEC SERVICES D'INFORMATIQUE LTÉE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL. Le 20ème jour de juillet 1982, sous le numéro 3279239.
Ce 21 jour de juillet, 1982.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS
MODIFICATION DE PERMIS

La requérante «TRANSPORT MORNEAU INC.» St-Arsène, Cté Rivière du Loup, P.Q. G0L 2K0, détentrice du permis no Q-300, 300, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'émission du permis suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT
De Rivière du Loup (08720) à tous les endroits situés dans un rayon de 100 milles, et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de la Compagnie de Chemins de Fer Nationaux du Canada (services de ferroutage).
Conformément aux dispositions de l'article 23 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec et de demande l'application de l'article 85 à l'effet que la décision devienne en vigueur immédiatement.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 23 juillet 1982
2ième parution: 24 juillet 1982

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la Famille)

No: 500-04-002,621-820
Code No. BF 0547
DAME MARYSE SARRAZIN, ménagère, résidant et domiciliée au numéro 682, 1ière avenue, à Fabreville, Ville de Laval, district de Montréal,
demanderesse
-vs-
GUY GENIN, citoyen français, de lieux inconnus,
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Monsieur GUY GENIN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de dix (10) jours à compter de la présente publication.
Une copie de l'action en séparation de corps a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à son intention.
PRENEZ AVIS de plus qu'à défaut par vous de signifier ou de déposr une comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement final en séparation de corps.
Laval, ce 21ième jour de juillet 1982
Forgues Belisle & Lacombe
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la Famille)

No: 500-04-002,621-820
Code No. BF 0547
DAME MARYSE SARRAZIN, ménagère, résidant et domiciliée au numéro 682, 1ière avenue, à Fabreville, Ville de Laval, district de Montréal,
requérante
-vs-
GUY GENIN, citoyen français, de lieux inconnus,
intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
Monsieur GUY GENIN, est par les présentes, requis de comparaître au Palais de Justice de Montréal, en chambre 16.12 à 9:30 heures le 2 août 1982.
Une copie de la requête pour mesures provisoires a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à son intention.
PRENEZ AVIS de plus qu'à défaut par vous de comparaître en date du deux (2) août 1982, la requérante obtiendra un jugement par défaut contre vous, quant à la requête pour mesures provisoires.
Laval, ce 21ième jour de juillet 1982.
Forgues Belisle & Lacombe
Procureurs de la requérante

PRENEZ AVIS QUE:
Le requérant, LEWALLEN TRANSPORTATION SERVICES INC., s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant: TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — IRRÉGULIER — VÉHICULES À TEMPÉRATURE CONTROLÉE.
De la frontière Québec/États-Unis, (port d'entrée Champlain), à Laurentides pour le transport de poulets frais et congelés, originant de DeQueen, Arkansas, pour le compte de Pilgrim Industries Limited, et retour avec marchandises refusées ou avariées.
DROITS ADDITIONNELS:
En donnant ce service, le détenteur aura le droit d'utiliser des véhicules à température controlée.
Elle demande au surplus que la décision devienne en vigueur immédiatement.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la deuxième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, est, Montréal, Québec.
1ère publication: vendredi le 23 juillet 1982
2ème publication: samedi le 24 juillet 1982
MONTRÉAL, le 21 juillet 1982
PAQUETTE PERREAULT RIVET & ASSOCIÉS
PAR: Céline Trudeau, Avocate

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
No.: 700-05-001003-825

COUR SUPÉRIEURE

MICHEL JUTRAS, résidant et domicilié à Deux-Montagnes, district de Terrebonne,
demandeur
-vs-
CONSTRUCTION O. MASSICOTTE INC., autrefois ayant une place d'affaires au 943 rue Amicale, à Mascouche, district de Joliette, présentement de lieux inconnus & Al.
défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse CONSTRUCTION O. MASSICOTTE INC., est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de St-Jérôme à son intention.
A défaut par vous de comparaître dans les délais susdit, le demandeur pourra obtenir contre vous un jugement par défaut accueillant toutes les conclusions de son action.

Ce 19 juillet 1982

Me RICHARD LACHARITÉ
183 Boul. Sauvé
St-Eustache, P.Q. J7P 2A5
PROCUREUR DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-012074-827
BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, ayant une place d'affaires au 276 ouest, rue St-Jacques en les cité et district de Montréal,
créancière
-vs-
LAURIER GATIEN, autrefois résidant et domicilié au 7890 rue Querbes #3 en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue,
débiteur
PAR ORDRE DE LA COUR
AVIS est donné à LAURIER GATIEN débiteur, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, qu'un Avis de 60 jours tel que requis par les Articles 1040A et suivants du Code Civil de la province de Québec a été déposé au bureau du Protonotaire.
Ledit Avis concerne: «Un emplacement situé en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre cent quarante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-trois (23-441) aux plan et livre de renvoi officiels du Village Incorporé d'Hochelaga, division d'enregistrement de Montréal. Avec les bâtisses dessus érigées et portant les numéros domiciliaires 1479-1481 et 1783 de Chambly, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve».
Selon cet avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la présente publication, la créancière LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.
Une copie de l'Avis de 60 jours a été déposée au greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal à l'intention du débiteur.
Montréal 19 juillet 1982

JOHANNE TELLIER, P.A.C.S.M.

Me Jacques Désormeau
60 ouest boul. Henri-Bourassa, # 101
Montréal, P.Q. H3L 1M7
Procureur de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-04-002483-817.
FRANCINE BLANCHETTE, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal,
requérante
-vs-
SERGE DAME, autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue,
intimé
AVIS A: SERGE DAME, intimé
PRENEZ AVIS qu'une Requête pour garde d'enfant sera présentée pour adjudication devant l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal, le 27ième jour d'août 1982 à 9:30 heures en salle 16.12, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu. Veuillez agir en conséquence.
Montréal, 19 juillet 1982

JOHANNE TELLIER, P.A.C.S.M.

Me André Cordeau
a/s Paquet & Cordeau
1385 est Mont-Royal,
Montréal, P.Q. H2J 1Y8
Procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-005291-826
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL,
Partie demanderesse
-vs-
RAYMOND ST-ONGE & ALS
Partie défenderesse
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE CHAMBLY,
Partie mise-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR:
Les défendeurs, RAYMOND ST-ONGE et MME LYSIANNE RODDEZ ST-ONGE, d'adresse inconnues, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis, selon l'article 119 a-C.P.C., a été laissée à la Direction Générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, à leur intention.
Faute par les défendeurs de comparaître dans le délai susdit, STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.

MONTRÉAL, ce 21 juillet 1982
JOHANNE TELLIER,
PROTONOTAIRE ADJOINT

ME LUCIEN LACHAPELLE
5971 rue St-Hubert
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-027412-829
ROGER MAGNAN,
Partie demanderesse
-vs-
JEAN-PAUL LANTHIER, etals.
Partie défenderesse
-et-
DAOUST & ASSOCIÉS, syndics
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie défenderesse, ROGER BEAUDRY, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de (30) jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119A C.P.C., a été laissée au bureau de la direction générale des greffes, soit au 1 est, rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, à son intention.
Faute par la partie défenderesse, ROGER BEAUDRY de comparaître dans ce délai STATUER sur la demande et PRONONCER jugement irrévocable de divorce, avec les mêmes conséquences, qu'à la suite d'un débat contradictoire.

MONTRÉAL, ce 22 juillet 1982

MES GASCON & OUELLETTE
510 Boul. St-Laurent
2ième étage
Montréal, Québec
H2Y 2Y9
tél: 843-4456

JOHANNE TELLIER, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 700-05-001335-805
MARCEL LECLERC, résidant et domicilié à Ste-Anne des Plaines, district de Terrebonne,
Requérant
-vs-
ANTOINETTE QUESNEL, présentement d'adresse inconnue.
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR:
Avis est par les présentes donné à l'intimée, qu'une REQUETE EN RECONNAISSANCE JUDICIAIRE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ acquis par prescription des lots originaires numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-UN et DEUX CENT QUATRE-VINGT-DEUX (281 et 282) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, sera présentée devant la Cour Supérieure division de Pratique, siégeant pour et dans le district de Terrebonne, au Palais de Justice, 400 rue Laviolette à St-Jérôme, en salle 275, jeudi le 26 août 1982 à 9:30 heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu. Veuillez agir en conséquence.
Une copie de ladite REQUÊTE, AFFIDAVIT et AVIS a été laissée au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de St-Jérôme à l'intention de l'Intimée.
Ce 19 juillet 1982

(S) Lucie PÉLOQUIN
P.A.C.S.T.

Me PIERRE GAGNON
144 — 6ième Avenue
Ste-Anne des Plaines P.Q.
NOTAIRE et PROCUREUR DU REQUÉRANT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No; 500-02-031022-820

COUR PROVINCIALE

BANQUE DE MONTRÉAL,
partie demanderesse
-vs-
ABDOU FARARGY,
partie défenderesse
PAR ORDRE DE CETTE COUR
Le défendeur, ABDOU FARARGY, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119 A a été laissée à son intention à la direction générale des greffes, au Palais de Justice à Montréal au No: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dit district.
Faute par le défendeur, ABDOU FARARGY, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 22 juillet 1982

DOMINIQUE DI BERNARDO
Protonotaire adjoint

Mes Favreau, Asselin & Ass.,
AVOCATS,
276 ouest, rue St-Jacques,
Suite 108,
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 705-05-000840-804
NORMAN RANCOURT, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal,
Demandeur
-vs-
PIERRE D. LÉVESQUE,
-et-
Me SERGE LEBLANC,
Défendeurs conjoints et solidaires
-et-
LES IMMEUBLES TRADERS LTEE., autrefois ayant une place d'affaires au 11746 Boul. O'Brien, en les cité et district de Montréal,
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTCALM,
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR:
La mise-en-cause LES IMMEUBLES TRADERS LTEE., est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation amendé et de la déclaration amendée a été laissée au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Joliette, à son intention, de la mise-en-cause.

Ce 19 juillet 1982
JOHANNE TELLIER, P.A.C.S.M.

Mes SÉGUIN & BEAUDOIN
2486 est, Jean-Talon
Montréal, P.Q. H2E 1W2
PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-011046-826
BANQUE NATIONALE DU CANADA,
Partie demanderesse,
-vs-
LOUIS MARCEAU,
Partie défenderesse.
PAR ORDRE DE LA COUR
A: M. Louis Marceau, défendeur
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la présente publication. Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au dossier de la Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 22 juillet 1982.

DOMINIQUE DI BERNARDO
Protonotaire adjoint

Mes Leduc, Lebel
1390, rue Sherbrooke ouest
Bureau 260
MONTRÉAL P.Q.
Tél: 849-6023

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEDFORD

COUR SUPÉRIEURE

NO: 455-05-000058-821
MICHELINE MASSE
demanderesse
-vs-
JACQUES MARC ROUSSEAU,
défendeur,
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIV. D'ENREGISTREMENT DE BROME, et C.B.G. MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION,
intervenante,
COWANSVILLE, le 20 juillet 1982
Présent: le protonotaire-adjoint cour supérieure, ORDRE est donné à JACQUES MARC ROUSSEAU de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis.
UNE copie de déclaration en intervention a été laissée au greffe à l'intention de JACQUES MARC ROUSEEAU.

Yolande DESPRÉS
P.A.C.S., G.C.P.
Registraire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No.: 500-12-111152-819
NORMA ONGARO,
Requérante
-vs-
ANGELO FIORENTU,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'Intimé ANGELO FIORENTU est par les présente requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du jugement conditionnel de divorce, rendu le 27 mai 1982 par l'Honorable Juge JOHN HANNAN a été laissée au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à l'intention de l'Intimé
MONTRÉAL, 19 juillet 1982

(s) MONIQUE GERVAIS
Régistraire-adjoint

Mes CHAURETTE BOYER & THIBAULT
209 rue St-Paul ouest
5e Étage
Montréal, P.Q. H2Y 2A1
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS

COUR SUPÉRIEURE

No.: 760-05-000230-82
HANS ROBERT S. JENSEN résidant et domicilié à Terrasse-Vaudreuil, district de Beauharnois.
Requérant
-et-
MARIE SAMMS, d'adresse inconnue dans la province de Québec.
Intimée
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE VAUDREUIL
Mis-en-cause
AVIS À: DAME MARIE SAMMS, intimée
PRENEZ AVIS qu'une REQUÊTE EN RADIATION SELON L'ARTICLE 805 C.P. sera présentée pour adjudication à l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, siégeant pour le district de Beauharnois, chambre de Pratique, au Palais de Justice de Valleyfield, le 2ième jour de Septembre 1982, à 9:30 heures de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu. Veuillez agir en conséquence.
Ce 19 juillet 1982
Mes BOURASSA & SAVOIE
91 Grand Boulevard,
Île Perrot, P.Q. J7V 4W7
PROCUREURS DU REQUÉRANT

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL

PRENEZ AVIS que ROLAND BOULANGER INC. de Warwick, Arthabaska, détentrice du permis Q-300,771, dont les clauses a)b)c)d) se lisent comme suit:
a) TRANSPORT RESTREINT — SERVICE LOCAL — CONTRAT
Warwick et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite municipalité, pour le transport de bois ouvré, portes, fenêtres, moulures, pour le compte de ROLAND BOULANGER & CIE LTÉE, de Warwick.
b) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — CONTRAT — RAYON
De Warwick à tous les endroits situés dans la province, et retour, pour le transport de bois ouvré, portes, fenêtres, moulures, pour le compte de ROLAND BOULANGER & CIE LTÉE, de Warwick.
c) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — CONTRAT — RAYON
De Warwick à la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Hawkesbury et Hull) à destination de tous les endroits de l'Ontario, pour le transport de bois ouvré, portes, fenêtres et moulures, pour le compte de ROLAND BOULANGER & CIE LTÉE, de Warwick.
d) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT
De Warwick à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (port d'entrée: Ste-Rose du Dégelis) à destination de tous les endroits du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, pour le transport de bois ouvré, portes, fenêtres et moulures pour le compte de ROLAND BOULANGER & CIE LTÉE, de Warwick.
Condition:
Ce permis sera valide tant et aussi longtemps que le contrôle des actions de Roland Boulanger Inc., et le contrôle de Roland Boulanger & Cie Ltée, seront entre les mains des mêmes personnes.

S'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que lesdites clauses a)b)c)d) se lisent dorénavant comme suit:
a) TRANSPORT RESTREINT — SERVICE LOCAL — CONTRAT
Warwick et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite municipalité, pour le transport de bois ouvré, portes, fenêtres, moulures et ripes en sacs, pour le compte de ROLAND BOULANGER & CIE LTÉE, de Warwick.
b) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — CONTRAT — RAYON
De Warwick à tous les endroits situés dans la province, et retour, pour le transport de bois ouvré, portes, fenêtres, moulures et ripes en sacs, pour le compte de ROLAND BOULANGER & CIE LTÉE, de Warwick.
c) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — CONTRAT — RAYON
De Warwick à la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Hawkesbury et Hull) à destination de tous les endroits de l'Ontario, pour le transport de bois ouvré, portes, fenêtres, moulures et ripes en sacs, pour le compte de ROLAND BOULANGER & CIE LTÉE, de Warwick.
d) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT
De Warwick à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (port d'entrée: Ste-Rose du Dégelis) à destination de tous les endroits du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, pour le transport de bois ouvré, portes, fenêtres, moulures et ripes en sacs, pour le compte de ROLAND BOULANGER & CIE LTÉE, de Warwick.
CONDITIONS:
Ce permis sera valide tant et aussi longtemps que le contrôle des actions de Roland Boulanger Inc., et le contrôle de Roland Boulanger & Cie Ltée, seront entre les mains des mêmes personnes.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours suivant la deuxième publication du présent avis à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.
Chouinard & Gervais/avocats
Me Marcel Gervais
35, Grande-Allée est
Québec, Qué. G1R 2H5
Tél.: (418) 647-2374
Notre dossier: MG 81032
1ère publication: 23 juillet 1982
2ème publication: 24 juillet 1982

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No.: 500-12-095431-809
RENÉE BOYER,
Requérante
-vs-
GEORGES GRÉGOIRE,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'Intimé GEORGES GRÉGOIRE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 15 (quinze) jours de la présente publication.
Une copie de la REQUÊTE POUR JUGEMENT IRRÉVOCABLE DE DIVORCE, DÉCLARATION, AFFIDAVIT et AVIS a été laissée au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 19 juillet 1982

DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.C.S.M.

Mes POULIOT MERCURE & ASS
1155 ouest boul. Dorchester
31e étage
Montréal, P.Q. H3B 3S6
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-026396-817
BELL CANADA, ayant son siège social et une place d'affaires en les cité et district de Montréal.
Demanderesse
-vs-
PIERRE FRIGON, autrefois résidant et domicilié à Charlesbourg, district de Québec, présentement de lieux inconnus,
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur PIERRE FRIGON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale au Palais de Justice de Montréal à l'intention du défendeur.

MONTRÉAL, 19 juillet 1982
DOMINIQUE DI BERNARDO, G.A.C.P.M.

Mes BRUNEAU MORIN & LeBER
10 rue St-Jacques,
suite 409
Montréal, P.Q. H2Y 1L3
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-000187-821
VALMONT NADON TRANSPORT INC., et VALMONT NADON, homme d'affaires résidant et domicilié à Fabreville, Ville de Laval district de Montréal, faisant affaires à la même adresse.
Demandeurs
-vs-
DENIS DÉCARIE, faisant affaires sous les nom et raison social de LES ENTREPRISES DENIS DÉCARIE ENRG, autrefois de Ste-Monique, district de Terrebonne, présentement de lieux inconnus & Als.
Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur DENIS DÉCARIE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation amendée, de la déclaration amendée et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal à l'intention du défendeur.
Montréal, 19 juillet 1982

DOMINIQUE DI BERNARDO
P.A.C.S.M.

Mes NADON & LEBRUN
495 ouest Boul. St-Martin, #310
Chomedey, Laval, P.Q. H7M 1Y9
PROCUREURS DES DEMANDEURS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No.: 500-05-011547-823
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, ayant son siège social à Toronto et une place d'affaires au 1155 ouest, boul. Dorchester, en les cité et district de Montréal.
Demanderesse
-vs-
MICHEL RENAUD, présentement d'adresse inconnue
Défendeur
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE ST-JEAN
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur MICHEL RENAUD est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 19 juillet 1982

JOHANNE TELLIER, P.A.C.S.M.

Me MICHEL LA ROCHE
a/s Pouliot Mercure & Ass.,
1155 Boul. Dorchester ouest
31ième étage
Montréal P.Q. H3B 3S6
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-008087-825
BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, ayant une place d'affaires au 276 ouest, St-Jacques en les cité et district de Montréal.
Demanderesse
-vs-
PIERRE HUNEAULT, autrefois résidant et domicilié à Chomedey, Laval, district de Montréal présentement d'adresse inconnue.
Défendeur
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur PIERRE HUNEAULT est par les présente requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à l'intention du défendeur.
MONTRÉAL, 19 juillet 1982.

JOHANNE TELLIER,
P.A.C.S.M.

Me JACQUES DESORMEAU
60 ouest boul Henri-Bourassa, #101
Montréal, P.Q. H3L 1M7
Procureur de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-011306-824
MANON DESMARAIS
Partie demanderesse
-vs-
MINSUR BURAZEROVIC ET SENADIN BURAZEDOVIC,
-et-
LORCON INC.
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE CETTE COUR: Les défendeurs, MINSUR BURAZEROVIC ET SENADIN BURAZEROVIC, d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration, avis 119A, a été laissée à leur intention à la direction générale des greffes, au Palais de Justice de Montréal, au 1 est rue Notre-Dame à Montréal, district de Montréal.
PRENEZ DE PLUS AVIS que faute des défendeurs, MINSUR BURAZEROVIC ET SENADIN BURAZEROVIC, de comparaître dans ce délai, STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, ce 20 juillet 1982.

DOMINIQUE DI BERNARDO PROTONOTAIRE-ADJOINT

MES BERTRAND, ROBERT, AVOCATS
244 St-Jacques, suite 400
Montréal, P.Q.

Québec réduit les bourses et hausse les prêts aux étudiants

L'aide financière accordée sous forme de bourses aux élèves des collèges et des universités atteindra, en 1982-1983, près de $120 millions. Cette somme représente une augmentation de 11.5% par rapport à celle de l'an dernier, indique un récent communiqué du ministère de l'Éducation.

Si l'on tient compte du fait que deux élèves sur cinq au Québec présentent une demande d'aide financière, on peut s'attendre à près de 100,000 demandes pour la prochaine année scolaire.

Comme pour les années passées, précise le communiqué, toutes les dépenses admises dans le calcul de l'aide financière (frais de scolarité, personnes à charge, frais de subsistance, etc.) seront indexées. Les dépenses de subsistance, par exemple, seront établies en tenant compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Ainsi, un étudiant qui ne résidait pas chez ses parents et qui recevait $84.75 par semaine en 1980/1981 recevra $104.70 en 1982-1983.

Même s'il a été augmenté de 11.5%, signale-t-on, le budget des bourses traduit cependant une compression de $7,600,000 si on le compare à ce qu'il aurait été si toutes les données du régime des prêts et bourses, indexées, avaient été reconduites sans modification en 1982-1983.

Pour atténuer les effets de cette compression budgétaire et éviter de porter préjudice, aux élèves qui comptent sur l'aide financière pour poursuivre des études supérieures, le ministère de l'Éducation a convenu de convertir en prêt une partie du montant de l'aide qui aurait normalement été versé sous forme de bourse. Ce montant est ajouté à celui du prêt que reçoit l'élève avant d'être admissible à une bourse.

Par conséquent, explique le ministère, tous les élèves inscrits dans un établissement reconnu pour fins de prêts et bourses au Québec se verront ajouter $120 au montant du prêt maximum préalable à leur bourse. (Ce maximum est de $1,000 pour les études collégiales et de $1,400 pour les études universitaires de premier cycle.) Pour ceux et celles qui étudient dans un établissement reconnu pour fins de prêts et bourses, mais hors Québec, ce montant est fixé à $270.

Hommage à Pauline Donalda à TdH

L'Atelier lyrique de Terre des Hommes rend hommage ce soir à Pauline Donalda, grande cantatrice montréalaise née il y a cent ans et qui fonda l'Opéra Guilde de Montréal. Près de 90 artistes participeront à cet hommage, au pavillon des expositions, sur l'île Notre-Dame. Le programme commence à 17 h; il comprend des airs de Verdi, de Rossini, de Puccini, de Donizetti et de Mascagni. Robert Savoie interprètera notamment l'air de Falstaff (Verdi) tandis que Glenda Balkan y chantera l'air de Rosine (tiré de *Il Trovatore*, de Verdi). Avec participation des Choeurs de France et du Choeur Alarica.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No 500-02-032409-828

COUR PROVINCIALE

STANLEY L. SELINGER, et AL.,
demandeur
-vs-
BORCAN RESOURCES LTD.
défendeur
Avis est donné à M. Borcan Resources Ltd. défendeur en cette cause de lieux inconnus de comparaître au greffe de la Cour Provinciale dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de cet avis.
Une copie de bref de saisie avant jugement en mains-tierces, affidavit avis a été laissé à son intention au greffe de la Cour provinciale au palais de justice au no 10 est rue St-Antoine, Montréal.
A défaut par vous de comparaître dans le délai prévu un jugement pourra être prononcé contre vous sans autre avis ni délai.
Montréal le 24 juillet 1982

Dominique di Bernardo
protonotaire Cour Supérieure

Lengvari, Braman, Trudel, avocats
1 Place Ville-Marie
suite 2707 Montréal,
871-9770.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No.: 500-02-018779-822
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL ayant son siège social au 750 est boul. Charest en les cité et district de Québec.
Demanderesse
-vs-
LES GRAPHIQUES PHASE 3 INC., autrefois ayant son siège social au 651 rue Hodge Ville St-Laurent, district de Montréal présentement de lieux inconnus & Al
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse LES GRAPHIQUES PHASE 3 INC. est par les présente requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (Art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la défenderesse.
MONTRÉAL, 19 juillet 1982

JOHANNE TELLIER, G.A.C.P.M.

Me ANDRÉ ROCHON
a/s Juneau & Associés
Comm. des Normes du Travail
2 Complexe Desjardins, C.P. 730
Tour de l'Est, suite 2420
Montréal, P.Q. H5B 1B8
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

Me. YOUSSEF AL BATRAWI
Membre des Barreaux du Québec, du Canada et d'Égypte
Pour éviter toute perte de temps dans l'étude des dossiers, Me. Youssef Al Batrawi demande à ses clients de téléphoner à l'une de ses secrétaires au 878-9191, pour prendre rendez-vous avant de se rendre à son Cabinet, situé au 1010 Ste-Catherine ouest, 12ième étage, local 1220 à Montréal.

Shakespeare

Suite de la page 11

vait être mise en scène par Jean-Marie Serreau. «Serreau était un maniaque des *Tempêtes*, il en avait monté plusieurs à travers le monde, rappelle Garneau, mais au moment de venir à Montréal il est tombé malade et on m'a demandé de diriger mon adaptation».

Avec Roger Blay qui avait pris en charge tous les «mouvements d'ensemble» des personnages, et Raoul Duguay qui avait composé la trame sonore, Garneau avait en quelque sorte fait ses premières armes en shakespearien au Monument National. Ce qui devait l'amener à attaquer Macbeth pour lequel il a mis trois ans de travail pour pousser très à fond les équivalences de langage entre l'élisabéthain et le québécois populaire. Ceux qui ont raté la création de Macbeth au Parallèle devront se taper le voyage au Trident en mars 83.

Et Garneau, infatigable, rêve (c'est-à-dire qu'il cogite) à un troisième Shakespeare. Cette fois-ci ce serait *Le Roi Lear*, ce monument, ce drame du roi déchu qui demandait à un bouffon: «Me traites-tu de fou, gamin?» et qui se voyait répondre: «Tous les autres titres, tu les as gaspillés; celui-là, tu étais né avec.»

Michel Garneau a 43 ans. Il le mentionne à quelques reprises en relevant sa casquette rouge et en plissant les yeux canonnés de soleil. «Je suis à l'âge où il me faut de vrais défis, m'attaquer à des choses qui me font peur, dit-il d'une voix lente, ce n'est plus le défi d'écrire quarante pièces qui m'emballe mais celui d'en écrire une qui m'amène à aller plus loin. J'ai écrit *Émilie* avec Mercure et Rossignol dans des conditions idéales, j'avais peur avant d'écrire et j'ai, en écrivant, mis en pratique une chose essentielle qui se résume ainsi: écrire, c'est organiser sa vie».

Émilie ne sera plus jamais cueillie par l'anémone, où Garneau évoquait la poétesse américaine Emily Dickinson, fût l'un des rares événements théâtral de la saison dernière. Sur sa table de dramaturge, aujourd'hui, Garneau se penche sur un projet ambitieux. «Le projet qui me fait le plus peur depuis que j'écris, donc quelque chose qui risque de m'emballer, d'avorter ou de s'envoler, mais dans lequel j'ai le goût de me jeter à corps perdu». Il s'agit d'un Socrate. La lecture de Platon, de Xénophon, d'Aristote lui a révélé la richesse de ce «bum» qui, au lieu d'écrire, dialoguait sans arrêt dans les rues et les bars, et se vit condamné pour corruption de la jeunesse. C'est l'art du dialogue que Garneau pourchasse.

Et ce Socrate, c'est avec le comédien Guy Nadon, qu'il a dirigé dans *Les Enfants de Kennedy*, qu'il veut le travailler. Comme il a travaillé *Émilie* avec Mercure et Rossignol. Garneau considère Nadon comme un acteur extraordinaire, et c'est «à cause de lui» qu'il va tenter de créer ce Socrate dans lequel il jouera, lui, une sorte de narrateur. Si tout va bien, on pourra voir ce Socrate au Café de la place à l'automne 83.

Poésie. Michel Garneau a un recueil presque prêt, auquel il ne manque que le dernier nettoyage.

Enseignement. Il entre à l'École nationale de théâtre à plein temps cet automne. «Ça me tente d'étudier», dit-il en riant. Il dirigera des ateliers d'écriture, d'improvisation. «Et puis, après avoir surtout travaillé en solitaire, j'ai le goût de fouiller les théories des autres», et son rire devient encore plus grave. Mais il fait tellement chaud, une amie arrive, un silence s'installe, on se quitte, et Garneau quitte son estrade comme un pêcheur quitte une rive. Lentement.

Fischman

Suite de la page 11

récente traduction remonte à quelques semaines à peine et est celle de *Héloïse*, un roman poétique d'Anne Hébert, dont la version anglaise paraîtra a l'automne. Côté théâtre, elle est la traductrice de Roch Carrier dont *La Guerre, Yes Sir* a constitué sa première expérience dans le domaine.

«C'est par hasard, raconte Sheila Fischman, que je suis venue à la traduction. Je voulais surtout apprendre le français. J'avais suivi des cours à l'Université de Toronto, mais avec les résultats habituels dans ce genre d'affaires. En même temps, j'étais désireuse de meubler mes loisirs d'épouse oisive, selon la mode de l'époque. C'est finalement mon mari qui m'a suggéré de tenter ma chance en traduction. Roch Carrier habitait North Hatley, cet été-là, et je me mis à lire péniblement *La Guerre, Yes Sir* en fouillant continuellement le dictionnaire. J'avais des difficultés terribles mais, en même temps, une petite voix intérieure disait: «Vas-y. C'est ton premier texte à traduire». Une fois satisfaite de son travail, elle trouva une petite maison de Toronto, *Anansi* (qui a fait énormément pour répandre la littérature québécoise), prête à publier le résultat de ce premier pas dans sa nouvelle occupation.

«Cette première traduction fut très longue et pénible, raconte-t-elle aujourd'hui, en particulier parce que les jurons québécois m'étaient totalement inconnus. Je décidai finalement de ne pas les traduire, un choix que je m'appliquai à justifier dans la préface de ma traduction en rappelant qu'ils représentent en fait toute la saveur de la langue et n'ont plus aucun effet une fois traduits, trop personnalisés qu'ils sont». L'usage d'une langue parlée vernaculaire en littérature est également très répandu chez les écrivains canadiens-anglais et Sheila Fischman cite en particulier, sous ce rapport, Alice Munroe, qui écrit une langue populaire très vigoureuse, «mais, insiste-t-elle, le langage du romancier québécois en général est quand même très particulier», au point qu'il lui faille parfois se permettre certaines libertés en traduction. C'est ainsi qu'elle a rendu le titre du roman d'Hubert Aquin, *Neige noire* (au grand plaisir de l'auteur d'ailleurs) par *Hamlet's Twin*.

Quand on lui demande ce qu'elle pense de la littérature québécoise en général, Sheila Fischman, qui a beaucoup fréquenté nos romanciers, déclare simplement: «Il y a certaines oeuvres que j'adore... et d'autres que j'aime moins. Les Québécois sont très productifs, peut-être même trop: j'ai lu des romans qui n'auraient jamais dû être publiés. Ce qui est intéressant cependant c'est que plusieurs spécialistes en littérature dressent des parallèles fort justes entre les romans québécois contemporains et les romans latino-américains modernes».

Quant aux livres québécois traduits par Sheila Fischman — et par plusieurs autres — ils sont vendus un peu partout à travers le pays et même aux USA, certains se retrouvant dans les deux pays au programme scolaire, tant aux niveaux secondaire ou collégial qu'universitaire. Roch Carrier, par exemple, se vend très bien chez les Anglophones d'Amérique, de même que *The Fat Woman Next Door is Pregnant (La grosse femme d'à côté est enceinte)*, de Michel Tremblay.

On peut se demander comment se sent une Anglophone qui a assumé, même involontairement, la mission de lien culturel entre les deux principales communautés de ce pays. Si on en parle à Sheila Fischman, elle répond sans ambage: «Oui, je suis en situation schizophrénique... et j'aime ça: je me sens très marginale, un état très confortable pour moi. J'y suis à l'aise: c'est un bon point d'observation. Je vis vraiment dans les deux langues; l'homme avec qui je vis est anglophone mais bilingue et nos amis sont autant anglophones que francophones.

«Au départ, j'ai choisi le Québec par suite de mon mariage avec un type d'ici, mais ma décision de rester ici après la dissolution de ce mariage fut à la fois professionnelle et culturelle... et même un peu politique. J'étais très réaliste: je croyais que les créateurs et les artistes pouvaient expliquer une société beaucoup plus efficacement que les sociologues ou les politicologues.

«Aujourd'hui cependant, la vie culturelle est de plus en plus restreinte pour moi, ici. Je suis anglophone et la population anglophone de Montréal diminue continuellement depuis quelques années: il y a de moins en moins de théâtre anglais, moins de librairies anglaises... et même les films américains nous arrivent souvent en retard. Et puis, il y a de moins en moins d'Anglophones de notre âge, partageant nos intérêts. Alors, nous allons de temps à autre à New-York, à Boston, à Toronto, histoire de nous nourrir un peu à la culture de langue anglaise».

Sur la loi 101, Sheila Fischman préfère ne pas se prononcer publiquement. Sur l'indépendance du Québec, elle n'hésite pas à dire: «Je change d'idée de jour en jour à ce sujet». Hélas, elle n'est pas la seule dans cette situation, mais son excuse à elle est fort compréhensible: «Je suis canadienne d'origine et de la première génération à habiter le Québec. Je crois bien que, pour ma part, je serai toujours canadienne».

Pologne

Suite de la page 13

rentes au système, pour se prolonger bien au-delà des répressions comme celle qui frappe actuellement le pays, si féroces et si étendues soient-elles... Encore une lecture à recommander fortement.

■

Pour finir, le seul livre — à ce jour et à notre connaissance — postérieur au coup d'État et entièrement original, paru en français: *Solidarité/Analyse d'un mouvement social*, publié chez Fayard. Le célèbre sociologue français Alain Touraine s'est «payé» son livre sur la Pologne... En fait, c'est sous sa «large supervision» (ce qui veut tout et rien dire à la fois) que s'est menée, d'avril à novembre 81, en collaboration avec Solidarité et l'Université de Varsovie, une enquête selon sa méthode de l' «intervention sociologique», qui consiste à suivre différents groupes qui analysent la situation selon différentes hypothèses, en s'incluant dans l'objet de l'étude. Six groupes de militants de Solidarité, dans six villes différentes représentant des sensibilités diverses, nous donnent un portrait du mouvement à la base, tel qu'il s'est vu lui-même, pendant huit mois cruciaux.

Le résultat est éclairant: mouvement syndical, mouvement démocratique et mouvement national, basé sur l'opposition État/société civile, Solidarité intègre nécessairement ces trois dimensions inséparables, et l'ineptie est évidente des arguments du pouvoir selon lesquels le mouvement aurait dû se cantonner au domaine étroitement syndical. Par ailleurs, l'action de Solidarité est tantôt défensive, tantôt contre-offensive, selon les situations, les sensibilités individuelles ou des groupes, etc., mais ces deux aspects sont aussi toujours présents dans le mouvement. Mouvement qui d'abord cherche à demeurer au niveau strictement social, mais qui par la force des choses, par la décomposition du pouvoir officiel, en vient à occuper, presque malgré lui, tout le champ, y inclus la politique. Cette tendance à la libération de la société vue comme un tout national irréductible, est incluse dans le mouvement, de façon prégnante, dès le début. Est aussi omniprésente une conscience aiguë des limites à ne pas dépasser (le pouvoir d'État n'est jamais remis en cause) et du caractère nécessairement transparent et pacifique du mouvement.

Ces quelques catégories, grossièrement ébauchées ici, forment la grille de base d'une étude fructueuse menée sur le terrain et apportant quelques idées neuves sur «un des plus importants mouvements sociaux en cette fin de XXème siècle». Cette enquête constitue la première ébauche d'une théorie qui permettrait de comprendre et de penser une nouvelle forme, totalement inédite, d'action sociale et de «révolution». «Révolution» qui n'en est pas une, tout en l'étant doublement, puisqu'elle révolutionne jusqu'au concept même de révolution, notamment en ne l'associant plus à la prise nécessaire du pouvoir d'État...

■

Notre conclusion: qualité et quantité à satiété pour qui veut approfondir un peu la solidarité, la compréhension de ce pays éprouvé, si difficile à saisir, et dont on n'a surtout pas fini de parler.

■

— «L'Alternative»: **Le dossier de Solidarité**, Paris, Maspéro 1982.

— «Libération»: **Pologne: 500 jours de libertés qui ébranlèrent le communisme**, Paris 1982.

— Li, Pierre (présentation et traduction de): **Quand les journalistes polonais parlaient**, Paris, Megrelis 1982.

— Pomian, Krzysztof: **Pologne: défi à l'impossible?/De la révolte de Poznan à Solidarité**, Paris, Ed. ouvrières 1982.

— Touraine, Alain (et al.): **Solidarité/Analyse d'un mouvement social, Pologne 1981-82**, Paris, Fayard 1982.

Le roman de Margaret Atwood «Surfacing» a été adapté pour la télévision. R.H. Thomson (à gauche) et Margaret Dragu y jouent Joe et Kate, jeune femme qui doit se départir de la peur et assumer son identité. En première le jeudi 5 août, à CBC-TV.

Maisons anciennes

Suite de la page 15

d'y faire grimper des vignes. À Montréal, les clôtures ne doivent pas dépasser 6' de hauteur.

Aménagement paysager des cours:

Il y a une infinité de types d'aménagement de cours. Il suffit de se promener à Montréal dans certaines ruelles pour s'en rendre compte. Il peut être intéressant par exemple d'amonceller la terre et d'y aménager une rocaille en y introduisant des plantes vivaces qui fleuriront durant toute la saison estivale.

Si la tonte du gazon n'est pas votre passe-temps favori, vous pourriez le remplacer par un couvre-sol, le trèfle blanc par exemple. Il est souhaitable de planter les arbres et les arbustes à la limite de la cour près de la ruelle car ils peuvent alors servir d'écran visuel et vous donneront l'illusion d'un plus grand espace. Les types d'arbres qui conviennent bien au climat de Montréal sont le frêne, l'érable, l'if, le prunier, le pommier, le pin, les lilas et les conifères. Pour les arbustes, on utilise fréquemment à Montréal la spirée Van Houtte (couronne de marié), la spirée Bumalda, le *philadelphius* et le rhododendron. Le gadelier alpin constitue un bon choix pour une haie car il est robuste. On ne conseille pas le chèvrefeuille car il est atteint d'une maladie dont les causes sont encore inconnues. Comme fleurs vivaces, on recommande les pivoines, les hortensias (quatre saisons) et le muguet.

Pour de nouvelles idées en aménagement paysager, il suffit de déambuler le long des rues de Montréal et de bien observer. On peut aussi aller faire une promenade au Jardin botanique où chaque plante est bien identifiée.

■

(Une erreur s'est glissée dans l'article no 9, Plomberie, chauffage et électricité. Contrairement à ce qu'on y affirme, il n'est pas souhaitable de drainer le système de chauffage chaque année car on pourrait, ce faisant, provoquer la rouille.)

Ceci est le dernier article de la série préparée par Héritage Montréal grâce à l'aide financière du ministère des Affaires culturelles.

Les articles nos 1 à 10 ont été rédigés par Cécile Grenier et Mark London. L'article II a été préparé par Michelle Giroux et revu par Cécile Grenier. Les propos tenus dans les articles ont été tirés des cours donnés par Jules Auger, Pierre Beaupré et Vianney Bélanger. Pour de plus amples renseignements prière de contacter le centre urbain, situé au 406 rue Notre-Dame est (angle Beausecours, station de métro Champ-de-Mars). Ouvre de 13 h à 17 h chaque jour.

DÉCÈS DU FRÈRE JACQUES DESLAURIERS CLERC DE SAINT-VIATEUR (1925-1982)

Le Frère Jacques DESLAURIERS, clerc de Saint-Viateur, est décédé subitement à La Ferme, Abitibi, le 22 juillet 1982, à l'âge de 57 ans, dans sa 37ème année de profession religieuse.

Né à Lachine le 17 mars 1925, il avait fait ses études secondaires au Collège de Beauharnois avant son entrée chez les Clercs de Saint-Viateur en 1944. Il émettait ses voeux perpétuels de religion en 1948. Une fois complétée sa formation pédagogique à l'École Normale Saint-Viateur de Rigaud, il entreprenait une carrière des plus fructueuses auprès des Sourds, soit à Montréal, soit à Québec. En 1964, il s'inscrivait aux cours pour la formation des professeurs d'enfants sourds, au Collège Gallaudet de Washington. Depuis deux ans, il oeuvrait au Centre Rouyn-Noranda en qualité de coordonnateur et de responsable des services aux personnes avec problèmes audifs. Au moment de son décès, le frère Jacques Deslauriers avait consacré 35 années de sa vie aux handicapés de l'ouïe et de la parole. Il avait aussi apporté une contribution importante à la pastorale et à l'animation paroissiale autant que communautaire.

Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, son frère et sa soeur, M. et Mme Guy Deslauriers, de Châteauguay, et M. et Mme Albert Simard (Marie), de Lachine, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La dépouille mortelle sera exposée, à compter de samedi midi, à la Résidence provinciale des Clercs de Saint-Viateur, 450 avenue Querbes, à Outremont, où auront lieu les funérailles lundi, le 26 courant, à 10 heures, suivies de l'inhumation au Cimetière de la Congrégation, à Rigaud.

DÉCÈS

FRÈRE ANDRÉ DUPONT

De la communauté des Frères des Écoles Chrétiennes de Montréal, le frère André Dupont est décédé le 22 juillet à la Résidence De-La-Salle à l'âge de 63 ans.

Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses frères Roland, Paul-Émile et sa soeur Mme Yvette Dupont ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au 300, rang Du Bord-de-l'Eau à Ville de Laval où les funérailles auront lieu lundi le 26 juillet à 10 heures.

Annonces classées 286-1200

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Heure de tombée: 10h30

Régulières

Chaque parution coûte $5.30 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.20 chacun. Minimum: deux parutions

Encadrées

$0.65 la ligne agate
Minimum $10.40

• Toute annonce doit être payée à l'avance, soit par chèque, argent ou carte de crédit.

Nous acceptons par téléphone

VISA MasterCard

286-1200
(annonces classées seulement)

Pour tout autre service
844-3361

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

Table à dessin 140 X 80 cm, presque neuve, base en acier, mécanisme en ressort. Aussi disponible parrallèle 48'', tapis de vinyle et divers. 286-9897 26-7-82

Table, 4 chaises, berceuse et vaisselier (1928) en pin. Prix raisonnable. 273-4894 26-7-82

■ Antiquités

ENCAN D'ANTIQUITÉS dimanche le 25 juillet à 13h. Serons vendus aux enchères plusieurs pièces en pin très intéressantes, telles armoire, coffres, damiers. Nous aurons également des commodes, tables et lits en bois de chêne. Un choix de vaisselle allant de la dépression aux pièces Limoges. Un éventail inusité d'items et surtout un spécial lampe à l'huile. Christian Richer encanteur, 4 rue Renaud, Prévost. 1-224-5346 26-7-82

SERVICE VAISSELLE bleue et blanche, 8 couverts, 5 morceaux, plus extras, circa 1900. 932-4578 après 18h. 26-7-82

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc. Traitements du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. 26-7-82

Meubles en pin, armoires, buffets 2 corps, commodes, coffres, buffets bas, encoignure, tables, chaises berçantes, miroirs fenêtres, huche, divan, tapis crochetés, armoirettes, horloges. 659-2651 26-7-82

ACHETONS antiquités, objets de fantaisie, lampes, gravures par Louis Icart, etc... etc... Appeler Claude Morrier 384-4614 27-7-82

■ Appartements/logements à louer

BOULEVARD ST-JOSEPH près Christophe-Colomb, 4½ chauffé, $375. 282-0855 28-7-82

GROSVENOR, bas duplex, 6½, cheminée, garage, jardin, libre immédiatement, $650. 932-6310 26-7-82

OUTREMONT-ADJACENT, bas de duplex, sur Plantagenet, 7½ chauffé, eau chaude, garage, occupation 1er août. $900 par mois. Andrée Trudeau, courtier, 733-1871 26-7-82

ST-LAURENT, près transports, bas duplex, jardin, 3 chambres, chauffé, meublé, rue tranquille, $550, disponible 15 août au 30 juin 83. 336-8921 26-7-82

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 1½ — 3½ — 4½. Concierge, 935-5321 16-8-82

VIEUX-MONTRÉAL, luxueux étage, 5½, très éclairé, 2 chambres, terrasse et grand balcon privés, foyer, poutres apparentes, planchers en chêne, interphone, cuisinière, réfrigérateur, lessiveuse, sécheuse, lave-vaisselle, taxes payées. $875. 282-0429 26-7-82

VIEUX-MONTRÉAL, grand 3½, très ensoleillé, foyer, mur de brique, poutres apparentes, cuisine équipée plus lave-vaisselle. Libre, $650. 844-2774 26-7-82

VAN HORNE près de Wilderton, 3½, semi sous-sol, chauffé, très propre, appareils fournis, 1er septembre, $225. 389-2125 ou 526-2123 J.N.O.

■ Appartements/logements à échanger

OUTREMONT, haut de duplex 5½, chauffé, équipé, rénové, ensoleillé, taxes payées. Libre septembre, $600. 277-1961 27-7-82

BOULEVARD EDOUARD-MONTPETIT, grand 5½, bas de duplex, près métro, Côte-Ste-Catherine, $570. 739-7101 27-7-82

SNOWDON, 7½, haut de duplex, adjacent parc, eau chaude, chauffage, stationnement. Libre immédiatement, $500 par mois. 737-4431 26-7-82

8½ FACE au PARC LAFONTAINE, rénovation récente complète et de qualité, terrasses, $575 par mois non-chauffé. 523-2340 26-7-82

OUTREMONT, appartements 4½-8½, chauffé, moderne, en béton, bien situé, insonorisé, à l'épreuve du feu, intercom, ascenseur, 272-0351, 761-6439 26-7-82

OUTREMONT (adjacent), bas de triplex sur Hutchison, 7½ + sous-sol et stationnement. Libre immédiatement, $450 par mois. 274-2289 31-7-82

VIEUX-MONTREAL, luxueux étage, grand 5½, foyer, poutres apparentes, cuisine toute équipée, taxes payées, $750 par mois. 484-8921, 482-1143 26-7-82

CARRE ST-LOUIS, 5 pièces, non-chauffé, 1er août, $500. Pour personnes tranquilles, références exigées. 845-4837 J.N.O.

WESTMOUNT ADJACENT, bas de duplex, sur Victoria, 6½, sous-sol fini, chauffé, garage, occupation 1er septembre, $725. 738-1550 28-7-82

OUTREMONT, $655, haut duplex moderne, très grand, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, cuisinière et réfrigérateur, près Université de Montréal, rue tranquille, libre immédiatement. Bur. 8h. à 16h. 289-5072, rés.: 274-5889 26-7-82

OUTREMONT, 7½ rénové, chauffé, eau chaude, taxe d'eau payée, $595 par mois. Libre 1er août, 271-1186 26-7-82

PROMENADES DES VILLES, très ensoleillé, vue sur la rivière des Prairies, électricité, chauffage, air climatisé, piscine, sous-location septembre-octobre. Bon prix 688-3221 26-7-82

OUTREMONT grand 4½ à louer, tout fourni, $300 par mois. 1er août, 270-6308; 279-0300 26-7-82

OUTREMONT ADJACENT, près Université de Montréal, bas de duplex, 6½ pièces, planchers et boiseries en chêne, sous-sol fini, rue tranquille, garage, $625. 931-2397 en semaine. 26-7-82

CARRE ST-LOUIS, CHOUETTE, 4½ transformé en grand studio, chambre fermée, 5 fenêtres sur le parc, rez-de-chaussée, $525 tout compris, meublé si désiré. 524-1040 26-7-82

RACHEL/PAPINEAU, 3 pièces, $300. Eau chaude, chauffé. Sous-location. Références. 286-1203 31-7-82

■ Appartements/logements à partager

Jeune homme possède un grand logement rénové et éclairé à partager dans Outremont $350 électricité et chauffage inclus. 272-6669 27-7-82

■ Autos à vendre

RENAULT 12, 1980, Nordic, familiale, automatique, 20,000 milles, $4700. 468-1869 28-7-82

■ Bureaux à louer

1 WESTMOUNT SQUARE
• Espaces de bureaux
• 680 p.c.
• 840 p.c.
• Disponibles le 3 septembre 82
• À quelques minutes du centre-ville
• Station de métro Atwater.
Renseignements:
931-0352
26-7-82

COIN SHERBROOKE, St-Hubert, tout rénové, de 200 à 2,000 p.c., près métro Sherbrooke, 1er août, petit édifice, $10 le pied, stationnement. 667-4336 2-8-82

■ Bureaux à louer

CENTRE-VILLE, libre, Vieux-Montréal, locaux neufs, tout confort, air climatisé, 1200 p.c. env., rez-de-chaussée, entrée privée, près Bonsecours et métro. 844-3226 31-7-82

METRO MONT-ROYAL, climatisé, édifice Caisse-Pop, plus possibilité de partager salle d'attente et réceptionniste. $250 incluant électricité et chauffage. 843-7032, 484-9534 26-7-82

■ Chalets à vendre

LAC DES ILES, entrelacs, bord de l'eau, 4 chambres à coucher, foyer, garage. 1-228-2947, 1-228-3002 26-7-82

ST-ADOLPHE-D'HOWARD, Place Dubord, lac St-Joseph, chalet et dépendance hiver/été, 340 pieds façade dur lac, chauffage électrique, promontoire unique. 254-4778 26-7-82

■ Condominium à louer

VIEUX-MONTREAL, condo la caserne, grand 3½, neuf avec foyer, terrasse, réfrigérateur, cuisinière, libre immédiatement. $650/mois 625-2210 26-7-82

■ Condominium à vendre

WESTMOUNT, 613 luxueux, disponible immédiatement, devant parc, foyer, 44 Academy Road, $85,000 et plus. 937-9874 26-7-82

N.D.G., 3435 Prud'homme, entre Sherbrooke et Côte St-Antoine, 5½, spacieux, clair, $42,000 comptant à discuter, hyp. 13%. Louise Vadnais, bur: 284-1122, rés: 483-4313 26-7-82

■ Cours

Cours de mathématiques
— Rattrapage, recyclage.
— Préparation à la prochaine année scolaire.
— Niveaux secondaire et collégial.
— Professeur qualifié.
— Pédagogue d'expérience.
276-9632 26-7-82

■ Déménagements

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Brossard, 676-6155. Miami (Édouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

DISPONIBLE, assurance, bien-être. 253-3275 J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

■ Divers / Services

C.V.R.
CURRICULUM VITAE
Par professionnel, près de McGill. Conseils et préparation de c.v. dans tous les domaines.
après 18h, 849-9708
26-7-82

ACHETERAIS amplificateur, pré-amplificateur et radio de marque Quad en excellent état. 671-7177 26-7-82

A vendre, collection 20 volumes, Encyclopedia Universalis neuve. 663-6138 26-7-82

■ Entretien-réparations

ETUDIANTS feraient lavage, peinture, etc... Consciencieux. Guy 254-5958 26-7-82

J.P.S. REFECTION DE BAIGNOIRE, repeint sur place, bain, lavabo, tuile, etc. Evaluation sans frais. Aussi bain sur pattes à vendre. Tél.: 682-3115, demander Pierre Décary. 26-7-82

■ Locaux commerciaux à louer

BOUTIQUE / GALERIE à louer, 4819 avenue du Parc. Matériel d'éclairage, caisse enregistreuse et accessoires à vendre. Entre 9h et 22h, 738-0612 26-7-82

■ Fermes à vendre

Trust Royal
Services immobiliers

VALCOURT - Fuyez la pollution, jolie ferme, 118 acres, maison centenaire, partiellement rénovée dans le style colonial. Un petit ruisseau coule sur cette terre, 20 acres en érablière. Toute offre raisonnable sera acceptée. **Mariette Gervais 463-3731 ou 678-8857.** 26-7-82

COURTIER

■ Maisons à louer

"FOND DE COUR", studio 2 étages, près Radio-Canada, $475. 526-9508 27-7-82

OUTREMONT, grand bas duplex, 9½ pièces, avec garage, sous-sol fini, cuisine moderne, excellente localisation. $990/mois. 625-2210 26-7-82

HAMPSTEAD, superbe cottage, 7½ pièces avec garage. $1,200/mois. 625-2210 26-7-82

ST-LAMBERT, 4 chambres à coucher, foyers, cour, secteur tranquille, 10 minutes de Montréal, $750. 737-2023 27-7-82

SECTEUR PREVILLE, vue magnifique sur la ville, résidence de luxe, 7 chambres à coucher, 4 salles de bain, salon et foyer superbes, un acre de terrain paysager. Bail de 1 ou 2 ans. $1600 par mois. Sur appointement, 672-5065 7-8-82

■ Maison de campagne à louer

SUTTON, Cantons de l'Est, magnifique maison de campagne meublée, 3 milles pentes de ski, vu panoramique, 4 chambres à coucher, foyer. Choix septembre 82 — septembre 83 ou à la saison. 1-538-3526 26-7-82

MONT-ORFORD: Ancienne maison restaurée près Chéribourg. Meublée en antiquités. Chauffage électrique, foyer et poêle. Couche quatre. Possibilité studio ou boutique. Libre septembre. $450 mensuellement. (819) 843-6288 30-7-82

PRES MONT ST-HILAIRE, pièce sur pièce, 2 chambres, 1 arpent, $350/mois. 795-6518 27-7-82

■ Oeuvres / objets d'art

ALBERT ROUSSEAU, huile 16 x 20, circa 1937, 4 unités. 932-4578 après 18h. 26-7-82

■ Offres d'emploi

BOULANGERIE-PÂTISSERIE française cherche boulanger-pâtissier. Références exigées. Bon salaire en conséquence. Demandez Pierre 1-312-280-7868 27-7-82

Commis de bureau-messager, permis de conduire. Communiquez avec Mme Landriault 731-6406 en semaine de 8h30 à 16h30. 26-7-82

Association canadienne d'assistance juridique, d'information et de recherche des handicapés, cherche personne handicapée pour coordonner ses activités canadiennes. Bureaux à Ottawa. Bilinguisme et connaissances juridiques seraient des atouts. Pour informations: (514) 671-8968 26-7-82

■ Propriétés à vendre

LONGUEUIL
Exclusif, Domaine Normandie, duplex face au parc, vue sur le fleuve, salle à manger, plafonds 11 pieds, hypothèque 10%, grand terrain.
Domaine Normandie, récent sur le marché, cottage canadien 1981, salle familiale à l'étage avec foyer.
ST-HUBERT
Bungalow brique, 8 grandes pièces, 2 salles de bain, grand terrain, près services, éligible aux plans provincial et fédéral.
TRUST GÉNÉRAL
651-9381
CLAIRETTE VINCENT
651-9348
26-7-82

■ Propriétés à vendre

À LA CAMPAGNE
Maison de pierre des champs début du 19ème siècle (1810), récemment restaurée et isolée, 2 foyers et cuisine d'été. Laiterie d'origine en pierre des champs. Grand terrain entouré d'arbres centenaires, piscine creusée. Située à Calixa-Lavallée, 25 minutes de Montréal par l'autoroute 30. Vente privée, pour rendez-vous:
583-6414 26-7-82

À SHERBROOKE
AUBAINE $95,000
Maison de style "Art nouveau". Construction avec plan d'architecte, 1920. 9½ pièces, boiseries luxueuses, en parfait état. Rénovation entière du système de chauffage, électricité, tuyauterie et isolation. Peu d'entretien, joli jardin dans secteur de prestige. Sherbrooke: 819-563-1120, 819-565-9744, Montréal: 495-4897. 26-7-82

6933 L'ACADIE
Cottage de 3 chambres à coucher.
$39,500
332-1047 / 481-2001
5-8-82

OUTREMONT
Résidence prestigieuse
Face parc, idéal pour diplomate ou cadre supérieur ayant à organiser de nombreuses réceptions, 17 pièces, 5 s.b., poutres apparentes, foyer, garage, piscine chauffée, patio, état impeccable. Vente privée.
272-3634 J.N.O.

Refuge pour 4 saisons, au sud des Laurentides entre Montréal et Ottawa. Maison sur terrain boisé de 80,000 p.c., chauffage électrique, 5½ pièces, $58,000. 533-6397 ou 341-6584 26-7-82

Joli cottage, 2 chambres à coucher, Parthenais et Mont-Royal, $59,900. 526-9508 27-7-82

Sur une île au lac St-François, 60 milles de Montréal. Approximativement un acre, maison victorienne 1898, 11 pièces, 6 chambres à coucher, meublée antique, foyer, poêle au propane et réfrigérateur, générateur, chauffe-eau, puits, bateaux, plusieurs bâtiments. Idéal pour naviguer, pêcher, chasse au canard. $115,000. 845-8795 ou (603) 448-1941 26-7-82

COPROPRIÉTÉ, NOTRE-DAME-DE-GRÂCE, près du métro, haut de duplex, ensoleillé, 3 chambres à coucher, salon foyer naturel, salle à manger avec vaisseliers encastrés, balcon, solarium. 486-9748 2-8-82

ST-SAUVEUR, maison Suisse à vendre. Tél.: St-Sauveur 227-3707, Montréal 366-8851.

OUTREMONT 1632 LAJOIE, visite libre dimanche 2h à 5h. Cottage, transfert. Y. Leblanc 735-2281, 733-8713. Montréal Trust courtier 26-7-82

WESTMOUNT, aubaine, 18 Arlington, maintenant réduit à $109,000 ou meilleure offre. Maison ouverte les dimanches de 2h à 4h PM et les jeudis de 5h à 7h PM, ou sur rendez-vous. 332-1047, 481-2001 2-8-82

■ Propriétés à vendre

DOIT VENDRE avant le 31 juillet, 3432 Hutchison, centre-ouest, réduit de 45%, prix coupé à $155,000 ou meilleure offre, pour cette maison de ville victorienne, merveilleusement restaurée plus bureau ou suite. Maison ouverte dimanche 2h à 4h PM ou sur rendez-vous, 332-1047, 481-2001 2-8-82

MONT-ORFORD près Chéribourg. Maison centenaire restaurée. Terrain paysager. Dix pièces. Grand studio ou boutique attenant. Planchers pin. Chauffage, électricité, isolation, plomberie, etc... refaits. $65,000. (819) 843-6288 26-7-82

BANLIEUE DE MONTREAL, résidence luxueuse, 14 appartements, très privée, terrain 20,000 p.c. boisé, 2½ salles de bain, foyer. Prix à discuter, jour: 733-3828 26-7-82

VILLE MONT-ROYAL, vente privée, cottage détaché, condition impeccable, 4+1 chambres à coucher, 2½ salles de bain, sous-sol récemment fini. Prix demandé $210,000. Agent s.v.p. s'abstenir. Pour rendez-vous 739-7541 26-7-82

LONGUEUIL, bungalow 1974 très luxueux pour professionnel, 7 grandes pièces, foyer, air climatisé, purification d'air, système alarme, garage double, piscine, boiseries, portes chêne — $168 500. 468-5148 26-7-82

CENTRE-VILLE, beau "Town House" ou 2 appartements, rue tranquille, secteur McGill, petit jardin, demande $150,000. 288-0685 (anglais). 26-7-82

CARRE ST-LOUIS, cottages neufs à vendre. 2100 p.c., logement et garage au sous-sol, paysager, garantie 5 ans, 3 sur 5 vendus. 842-1046 (soir) 26-7-82

MAPLE GROVE, 14 McDonald, bungalow 3 c.c., chauffage électrique, taxes $400, prix $25,000. Aussi Ste-Martine super bungalow stucco avec bachelor, idéal pour bricoleur, évaluation municipale $18,000, prix $18,500. Aussi Melocheville split level construction très haute qualité, quartier paisible, prix $75,000. Les IMMEUBLES VINET Marcel Vinet courtier, 429-3964 ou 427-2043 26-7-82

ST-DENIS: Vivre en campagne, 40 min. de Montréal, prix réduit: $49,900. Grande maison. Chaleureuse. A. Simon, 467-1211. Trust Général, courtier 26-7-82

CDN: Co-prop. 6 pièces spacieuses, occupation immédiate, prix intéressant. Marie Leclair, 332-1973. Trust Général, courtier 26-7-82

OUTREMONT: Co-prop. entièrement rénovée 7½-8½, $47,000.-52,000. Diane Fréchette, 277-0846. Trust Général, courtier 26-7-82

OUTREMONT: Cottage 7 pièces, foyer, jardin "coin de campagne" allée privée, $139,000. Mme Trudeau, 731-4338. Trust Général courtier 26-7-82

OUTREMONT: Faites votre choix parmi nos nombreuses co-prop. prix à partie de $22,000. I. Viaud, 341-4391. Trust Général, courtier 26-7-82

■ Sociétés-Loisirs

RENDEZ-VOUS...
... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:
282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM
27-7-82

■ Terrains à vendre

OUTREMONT, terrain à vendre, 11,160 p.c., Côte Ste-Catherine près Laurier, $95,000. Après 5h, 270-2090 26-7-82

STE-ADELE, bord de lac, magnifique terrain boisé, endroit de rêve, facile d'accès, 150 pieds sur l'eau, 28,000 p.c. Louise Léger, Imm. Léger Inc., Ste-Adèle 1-229-6644, Montréal direct 435-9511 26-7-82

ONTARIO, Green Valley, 45 minutes de Montréal, terrain à vendre, prêt à bâtir, 40 acres, 1 acre de bois, clôturé. Inf. Montréal: 381-8461 après 18h. 26-7-82